

## PARTIE II

«Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, et unis en Jésus Christ, qui est Lui-même la principale pierre de l'angle.» (Ep 2,20)

«Que vous sachiez comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité.» (I Tim 3,15)

«Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais examinez si les esprits sont de Dieu.» (I Jn 4,1)

## SECTION II

### DE DIEU DANS SON RAPPORT GÉNÉRAL AVEC LE MONDE ET AVEC L'HOMME

«Tout est de Lui, tout est par Lui, tout est en Lui.» (Rom 11,36)

§ 51. Idée de ce rapport, et doctrine de l'Église à ce sujet

Le seul vrai Dieu en trois hypostases, possédant toutes les perfections au plus haut degré, et, par conséquent, jouissant d'une gloire et d'une béatitude sans égales, quoiqu'il n'eût besoin de personne ni de rien, mais parce qu'Il est souverainement bon, voulut qu'il existât des créatures qui pussent participer à ses bienfaits. Il tira donc du néant l'univers, et depuis lors Il ne cessa d'en prendre soin. C'est dans cette double opération de Dieu, la création et la providence, que consiste le rapport général que Dieu soutient également, soit avec l'univers entier, soit en particulier avec l'homme, et sur lequel fut établie, dès le principe, dans le genre humain par religion primitive.<sup>711</sup> Ce rapport est appelé général par opposition au rapport particulier et surnaturel que Dieu soutient immédiatement et uniquement avec l'homme déchu, rapport connu sous le nom d'économie, ou de mystère de notre rédemption, et formant la base et l'essence de la religion proprement dite chrétienne, régénérée.<sup>712</sup>

La doctrine de l'Église orthodoxe sur Dieu, dans son rapport général avec l'univers et avec l'homme, est succinctement exprimée dans ces paroles du Symbole de Nicée et de Constantinople : «Je crois en un seul Dieu ... Tout-Puissant suprême, Créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles,» et se compose de deux parties distinctes, traitant : l'une, de Dieu, comme Créateur; l'autre, de Dieu, comme Tout-Puissant suprême ou Providence.

## CHAPITRE PREMIER

### DE DIEU COMME CRÉATEUR

§ 52. Doctrine de l'Église à ce sujet

Voici ce que l'Église orthodoxe enseigne sur Dieu, en sa qualité de Créateur : «Dieu est, sans nul doute, le Créateur de toutes les choses visibles et invisibles. Avant tout Il créa par sa pensée toutes les puissances célestes, comme les hérauts de sa gloire, et ce monde intelligent qui, selon la grâce qui lui fut octroyée, a la connaissance de Dieu et est soumis en tout à sa volonté. Après cela Il tira du néant ce monde visible et matériel. Enfin Il créa l'homme, composé d'une âme immatérielle, intelligente, et d'un corps matériel, afin qu'il parût déjà évidemment, par l'homme, le seul être ainsi formé, que c'est Dieu qui est le Créateur des deux mondes : de l'immatériel et du matériel. C'est pour cette raison que l'homme est appelé le *monde en petit*; car il porte en lui l'image de tout ce vaste monde.» (Conf. orth., art. 1 rép. 18)

Cette doctrine comprend évidemment deux parties : 1° l'idée générale de la création par Dieu, et 2° des idées particulières sur les principaux ordres des créatures de Dieu : le monde invisible ou spirituel, le monde visible ou matériel, le monde en abrégé ou l'homme.

## ARTICLE I

### DE LA CRÉATION DIVINE EN GÉNÉRAL

#### § 53. Idée de la création divine, et précis de l'histoire du dogme

Sous le nom de création, dans le sens rigoureux de ce mot, on entend l'action de faire quelque chose de rien, de tirer un être du néant. En conséquent, lorsque nous disons que Dieu a créé l'univers, nous exprimons cette idée que tout ce qui existe en dehors de Dieu a été tiré par Lui du néant, c'est-à-dire appelé de la non-existence à l'existence.<sup>713</sup>

Cette vérité est du nombre des vérités distinctives de la révélation divine; c'est une vérité qui était inconnue non seulement au commun des gentils, mais même à leurs sages. En effet, parmi eux les uns croyaient le monde éternel;<sup>714</sup> d'autres le reconnaissaient comme émané de Dieu;<sup>715</sup> ceux-ci enseignaient qu'il s'est fait de lui-même, par hasard, du chaos éternel ou d'atomes;<sup>716</sup> ceux-là, que Dieu l'a formé d'une matière coéternelle avec Lui.<sup>717</sup> Personne ne peut s'élever jusqu'à la hauteur de cette idée, que le monde ait été tiré du néant par la Force toute-puissante de Dieu. L'Église chrétienne, ayant reçu de Dieu même cette vérité incompréhensible à notre raison, voulant la graver bien avant dans l'esprit de ses enfants, l'enseigne constamment, depuis son origine, dans les Symboles publics de sa foi.<sup>718</sup> Les pères et les docteurs de l'Église l'insérèrent également dans leurs professions de foi,<sup>719</sup> et cherchèrent de tout temps à l'inculquer à leurs troupeaux, comme l'une des plus importantes.<sup>720</sup> Malheureusement il se trouva bientôt, même parmi les chrétiens, des gens qui non seulement renouvelèrent presque toutes les anciennes erreurs sur l'origine du monde, mais encore y en ajoutèrent de nouvelles; notamment : Hermogène et beaucoup d'autres hérétiques admettaient l'éternité de la matière dont fut formé l'univers;<sup>721</sup> Simon le Magicien, Ménandre, Basilide, Carpocrates et d'autres, enseignaient que le monde fut tiré de la matière éternelle et formé par les anges;<sup>722</sup> Cérinthe, qu'il fut façonné par une puissance inférieure, à l'issue du Dieu très-haut;<sup>723</sup> les Ophites, les Manichéens et les Priscilliens, qu'il est l'ouvrage du principe du mal, du démon.<sup>724</sup> Origène considérait le monde comme une conséquence nécessaire, inévitable, de la toute-puissance de Dieu, et, par cette raison, le croyait créé de toute éternité.<sup>725</sup> Toutes ces erreurs furent condamnées par l'ancienne Église et réfutées par nombre de ses docteurs, en particulier par Irénée, Tertullien, Méthode et Augustin;<sup>726</sup> cependant elles ne disparurent pas tout à fait. Dans le moyen âge, les Publiciens et les Bogomiles croyaient que le monde devait son origine au démon ou à Satanail.<sup>727</sup> Quelques prétendus philosophes ont reproduit, dans les temps modernes, les mêmes erreurs, enseignant que la matière dont le monde est formé exista de tout temps;<sup>728</sup> que le monde n'est point autre chose qu'une émanation ou un développement de Dieu lui-même (l'emanatisme et le panthéisme); que la création fut une nécessité pour Dieu, et le monde, par conséquent, créé de toute éternité.<sup>729</sup>

Toutes ces opinions doivent être considérées comme hérétiques, car elles sont en opposition directe avec ce que la Parole de Dieu et l'Église orthodoxe nous enseignent par rapport à l'origine du monde.

#### § 54. Dieu a créé le monde

«Dieu est le Créateur des choses visibles et invisibles,» voilà ce que nous enseigne l'Église orthodoxe (Conf. orth., art. 1, rép. 18), et en voici les preuves irréfragables dans la bouche des hommes inspirés de Dieu. Ainsi

s'expriment le prophète Moïse : «Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.» (Gen 1,1); le prophète David : «Heureux est celui de qui le Dieu de Jacob se déclare le protecteur, et dont l'espérance est dans le Seigneur son Dieu, qui a fait le ciel et la terre, la mer et toutes les choses qu'ils contiennent» (Ps 145,5-6); le prophète Isaïe : «Le Seigneur qui a créé les cieux, le Dieu qui a créée la terre et qui l'a formée, qui lui a donné l'être, et qui ne l'a créée en vain, mais qui l'a formée afin qu'elle fût habitée.» (Is 45,18; comp. 47,5); le prophète Jérémie : «C'est Dieu qui a créé la terre par sa puissance, qui a affermi le monde par sa sagesse, qui a étendu les cieux par sa souveraine intelligence» (Jer 9,12); Esdras : «C'est Vous qui êtes le seul Seigneur; c'est Vous qui avez fait le ciel et le ciel des cieux, toute leur armée, la terre et tout ce qu'elle contient, les mers et tout ce qu'elles renferment; c'est Vous qui animez toutes ces créatures, et c'est Vous que l'armée des cieux adore.» (Neh 9,6). Les apôtres, après le renvoi de Pierre et de Jean par les sacrificateurs juifs, adressèrent unanimement à Dieu cette prière : «Seigneur, c'est Vous qui avez fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent.» (Ac 4,24). L'Apôtre Paul, en particulier, dit devant l'aéropage d'Athènes : «Dieu, qui a fait le monde et tout ce qui est dans le monde, et qui est le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes» (*Ibid.*, 17,24); et il écrivait entre autres aux Hébreux : «Il n'y a point de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un; or celui qui est l'Architecte et le Créateur de toutes choses est Dieu.» (Heb 3,4). Enfin l'Apôtre saint Jean déclare avoir entendu comment «l'ange jura par Celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et tout ce qui est dans le ciel, la terre et tout ce qui est dans la terre, la mer et tout ce qu'il y a dans la mer.» (Apo 10,6; comp. 14,7).

Ajoutons ici : 1° que, dans toute la sainte Écriture, Dieu seul est appelé éternel, et que nulle part le monde n'y est représenté comme coéternel avec Lui. «Le Seigneur, est-il dit, est le Dieu éternel, qui a créé toute l'étendue de la terre, qui ne s'épuise point et ne se fatigue point» (Is 40,28); ou bien : «Vous avez aigri contre vous le Dieu éternel qui vous a créés, en sacrifiant au démon et non à Dieu» (Bar 4,7, comp. Ps 92,2); ou encore : «Tout a été créé par Lui. Il est avant tout et toutes choses subsistent en Lui.» (Col 1,16-17) — 2° Que Dieu est nommé le premier, l'alpha, le principe de toutes choses : «C'est moi qui suis le premier et qui suis le dernier. C'est ma main qui a fondé la terre; c'est ma droite qui a mesuré les cieux.» (Is 48,12-13). «Je suis l'alpha et l'omega, le commencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant.» (Ap 1,8). «Tout est de Lui, tout est par Lui, tout est en Lui.» (Rom 11,36) — 3° Enfin, que la création du monde est considérée comme un des signes caractéristiques du vrai Dieu. «Amis, que voulez-vous faire ?» s'écrient Paul et Barnabé, lorsque les idolâtres de Lystre, les prennent pour des dieux descendus sur la terre, s'apprêtaient à leur immoler des victimes; «nous ne sommes que des hommes, mortels comme vous, qui vous annonçons de quitter ces vaines idoles pour vous convertir au Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre, et tout ce qu'ils contiennent.» (Ac 14,15; comp. Is 45,48).

Les saints pères et les docteurs de l'Église ne se bornèrent point à prêcher dogmatiquement cette vérité aux fidèles en se basant sur la Parole de Dieu; ils tâchèrent quelquefois aussi de l'établir à l'aide du raisonnement. D'un côté ils prouvèrent positivement que Dieu créa le monde. «Tous les êtres, dit, par exemple, saint Jean Damascène, sont ou créés ou non créés. S'ils sont créés, ils sont, sans doute aussi, variables, car ce qui a commencé son existence par un changement sera nécessairement aussi sujet à des changements, c'est-à-dire à la corruption ou à une transformation spontanée. S'ils ne sont pas créés, alors, par une conséquence naturelle, ils doivent être aussi immuables, car des êtres opposés par existence ont aussi une manière d'exister opposée, c'est-à-dire aussi des propriétés opposées. Cependant qui refusera de convenir que tous les êtres, non seulement ceux qui tombent sous nos sens, mais encore les anges eux-mêmes, sont sujets à des changements, prennent différents aspects et ont des mouvements divers ? Les êtres spirituels, savoir les anges, les âmes, les démons, changent moralement, selon qu'en vertu de leur libre volonté ils sont plus ou moins rapprochés ou plus ou moins éloignés du bien. Pour tous les autres, c'est-à-dire pour tout ce qui est corps, il y a changement par naissance et destruction, par accroissement et décroissement, changement en qualité ou en position. Or ce qui est changeant est nécessairement créé, et ce qui est créé a un créateur. Mais le Créateur doit être incréé; car, s'ils avait été créé, Il l'aurait été nécessairement par quelqu'un qui devrait l'existence à un autre, et ainsi de suite, de sorte qu'il nous faudrait remonter jusqu'à ce que nous fuissions parvenus à quelque chose d'incréé. Donc le Créateur doit être incréé, et par conséquent aussi immuable. Mais ce qui est immuable, qu'est-ce autre chose que Dieu.»<sup>730</sup> D'un autre côté, les anciens pères et docteurs de l'Église repoussèrent

énergiquement toutes les opinions opposées :

1° L'opinion que le monde existerait de toute éternité : «Si Dieu n'est pas seul éternel, disaient-ils, et que tout le reste soit venu de Lui, alors Il n'est pas Dieu; et si le monde est coéternel avec Lui, et par conséquent égal à Lui par l'existence, il Lui est égal aussi en immutabilité, en infinité et en toutes choses, c'est-à-dire qu'il est un autre Dieu. Mais deux principes éternels et rivaux ne sauraient être admis par la saine raison.»<sup>731</sup>

2° L'opinion que le monde serait l'ouvrage des anges ou de quelque autre puissance subalterne. «Si les anges, disent-ils, ou quelque autre être ont créé le monde contre la volonté de Dieu, ils sont donc plus puissants que Dieu. Si c'est par sa volonté qu'ils l'ont créé, il Lui a donc fallu coopération. Mais Dieu n'a nul besoin de personne ni de quoi que ce soit.»<sup>732</sup> D'ailleurs aucun ange n'est plus en état de créer le monde que de se créer lui-même.<sup>733</sup> Les anges, étant des créatures, ne sauraient être des créateurs.<sup>734</sup>

3° L'opinion que le monde serait l'effet du hasard. «Si tout n'existait que par hasard, sans motif raisonnable, tout se serait formé à l'aventure, sans plan et sans ordre. Mais c'est tout autre chose que nous voyons; nous remarquons partout dans le monde un ordre admirable et une organisation infiniment sage, et cela nous force nécessairement de supposer que le monde est l'ouvrage d'un être souverainement sage, c'est-à-dire de Dieu.»<sup>735</sup>

### § 55. Il l'a créé de rien

Dieu a créé le monde de rien : voilà ce qu'enseigne l'Église orthodoxe (Conf. orth. art. 1 rép. 18).

1° Cette vérité ressort avec évidence de ces paroles de l'histoire sacré : «Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.» (Gen 1,1) Quoique le verbe hébraïque *bara* (créa), ait une double signification, qu'il exprime et la production d'une chose de rien et la formation d'une matière déjà créée (Gen 1,2)<sup>736</sup> cependant c'est évidemment dans le premier sens qu'il est employé ici; car, immédiatement après, Moïse poursuit en ces termes : «La terre était informe et toute nue» (*Ibid.*, 2); et ce fut de cette terre informe que Dieu organisa ensuite, par degré, tout ce qui est visible (*Ibid.*, 6, etc.).<sup>737</sup> De plus, cette expression même : *Au commencement Il créa*, fait naître involontairement l'idée qu'Il créa alors que rien n'existait encore.<sup>738</sup>

2° Cette même vérité est confirmée par ce fait que, dans l'Église de l'Ancien Testament, on croyait réellement le monde créé du néant. Ainsi, au temps de la persécution exercée sur les Juifs par Antiochus Épiphane, une pieuse Juive, en exhortant son fils à recevoir courageusement la mort pour la religion de ses pères, lui dit entre autres : «Je vous conjure, mon fils, de regarder le ciel et la terre, et toutes les choses qui y sont renfermées, et de bien comprendre que Dieu les a créées de rien, aussi bien que tous les hommes» (2 Mach 7,28); — de rien, c'est-à-dire du néant.

3° Elle résulte également, cette vérité, de ces mêmes passages du Nouveau Testament où il est dit que «le Seigneur a créé toutes choses» (Col 1,16; Ep 3,9; Heb 3,4; Apo 4,11); que «Tout est de Lui, tout par Lui, tout en Lui» (Rom 11,36); que «Toutes choses ont été faites par Lui, et que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans Lui.» (Jn 1,3). Toutes ces expressions ne seraient point exactes si la matière existait par elle-même de toute éternité, et que Dieu eût formé le monde d'une matière déjà créée.

4° Enfin cette même vérité est prouvée directement par ces déclarations positives de l'Apôtre saint Paul : «C'est par la foi que nous savons que le monde a été fait par la parole de Dieu, et que tout ce qui est visible a été formé, n'y ayant rien auparavant que l'invisible.» (Heb 11,3). «Dieu appelle ce qui n'est point comme ce qui est» (Rom 4,17).

Les saints pères et les écrivains de l'Église 1° ont toujours prêché et professé que le monde fut tiré du néant; par exemple : Hermas, Tatien,<sup>739</sup> Athénagore,<sup>740</sup> Irénée,<sup>741</sup> Tertullien,<sup>742</sup> Éphrem le Syrien,<sup>743</sup>

Chrysostome,<sup>744</sup> Grégoire le Théologien,<sup>745</sup> Grégoire de Nysse,<sup>746</sup> Augustin<sup>747</sup> et plusieurs autres. «Qu'y aurait-il eu de grand à Dieu, demande Théophile d'Antioche, d'avoir formé le monde avec une matière toute préparée ? Même chez nous l'artiste à qui l'on a donné quelque portion de matière en fait ce que bon lui semble. Mais la puissance de Dieu paraît en ce qu'Il a créé de rien tout ce qu'Il a voulu.»<sup>748</sup> — «Ainsi donc,



remarque un autre docteur de l'Église, que personne ne demande de quelle matière Dieu créa tant de grandeurs et de merveilles; Il a tout créé de rien.»<sup>749</sup>

2° Ils repoussent l'idée que Dieu eût créé le monde avec la matière éternelle. Admettre une pareille idée, disaient les champions de la vérité, ce serait subordonner Dieu à la matière, dont Il aurait eu en quelque sorte besoin pour l'oeuvre de la création;<sup>750</sup> ce serait reconnaître en Lui de la faiblesse.<sup>751</sup> D'un autre côté, si la matière était éternelle, elle serait aussi immuable, et, par conséquent il eût été impossible d'en créer le monde.<sup>752</sup> Si elle était coéternelle avec Dieu, et qu'ainsi, comme Lui, elle eût l'existence en elle-même, elle serait tout à fait indépendante de Lui. Comment eut-il pu s'en servir pour former le monde ?»<sup>753</sup> Qu'on nous explique de quelle matière se sont rencontrées et la force active de Dieu, et la nature passive de la substance; comment se sont rencontrés la substance qui donne la matière informe et Dieu qui connaît la forme sans la matière; comment se sont-ils si bien rencontrés que l'un ait reçu de l'autre ce qui lui manquait, c'est-à-dire que le Créateur ait reçu sur quoi déployer son art, et la substance par quoi se défaire de sa laideur et de sa difformité.»<sup>754</sup>

3° Les saints pères combattaient aussi l'opinion que Dieu eût tiré le monde de son propre sein. «Dieu n'a nul besoin de mains pour créer, écrit saint Basile le Grand, et Il crée, non en tirant les êtres de soi-même, mais en les appelant à l'existence par son activité, ainsi qu'un artisan confectionnant une oeuvre ne la tire pas de lui-même.»<sup>755</sup> De même saint Augustin fait la remarque suivante : «Dieu créa toutes choses de rien; mais ce n'est pas de Lui-même qu'Il a rien créé. Il a engendré un Être semblable à Lui, que nous nommons Fils de Dieu, et souvent aussi Puissance de Dieu et Sagesse de Dieu; c'est par Lui qu'Il créa tout ce qui fut créé de rien.»<sup>756</sup> Et ailleurs : «L'univers a été créé; mais Dieu ne l'a pas tiré de son sein pour qu'il fût ce qu'Il est Lui-même. Au contraire, Il le créa du néant, afin qu'il ne fût égal ni à Celui qui le créa, ni à son Fils par l'entremise de qui il fut créé.»<sup>757</sup>

Quant à ce mot des anciens, mot qu'ils ont souvent répété : «Rien ne se fait de rien,» il faut remarquer qu'il est parfaitement juste dans un certain sens, c'est-à-dire que par soi-même rien ne peut jamais provenir de rien. Mais nous ne disons point que l'univers soit sorti du néant par lui-même; nous croyons que la Toute-puissance infinie de Dieu l'appela du néant à l'existence, et, par conséquent, nous montrons la force qui suffit à l'accomplissement de l'oeuvre, bien que d'une manière incompréhensible pour notre débile raison.<sup>758</sup>

#### § 56. Dieu a créé l'univers, non de toute éternité, mais dans le temps ou avec le temps

Si l'univers fut créé de rien, il y eut donc un temps où il n'existait point encore; il eut donc un commencement; il n'est donc pas créé de toute éternité; mais il le fut dans le temps, ou, pour nous exprimer plus correctement, avec le temps, ou en même temps que lui. En effet, le temps n'est que la succession des choses, que la forme nécessaire d'existence des êtres, des objets bornés, sujets au changement. C'est pourquoi il ne pouvait exister avant ces êtres et n'a pu paraître qu'avec eux; de sorte que le commencement du monde est aussi le commencement du temps, et, lorsque le premier fut créé, le dernier le fut également.<sup>759</sup> L'Église orthodoxe enseigne en effet que «Dieu est le Créateur, non seulement des choses, mais encore du temps dans lequel les choses reçurent l'existence; (*Conf. orth.*, art. 1, rép. 33) que «la prescience et la prédétermination étaient en Dieu avant l'existence de toutes choses (*Ibid.* rép. 30), et qu' «il connaissait tout avant la création du monde. (*Ibid.* rép. 26). Et l'Écriture sainte affirme également : 1° Qu'il y eut un temps où le monde n'existait pas. Cette idée est exprimée dans ces paroles du psalmiste à Dieu : «Avant que les montagnes eussent été faites ou que la terre eût été formée, et tout l'univers, Tu es Dieu de toute éternité et dans tous les siècles» (Ps 89,2); dans ces paroles du Sauveur Lui-même : «Père, glorifie-moi maintenant en Toi-même de cette gloire que j'ai eue en Toi avant que le monde fût» (Jn 17,5); et dans ces paroles du saint apôtre Paul : «Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a comblés en Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel, ainsi qu'Il nous a élus en Lui avant la création du monde» (Ep 1,3-4; Col 1,17; Sir 23,29; Pro 8,23) — 2° Que le monde a eu son commencement. «Dès le commencement du monde, a

dit le Seigneur, Dieu forma un homme et une femme» (Mc 10,6). La même idée se trouve dans les textes : «Au commencement Dieu créa le ciel et la terre» (Gen 1,1);<sup>760</sup> dès le commencement, Seigneur, tu as fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains» (Ps 101,26), quoique le mot au commencement ait quelquefois dans l'Écriture un autre sens, et signifie proprement avant tout, avant la création du monde, de toute éternité. (Jn 1,1; Pro 8,23) — 3° Enfin, que le temps lui-même, aussi bien que le monde, n'a pas toujours existé et a été créé de Dieu. «J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement,» dit la sagesse hypostatique de Dieu, «avant que la terre fût créée, ses abîmes n'étaient point encore; lorsque j'étais déjà conçue, les fontaines n'étaient point encore sorties de la terre, la pesante masse des montagnes n'était pas encore formée; j'étais enfantée avant les collines.» (pro 8,23-25). Et le saint apôtre ajoute que c'est par cette même Sagesse hypostatique que Dieu le Père «a pareillement créé le siècles» (Heb 1,2).

En développant et défendant cette vérité, les saints pères et les docteurs de l'Église employaient surtout les raisonnements suivants : 1° Si le monde a été créé de Dieu, il n'est donc pas créé de toute éternité, car la cause productrice doit nécessairement préexister à l'effet produit;<sup>761</sup> 2° si le monde a été créé de rien, il n'est donc pas créé de toute éternité, car il fut un temps où il n'était point encore.<sup>762</sup> Le monde est sujet au changement, et il existe dans le temps; il n'est donc pas créé de toute éternité; car la mutabilité et le temps, quelque haut que nous les fassions remonter, ne peuvent pas être représentés sans commencement.<sup>763</sup> En même temps les défenseurs de cette vérité ne laissèrent point sans solution les doutes soulevés alors contre elle.

Affirmer que le monde a été créé par Dieu, non de toute éternité, mais dans le temps, disaient quelques-uns, c'est affirmer que l'idée même du monde et l'intention de le créer ne furent point en Dieu de toute éternité, mais lui vinrent seulement à une époque déterminée; c'est donc admettre en Dieu la mutabilité. À cela saint Augustin répondait : «Il n'y a point contraction entre l'intention éternelle de Dieu de créer le monde et la création de ce même monde dans le temps. Dieu eut de toute éternité l'idée du monde; de toute éternité aussi il résolut de le créer, mais de ne le créer qu'à une certaine époque. Il n'y a donc pas lieu de supposer que Dieu eût subi le moindre changement lorsqu'Il créa réellement le monde.»<sup>764</sup>

D'autres, partant de l'idée que Dieu est un Être souverainement actif, demandaient : Que faisait donc Dieu avant la création du monde, si le monde n'est pas créé de toute éternité ? «À cette question Dieu seul pourrait répondre, disait saint Irénée, et l'Écriture ne nous révèle rien à cet égard.»<sup>765</sup> — «Je ne dirai pas, écrivait Augustin, comme certain auteur en réponse à cette question, que Dieu préparait alors un enfer pour ceux qui tenteraient de pénétrer ce qui est impénétrable; je dirai plutôt : Je l'ignore, je l'ignore.» Et un peu plus loin : «Comme, avant la création du ciel et de la terre, le temps n'existait point encore, pourquoi demander : Que faisait alors Dieu ? Il n'y avait point d'alors quand il n'y avait point encore le temps.»<sup>766</sup> Sur le même sujet nous lisons dans saint Grégoire le Théologien ce qui suit : «Je demande, si l'on ne peut point attribuer à Dieu l'inactivité et l'imperfection, de quoi était occupée la pensée de Dieu avant que le Très-Haut, régnant dans le vide des siècles, eût créé le monde et l'eût paré de ses formes. Elle contemplait la splendeur ardemment désirée de sa bondé, la splendeur égale et également parfaite de la Divinité tri-hypostatique, comme elle est connue de Dieu seul et de celui à qui Il daigna la manifester. L'intelligence qui enfanta le monde scrutait aussi, dans ses sublimes conceptions, les formes de ce monde, qui fut créé dans la suite, mais qui, pour Elle, alors était déjà présent. Dieu a toujours devant les yeux ce qui sera, ce qui fut et ce qui est. Pour moi le temps est ainsi divisé : il y en a une partie en arrière, une autre en avant; mais pour Dieu toute est confondu et dans les mains de sa divine majesté.»<sup>767</sup>

Il y avait encore des gens qui disaient : Comme Dieu est de toute éternité Seigneur et souverain Maître, le monde sur lequel Il domine a dû exister de tout temps; ou qui raisonnaient ainsi : Si Dieu possède de toute éternité la toute puissance, Il doit avoir créé le monde de toute éternité. Au premier de ces arguments, qui fut mis en avant déjà par Hémo-gène, Tertullien répondait que les mots : Seigneur et souverain Maître (Dominus) n'expriment en Dieu ni son essence, ni aucune de ses propriétés intimes, mais seulement son rapport extérieur avec le monde; qu'ainsi il ne fut Seigneur et souverain Maître qu'après que le monde eut paru.<sup>768</sup> Quant au second, qui est d'Origène, saint Méthode en manifesta toute l'absurdité par cette remarque que cet argument

présuppose que Dieu n'aurait pas été tout-puissant s'Il n'eût pas créé l'univers; et, en conséquence, qu'Il serait tout-puissant et souverainement parfait, non par Lui-même, par sa nature, mais dans sa dépendance aux choses qu'Il a créées.<sup>769</sup>

### § 57. Concours de toutes les personnes de la sainte Trinité dans l'oeuvre de la création

En confessant que Dieu a créé le monde l'Église orthodoxe attribue cette grande oeuvre non à l'une des personnes de la sainte Trinité, mais à toutes ensemble. Ainsi dans le Symbole de la foi elle appelle Dieu le Père — *Créateur* : elle dit du Fils : — *Par Lui a été créé*; elle nomme le saint Esprit — *Seigneur vivifiant*. Cela est exprimé plus clairement encore dans la Lettre des patriarches d'Orient sur la foi orthodoxe : «Nous croyons que le seul Dieu tri-hypostatique, Père, Fils et saint Esprit, est le Créateur de toutes les choses visibles et invisibles.» (Art. 4)<sup>770</sup>

Cette doctrine est clairement fondée sur l'Écriture sainte. En effet, outre que nous y trouvons nombre de passages où la création est attribuée à Dieu en général (Gen 1,1; Is 45,7; Jer 10,12; Ps 115,15; 133,3; Ac 14,14; 17,24; I Cor 11,12; Heb 3,4), nous en rencontrons aussi où elle est attribuée en particulier :

I. — *À Dieu le Père*. Par exemple : «Il n'y a pour nous qu'un seul Dieu, le Père, de qui toutes choses tirent leur être.» (I Cor 8,6; Heb 2,16). Et les paroles de cette prière des apôtres : «Seigneur, c'est toi qui as fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent,» s'adressent particulièrement à la première personne de la Trinité, car nous lisons plus loin : «C'est Toi qui a dis par le saint Esprit, parlant par la bouche de notre père David, ton serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit, et pourquoi les peuples ont-ils formé de vains desseins ? Les rois de la terre se sont élevés, et les princes se sont unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ; car Hérode et Ponce-Pilate, avec les gentils et le peuple d'Israël, se sont vraiment unis ensemble dans cette ville contre ton saint Fils Jésus, que tu as consacré par ton onction pour faire tout ce que ta puissance et ton conseil avaient ordonné devoir être fait.» (Ac 4,24-28).

II. — *À Dieu le Fils*. Ainsi : «Toutes choses ont été faites par Lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans Lui» (Jn 1,3); ou : «Tout a été créé par Lui dans le ciel et sur la terre ... tout a été créé par Lui et pour Lui.» (Col 1,16; comp. Heb 1,3).

III. — *À Dieu le saint Esprit*. Job le juste dit de lui-même : «L'esprit de Dieu m'a formé» (job 33,4), et le psalmiste : «C'est par la Parole du Seigneur que les cieus ont été affermis, et c'est le souffle de sa bouche qui a produit toutes l'armée des cieus.» (Ps 32,6; comp. 103,30).<sup>771</sup> Enfin le saint historien, Moïse, représente le saint Esprit comme porté sur les eaux au moment de la création du monde, et versant la vie dans la matière nouvellement créée. (Gen 1,2).<sup>772</sup>

Les saints pères et les docteurs de l'Église attribuèrent également la création du monde à Dieu en général,<sup>773</sup> et en particulier à Dieu le Père,<sup>774</sup> à Dieu le Fils ou au Verbe,<sup>775</sup> et à Dieu le saint Esprit,<sup>776</sup> en faisant observer néanmoins que l'univers fut créé non par chacun d'Eux séparément, mais par tous les trois ensemble.<sup>777</sup> Et, pour déterminer la part de chacune des personnes de la Trinité dans l'oeuvre de la création,

les saints docteurs s'exprimaient ainsi : «Le Père créa l'univers par le Fils dans le saint Esprit»<sup>778</sup> ou : «Tout provient du Père par le Fils dans le saint Esprit;» non pas pourtant dans ce sens que le Fils et le saint Esprit aient eu dans la création une action purement servile ou passive, mais dans ce sens qu'en créant ils ont accompli la volonté du Père.<sup>779</sup> Et cette doctrine repose sur l'Écriture sainte, où il est dit positivement que

«Tout est du Père» (I Cor 8,6; II Cor 5,18), «par le Fils» (Jn 1,3) Heb 1,3, etc.), «dans le saint Esprit» (Ep 2,18), que «Tout est de Lui, par Lui et en Lui»<sup>780</sup> (Rom 11,36) Saint Grégoire le Théologien expose la même idée plus en détail lorsqu'il dit en décrivant l'ordre de la création : «Dieu (le Père) imagine d'abord les puissances angéliques et célestes; puis sa pensée devient un fait accompli par la parole et consommé par le saint Esprit.»<sup>781</sup> Saint Basile est encore plus précis, plus explicite, lorsqu'il dit : «dans leur création (des anges) représente-toi la cause première de l'oeuvre, le Père, la cause créatrice, le Fils, et la cause consommatrice, l'Esprit, de manière que les esprits subordonnés ont l'existence par la volonté du Père, sont

amenés à l'Existence par l'action du Fils, et perfectionnés dans l'existence par la présence du saint Esprit. Ce qui fait la perfection des anges, c'est d'être saints et de demeurer dans la sainteté. Mais que personne ne s'imagine que j'affirme qu'il y a trois hypostases souveraines, et que l'action du Fils est imparfaite; car il n'existe qu'un seul principe des êtres, qui crée par le Fils et perfectionne dans l'Esprit. Et dans le Père, qui fait tout en tous, l'action n'est point imparfaite, et dans le Fils la création n'est point défectueuse, si elle n'est pas consommée par l'Esprit; car, de même que le Père, qui crée par sa seule volonté, n'aurait point besoin du Fils et veut néanmoins par le Fils, de même le Fils, qui agit comme le Père, n'aurait pas eu besoin de coopération, mais veut cependant consommer par le saint Esprit. «C'est par la Parole du Seigneur que les cieux ont été affermis, et c'est le Souffle de sa bouche qui a produit toute l'armée des cieux.» (ps 32,6). La Parole n'est point une modification significative de l'air, produite par les organes de la voix, et l'Esprit n'est pas un souffle de la bouche, exhalé par les organes respiratoires; c'est «le Verbe, qui était au commencement avec Dieu, était Dieu» (Jn 1,1); et «le Souffle de la bouche de Dieu, c'est l'Esprit de vérité qui procède du Père.» (15,26). Représente-toi donc les trois ensemble : le Seigneur qui commande, le Verbe qui crée, et le saint Esprit qui confirme.»<sup>782</sup> Enfin saint Jean Damascène nomme le Père la source et la cause non seulement par rapport aux personnes divines, mais sans doute aussi par rapport à tout ce qui existe; le Fils, la puissance du Père préordonnant la création de toutes choses; le saint Esprit, le consommateur de toute la création.<sup>783</sup> Il faut ajouter ici : 1° que la doctrine de la participation de toutes les personnes de la sainte Trinité à l'oeuvre de leur unité et de leur parfaite indivisibilité, quant à l'essence et aux attributs divins; 2° que l'ordre même et la mesure de la participation de chacune à cette oeuvre correspondent tout à fait à leur ordre personnel et à la relation qui existe entre elles.

### § 58. Mode de la création

Relativement à la manière dont Dieu créa le monde, l'Église orthodoxe dit : tantôt que ce fut par sa pensée (Conf. orth. art. 1, rép. 18); tantôt par sa volonté (Ibid., rép. 14), ou par son ordre (Ibid., rép. 22). Et en cela elle est en parfait accord avec la Parole de Dieu, qui atteste que Dieu créa le monde :

1° *Par son intelligence et sa sagesse* : «Le Seigneur a fondé la terre par sa sagesse» (Pro 3,19; comp. Ps 135,5; Jer 10,12), c'est-à-dire qu'Il l'a fondée conformément à ces conceptions souverainement sages dans lesquelles Il contemplait de toute éternité ses oeuvres futures : «Dieu connaît son oeuvre de toute éternité.» (Ac 15,18; comp. Dan 3,42; Sir 23,29; 39,26). «J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée,» dit aussi la Sagesse même de Dieu, «lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente ... lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites ... qu'il posait les fondements de la terre, j'étais avec lui et je réglais toutes choses.» (Pro 8,23,30). Les pères et les docteurs de l'Église<sup>784</sup> ont unanimement reconnu la réalité de ces conceptions éternelles du Créateur, dans lesquelles le monde existait même avant d'avoir reçu l'existence, et les nommaient les prototypes, les esquisses, les prédéterminations, etc., de toutes les choses.<sup>785</sup> «Dieu voyait ses oeuvres avant qu'elles existassent, écrit saint Jean Damascène, se les représentant en son esprit de toute éternité, et chaque chose reçoit son existence dans le temps marqué, en vertu de sa pensée éternelle, qui, réunie à sa volonté, est à la fois prédétermination, forme et plan.»<sup>786</sup> Et ailleurs : «L'idée divine de chacun des êtres qui doivent recevoir de Lui l'existence, c'est sa forme, son plan, ou, suivant l'expression de saint Denis, sa prédétermination. En effet, l'image de ce dont l'existence est prédéterminée, et qui doit nécessairement exister, est tracée d'avance dans son conseil.»<sup>787</sup>

2° *Par sa volonté, son désir*, c'est-à-dire tout à fait librement et non par suite d'une contrainte ou nécessité quelconque. C'est par cette raison qu'il est dit : «Notre Dieu est dans le ciel, et tout ce qu'Il a voulu, Il l'a fait.» (Ps 103,11). «Le Seigneur a fait tout ce qu'Il a voulu, dans le ciel, sur la terre, dans la mer et dans tous les abîmes.» (134,6). «Tu es digne, ô Seigneur, notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que tu as créé toutes choses, et que c'est par ta volonté qu'elles subsistent et qu'elles ont été créées» (Apo 4,11). Par cette raison aussi les anciens docteurs de l'Église confessaient que Dieu a créé le monde, non par suite d'une nécessité ou d'une contrainte quelconque, mais uniquement par un effet de son bon vouloir;»<sup>788</sup> qu'Il a



créé tout ce qu'Il a voulu et comme Il l'a voulu;<sup>789</sup> que sa volonté est la base, le principe et la mesure de toutes les choses;<sup>790</sup> qu'elle est l'oeuvre même que nous appelons le monde.<sup>791</sup>

3° *Par sa parole.* «Or Dieu dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite,» raconte le saint auteur de la Genèse. «Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux et Dieu fit le firmament ... Dieu dit encore : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu et que l'élément aride paraisse, etc.» (Gen 1,3,6,7,9 etc.) «Il a parlé, et ces choses ont été faites; Il a commandé, et elles ont été créées.» (Ps 148,5). Ici cependant, par la Parole de Dieu, remarquent les saints pères de l'Église, il ne faut point entendre un son articulé ou une parole telle que la nôtre; non, cette parole créatrice ne fait que désigner le signe ou l'expression de la volonté toute-puissante de Dieu, qui tira l'univers du néant.» (Apo 4,11; Jer 32,17). «Le Créateur de l'univers, dit saint Basile, ayant une puissance créatrice non seulement pour créer un monde, appela à l'existence toutes les choses visibles, et cela par un seul acte de sa volonté. Et lorsque nous attribuons à Dieu la voix, la parole et le commandement, nous n'entendons point par la parole de Dieu le simple son produit par les organes de la voix et l'air mis en mouvement par le moyen de la langue; mais, pour nous rendre plus intelligible, nous voulons exprimer, sous la forme de commandement, l'acte même de la volonté.»<sup>792</sup> Un semblable raisonnement se retrouve dans saint Ambroise,<sup>793</sup> saint Jean Damascène, etc.<sup>794</sup>

En conséquence, pour exprimer en peu de mots la doctrine de l'Église sur la manière dont le monde fut créé, nous disons : «Dieu créa le monde selon les idées qu'Il en eut de toute éternité, tout à fait librement et par un seul acte de sa volonté. Le plan de la création exista éternellement dans sa pensée; sa libre volonté décida l'exécution de ce plan; un seul acte de cette volonté le réalisa.» Mais comment un seul acte de la volonté toute-puissante, une seule parole créatrice put-elle tirer l'univers du néant; c'est là, suivant l'Écriture, un mystère qui ne peut être saisi que par la foi. «C'est la foi, dit le saint apôtre, que nous savons que le monde a été fait par la Parole de Dieu et que tout ce qui est visible a été formé.» (Heb 11,3).

### § 59. *Motif et but de la création*

Dieu ayant créé le monde, non par nécessité, mais tout à la fois librement, il s'ensuit qu'Il eut une raison, un motif pour le créer; car Il pouvait également ne pas créer. Et comme Il le créa par son intelligence et sa sagesse, ce dut être dans un certain but, sa sagesse ne pouvant agir sans but. Or voici ce que l'Église orthodoxe nous enseigne à ce sujet : «Il faut croire que Dieu ... qui est bon et très bon, quoique en Lui-même souverainement parfait et glorieux, tira l'univers du néant afin qu'il y eût d'autres créatures qui, en Le glorifiant, participassent à sa bonté.» (*Conf. orth.*, art. 1, rép. 8; comp. *Gr. Cat.*, p. 35, M., 1845). Par conséquent l'Église n'envisage comme motif de la création du monde que la bonté infinie du Créateur, et comme but de cette création que la gloire du Créateur, d'une part, et le bonheur des créatures, de l'autre.

I. — *Motif.* En approfondissant la Parole de Dieu, nous acquérons aisément la conviction que le Très-Haut ne peut être porté à créer le monde que par sa bonté infinie. L'Écriture sainte nous mène à cette idée en partie déjà par ces mêmes passages où elle nous enseigne que Dieu est un Être accompli en perfections (cf. Ps 114,5; Mt 5,45), et par conséquent souverainement glorieux (cf. Ps 23,10;28,3), et infiniment heureux (I Tim 1,11; Ps 15,11); qu'Il n'a nul besoin de personne ni de quoi que ce soit (cf. Ac 17,25-26); qu'Il a existé seul de toute éternité dans le monde (Ps 89,2; Éph 1,3-4), et par conséquent qu'Il eût pu exister ainsi dans les siècles des siècles, s'il n'eût trouvé bon de produire des créatures. Mais elle le fait bien mieux encore lorsque, tournant nos regards sur les oeuvres mêmes de Dieu, elles s'écrie : «Le Seigneur est bon envers tous, et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses oeuvres» (Ps 144,9; comp. Prov 11,25-27), ou qu'elle nous appelle à confesser sa miséricorde manifestée dans l'oeuvre de la création : «Louez le Seigneur, car Il est bon car éternelle est sa miséricorde. Louez le Dieu des dieux, car éternelle est sa miséricorde; Celui qui seul fait de grands prodiges, car éternelle est sa miséricorde, qui a fait les cieux avec une souveraine intelligence, car éternelle est sa miséricorde; qui a affermi la terre sur les eaux, car éternelle est sa miséricorde; qui a fait de grands luminaires, car éternelle est sa miséricorde; le soleil pour présider au jour, car éternelle est sa miséricorde; la lune et les étoiles pour présider à la nuit, car éternelle est sa miséricorde.» (Ps 135,1-9). Les

pères et les docteurs de l'Église sont unanimes à assigner pour cause à la création l'infinie bonté de Dieu. Voici en quels termes s'exprime à ce sujet saint Grégoire le Théologien : «Comme la contemplation intime de soi-même n'était qu'une occupation insuffisante pour la souveraine Bonté, et qu'il fallait que le biens se répandit de proche en proche, que le nombre des créatures favorisées devint de plus en plus considérable (car c'est ici l'un des attributs du Très-Haut), Dieu imagina d'abord les puissances angéliques et célestes, et sa pensée se réalisa.»<sup>795</sup> Nous lisons dans saint Athanase : «Dieu est bon, ou plutôt Il est la source même de toute bonté; et, comme toute antipathie est étrangère à l'Être tout bon, Il créa toutes choses de rien par son Verbe, notre Seigneur Jésus Christ.»<sup>796</sup> «Le Seigneur Dieu, dit le bienheureux Théodoret, n'a nul besoin de nos louanges; mais, par sa seule bonté, Il donna l'être aux anges, aux archanges et à toutes les créatures.» Et plus loin : «Dieu n'a besoin de rien; mais, étant un abîme de bonté, Il daigna donner l'existence à ce qui n'était point.»<sup>797</sup> Saint Jean Damascène s'exprime ainsi : «Dans sa souveraine bonté, Dieu ne se contenta point de la contemplation de soi-même; mais, par la surabondance de cette bonté, Il daigna produire des créatures pour les faire jouir de ses bienfaits et participer à cette bonté.»<sup>798</sup>

II. — *But.* L'Écriture sainte, et après elle les docteurs de l'Église, assignent avant tout pour le but à la création la gloire de Dieu. La première exprime cette idée dans des traits généraux en disant que «Le Seigneur a tout fait pour Lui» (Pro 14,4), et que «Toutes choses sont faites par Lui et pour Lui» (Heb 2,10). Elle s'exprime d'une manière plus précise et plus directe, soit lorsqu'elle atteste que «Les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, sont devenues visibles depuis la création du monde» (Rom 1,20) (et c'est justement dans cette manifestation des souveraines perfections de Dieu que consiste sa gloire extérieure); soit lorsqu'elle dit : «Les cieux racontent la gloire de Dieu» (Ps 18,1), et «La terre est toute remplie de sa gloire» (Is 6,3). Enfin elle s'exprime très clairement lorsqu'elle nous recommande de «glorifier Dieu dans nos corps et dans nos esprits, qui lui appartiennent» (I Cor 6,20), et qu'elle nous dit : «Soit que vous mangiez ou que vous buviez, ou quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu» (1 Cor 10,31); qu'en général elle invite le ciel et la terre à glorifier le Créateur : «Louez le Seigneur, ô vous qui êtes dans les cieux; louez-Le dans les plus hauts lieux. Louez-Le, vous tous ses anges; louez-Le, vous tous qui composez ses armées. Soleil et lune, louez-Le, étoiles et lumières, louez-Le toutes ensemble. Louez-Le, cieux des cieux, et que toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux louent le nom du Seigneur. Car Il a parlé, et toutes ces choses ont été faites; Il a commandé, et elles ont été créées ... Louez le Seigneur, ô vous qui êtes sur la terre, vous, dragons, et vous tous, abîmes; feu, grêle, neige, glace, vents, montagnes avec toutes les collines; arbres qui portez du fruit, avec tous les cèdres; vous, bêtes sauvages, avec tous les autres animaux; vous reptiles, et vous, oiseaux qui avez des ailes ! Que les rois de la terre et tous les peuples, que les princes et tous les juges de la terre, que les jeunes hommes et les jeunes filles, les vieillards et les enfants louent le nom du Seigneur, car il n'y a que Lui dont le nom est vraiment grand et élevé. Le ciel et la terre publient ses louanges.» (Ps 148,1-13). La même pensée se retrouve dans les saints pères et les docteurs de l'Église. Elle est exprimée, entre autres, par saint Justin Martyr, qui dit que «Dieu créa le monde pour manifester sa divine puissance;»<sup>799</sup> par Théophile d'Antioche : «Dieu appela tout du néant à l'existence, afin que la création fit connaître et comprendre toute l'étendue de sa grandeur;»<sup>800</sup> par Tertullien : «Dieu a tiré le monde du néant pour la glorification de sa majesté;»<sup>801</sup> par Athénagore, Athanase le Grand, Lactance, Augustin, Jérôme, etc.<sup>802</sup> Que Dieu soit proposé également, pour but de la création du monde, la félicité de la créature, cela ressort déjà évidemment du motif qui l'inspira dans cette oeuvre. En effet, s'il créa l'univers uniquement par son infinie bonté, pour que d'autres êtres goûtassent comme Lui les douceurs de l'existence et participassent à ses faveurs, il est clair qu'il y a eu en même temps ici l'un des buts de la création. C'est dans ce but que «Dieu ne cesse de rendre témoignage de ce qu'Il est en faisant du bien aux hommes» (Ac 14,16), en «leur donnant à tous la vie, la respiration et toutes choses» (17,25); et que, «nous fournissant avec abondance ce qui est nécessaire à la vie» (I Tim 6,17), «Il remplit la terre de ses biens» (Ps 10,3,25), «et comble tous les animaux des effets de sa bonté.» (144,16). Voilà dans quel sens même les anciens docteurs de l'Église disent fréquemment que Dieu a créé toutes choses, non pour Lui-même, car Il n'a besoin de rien, mais pour nous, pour ses créatures.<sup>803</sup> Au reste, ce but est la conséquence nécessaire du premier. Les êtres moraux (les seuls

qui aient la facilité d'y tendre librement et de l'atteindre, au lieu que tous les autres sont incapables de glorifier sciemment leur Créateur et ne sont que remplis de sa gloire, ne peuvent que la manifester aux créatures doués de raison), les êtres moraux, disons-nous, en glorifiant leur Créateur, goûtent déjà, par cela même, la félicité. En effet, ils ne peuvent se glorifier véritablement, comme le veut notre Sauveur, *que par les bonnes oeuvres et une vie pieuse* (Mt 5,16); or, la conséquence naturelle des bonnes oeuvres, c'est la félicité, selon l'Évangile (5,3-12), et «La piété, suivant l'Apôtre, est utile à tout, et c'est à elle que les biens de la vie présente et de la vie future ont été promis.» (I Tim 4,8).

On voit par là qu'en reconnaissant, comme nous le faisons, pour but de la création, la gloire du Créateur et la félicité de la créature, objets si intimement liés l'un à l'autre, nous ne repoussons point l'idée que le monde ait été aussi créé en vue du développement moral des êtres raisonnables et de leur perfectionnement graduel dans le bien. Sans perfectionnement graduel dans le bien ceux-ci ne peuvent ni glorifier véritablement leur Auteur ni atteindre à la félicité. On peut donc également, dans un certain sens, faire de ce perfectionnement un autre but de la création du monde, un but sinon principal et définitif, du moins préliminaire et intermédiaire, par rapport au but principal. «Nous avons été créés dans les bonnes oeuvres» (Ep 2,10), afin de glorifier le Seigneur par ces oeuvres et d'atteindre à la félicité par ce même moyen.

### § 60. *Perfection de la créature et origine du mal qui existe dans le monde*

«Par rapport à la créature, dit l'Église orthodoxe, voici comment il convient de raisonner. En tant qu'elle a été créée par l'Être souverainement bon, elle est elle-même bonne, avec cette différence néanmoins que, lorsque la créature raisonnable et libre se détourne de Dieu, elle devient mauvaise; non qu'elle ait été ainsi créée, mais parce que ses actions sont contraires à la raison. Quant à la créature irraisonnable, n'étant pas libre, elle est parfaitement bonne par sa nature.» (Conf. orth., art. 1, rép. 31). Et ailleurs : «Le Créateur étant bon par son essence, tout ce qu'Il a créé est par cela même parfaitement bon, et Il ne peut jamais être le créateur du mal. Que s'il se trouve dans l'homme ou dans le démon (ce qui n'existe pas dans la nature) un mal quelconque, c'est-à-dire le péché, qui est contraire à la volonté de Dieu, ce mal provient ou de l'homme ou du démon. En effet, il est parfaitement vrai et hors de toute espèce de doute que Dieu ne peut être l'auteur du mal, et que par conséquent la stricte justice exige qu'on ne l'impute point à Dieu.» (*Lettre des patr. d'Orient sur la foi orth.*, art. 4).

La sainte Écriture atteste, en effet, d'un côté : — que tout ce que Dieu créa fut créé parfait. Ainsi Moïse, en faisant le récit de la création, ajoute après la description de l'oeuvre : «Dieu vit que cela était bon.» (Gen 1,4,10,12,18,21,25), et termine en disant : «Dieu vit toutes les choses qu'Il avait faites et elles étaient très bonnes.» (*Ibid.*, 31). Les écrivains sacrés qui l'ont suivi répètent la même pensée de différentes manières; ainsi le psalmiste : «Que tes oeuvres sont grandes et excellentes, Seigneur ! Tu as fait toutes choses avec une souveraine sagesse» (103,25); l'Écclésiaste : «Tout ce qu'Il a fait est bon en son temps» (3,11; comp. Prov 11,25); le sage fils de Sirach : «Les ouvrages du Seigneur sont tous souverainement bons» (39,21); et l'Apôtre saint Paul : «Tout ce que Dieu a créé est bon» (1 Tim 4,4). D'un autre côté, nous trouvons dans l'Écriture que, si le mal existe dans quelques créatures raisonnables, nommément dans l'homme et dans le démon, ce mal ne vient pas de Dieu, mais de ces mêmes créatures. «Il a été homicide dès le commencement,» dit le Sauveur à propos du démon, «et il n'est point demeuré dans la vérité, car la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve dans lui-même, car il est menteur et père du mensonge.» (Jn 8,44). «Le péché est entré dans le monde par un seul homme,» dit aussi un saint apôtre, et la mort par le péché; ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché» (Rom 5,12); ou : «Celui qui commet le péché est enfant du diable, parce que le diable pêche dès le commencement.» (1 Jn 8,8). C'est en conséquence de cela qu'il nous est dit : «Détournez-vous du mal et faites le bien» (Ps 33,14); «lavez-vous, purifiez-vous; ôtez de devant mes yeux la malignité de vos pensées; cessez de faire le mal» (Is 1,16), etc. Les saints pères et docteurs de l'Église ont développé ces idées sur la perfection de la création et l'origine du mal dans le monde, soit dans leurs réfutations des gnostiques, des Manichéens, des Marcionites et autres hérétiques qui enseignaient que le monde est imparfait et rempli de mal, et que l'auteur de tout ce mal c'est Dieu Lui-même, ou un principe particulier, le principe du mal opposé à celui du bien; soit dans leurs

commentaires sur l'ouvrage des six jours. Voici comment ils raisonnaient principalement dans leurs réfutations. «Le mal n'est point une chose à part, ayant, comme les autres êtres créés de Dieu, une existence réelle; ce n'est chez les êtres qu'une déviation de l'état normal, naturel, dans lequel les plaça le Créateur. Ce n'est donc pas Dieu qui est l'auteur ou la cause du mal; le mal provient des êtres eux-mêmes, qui dévient de leur état normal et de leurs destination primitive. Et, comme il n'y a que les êtres moraux qui puissent dévier volontairement de leur état naturel, ils s'ensuit que le mal, dans le sens rigoureux, ne peut être que moral. Quant au mal physique, il doit être considéré comme une punition envoyée de Dieu pour les péchés et comme un moyen de correction pour les pécheurs.<sup>804</sup> Et, dans leurs commentaires sur l'ouvrage des six jours de la création, les saints docteurs examinaient successivement chaque ordre des oeuvres divines, au jour où elles apparurent, et signalaient en détail les marques de la sagesse créatrice dans leur parfaite organisation.<sup>805</sup> Enfin la saine raison, partant de la seule idée de Dieu, adopte volontiers la doctrine de l'Écriture sainte et des saints pères sur la perfection de la création et l'origine du mal dans le monde. Dieu est un Être souverainement sage et tout-puissant; Il n'a donc pu faire le monde imparfait; Il n'a pu rien y produire qui ne réponde pas à son but et ne concourût pas à la perfection du tout. Dieu est un Être souverainement saint et bon; par conséquent, Il n'a pu être l'auteur ni du mal moral, ni du mal physique; et s'Il avait créé le monde imparfait, cela aurait été ou parce qu'Il n'aurait pas pu le faire mieux ou parce qu'Il ne l'aurait pas voulu. Mais ces deux suppositions sont également contradictoires avec la véritable idée de l'Être suprême.

### § 61. Application morale du dogme

Si nous pénétrons maintenant le sens du dogme de la création, nous pouvons y puiser de nombreuses leçons, soit par rapport au Créateur, soit par rapport aux créatures.

1° Dieu créa l'univers, et nous avec lui, uniquement par sa bonté infinie et par son amour, n'ayant besoin de rien ni de personne. Ainsi le premier sentiment dont chacun de nous doit être pénétré, à la vue de la nature comme à l'idée de sa propre existence, c'est celui de la plus profonde reconnaissance pour le Créateur.

2° Le monde tiré du néant, son imposante immensité, son organisation admirable, soit dans l'ensemble, soit dans les plus minimes détails, la variété surprenante des êtres qui l'habitent et les qualités qu'ils ont en partage, tout cela manifeste la toute-puissance, la grandeur et la sagesse infinies de Dieu, de sorte qu'en général le monde est le miroir des perfections de la Divinité. Ayons donc, le plus souvent qu'il nous sera possible, les yeux dans ce miroir, image de notre Seigneur, pour marcher en sa présence et imiter ses perfections.

3° Le but principal de la création du monde, ce fut la gloire du Créateur; et le monde qui nous entoure, nous offrant une image si pure de la perfection de Dieu, est véritablement en temple majestueux dans lequel tout célèbre et glorifie sans cesse son Créateur. Apprenons donc, nous aussi, à joindre notre voix reconnaissante à celle de la nature entière; apprenons à «glorifier Dieu dans notre âme et dans notre corps, qui Lui appartiennent» (1 Cor 6,20), et «à faire tout pour la gloire de Dieu.» (1 Cor 10,31).

4° Toutes les oeuvres de Dieu sont belles. Sachons aimer ces beautés comme des ouvrages sortis des mains de notre Seigneur; mais les aimer de manière que la créature ne nous fasse point oublier le Créateur; qu'au contraire, à l'aspect de la beauté visible, nous nous élevions de plus en plus à la contemplation de la beauté invisible, incréée et souveraine de Dieu, et que nous nous y attachions de toute notre âme, que nous y cherchions notre véritable félicité.

## ARTICLE II

### DES PRINCIPAUX ORDRES DES CRÉATURES DE DIEU

#### I. — DU MONDE SPIRITUEL

### § 62. Doctrine de l'Église et aperçu des fausses idées sur ce dogme



La doctrine de l'Église orthodoxe concernant le monde invisible ou spirituel, envisagé proprement comme ouvrage de Dieu, peut se présenter ainsi : «Les anges sont des esprits incorporels, doués d'intelligence,, de volonté et de force ... Ils ont été créés avant le monde visible et l'homme ... Ils se divisent en neuf choeurs ... Les mauvaises anges mêmes ont été créés bons par Dieu, mais sont devenus mauvais par leur propre volonté.» (Gr. Cat. chr., art. 1; Conf. orth., art. 1, rép. 19,21) Cette doctrine, qui, comme nous le verrons, exista toujours tout entière dans l'Église, y fut aussi dans son ensemble diversement appréciée ou même rejetée. Ainsi il y eut et il y a encore des gens qui niaient et qui nient l'existence même des anges, soit des bons, soit des mauvais, alléguant principalement à l'appui de leur idée que les passages de l'Écriture sainte où il en est fait mention doivent être entendus dans un sens figuré.<sup>806</sup> D'autres eurent leurs opinions particulières par rapport à la nature des anges, ceux-ci leur attribuant des corps, mais pour la plupart très subtils ou éthérés,<sup>807</sup> ceux-là les considérant comme d'une nature inférieure en dignité aux âmes humaines.<sup>808</sup> Il y en eut qui errèrent sur l'origine des anges : d'abord sur le mode de leur origine, affirmant qu'ils n'ont point été créés de Dieu, mais sont émanés de son essence;<sup>809</sup> ensuite sur l'époque de leur origine, les supposant créés aussitôt après la création de la matière, mais avant sa formation en mode visible,<sup>810</sup> ou le premier jour, en même temps que la lumière,<sup>811</sup> ou après la création du monde matériel et de l'homme;<sup>812</sup> même, selon quelques-uns, les esprits déchus étaient méchants par leur propre nature et dès le commencement, et ne le devinrent par leur volonté propre.<sup>813</sup> Il y eut enfin quantité des bons et des mauvaises anges, sur le mode et la cause de la chute des premiers, sur la nature de leur premier péché, etc.

La valeur de chacune de ces opinions, exposées ou non exposées, ressortira d'elle-même ou développement détaillé de la doctrine orthodoxe sur les bons et les mauvais esprits envisagés comme créatures de Dieu.

## A. — DES BONS ESPRITS OU DES ANGES

### § 63. *Idee des anges et réalité de leur existence*

Le mot ange (envoyé, messenger), suivant l'expression des anciens docteurs de l'Église, est une dénomination, non de nature, mais d'office.<sup>814</sup> Il n'est donc point étonnant que l'Écriture sainte l'applique aux différents envoyés du Seigneur d'annoncer sa volonté. Ainsi, dans l'Ancien Testament, cette dénomination est attribuée au Messie Lui-même, qui d'ailleurs n'est pas appelé simplement ange, mais l'ange de l'alliance (Mal 3,1); à Moïse (Nombre 20,16) et à d'autres prophètes (Ag 1,13; Is 23,7); aux prêtres (Mal 2,7); même à des êtres inanimés qui font la volonté de Dieu (Ps 77,49); et, dans le Nouveau Testament, au Précurseur du Messie (Mt 11,10); aux disciples du Sauveur (Lc 9,52); à ceux du Précurseurs (Ibid. 7,24, suivant le texte original), et aux représentants des Églises (Ap 1,20; 2,1). Mais, dans le sens propre et rigoureux, l'Écriture appelle anges des êtres d'une espèce particulière, différents de la Divinité et de l'homme, des êtres spirituels, réels et non imaginaires, et cela dans nombre de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'on ne pourrait interpréter figurément sans forcer les textes.

Voici quelques exemples tirés de l'Ancien Testament.

1° Il est dit du patriarche Jacob : «Il vit en songe une échelle dont le pied était appuyé sur la terre et le haut touchait au ciel, et les anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père et le Dieu d'Isaac.» (Gn 28,13) Ici, évidemment, les anges sont distincts de Dieu et de l'homme; et, bien que cette vision eût lieu en songe, ils doivent pourtant être reconnus, ainsi que Dieu qui apparut avec eux, pour des êtres réels, d'autant plus que ce songe du patriarche fut une disposition divine.

2° Dans le livre de Job nous lisons : «L'homme osera-t-il se dire juste en se comparant à Dieu ? et sera-t-il plus pur que Celui qui l'a créé ? Ceux mêmes qui servaient Dieu n'ont pas été stables, et Il a trouvé du dérèglement jusque dans ses anges.» (4,17-18). Ici encore les anges sont distingués de Dieu et de l'homme, et représentés comme supérieurs à celui-ci par leur nature. Or eut-il été possible d'établir une telle comparaison si les anges n'eussent pas réellement existé ?

3° Le psalmiste fait aussi une comparaison analogue entre l'homme et les anges, seulement en des termes plus énergiques : «Qu'est-ce que l'homme, pour que tu t'es souviens de lui ? ou le fils de l'homme pour que tu le visites ? Tu ne l'as qu'un peu abaissé au-dessous des anges; tu l'as couronné de gloire et d'honneur.» (8,4-5).

4° Quoique le nom d'ange, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, s'applique quelquefois aussi aux prophètes, néanmoins, dans le sens propre, les anges sont clairement distingués des prophètes, parce qu'ils leur apparaissent au nom du Seigneur et leur annoncent sa volonté. Ainsi un ange apparut à Élie (4 Rois 1,3-15), à Daniel (1,16; 9,21), à Zacharie (1,13).

Le Nouveau Testament nous fournit des preuves plus claires encore et plus concluantes de cette vérité, soit dans les paroles du Sauveur lui-même, soit dans celles des apôtres.

Notre Sauveur dit, par exemple :

1° — «Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme; le champ, c'est le monde. Le bon grain, ce sont les enfants du royaume, et l'ivraie, ce sont les enfants de l'iniquité. L'ennemie qui l'a semée, c'est le diable; la moisson, c'est la fin du monde; les moissonneurs, ce sont les anges.» (Mt 13,37-39). Dans cette parabole, les anges sont représentés comme ayant une existence tout aussi réelle que le Fils de l'homme, que le monde et les enfants du royaume.

2° — «Prenez bien garde de ne mépriser aucun de ces petits; car je vous déclare que dans le ciel leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux.» Ici les anges sont représentés non seulement comme des êtres réels, des individus, mais aussi comme étant en rapport immédiat avec Dieu.

3° — «Je vous déclare que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le reconnaîtra aussi devant les anges de Dieu; mais si quelqu'un me renie devant les hommes, je le renoncerai aussi devant les anges de Dieu.» (Lc 12,8-19). Il faut conclure de ces paroles que les anges forment une classe d'êtres déterminée, distincte de l'espèce humaine.

4° — «Quant à ce jours ou à cette heure-là, nul ne le sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul.» (Mc 13,32). Dans ce passage les anges sont représentés comme habitants du ciel, comme surpassant les hommes en connaissances, et comme ayant une existence non moins réelle que le Père et le Fils.

5° — «Quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, accompagné de tous ses anges, il sera assis sur le trône de sa gloire.» (Mt 25,31; comp. 16,27; Lc 9,26). Le Fils de l'homme viendra juger le monde, accompagné, sans nul doute, d'êtres très réels.

6° — «Lors de la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges dans le ciel.» (Mt 22,30). Ces paroles, dans lesquelles les anges sont incontestablement donnés pour des êtres réellement existants, sont d'autant plus remarquables que le Seigneur les prononça devant les Sadducéens, qui niaient l'existence des anges (Ac 23,8), et témoignait ainsi qu'il présentait sa doctrine sur les anges comme une immuable vérité, et ne se prêtait nullement aux fausses idées de ses auditeurs, ainsi que le prétendent les incrédules.

Par rapport aux apôtres, il nous suffira d'écouter les témoignages des deux principaux d'entre eux.

Saint Pierre : «Il leur fut révélé (aux prophètes) que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient ministres et dispensateurs de ces choses que ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le saint Esprit envoyé du ciel vous ont maintenant annoncées, et que les anges mêmes désirent de pénétrer.» (I Pi 1,14). Ici les anges sont bien clairement distingués des autres envoyés (anges) et messagers de Dieu : des prophètes, des apôtres, et sont représentés comme des êtres d'une espèce particulière, supérieurs, raisonnables et libres.

Saint Paul écrit à son cher disciple Timothée : «Je vous en conjure devant Dieu, devant Jésus Christ et ses anges élus, d'observer ces choses.» (I Tim 5,21). Si l'Apôtre invoque ainsi en témoignage les anges, en même temps que Dieu le Père et Jésus Christ notre Seigneur, il est hors de doute qu'il leur attribue une existence réelle.

Et dans son Épître aux Hébreux, le même apôtre dit, en comparant le Sauveur aux anges : «Il est assis à la droite de la souveraine Majesté ... étant aussi élevé au-dessus des anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur. Car qui est l'ange à qui Dieu ait jamais dit : *Tu es mon Fils; je t'ai engendré aujourd'hui ?* ... Et lorsqu'Il introduit de nouveau son premier-né dans le monde, Il dit : Que tous les anges de Dieu l'adorent.» (Heb 1,4-6). De là il résulte aussi évidemment que l'Apôtre considérait les anges, non comme des êtres imaginaires, mais comme des êtres réels et même supérieurs dans l'ordre des autres êtres de

la création.

Que l'Église de Christ ait cru dès l'origine à l'existence des anges, c'est ce qu'établissent incontestablement tous les anciens Symboles, dans lesquels Dieu est appelé, entre autres, le Créateur des choses invisibles, c'est-à-dire du monde spirituel, et, en particulier, les docteurs de l'Église : Justin Martyr, Athenagore, Eusèbe,

Basile le Grand, Grégoire le Théologien, Augustin et quantité d'autres,<sup>815</sup> dont il serait inutile de citer les témoignages, vu que personne ne mit jamais en doute la foi de l'Église à l'existence des anges.

La raison humaine apprenant de la révélation divine qu'il y a un autre monde encore que le monde visible, un monde spirituel, qu'il existe des anges, peut également, par sa propre voie, se rapprocher jusqu'à un certain point de cette même vérité.

Nous savons par l'histoire que la foi à l'existence des anges exista dans tous les temps et chez tous les peuples, malgré leur différence de religion, qu'elle est presque aussi généralement répandue parmi les

hommes que la foi à l'existence de Dieu.<sup>816</sup> Comment envisager un tel phénomène ? Comment l'expliquer ?

L'explication la plus simple et la moins forcée qu'on en puisse donner, c'est d'admettre que la doctrine des anges passa, de la religion primitive, dans tous les symboles religieux des différents peuples, qu'elle est un des restes, quoique grandement altéré, de cette révélation primitive que Dieu daigna accorder à nos premiers parents avant leur expulsion du paradis, et qui se transmet ensuite par eux à tous leurs descendants.

Si nous portons nos regards sur le monde matériel, nous y voyons une quantité et une variété extraordinaires d'êtres; nous remarquons entre eux des degrés et des ordres distincts : les uns sont supérieurs aux autres, ceux-ci moins parfaits que ceux-là. Ne devons-nous pas, par analogie, en conclure qu'il existe aussi quelque chose de semblable dans le monde spirituel; qu'outre l'âme de l'homme, la seule que nous connaissions, il doit exister encore une infinité d'esprits et de classes d'esprits également supérieurs les uns aux autres, à raison du degré de leurs perfections, et formant pour ainsi dire une échelle continue, commençant à l'âme de l'homme et s'élevant jusqu'à Dieu ? Au moins est-il tout à fait invraisemblable que le monde spirituel soit borné aux âmes humaines, quand le monde matériel est déjà si surprenant par sa grandeur et sa variété.

Si la saine raison ne peut se refuser à reconnaître, comme but du monde, d'un côté la gloire du Créateur, et, de l'autre, la félicité des créatures (§ 59), sous ce rapport même l'existence des esprits se présente comme une nécessité. Bien que le Seigneur ait manifesté nombre de ses perfections dans la création des êtres matériels, ces derniers sont incapables de comprendre celles qui brillent en eux et d'en rendre gloire à leur Auteur.

Quoiqu'il ait versé sur eux en abondance les biens de la vie, la plupart d'entre eux n'ont pas même la faculté de sentir leur propre existence, et ceux qui ont le sentiment, la conscience de leur être, sont hors d'état de s'en rendre compte et d'en jouir avec connaissance de cause. Il n'y a que les êtres spirituels et doués de raison qui soient à même de comprendre les perfections de Celui qui les créa, manifestées soit en eux-mêmes, soit dans la création du monde matériel; il n'y a qu'eux qui puissent le glorifier et par des paroles de sagesse et par une vie pieuse, et qui puissent non seulement sentir, mais encore connaître particulièrement toute la douceur de l'existence, goûter un bonheur réel et une vraie félicité.

#### § 64. *Origine divine des anges et temps de leur création*

On sait que le saint auteur de la Genèse, en décrivant la création du monde, n'a rien dit de positif par rapport à l'origine des anges. Suivant les saints pères de l'Église, deux raisons le portèrent à en agir ainsi. La première, c'est que, les Juifs de son époque, étant incapables de s'élever à des objets en dehors du domaine des sens, Moïse se proposa de leur tracer uniquement l'histoire du monde visible, afin de leur apprendre au moins par

une série de faits à leur portée à connaître le véritable Auteur de tout ce qui existe.<sup>817</sup> La seconde raison, c'est qu'il n'eût point été sans danger de parler clairement de l'existence d'êtres supérieurs, spirituels, à des gens qui n'étaient pas encore assez affermis dans la vérité de l'unité de Dieu et étaient enclins au polythéisme et à l'idolâtrie.<sup>818</sup> Néanmoins, malgré le silence de Moïse sur la création des anges, cette vérité est incontestablement enseignée dans la Parole de Dieu.

Elle est exprimée, d'abord, dans les passages où il est dit que tout ce qui existe en dehors de Dieu a reçu de Lui l'existence; par exemple : «Toutes choses ont été faites par Lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans

Lui.» (Jn 1,3). «Tout est de Lui, tout est par Lui, tout est en Lui» (Rom 11,36); «Il n'y a pas de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un; or celui qui est l'architecte et le créateur de toutes choses est Dieu» (Heb 3,4; comp. Ep 3,9; Ap 4,11).

Elle est exprimée plus directement encore et avec plus de clarté dans ces paroles d'Esdras : «C'est Toi qui es le seul Seigneur; c'est Toi qui as fait le ciel, et le ciel des cieus, et toute l'armée céleste, la terre et tout ce qu'elle contient, le s mers et tout ce qu'elles renferment; c'est Toi qui donne la vie à toutes ces créatures, et c'est Toi que l'armée du ciel adore.» (Neh 9,6). Ici par l'armée céleste, ouvrage de Dieu, on entend les anges, qui sont effectivement ainsi nommés dans l'Écriture (Lc 2,13) et représentés comme entourant le trône du Seigneur et l'adorent. (Is 6,3; Ap 7,11; Ps 96,7).

Elle est exprimée, enfin, avec toute la clarté et la précision désirables par l'Apôtre, qui nous dit : «Tout a été créé par Lui dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, soit les trônes, soit les Dominations, soit les principautés, soit les Puissances; tout a été créé par Lui et pour Lui.» (Col 1,16). Les choses invisibles désignent ici le monde spirituel, par opposition au monde visible, matériel, et les trônes, les Dominations et les Puissances sont les noms des différentes hiérarchies des anges, comme cela ressort d'autres passages analogues. (I Pi 3,22; Ep 1,20-21).

La foi de la sainte Église en Dieu Créateur des choses invisibles, c'est-à-dire du monde spirituel, cette foi que révèlent ses Symboles, plusieurs de ses docteurs l'ont confessée clairement dans leurs écrits. Ainsi saint Irénée dit : «Dieu a tout créé comme il lui a semblé bon, donnant à chaque être organisation convenable, sage direction et commencement d'existence : aux êtres spirituels, nature spirituelle et invisible; aux célestes, nature céleste; aux anges, nature angélique; aux animaux, nature animale ... et tout ce qu'il a créé par la toute-puissance de son Verbe.»<sup>819</sup> Eusèbe : «Lorsque Dieu, voulant distribuer de ses richesses, se fut proposé d'appeler à l'existence toutes sortes de créatures raisonnables, Il créa les différentes puissances incorporelles, pensantes et divines, les anges et les archanges, esprits non participants à la matière et parfaitement purs».<sup>820</sup>

Ambroise : «Le Créateur des anges, des dominations et des Puissances, nous le reconnaissons aisément en Celui qui, par un acte de son pouvoir, tira du néant un si beau monde, qui n'existait point auparavant.»<sup>821</sup>

Théodoret : «Que les anges soient l'ouvrage du Dieu Créateur de toutes choses, c'est ce que nous croyons fondé sur le témoignage de l'Écriture.»<sup>822</sup> Augustin : «Il est clairement exprimé dans la révélation divine que les anges mêmes ont été créés de Dieu.»<sup>823</sup>

Quant à l'époque à laquelle Dieu créa les anges, la révélation divine nous en parle moins clairement. De toutes les opinions qui ont existé à ce sujet parmi les chrétiens, il n'y en a qu'une seule qui soit fondée sur la Parole de Dieu; c'est par conséquent cette opinion (théologoumène) que les saints pères et les docteurs de l'Église ont pour la plupart embrassée, et que l'Église orthodoxe elle-même reconnaît pour être la vérité. La voici : «Les anges ont été créés de Dieu avant toutes choses, et, en général, le monde spirituel a été créé avant le monde matériel.»<sup>824</sup>

Cette doctrine repose, d'un côté, sur les premières paroles du saint auteur de la Genèse : «Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.» (Gen 1,1) Ici le mot ciel est impossible d'entendre la voûte éthérée, ou, en général, ce que nous appelons de ce nom; car le ciel visible, avec ses espaces et ses luminaires, fut créé plus tard. (*Ibid.*, 6 ; 8,14-17). Et comme par le mot terre il faut entendre non seulement la terre proprement dite, mais encore, en général, la matière dont Dieu forma ne six jours le monde matériel,<sup>825</sup> de même, par le mot ciel, évidemment opposé au mot terre, il est naturel d'entendre proprement les esprits qui sont ordinairement représentés dans l'Écriture comme habitant le ciel (Col 1,16)<sup>826</sup> Cette conjecture est d'autant plus probable que Moïse ne prête point au ciel le même désordre, la même confusion qu'à la terre ou à la matière primitive, et de cette manière les distingue et les oppose l'un à l'autre. S'il en est ainsi, les anges ont été créés avant toutes choses, quand rien n'existait encore, excepté Dieu, et ont été le début de toute la création.<sup>827</sup> — D'un autre côté, c'est sur les paroles de Dieu à Job : «Où étais-tu lorsque les astres du matin me louaient tous ensemble et que tous les enfants de Dieu étaient ravis de joie ?» (Job 38,7). Ce qui est ici appelé, suivant le texte original, les enfants de Dieu, ou, dans la version slave, les anges, ce sont, sans nul doute, les anges



proprement dits, les esprits incorporels; car, par deux fois déjà, précédemment, ils ont été appelés de ce nom dans le même livre de Job (1,6; 2,1). Cependant ils sont représentés ici comme existant déjà et glorifiant Dieu le quatrième jour, où les étoiles furent créées; ils sont donc supposés créés déjà auparavant.<sup>828</sup>

Parmi les saints pères et les docteurs de l'Église qui reconnaissaient les anges comme créés avant le monde matériel, nous citons :

1° Saint Basile : «Déjà avant l'existence du monde, dit-il, il y avait une certaine condition, telle qu'il la fallait aux puissances qui ont précédé le monde et le temps, condition éternelle, durant à perpétuité. Ce fut dans cette condition que le Créateur et Auteur de toutes choses créa le monde de la pensée, tel qu'il convenait à la félicité des adorateurs de Dieu, les natures intelligentes et invisibles, ineffables beautés dont nous pouvons saisir l'idée, mais qui surpassent notre entendement, de sorte qu'il nous est même impossible d'imaginer des termes pour les désigner. Ce sont elles qui remplissent l'essence du monde invisible, comme nous l'apprend saint Paul lorsqu'il dit : «Tout a été créé par Lui dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances» (Col 1,16), et les armés des anges, et les hiérarchies des archanges. Et, lorsqu'il fut nécessaire de joindre à ce monde déjà existant le nôtre, qui est principalement l'école où se forment les âmes humaines, et en général aussi la demeure de tout ce qui est sujet à naître et à se détruire, alors parut l'alliée naturelle du monde, comme des animaux et des végétaux qu'il renferme, la succession du temps, qui va toujours hâtant sa marche et ne s'arrêtant jamais.»<sup>829</sup>

2° Saint Grégoire le Théologien : «Comme ce n'était pas une occupation suffisante pour la suprême Bonté que la contemplation de soi-même, et qu'il fallait encore que le bien se répandit, pour que le nombre des individus favorisés fût aussi grand que possible (car tel est le caractère de la souveraine Bonté), Dieu imagina, avant toutes choses, les puissances angéliques et célestes, et sa pensée fut convertie en fait par le Fils et consommée par le saint Esprit ... Et, comme Il se complaisait dans les premières créatures, Il conçut l'idée d'un autre monde matériel et visible; et voilà l'harmonieux ensemble du ciel et de la terre, et de tout ce qui existe entre eux.»<sup>830</sup>

3° Saint Jean Chrysostome : «Dieu a créé les anges et archanges et les autres êtres incorporels, et cela uniquement par sa bonté ... Après eux, Il créa aussi l'homme et tout ce monde (visible), par le même principe.»<sup>831</sup>

4° Saint Ambroise : «Les anges, les Dominations et les Puissances, quoique ayant eu leur commencement, existaient pourtant déjà lorsque ce monde fut créé. Et ailleurs : «Même avant le commencement du monde, les chérubins et les Séraphins criaient déjà de leur voix mélodieuse : *Saint, saint, saint ! ...*»<sup>832</sup>

5° Jérôme : «Notre monde ne compte pas encore six mille ans d'existence (naturellement à l'époque où écrivait ce saint père), mais combien ne doit-il pas s'être écoulé avant lui d'éternités, combien de temps, combien de siècles (eons) innombrables, durant lesquels les anges, les trônes, les Dominations et les autres puissances servaient le Seigneur et existaient par son bon plaisir, sans mesure ni variation de temps.»<sup>833</sup>

Les mêmes idées se retrouvent dans saint Denys l'Aréopagite, Origène, Césaire, Hilaire, saint Grégoire le Grand, Anastase le Sinaïte, Jean Damascène, Photius, saint Démétrius de Boston, etc.<sup>834</sup>

Toutes les autres opinions sur l'époque de la création des anges sont dénuées de fondement et purement arbitraires.

Telle est d'abord celle qui fait naître les anges immédiatement après la création de la matière primitive et avant l'organisation du monde visible. Voici en quoi elle consiste : «Au commencement, Dieu créa de rien le ciel, la terre et l'eau; et, lorsque les ténèbres recouvraient encore les eaux, et celles-ci la terre, alors furent créés les anges et toutes les puissances célestes, afin que la bonté du Créateur ne restât pas inactive, mais qu'elle eût sur qui se manifester durant les siècles (spatia); ensuite seulement ce monde visible fut organisé et décoré avec la matière créée de Dieu.» Cette opinion repose, d'un côté, sur cette idée qu'entre la création première du ciel et de la terre et l'oeuvre des six jours, qui la suivit et produit le monde visible, il s'écoula un laps de temps considérable; de l'autre, sur ce raisonnement que si, dans cet intervalle, Dieu n'eût pas créé les anges, sa bonté serait restée inactive. Mais sur quoi fonder la première de ces idées ? D'où sait-on combien de temps la matière, une fois créée, resta dans le chaos ? Et, si elle y resta longtemps, qu'est-ce que longtemps en

comparaison de l'éternité qui précéda l'existence du monde et pendant laquelle Dieu exista seul ? Est-il bien possible qu'il faille dire que la bonté resta alors inactive ? Ou faudra-t-il admettre, pour écarter cette idée, que le monde a été créé de Dieu de toute éternité ?

Telle est encore l'opinion que les anges ont reçu l'existence au premier jour de la création, opinion, fondée sur ce qu'en ce jour-là Dieu créa la lumière, et que les anges sont représentés comme ayant une nature ignée ou lumineuse. Mais cette lumière primitive était sensible, puisqu'alors elle produisit le jour; d'ailleurs, ainsi que nous le verrons, c'est à tort qu'on représente les anges avec une nature ignée ou revêtus d'un corps, quelque subtil qu'on veuille le supposer.

Telle est, enfin, l'opinion que les anges n'auraient été créés qu'après le monde et l'homme, opinion que l'on prétend appuyer sur la gradation par laquelle, suivant la narration de Moïse, Dieu s'éleva, dans la création des êtres, des moins parfaits aux plus parfaits. D'où nous vient donc le droit d'étendre cette loi de gradation du monde spirituel, tandis qu'au contraire l'historien sacré nous dit clairement que Dieu, ayant créé l'homme, le roi de la nature, *se reposa, après avoir achevé tous ses ouvrages* (Gen 2,2), et par conséquent ne créa plus rien ?

## § 65. Nature des anges

Les anges sont, par leur nature, des esprits incorporels, plus parfaits que l'âme humaine, mais pourtant bornés.

I. — *Les anges sont des esprits.* C'est ce que l'Écriture nous enseigne lorsqu'elle dit des anges en général : «Tous les anges ne sont-ils pas des esprits, qui tiennent leur de serviteurs et ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut ?» (Heb 1,14) — Qu'en particulier elle leur donne les attributs essentiels de l'esprit, la raison et la volonté, mentionnant leur désir de pénétrer le mystère de notre rédemption (I Pi 1,12), leur ignorance du dernier jour du monde (Mc 13,32) et leur sainteté (Mt 25,31). — Qu'elle les représente contemplant Dieu (18,10) et le glorifiant (Ps 6,3), exécutant sa volonté (102,20), se réjouissant du salut des pécheurs (Lc 15,10), et en général vivant et agissant comme ne peuvent le faire que des êtres raisonnables et libres (Gal 1,8; I Tim 5,21). C'est ce que nous enseignent aussi les anciens docteurs de l'Église. «Tu veux savoir, dit saint Augustin, quelle est sa nature (de l'ange) ? C'est un esprit. Tu désires connaître son office ? C'est un ange. Par sa nature il est esprit; par son office, sa charge, il est un ange.»<sup>835</sup> Au reste, la doctrine des saints pères à ce sujet est tellement certaine, qu'il serait inutile de la prouver.

II. — Les anges sont des esprits incorporels. Si cette idée n'est pas directement exprimée dans l'Écriture, elle ressort au moins de la collation de plusieurs de ses passages. Dans l'un elle atteste que les anges sont des esprits, (Heb 1,14) comme, en parlant de Dieu, elle dit : «Dieu est esprit» (Jn 4,24). Dans un autre, elle explique qu'un esprit n'a ni chair ni os (Lc 24,39), pas même une chair semblable à celle dont fut revêtu, après sa résurrection, notre Sauveur Jésus Christ, chair glorieuse avec laquelle il put entrer dans le lieu où étaient assemblés ses disciples, les portes étant fermées. (Jn 20,19). Ailleurs elle fait expressément remarquer, par rapport aux anges, qu'en opposition avec les hommes, revêtus de chair, ils ne se marient point (Mt 22,10) et que même ils ne peuvent mourir (Lc 20,35-36). Et si les anges sont revêtus d'une chair quelconque, comme sont les hommes, comment se fait-il que nulle part la Parole de Dieu ne mentionne directement leur corps et les appelle des esprits, mais qu'avec un esprit ou une âme elle leur attribue un corps ?

Il est vrai qu'on lit dans la Bible que les anges apparurent fréquemment aux hommes sous des formes sensibles, que Dieu lui-même daigna quelquefois se manifester à eux sous les mêmes formes. Cela signifie seulement que Dieu, et les anges aussi, lorsque telle est la volonté de Dieu, ont la faculté de revêtir de temps en temps une forme visible pour l'homme; mais on n'est point fondé à conclure de là que les anges ou Dieu soient toujours revêtus d'un corps.<sup>836</sup> Il est aussi parlé dans l'Écriture de la langue des anges, dans laquelle ils glorifient le Seigneur, entourant son trône (Is 6,1-3; I Cor 13,1); mais de même que par cette expression : le trône du Seigneur, il est impossible d'entendre un siège matériel sur lequel Dieu reposerait à l'instar des souverains de la terre, ainsi, sans doute, on ne doit pas prendre à la lettre ce qui est dit de la langue des anges et de leur occupation de louer Dieu; ce ne sont là que des figures d'objets spirituels que l'homme ne pourrait saisir autrement. Aussi chantons-nous avec la sainte Église : «Seigneur, c'est de leurs bouches immatérielles

et intelligentes que les hiérarchies des anges entonnent les louanges de votre incompréhensible divinité.»<sup>837</sup>  
 L'idée de la nature incorporelle des anges fut dominante chez les pères et les docteurs de l'Église. Nous la trouvons dans saint Athanase : «Les anges, dit-il, sont des êtres raisonnables, immatériels, chantant les louanges du Seigneur, immortels;»<sup>838</sup> dans saint Grégoire de Nysse : «Il y a deux espèces de créatures intelligentes : les unes sont incorporelles, les autres revêtues de chair; les premières sont les anges, les dernières c'est nous, les hommes;»<sup>839</sup> dans saint Jean Chrysostome : «Il (Dieu) créa les anges, les archanges et les autres êtres incorporels.»<sup>840</sup> Saint Théodoret écrit : «Si l'image de Dieu consistait dans l'invisibilité de l'âme, les anges, les archanges et tous les êtres incorporels et saints mériteraient bien mieux d'être appelés images de Dieu, car ils sont tout à fait dépourvus de corps et complètement invisibles.»<sup>841</sup> Saint Jean Damascène dit : «L'ange est un être raisonnable, libre, incorporel, servant Dieu ... Étant des intelligences, les anges existent dans les demeures de la pensée, sans être bornés par la matière; car, n'étant point revêtus de chair, ils n'ont pas non plus d'étendue; mais c'est spirituellement qu'ils se trouvent et agissent partout où il leur est ordonné.»<sup>842</sup> Nous retrouvons la même idée dans saint Basile le Grand, saint Grégoire le Théologien, Lactance, Eusèbe, Didyme, Léon le Grand, Fulgence, Grégoire le Grand. etc.<sup>843</sup>

Quant à ceux des saints pères dont certaines expressions feraient croire qu'ils attribuaient aux anges quelque chose de matériel ou de charnel, voici à ce sujet quelques remarques importantes. 1° Les uns, en attribuant aux anges un corps matériel, n'avaient en vue que de leur assigner une existence réelle; chez eux le mot corps ne désignait que l'essence ou la substance, et, par cette raison, ils nommaient quelquefois corporel Dieu lui-même, comme Augustin le remarquait déjà de Tertullien.<sup>844</sup> Ici donc la pensée est parfaitement juste; il n'y a d'inexactitude que dans l'expression. 2° D'autres, en appelant les anges corporels, voulaient indiquer uniquement que, quoique non revêtus de chair, ils étaient bornés dans leur nature spirituelle et paraissaient sous ce rapport débiles et matériels, pour ainsi dire, comparativement à Dieu, qui a l'essence la plus haute. Ainsi saint Jean Damascène, après avoir défini l'ange un être incorporel, ajoute : «Au reste, ce n'est que comparativement à nous qu'on appelle l'ange incorporel et immatériel; car, par rapport à Dieu, qui seul est sans égal, tout semble grossier et matériel; la Divinité seule en totalité est immatérielle et incorporelle.»<sup>845</sup> C'est là une idée particulière, mais pieuse, qui découle certainement de celle de la parfaite spiritualité de Dieu, et n'est point en opposition avec ce qu'enseigne l'Église, que les anges sont des esprits incorporels. 3° Enfin certains docteurs attribuaient aux anges une forme corporelle dans ce sens que, comme êtres bornés, ils étaient nécessairement limités par le lieu et ne pouvaient être partout en même temps. «Nous appelons corporels, dit le bienheureux Augustin, les êtres intelligents, parce qu'ils sont circonscrits par le lieu, comme l'âme de l'homme qui est enfermée dans son corps.»<sup>846</sup> Cette opinion, qui ne prête un corps aux anges que dans un sens figuré, n'est donc pas, plus que la précédente, en opposition avec la doctrine positive de l'incorporalité des anges.

Après ces remarques, il ne reste qu'un nombre fort restreint d'anciens docteurs qui, en apparence, attribuèrent aux anges un corps réel, quoique très subtil, éthéré ou igné, savoir : Justin Martyr, Origène, Méthode, Théognoste.<sup>847</sup> Et cette idée également ne doit être envisagée que comme une opinion particulière (théologoumène) du petit nombre.

III. — *Les anges sont des esprits plus parfaits que l'âme humaine, mais pourtant bornés.*

Ils le sont, d'abord, par leur nature en général. Cette pensée est exprimée d'une manière directe et précise par le psalmiste, qui dit que l'homme «n'est qu'un peu abaissé au-dessous des anges» (8,5); ce qui signifie que ces derniers, quoique placés au-dessus des hommes, ne le sont cependant qu'un peu ... Elle est nécessairement supposée par le saint apôtre Paul en deux occasions différentes : la première lorsqu'il démontre la majesté divine du Fils unique de Dieu, entre autres, en le représentant comme plus parfait que les anges mêmes (Heb 1,4-14); et la seconde lorsque, dépeignant la gloire dont le Rédempteur du genre humain prit possession en s'élevant dans les cieux après avoir rejeté sa dépouille mortelle, il dit : «Les anges, les Dominations et les Puissances Lui sont assujetties» (I Pi 3,22); «Dieu le Père l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les Principautés et de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations et de tous

les titres qui peuvent être non seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir.» (Ep 1,20-21). Dans l'un et l'autre cas l'Apôtre considère évidemment les anges comme les êtres les plus élevés dans l'ordre des créatures divines, comme des êtres fort rapprochés de Dieu, mais pourtant inférieurs à Lui. Ils le sont aussi par leur intelligence. Le Sauveur dit à ses apôtres, lorsqu'ils l'interrogeaient sur le dernier jour du monde : «Quant à ce jour ou à cette heure-là, nul ne le sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul.» (Mc 13,32). Il résulte de là et que les anges ont une science supérieure à celle de l'homme, et que cette science a ses limites. D'autres passages de l'Écriture sainte nous amènent à conclure, en particulier, que les anges ne connaissent pas complètement l'essence de Dieu, car «Nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu» (I Cor 2,11); qu'ils ne pénètrent pas dans les profondeurs du cœur humain, car «Dieu seul connaît le fond des cœurs des enfants des hommes» (III Rois 3,39; Jer 17,9); que par eux-mêmes ils ne savent ni ne peuvent prédire l'avenir, car le Seigneur Dieu s'est réservé cette prérogative à Lui seul (Is 44,7); qu'ils ne connaissent que bien imparfaitement le grand mystère de notre Rédemption (Ep 2,10) et cherchent jusqu'à présent à le pénétrer (I Pi 1,12).

Enfin, par leur force et leur puissance. La Parole divine atteste directement que «Les anges sont plus grands que nous en force et en puissance» (II Pi 1,11; comp. Ps 102,20), et cite plusieurs traits de leur puissance extraordinaire, par exemple : les premiers-nés de l'Égypte ou les cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée des Assyriens massacrés en une seule nuit (4 Rois 19,35; comp. Ac 5,19; 12,7,11) Au reste, cette puissance des anges a ses bornes et ne va pas jusqu'à leur permettre d'opérer par eux-mêmes des miracles : «Que le Seigneur, le Dieu d'Israël soit béni ! Lui qui seul fait des merveilles.» (Ps 120,19)

Tous les saints pères et les docteurs de l'Église, un ou deux exceptés,<sup>848</sup> s'accordent à reconnaître les anges pour des êtres supérieurs à l'homme en nature, en science et en pouvoir.<sup>849</sup> Ils affirment néanmoins, avec la sainte Écriture, que leur science et leur pouvoir ont des bornes; que les anges ne connaissent parfaitement ni Dieu, ni le cœur des hommes, ni le futur contingent, ni le mystère de la rédemption du monde, et qu'ils n'ont point par eux-mêmes la puissance d'opérer des miracles.<sup>850</sup>

Enfin nous ne pouvons passer sous silence les particularités que nous rencontrons dans l'enseignement des saints pères par rapport à la nature même des anges. Les anges, disaient quelques-uns d'entre eux, ont été créés à l'image de Dieu.<sup>851</sup> Cette idée ne se trouve pas clairement exprimée dans l'Écriture, mais elle n'en est pas moins juste; elle découle de toute la doctrine biblique, où nous voyons que les anges sont par leur nature des esprits, comme Dieu, leur Créateur, est l'Esprit souverain; qu'ils sont intelligents et libres, comme leur Créateur est au plus haut degré intelligent et libre; que, par conséquent, ils reflètent, dans leur nature, l'image de Dieu qui les créa.

## § 66. Nombre et ordres des anges; hiérarchie céleste

I. — Le monde des anges est représenté dans l'Écriture sainte comme étant d'une grandeur extraordinaire. Un des voyants de l'Ancien Testament vit en songe que, «lorsque l'Ancien des jours s'assit sur son trône, un million d'anges le servaient, et mille millions assistaient devant lui.» (Dan 7,10). Un autre voyant du Nouveau Testament «vit» aussi «autour du trône de Dieu et entendit aussi la voix de plusieurs anges, et il y en avait des milliers de milliers.» (Ap 5,11). «Une grande troupe de l'armée céleste» salua la venue du Fils de Dieu sur la terre pour la rédemption du genre humain. (Lc 2,13). Le Sauveur même parla à ses disciples de plus de «douze légions» d'anges lorsqu'il fut saisi par les serviteurs du grand sacrificateur dans le jardin de Gethsémani. (Mt 26,53). «Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes et pour convaincre tous les impies.» (Jude 14,15; comp. Mt 16,27; 24,31; 25,31). Et tout fidèle qui croit vraiment en Jésus Christ entre en communication avec «une troupe innombrable d'anges». (Heb 12,22).

Pour expliquer cette multitude d'anges, plusieurs docteurs de l'Église alléguaient la parabole où le Sauveur représente un homme qui, possédant cent brebis et en ayant perdu une, laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert «pour s'en aller après celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve.» (Lc 15,5) «Cette brebis égarée, disaient-ils, représente tout le genre humain, et les quatre-vingt-dix-neuf autres l'armée des anges du



ciel.»<sup>852</sup> D'autres assuraient en général que «la bienheureuse armée des esprits antérieurs au monde est innombrable;» qu'elle dépasse la faible et insuffisante portée de tous nos calculs;»<sup>853</sup> qu'il y a «des dizaines de mille myriades d'anges, des dizaines de centaines de milliers d'archanges, autant de Trônes, de Dominations, de Principautés et de Puissances, et une multitude infinie de Forces incorporelles.»<sup>854</sup> «Représentez-vous, dit saint Cyrille de Jérusalem, combien sont nombreux les autres peuples barbares qui existent de nos jours; représentez-vous combien il en est mort durant les cent dernières années et durant le mille dernières années; représentez-vous les hommes qui ont vécu depuis Adam jusqu'à ce jour : leur nombre est considérable, mais il en est minime en comparaison de celui des anges. Ils sont les quatre-vingt-dix-neuf brebis; mais le genre humain n'est que la seule brebis égarée. L'étendu de l'habitation doit faire juger de nombre des habitants. La terre que nous habitons n'est que comme un point imperceptible relégué au centre du ciel; le ciel qui l'entoure a, par conséquent, un nombre d'habitants d'autant plus considérable que son étendue est plus grande, et les cieux des cieux en contiennent un nombre qui ne se peut concevoir. S'il est écrit : «Des milliers de millions le servaient et assistaient devant lui» (Dan 7,10), ce n'est pas à dire que ce fût là précisément le nombre des anges; c'est que le prophète n'en put exprimer un nombre plus considérable.»<sup>855</sup>

II. — Telle étant l'innombrable multitude des anges, il est bien naturel de supposer entre eux des distinctions, et d'admettre que, comme il existe, dans le monde matériel que Dieu a organisé avec tant de sagesse, des classes particulières d'êtres, semblables par leur nature, mais différentes par le degré de leurs perfections, il doit y avoir également des classes, des ordres d'êtres dans le monde des anges ou des esprits. Saint Paul ne nous laisse à cet égard aucun doute. En disant que les anges ont été créés par le Fils de Dieu, cet apôtre de gentils s'exprime ainsi : «Tout a été créé par Lui dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances; tout a été créé par Lui et pour Lui» (Col 1,16). Le ton même du discours et la particule *soit*, qui marque toujours une différence et non une ressemblance, attestent qu'ici il y a énumération des divers ordres des puissances célestes. Dans un autre endroit, en dépeignant la Gloire du Seigneur après son ascension dans le ciel, il remarque que le Père Le fit asseoir à sa droite, «au-dessus de toutes les Principautés, et de toutes les Puissances, de toutes les Vertus et de tous les titres.» (Éph 1,21; comp. 3,10; I Pi 3,22.) Ailleurs, il rend ce témoignage en faveur des vrais chrétiens : «Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni les Puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni toute autre créature, ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus Christ notre Seigneur.» (Rom 8,38–39.) Supposer que, dans toutes ces circonstances, les divers noms donnés aux Anges par l'Apôtre ne fussent que la répétition d'un seul et même et ne désignassent pas différentes catégories d'Anges, ce serait tout à la fois contraire au ton du discours et indigne de l'Apôtre. D'ailleurs, on peut conclure des noms mêmes que la Parole de Dieu donne aux pouvoirs célestes qu'il existe entre ceux-ci des différences de dignité. Il en est, par exemple, qui sont appelés *Anges* (I Pi 3,22); d'autres, *Archanges* (I Thess 4,15; Jude 9); ces derniers sont donc évidemment supérieurs aux premiers; ils ont sur eux la prééminence : autrement pourquoi auraient-ils reçu un tel nom ?

L'Église orthodoxe a reconnu de tout temps des distinctions parmi les Anges, et leur division en classes, ordres ou degrés, fondée sur leurs différences en forces et en perfections naturelles. Elle exprima solennellement cette croyance dans le cinquième concile oecuménique (553), en condamnant Origène pour avoir enseigné, entre autres, que par leur nature et leurs forces, les Anges étaient parfaitement égaux, et qu'ils ne furent divisés en classes et en ordres que par la suite, quelques-uns d'entre eux étant tombés.<sup>856</sup> Parmi les Docteurs de l'Église qui professèrent clairement dans leurs écrits une classification des Anges, on compte Ignace l'inspiré, Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, Cyrille de Jérusalem, saint Basile, saint Jean Chrysostome etc.<sup>857</sup>

III. — Mais combien y a-t-il nommément de ces ordres angéliques, ou, ce qui revient au même, combien de degrés comprend la hiérarchie céleste ? L'Église orthodoxe, en citant Denys l'Aréopagite, qui examina le sujet en détail, dit «qu'il y a neuf choeurs d'anges divisés en trois ordres ou hiérarchies. La première hiérarchie comprend ceux qui sont les plus rapprochés de Dieu, savoir : les Trônes, les Chérubins et les

Séraphins. Dans la seconde sont les Puissances, les Dominations et les Vertus. La troisième renferme les Anges, les Archanges et les Principautés.» (*Conf. orth.*, art. 1, rép. 20.)

Cette division repose en partie sur l'Écriture sainte, d'un côté, en tant que l'on y trouve nommés tous les ordres angéliques énumérés ici, savoir : les Chérubins (Gen 3,24; Ps 79,2; 98,1; Ex 1,5–14; 10,15–20); les Séraphins (Is 6,1–8); les Puissances (Éph 1,21; Rom 8,38); les Trônes, les Principautés, les Dominations, les Vertus (Col 1,16; Éph 1,21; 3,10); les Archanges (I Thess 4,19; Jude 9), et les Anges (I Pi 3,22; Rm 8–38) et nul autre que ces neuf <sup>858</sup>; d'un autre côté, en tant que quelques-uns de ces ordres sont, comme nous l'avons déjà vu, distingués par le saint Apôtre et considérés comme formant des catégories à part.

Mais cette division repose principalement sur la tradition sacrée, et saint Denys l'Aréopagite tire cette tradition de la bouche même de son maître inspiré, du saint apôtre Paul. Il nous dit : «La Parole de Dieu distingue par des dénominations spéciales neuf ordres de puissances célestes; mais notre divin instituteur divise ces neuf ordres en trois hiérarchies, composées chacune de trois ordres <sup>859</sup>.» Ensuite nous trouvons cette même division des anges en neuf ordres dans les Constitutions apostoliques, dans saint Ignace le Théophore <sup>860</sup>, saint Grégoire le Théologien <sup>861</sup>, dans saint Jean Chrysostome, <sup>862</sup>Grégoire dit Biglosse, saint Jean Damasène etc. <sup>863</sup> Voici comment s'exprime saint Grégoire le Biglosse : «Nous reconnaissons neuf degrés ou ordres d'anges, parce que la Parole de Dieu rend témoignage des anges, des archanges, des Vertus, des Puissances, des Principautés, des Dominations, des Trônes, des chérubins et des séraphins. Ainsi, presque chaque page de l'Écriture sainte nous atteste l'existence des anges et des archanges; on sait que les livres des prophètes parlent fréquemment des chérubins et des séraphins; saint Paul énumère les noms de quatre autres ordres dans son épître aux Éphésiens, où il dit que Dieu le Père a fait asseoir Jésus Christ, «au-dessus de toutes les Principautés, de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations;» et dans son épître aux Colossiens il écrit : «Soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances...» Or, si ces quatre ordres dont il est parlé aux Éphésiens, c'est-à-dire aux Principautés, aux Puissances, aux Vertus et aux Dominations, on ajoute les trônes, on obtient cinq ordres distincts, qui, avec les anges, les archanges, les chérubins et les séraphins, font incontestablement neuf ordres d'anges.» Que si quelques anciens docteurs de l'Église en citent un plus petit nombre, quelquefois même sous d'autres dénominations, c'est que ces docteurs parlaient de ces ordres angéliques en passant, sans nul dessein de les énumérer tous et de les désigner exactement par leurs noms respectifs. <sup>864</sup>

En général, les anciens pasteurs envisageaient la doctrine de la hiérarchie céleste comme une doctrine mystérieuse et incompréhensible à la raison. «Combien y a-t-il d'ordres de créatures célestes, dit Denys l'Aréopagite, quels sont-ils, et comment s'accomplissent les mystères de leur sainte hiérarchie, Dieu seul, l'auteur de leur hiérarchie, le sait exactement. Ils connaissent aussi eux-mêmes leurs propres forces, leur lumière, leur hiérarchie sainte et antérieure à l'existence du monde. Pour nous, nous ne pouvons en dire à ce sujet qu'autant que Dieu daigne nous en révéler par eux-mêmes, comme connaissant bien leur nature.» <sup>865</sup> «Qu'il existe, dit aussi le bienheureux Augustin, dans les demeures célestes, des Trônes, des Dominations, des Principautés et des Puissances, je le crois fermement; bien plus, je considère comme hors de doute qu'il y a des distinctions entre eux. Mais ce qu'ils sont et en quoi nommément ils se distinguent les uns des autres, je l'ignore.» <sup>866</sup>

Parmi les opinions particulières qui ont été émises sur ce sujet, voici la plus remarquable. On a pensé que la division des anges en neuf ordres n'embrassait que ceux de leurs noms et de leurs ordres qui nous sont révélés dans l'Écriture, et laisse en dehors quantité d'autres noms et chœurs d'anges qui sont pour nous actuellement un mystère, mais que nous connaissons dans la vie à venir. Cette idée-là se trouve, en partie, même chez saint Denys l'Aréopagite. Après avoir dit, d'abord, que Dieu seul connaît au juste le nombre des catégories des intelligences célestes, et que nous ne pouvons en dire que ce qui nous en a été révélé, il n'numère en réalité et ne divise en neuf chœurs que ceux des noms d'anges que la révélation nous fait connaître. Mais Origène, saint Chrysostome, Théodoret et Théophilacte, <sup>867</sup> développent cette même idée avec une force toute particulière. «Il y a, dit saint Chrysostome, il y a réellement d'autres puissances dont nous ignorons jusqu'au nom ... Ce ne sont pas les anges, les archanges, les Trônes, les Dominations et les Principautés qui habitent les

cieux; il existe encore une infinité d'autres espèces et un nombre inimaginable d'ordres qu'aucune parole en saurait exprimer.» Mais d'où ressort-il qu'il existe plus de puissances que nous n'en venons d'énumérer et qu'il y en a dont les noms mêmes nous sont inconnus ? Saint Paul, après avoir parlé des premières, cite aussi les dernières, lorsqu'il rend ce témoignage en parlant de Jésus Christ : «Il (le Père) l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les principautés et de toutes les Puissances, de toutes les Vertus et de toutes les Dominations, et de tous les titres qui peuvent être nommés non seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir.» (Ep 1,21) Voyez donc; il y a de certains noms qui ne seront connus que dans le siècle à venir et qui sont présentement inconnus. C'est pour cela qu'il est dit : «Tous les titres qui peuvent être nommés, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir.» il ne faut pas pourtant perdre de vue que cette idée n'est rien de plus qu'une opinion particulière.

## B. — DES MAUVAIS ESPRITS OU DÉMONS

### § 67. *Dénominations différentes des malins esprits et réalité de leur existence*

La même Parole de Dieu qui fait mention des bons esprits parle également des *malins esprits* (Lc 7,21), les appelant encore *esprits impurs* (Mt 10,1), *esprits de malice* (Ep 6,12), *diables* ou *démons* (Lc 8,30-35). En particulier elle distingue entre eux un chef qu'elle appelle le plus souvent le *diable* (I Pi 5,8), le *Tentateur* (Mt 4,3), *Satan* (Ap 20,2-7), quelquefois *Béelzébul* (Lc 11,15), *Béliar* (II Cor 6,15), le *prince de ce monde* (Jn 12,31), le *prince des puissances de l'air* (Ep 2,2), le *prince des démons* (Mt 9,34), etc.; et les autres esprits du mal, par rapport à lui, elle les nomme les *anges du diable* (Mt 25,41), les *anges de Satan* (Ap 12,7-9).

Que ce diable et ses anges soient pris dans l'Écriture sainte, non pour des êtres imaginaires, mais pour des êtres réels, cela ressort : 1° des livres de l'Ancien Testament. Ici nous lisons que plus d'une fois, lorsque les anges de Dieu se présentèrent devant la face du Seigneur, le diable était avec eux, et nous y suivons le détail des nombreuses infortunes par lesquelles ce dernier tenta le juste Job, moyennant la permission du Très-Haut. (cf. Job 1,6; 2,2 etc.) nous lisons aussi que «Saul était agité du malin esprit lorsque l'Esprit du Seigneur se fut retiré de lui.» (I Roi 16,14); que «Satan s'éleva contre Israël et excita David à faire le dénombrement d'Israël.» (1 Chr 21,1). Dans la vision prophétique de Zacharie, le grand prêtre Josué est représenté devant l'ange du Seigneur, et Satan est à sa droite comme son accusateur (Zach 3,1). Enfin le sage atteste que la mort est entrée dans le monde par l'oeuvre du diable. (Sag 2,21). Dans ces différents cas, particulièrement dans le premier et les deux derniers, ne pas se représenter le diable comme un être réel, ce serait renverser le sens du discours.

2° Cela ressort bien mieux encore des livres du Nouveau Testament; il suffira pour le prouver de citer quelques exemples.

Le Sauveur, en expliquant la parabole du bon grain et de l'ivraie, dit : «Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Le champ, c'est le monde; le bon grain, ce sont les enfants du royaume, et l'ivraie, ce sont les enfants de l'iniquité. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; la moisson, c'est la fin du monde; les moissonneurs, ce sont les anges.» (Mt 13,37-30). Ici également le diable est représenté comme un personnage aussi réel que le Fils de l'homme, que les anges, les enfants du royaume et les enfants de l'iniquité.

Lorsque les pharisiens accusent le Sauveur «de ne chasser les démons que par Béelzébul, prince des démons» (Mt 12,24), ce divin Sauveur ne leur répond point que Béelzébul et ses démons ne sont que des êtres imaginaires, ce qui eût été la meilleure réfutation de l'idée absurde des pharisiens; au contraire, il leur explique en des termes qui ne laissent aucun doute sur la réalité de l'existence de Satan et de son royaume. «Si Satan, leur dit-il, chasse Satan, il est divisé contre lui-même; comment donc son royaume subsistera-t-il ? Et si c'est par Béelzébul que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu, le royaume de

Dieu est donc venu à vous... Comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du Fort, pour lui enlever ses meubles, si auparavant il ne le lie pour pouvoir ensuite piller sa maison ?» (Mt 12,26-29)

Lorsque les apôtres demandèrent en particulier au Sauveur pourquoi ils n'avaient pu chasser l'esprit impur du corps d'un possédé, le Seigneur ne leur répondit pas que ce n'était point là l'esprit impur, et qu'en général il n'y avait aucun esprit impur; au contraire, il leur enseigna de quelle manière on pouvait le chasser. «Ces sortes de démons, leur dit-il, ne peuvent être chassés par nul autre moyen que par la prière et le jeûne.» (Mc 9,28)

Dans la redoutable sentence que le juste Juge prononcera contre les pécheurs : «Allez loin de moi, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges» (Mt 25,41), le diable et ses anges sont clairement distingués des hommes pervers et représentés comme des êtres réels qu'attendent des peines éternelles.

L'apôtre Jacques dit : «Les démons croient aussi et tremblent.» (Jac 2;19). Ce sont donc des êtres doués de raison et pensants.

L'apôtre Jean déclare ce qui suit : «Celui qui connaît le péché est enfant du diable, parce que le diable pêche dès le commencement; et c'est pour détruire les oeuvres du diable que le Fils de Dieu est venu au monde.» (I Jn 3,8). Est-il possible de reconnaître qu'ici, sous le nom de diable, il soit question, non d'un être réel, mais d'un être imaginaire ?

L'apôtre Paul écrit : «Que Satan n'emporte rien sur nous; car nous n'ignorons pas ses desseins» (II Cor 2,11), et par conséquent il représente le diable comme un être pensant, et ailleurs il exprime ce désir : «Que ceux qui résistent à la vérité sortent des pièges du diable, qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît» (II Tim 2,26), nous enseignant ainsi que le diable est un être réel ayant sa propre volonté.

L'existence du diable et de ses anges fut de toute temps reconnu par l'Église orthodoxe comme une vérité hors de doute. Nous en avons pour preuve : 1° les écrits de ses docteurs, comme Justin le martyr, Tatien, Irénée, Athénagore, Origène, Ambroise, etc.<sup>868</sup>; 2° l'antique cérémonial suivi jusqu'à ce jour par l'Église dans l'administration du baptême, où l'on demande entre autres choses, de celui qui participe à ce sacrement, qu'il renonce au diable et à toutes ses oeuvres; 3° toute l'histoire de ces saints athlètes de la foi qui quittèrent le monde pour vivre dans la retraite, et y soutinrent durant leur vie entière une lutte acharnée contre les malins esprits des airs qui leur apparaissaient quelquefois sous une forme sensible.

Il est à remarquer que la foi à l'existence des esprits malins fut constamment générale dans le genre humain, comme la foi à l'existence des anges, la foi à l'existence de Dieu même. Aussi peut-elle être envisagée à juste titre comme l'une de ces traditions de la religion primitive, révélée de Dieu, qui, avec le genre humain, se sont répandues des patriarches à tous les peuples de la terre, bien qu'elles y aient insensiblement subi des altérations plus ou moins essentielles.

### § 68. *Les esprits malins ont été créés bons; ils sont tombés par leur faute*

Cette vérité, que ne peut se refuser d'admettre la saine raison, fondée sur l'idée de Dieu en tant qu'Être souverainement parfait, cette vérité, disons-nous, est clairement attestée par notre Sauveur Jésus Christ et ses apôtres. En accusant les Juifs d'impiété, notre céleste docteur leur dit entre autres : «Vous êtes les enfants du diable, et vous ne voulez qu'accomplir les désirs de votre père. Il a été parricide dès le commencement et il n'est point demeuré dans la vérité,» c'est-à-dire il ne s'est pas maintenu dans la vérité. (Jn 8,44). Or, si le diable ne s'est pas maintenu dans la vérité, il s'ensuit qu'il avait été placé dans la vérité et qu'il avait dépendu de lui de s'y maintenir. Saint Pierre dit : «Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché, mais les a précipités dans l'abîme, pour être tourmentés et tenus comme en réserve jusqu'au jugement.» (II Pi 2,40). N'est-ce pas affirmer positivement que les esprits déchus ont été créés



dans l'innocence, qu'ils ont péché volontairement, et que telle fut la cause de leur condamnation ? Saint Jude écrit de même que Dieu «retient liés de chaînes éternelles dans le profondes ténèbres et réserve pour le jugement du grand jour les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure» (Jude 6); les anges qui n'ont pas conservé leur dignité première, c'est-à-dire qui n'ont pas conservé leur origine, leur principe, leur aspect primitif, leur condition première, mais ont quitté leur propre demeure, savoir : la demeure qui convenait à leur condition primitive.

L'Église orthodoxe a toujours prêché comme une vérité incontestable, par la bouche de ses pasteurs et de ses docteurs, que les esprits déchus ont été créés bons et sont devenus méchants par leur propre fait. Nous citerons pour exemple : 1° ces paroles de saint Irénée : «Comme tout a été créé par Dieu et que le diable s'est fait lui-même l'auteur de la défection (de Dieu), tant pour lui que pour les autres, c'est à juste titre que l'Écriture sainte appelle ceux qui demeurent dans la défection enfants du diable et anges du malin;»<sup>869</sup> 2° ces paroles de Tatien : «Le premier-né (des anges) s'est fait démon par l'infraction de la loi et par l'endurcissement; mais ceux qui ont suivi son orgueilleux exemple sont devenus les armées des démons, et par leur propre volonté se sont abandonnés à leur démence;»<sup>870</sup> 3° ces paroles de saint Cyrille d'Alexandrie : «Avant le diable personne n'avait péché; or il a péché, non qu'il fût naturellement et nécessairement enclin au péché (autrement la cause du péché devrait retomber sur celui qui l'aurait créé tel); mais il a été créé bon; et c'est de son plein gré qu'il est devenu ce qu'il est;»<sup>871</sup> 4° ces paroles de saint Basile : «Ce n'est point par leur nature que les esprits du mal sont en opposition avec le bien (autrement il faudrait s'en prendre à leur auteur); c'est librement qu'ils ont abandonné le bien et se sont tourné vers le mal»<sup>872</sup> 5° ces paroles du bienheureux Augustin : «Le diable est un esprit impur; il est bon comme esprit, mais mauvais comme impur. Il est esprit par sa nature, impur par le péché; de ces deux qualités, la première vient de Dieu, la second du diable lui-même»<sup>873</sup> 6° ces paroles de Théodoret : «Nous ne disons pas que les esprits du mal ont été créés tels dès le principe par le Seigneur de toutes choses, qu'ils ont reçu de lui une pareille nature; mais nous disons que c'est librement que, leur volonté s'étant pervertie, ils ont tendu du mieux au pire.»<sup>874</sup>

En exposant ainsi la vérité de la chute des anges comme un dogme de la religion, les docteurs chrétiens s'appliquèrent aussi, pour la faire mieux comprendre, à résoudre certaines questions relatives aux circonstances de la chute, ne donnant toutefois leurs réponses que comme leurs opinions particulières (théologoumènes). Voici ces questions :

I. — Les anges tombèrent-ils bientôt après avoir reçu de Dieu l'existence ? Ceux qui envisageaient les anges comme ayant été créés peu de temps avant les hommes devaient naturellement affirmer qu'ils tombèrent peu de temps après leur création,<sup>875</sup> et même aussitôt après;<sup>876</sup> car fort peu de temps s'est écoulé, et le diable se présente déjà comme tentateur du premier homme. Quant à ceux des docteurs qui croyaient les anges d'une origine bien antérieure à la création du monde visible, ils admettaient que les esprits déchus demeurèrent assez longtemps en état de grâce. Quelques-uns d'entre eux citaient, à l'appui de cette idée, les paroles du prophète Ézéchiél au roi de Tyr : «Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu, votre vêtement était enrichi de toute sorte de pierres précieuses... vous étiez parfait dans vos voies au jour de votre création, jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous» (28,13-15), en remarquant qu'ici la destinée du prince de Tyr est une représentation mystérieuse et la répétition de celle de l'Étoile du jour qui tombe.<sup>877</sup>

II. — Comment tombèrent les esprits malins ? Est-ce tous ensemble ? Non, répondaient ordinairement les docteurs de l'Église. D'abord il ne tomba que leur chef, qui entraîna plus tard après lui tous les autres.<sup>878</sup> Suivant quelques-uns, ce chef était, avant sa chute, le premier et le plus parfait de tous les esprits créés,<sup>879</sup> il avait la prééminence sur toutes les armées

célestes;<sup>880</sup> mais, selon d'autres, il était au moins du nombre des esprits supérieurs, à la direction desquels étaient subordonnés les ordres inférieurs des anges,<sup>881</sup> et notamment du nombre de ceux entre lesquels Dieu avait partagé l'administration des différentes parties du monde.<sup>882</sup> Pour les autres, que l'Étoile du jour entraîna dans sa chute, c'étaient des anges subalternes, placés sous sa domination, et qui, par cela même, purent se laisser séduire par son exemple, ses exhortations ou ses artifices.<sup>883</sup> Les passages de l'Écriture où il est parlé du diable comme «père du mensonge» (Jn 8,44) «ayant péché dès le commencement» (I Jn 3,8), et où il est dit la même chose de «ses anges» (Mt 21,41; Apo 12,7-9), peuvent servir de base à cette opinion.

III. — Quel fut le péché des anges déchus ? Il y a eu à ce sujet trois opinions principales. Quelques pères voyaient le péché des anges dans des liaisons contre nature qu'ils auraient eu avec des filles des hommes, alléguant à l'appui de leur idée ce que dit l'historien sacré : «Les fils de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour leurs femmes celles qui leur avaient plu.»<sup>884</sup> (Gen 6,2) Mais, d'abord, les paroles de Dieu même, qui suivent immédiatement : «Mon esprit ne restera pas à toujours dans l'homme, car l'homme n'est que chair, et ses jours seront de cent vingt ans,» (Ibid., 3) prouvent que c'était des hommes qu'il était question. Ensuite l'événement dont parle Moïse eut lieu avant le déluge, tandis que les anges étaient tombés bien auparavant, puisque le diable parut déjà comme tentateur du premier homme. D'ailleurs, suivant ce que dit le Sauveur, les anges n'ont point de femmes ni de maris (cf. Mt 22,30), et en général, comme êtres incorporels, ils ne sont point sujets aux entraînements de la chair. Enfin ce ne sont pas seulement les anges que l'Écriture nomme fils de Dieu, ce sont aussi les hommes pieux, les adorateurs du vrai Dieu (cf. Dt 14,1; Pro 14,26; Jn 1,22). Ainsi le nom d'enfants de Dieu peut être donné aux descendants du pieux Seth, «qui commencèrent à invoquer le nom du Seigneur» (Gen 4,26), par opposition avec les fils et les filles des hommes, c'est-à-dire des descendants de l'impie Caïn, qui, ayant oublié Dieu, ne marchaient que selon les convoitises du cœur humain. Du mélange de ces enfants de Dieu avec les filles des hommes provient, avant le déluge, l'impiété générale, qui attira sur la terre ce châtement du ciel.<sup>885</sup>

Selon d'autres, le péché des esprits déchus fut l'envie. «La mort est entrée dans le monde par l'envie du diable,» dit le Sage.<sup>886</sup> (Sag 3,24). Mais il n'est ici question que du monde terrestre, du genre humain, comme le prouve la marche du discours du sage : «Dieu a créé l'homme immortel; il l'a fait pour être une image qui lui ressemblât; mais la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable.» (Sag 2,23-24). «C'est par l'envie du diable, remarque saint Grégoire le Grand, que la mort est entrée dans le monde terrestre; lorsque notre adversaire, le malin esprit, eut perdu le ciel, il porta envie à l'homme créé pour le ciel.»<sup>887</sup>

Enfin on a pensé que le diable, qui entraîna à sa suite tous les autres esprits du mal, tomba par son orgueil. Cette opinion est effectivement fondée sur la Parole de Dieu. Saint Paul, en prescrivant de n'élever à l'épiscopat aucun néophyte, ajoute : «De peur que, s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que le diable» (I Tim 3,2,6), c'est-à-dire de peur que, s'étant enflé d'orgueil, il ne subisse la condamnation prononcée contre le diable. Or, si l'identité de condamnation fait supposer, selon toute justice, identité de faute, il est naturel de conclure des paroles de l'Apôtre que le diable tomba par l'orgueil.<sup>888</sup> Et le sage fils de Sirach dit, en général, du péché : «Le principe de tout péché, c'est l'orgueil» (Sir 10,15); ces paroles peuvent donc être aussi rapportées au premier péché qui se commit dans le monde et fut le principe de tous les péchés subséquents, c'est-à-dire au péché du diable.<sup>889</sup> Parmi les saints pères qui partageaient cette idée nous nommerons saint Grégoire le Théologien : «La première Étoile du matin, s'étant élevée trop haut en portant ses vues, du sein de sa gloire

transcendante, jusque sur l'honneur suprême du grand Dieu, perdit sa splendeur, tomba ignominieusement, et, pour avoir voulu être Dieu, ne devint que ténèbre.»<sup>890</sup> Saint Athanase le Grand : «Satan ne fut pas précipité du haut du ciel pour luxure, adultère, ou toute autre liaison illicite; c'est l'orgueil qui plongea dans le plus profond de l'abîme celui qui disait : "Je monterai au ciel; j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu; je m'assiérai sur la montagne de l'alliance et je serai semblable au Très-Haut." (Is 14,13-14)» — Saint Ambroise : «L'orgueil tire son origine du diable, qui, séduit par sa puissance et sa dignité d'emprunt, s'imaginant égal en gloire à son Créateur, fut précipité des hauteurs célestes avec tous les anges qu'il avait entraînés dans son crime.»<sup>891</sup> — Saint Léon, pape de Rome : «Le diable devint d'abord orgueilleux pour tomber, puis envieux pour nous nuire.»<sup>892</sup> En général, ce fut l'idée de presque tous les pères de l'Église; on la trouve dans Origène, Basile le Grand, Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, Théodoret, Jérôme, Augustin, Damascène, etc.<sup>893</sup> Mais en quoi proprement consista l'orgueil de l'esprit déchu, qui constitua son premier péché ? À cet égard les opinions furent partagées. Quelques-uns, se fondant sur les paroles d'Isaïe (14,13-14), pensaient que le diable eut la prétention d'être égal à Dieu dans son essence et de siéger avec lui sur un seul et même trône;<sup>894</sup> que même il alla jusqu'à se croire supérieur à Dieu, et devient par ce fait «cet ennemi de Dieu», dont parle l'Apôtre, «qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou qui est adoré.»<sup>895</sup> (II Thes 4). Suivant d'autres, l'Étoile du matin tombée du ciel aurait refusé d'adorer le Fils de Dieu, soit qu'elle eût envié ses prérogatives,<sup>896</sup> soit qu'ayant su par révélation que le Fils de Dieu devait un jour souffrir elle eût douté de sa divinité, et n'eût pas consenti à le reconnaître pour Dieu.<sup>897</sup> Quelle fut la profondeur de la chute des esprits du mal ? Telle qu'ils ne s'en relèveront jamais, répondent ordinairement les saints pères de l'Église.<sup>898</sup> Et la Parole de Dieu atteste que les anges déchus «sont retenus liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres et réservés pour le jugement du grand jour» (Jude 6), et que «le feu éternel» leur est destiné, (cf. Mt 25,41). Mais pourquoi ne peuvent-ils pas faire pénitence ? Parce que, dégagés, comme purs esprits, de toute enveloppe matérielle, et par conséquent de toute tentation de la chair, ils sont tombés uniquement par suite d'une détermination réfléchie de leur propre volonté et par pur entraînement au mal;<sup>899</sup> que d'ailleurs leur chute fut proprement une rébellion téméraire contre Dieu même, rébellion opiniâtre et endurcie.<sup>900</sup> «Les anges déchus, remarque l'un de nos vénérables hiérarques, sont tombés dans un tel endurcissement qu'il leur est impossible de venir jamais à résipiscence.»<sup>901</sup> Dieu leur avait-il accordé un temps pour se repentir, ou le condamna-t-il aussitôt après leur faute ? Quelques écrivains ont exprimé l'idée que Dieu leur avait accordé le temps nécessaire pour se convertir,<sup>902</sup> et que ce ne fut que lorsque ces esprits orgueilleux eurent dédaigné sa grâce qu'ils furent précipités par Lui du haut du ciel, et qu'ils tombèrent ou devinrent malheureux. La chute, voilà pour eux la vraie mort, mort après laquelle il n'y a plus lieu au repentir, comme pour chacun de nous après la mort corporelle.<sup>903</sup> Cependant, eux aussi, avant d'être précipités (du ciel), écrit Némésius, avaient reçu, aussi bien que les hommes pendant leur vie, la possibilité d'obtenir leur pardon; mais, ayant refusé de s'en prévaloir; ils ont subi, selon toute justice, une condamnation éternelle et immuable.»<sup>904</sup> Saint Basile émet la supposition que, même après leur chute, les anges ne perdirent toute chance de repentir et de purification qu'au jour où le diable tenta l'homme. «Peut-être, ajoute le saint père, restait-il encore au diable, avant que l'homme fût créé, quelque moyen de repentir. Même cet orgueil, quelque invétérée que fût la maladie, pouvait cependant encore être guéri par la pénitence, et

le malade pouvait revenir à son état primitif. Mais, au moment où le monde fut organisé, le paradis planté, l'homme placé dans le paradis, le commandement de Dieu donné, l'envie du diable manifestée, ainsi que la mort de l'orgueilleux, dès ce moment-là la porte du repentir fut close pour le diable ... En effet, si, pour Ésaü, après avoir vendu son droit d'aînesse, il n'y eut plus lieu au repentir, en pourrait-il être autrement pour celui qui tua le premier homme, et par lui introduisit la mort ? On dit que le sang humain découlant d'une plaie sur un vêtement y laisse une tâche ineffable, qui vieillit avec lui; ainsi le diable ne peut effacer de dessus lui la tâche sanglante, ni revenir jamais à la pureté.»<sup>905</sup>

### § 69. *Nature des esprits malins, leur nombre et leurs ordres*

I. — Comme les esprits déchus étaient des anges avant leur chute, il en résulté que ces esprits sont, ainsi que les anges, d'une nature incorporelle supérieure à l'âme humaine, mais pourtant bornée. En effet : 1° l'Écriture sainte les nomme esprits ou esprits impurs. «Sur le soir, dit l'évangéliste, on présenta à Jésus Christ plusieurs possédés, et il en chassa les esprits et guérit tous ceux qui étaient malades» (Mt 8,16); et plus loin : «Ayant appelé ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs pour les chasser.» (10,1) De même, lorsque, de retour vers lui, les soixante-dix disciples lui disaient, pleine de joie : «Seigneur, les démons mêmes nous sont assujettis par la vertu de ton nom.» Jésus leur répondit : «Ne mettez point votre joie en ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont inscrits dans le ciel.» (Luc 11,24; Eph 2,2).

2° Elle leur attribue l'intelligence et la volonté. L'apôtre saint Paul, dans un passage, met en garde les chrétiens orthodoxes, «afin que Satan n'emporte rien sur vous, car nous n'ignorons pas ses desseins» (II Cor 2,11); et ailleurs il exprime le voeu que ceux qui résistent à la vérité du Christ «sortent des pièges du diable, qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît.» (II Tim 2,26; comp. Jn 8,44; Jac 2,19; 3,15)

3° Elle nous autorise à croire qu'il sont étrangers à toute espèce de matérialité ou de corporalité, soit en partie par leur dénomination même d'esprit et par l'idée générale d'esprit, telle que nous le donne la Parole de Dieu, quand elle nous dit : «Un esprit n'a ni chair ni os» (Lc 24,39); soit par les cas rapportés dans l'évangile et démontrant que plusieurs démons ensemble peuvent avoir place dans un corps d'un même homme : ainsi de celui de Marie Madeleine notre Sauveur chassa sept démons (Mc 16,9); dans celui d'un autre homme il y en avait toute une légion, de sorte que, lorsqu'ils furent chassés de cet homme et prirent possession d'un troupeau de porcs, le troupeau tout entier se précipita dans le lac (Lc 8,30-33); soit enfin par ces paroles positives du saint apôtre Paul : «Nous avons à combattre non contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes du monde, de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air.» (Ep 6,12).

4° Elle les représente comme des êtres supérieurs aux hommes en pouvoir et cependant bornés. Cela se remarque, d'abord dans l'action du diable, lorsqu'il tente le juste Job avec la permission de Dieu (Job 1,2), et plus tard le Sauveur lui-même (Mt 4,1-11); ensuite; dans les instructions données aux chrétiens par le saint Apôtre par rapport à la lutte spirituelle : «Au reste, mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et en sa vertu toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable» (Ep 6,10-13; comp. I Pi 5,8); enfin dans les expressions du même apôtre sur l'antichrist : «Cet impie, qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs» (II Thes 2,9), et que, cependant, «le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence.» (ibid., 8)

Bien que quelques anciens pères de l'Église aient attribué aux démons, comme aux anges, des corps subtils,<sup>906</sup> cependant la plupart d'entre eux ont reconnu les malins esprits, aussi bien



que les bons, pour des esprits incorporels.<sup>907</sup> Ainsi saint Basile le Grand écrit : «La nature du diable est incorporelle, suivant ce que dit l'Apôtre (Ep 6,12) : «Nous avons à combattre non contre la chair et le sang, mais contre les esprits de malice.»<sup>908</sup> Saint Épiphane parle du diable comme d'un esprit impur et incorporel.<sup>909</sup> Saint Chrysostome appelle les démons des «puissances immatérielles.»<sup>910</sup> Selon Eusèbe, ce sont «nos ennemis invisibles et pensants».<sup>911</sup> Saint Grégoire le Dialogue répond à cette question : Les anges déchus sont-ils corporels ou incorporels ? par cette autre question : Quel homme de sens dira que les anges et les démons sont une essence spirituelle non composée de deux parties : une âme et un corps.»<sup>912</sup> Et ailleurs il affirme que les anges et les démons sont une essence spirituelle non composée de deux parties : une âme et un corps.»<sup>913</sup> Suivant saint Théodoret : «Si l'Écriture nous dit : “Les enfants de Dieu prirent pour leurs femmes les filles des hommes” (Gen 6,2), nous ne devons pas rapporter ces paroles aux anges (déchus), qui sont incorporels.»<sup>914</sup> Saint Jean Damascène dit : «Les démons sont incorporels; chacun le sait; ceux-là mêmes dont la vue intellectuelle est obscurcie, c'est-à-dire les païens.»<sup>915</sup> Quant à l'idée de la supériorité des malins esprits sur les âmes humaines, pour les forces de leur nature, jointe à l'idée des bornes de celles-ci, elle ressort évidemment des écrits des saints pères, qui enseignaient qu'avant leur chute les démons étaient des anges; que Satan, leur chef, était l'un des esprits les plus éminents, et que les malins esprits ne peuvent rien exécuter dans le monde sans la permission de Dieu.

II. — L'Écriture ne détermine point le nombre des esprits déchus, mais elle donne à entendre qu'il est très considérable lorsqu'elle parle au pluriel des démons et des esprits impurs (Lc 10,17-20; Ep 6,12 etc.); qu'elle atteste que, dans le pays des Gadaréniens, le Seigneur chassa du corps d'un seul homme une légion de démons (Lc 8,30), et qu'elle rapporte ces paroles du Sauveur : «Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il ?» (Lc 11,18) Les démons forment donc tout un empire. Quelques docteurs de l'Église, fondés sur ce passage de l'Apocalypse : «Sa queue (du dragon) a entraîné le troisième partie des étoiles du ciel» (Ap 12,4), ont pensé que le diable entraîna à sa chute le troisième partie du monde angélique;<sup>916</sup> mais la plupart se sont arrêtés à l'idée que «par lui furent arrachés, entraînés, et avec lui précipités du ciel, une innombrable multitude d'esprits qui lui étaient subordonnés»<sup>917</sup> sans néanmoins en déterminer positivement le nombre.

III. — Y a-t-il parmi les esprits déchus une sorte de distinction et de codépendance ? Il faut le croire, car le Seigneur parle d'un esprit immonde qui, après être sorti d'un homme, y rendra plus tard avec sept autres «plus méchants que lui» (Lc 11,26); de «Béelzébul, prince des démons» (Mt 12,24; Mc 3,2; Lc 11,1(-18)); «du diable et de ses anges» (Mt 25,41); saint Paul distingue parmi eux «les principautés, les puissances, les princes du monde», c'est-à-dire «de ce siècle ténébreux, les esprits de malice répandus dans l'air» (Col 2,15; Ep 6,12), c'est-à-dire qu'il les désigna entre autres sous les mêmes noms qu'on emploie pour désigner les différents ordres du monde des anges. Mais d'où provient, entre les malins esprits, cette distinction d'ordres et de dignités ? L'un de pères de l'Église pense que c'est là une suite de la distinction et de la codépendance qui existaient parmi les esprits déchus avant leur rébellion, ou une conséquence naturelle des progrès respectifs de chacun d'eux dans le mal.<sup>918</sup>

#### § 70. Application morale du dogme exposé

I. — Il existe un monde invisible, ouvrage de Dieu, un monde d'esprits purs, non revêtus de chair; l'esprit peut donc exister aussi sans enveloppe corporelle; il peut exister aussi en dehors du monde matériel. Que cette idée serve à fortifier notre foi à l'immortalité de notre âme ! L'âme humaine, en tant qu'esprit, peut prolonger son existence même après s'être séparée de

son corps et avoir passé dans un autre monde.

II. — Les esprits incorporels que Dieu a créés nous sont supérieurs par leur nature, sont mieux doués que notre âme en perfections et en prérogatives. Nous devons donc, par cela seul, honorer les anges de Dieu, puisque toute perfection attire naturellement nos hommages, et que, même parmi les hommes, nous avons involontairement du respect pour ceux qui nous surpassent en force et en talents.

III. — Les anges de Dieu sont tous égaux entre eux par leur nature, mais ils diffèrent en forces et en perfections, et par conséquent il y a parmi eux des supérieurs et des inférieurs, des chefs et des subordonnés; il y a une hiérarchie invariable établie par Dieu même. Il en doit être de même parmi nous : malgré l'unité de notre nature, nous nous distinguons les uns des autres, selon la volonté du Créateur, par diverses facultés et divers avantages; entre nous aussi il doit y avoir des inférieurs et des supérieurs, des chefs et des subordonnés, et dans nos sociétés Dieu lui-même établit l'ordre et la hiérarchie. Il appelle ses oints sur les trônes (Prov 8,15); Il crée tous les pouvoirs inférieurs (Rom 13,1); Il assigne à chacun sa place et son devoir.

IV. — L'un des esprits le plus parfaits et les plus élevés de la création ne put se maintenir dans son rang; il se révolta contre son Créateur; il s'imagina être son égal et entraîna des multitudes dans l'abîme de la perte. Que tout être raisonnable voie par là combien il est dangereux de résister à la volonté du Tout-Puissant et de se révolter contre l'ordre que lui-même, qui régit le monde, Il établit dans le ciel et sur la terre.

V. — Le péché qui perdit les esprits déchus c'est l'orgueil. Apprenons à nous tenir en garde contre cet épouvantable péché, source de tous les autres; apprenons à rapporter tous nos avantages, si nous en avons, non à nous-mêmes, mais à Dieu notre Créateur, de qui descend sur nous «toute grâce excellente et tout don parfait» (Jacq 1,17), et n'oublions jamais que, sans sa miséricordieuse coopération, nous en pouvons rien penser, rien faire qui soit véritablement bon et parfait.

## II. — DU MONDE MATÉRIEL

### § 71. *Doctrine de l'Église et aperçu des fausses idées sur ce dogme*

Voici ce que l'Église orthodoxe nous enseigne sur l'origine du monde matériel : «Au commencement Dieu créa de rien le ciel et la terre. La terre était informe et nue. Ensuite Dieu produisit successivement : le premier jour du monde, la lumière; le second jour, le firmament ou le ciel visible; le troisième, les réservoirs des eaux, l'élément aride et le règne végétal; le quatrième, le soleil, la lune et les étoiles; le cinquième, les poissons les animaux aquatiques et les oiseaux; le sixième, les quadrupèdes qui vivent sur la terre ... (Gr. Cat. chr., art. 1).

Cette doctrine, fidèlement empruntée de Moïse, a été jadis et est particulièrement de nos jours le sujet de trois façons de voir erronée. Les uns refusent de reconnaître pour historique la narration de Moïse sur l'oeuvre de six jours et veulent l'entendre dans un sens figuré et

mystique;<sup>919</sup> d'autres prennent bien cette narration pour de l'histoire, mais ils l'interprètent arbitrairement ou sont incertains sur son objet. S'agit-il ici de la création du monde entier ou seulement de celle de la terre ? et, dans ce dernier cas, est-ce de la création primitive de la terre, ou seulement de sa transformation ?<sup>920</sup> Il en est enfin qui, prenant ce récit à la lettre, affirment qu'il contient des incompatibilités nombreuses, qu'il est en opposition avec les

données des sciences naturelles, et par conséquent ne mérite aucune créance.<sup>921</sup> Ces fausses idées nous désignent clairement les points de vue sous lesquels doit être examinée la doctrine révélée que professe l'Église orthodoxe à l'endroit de l'origine du monde matériel.

## § 72. La narration de Moïse sur l'origine du monde matériel est historique

Nous sommes dans l'obligation de tenir pour historique le récit de Moïse sur l'origine du monde matériel, et cela par les considérations suivantes :

Premièrement, Moïse lui-même le donna pour tel; c'est le début et comme le fondement de son livre historique, dans lequel il se proposait de communiquer aux Israélites des idées vraies et précises sur Dieu, comme Créateur du monde et de l'homme; il aurait donc agit contrairement à ses vues s'il avait caché ici quelque sens mystérieux, impénétrable. Mais surtout c'est sur cette même narration que Moïse établit la loi du Sabbat, qu'il donna aux Israélites, et dans l'exposition de laquelle il expliqua, avec toute clarté imaginable, ses idées sur la création en six jours. «Souvenez-vous, dit-il, de sanctifier le Sabbat. Vous travaillerez pendant six jours, et vous y ferez tout ce que vous aurez à faire; mais le septième jour est le jour du repos consacré au Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage ... car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé, et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du Sabbat et l'a sanctifié.» (Ex 28,8-11) Et ailleurs : «Que les enfants d'Israël observent le Sabbat et qu'ils le célèbrent d'âge en âge ... car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et il a cessé d'agir au septième.» (Ex 31,16-17). N'eussions-nous que cette seule raison pour considérer le récit de Moïse comme une histoire, il n'en faudrait pas davantage; car il est évident qu'il faut entendre les paroles de tout écrivain dans le sens précisément qu'il leur a lui-même donné.

En second lieu, le récit de Moïse fut considéré comme historique par tous les autres écrivains sacrés. Moïse, par exemple, raconte que Dieu créa l'univers par son Verbe, et que l'Esprit de Dieu était porté sur la matière première, informe encore (Gen 1,2); et le psalmiste s'écrit : «C'est par le Verbe de Dieu que les cieux ont été affermis, et c'est le Souffle de sa bouche qui a produit toute leur vertu» (Ps 32,6); et plus loin : «Il a parlé, et toutes choses ont été faites; il a commandé, et toutes choses ont été créées.» (Ibid., 9) Moïse raconte que «Dieu sépara les eaux qui étaient sous le firmament de celles qui étaient au-dessus du firmament» (Gen 1,7); le psalmiste nous parle également de cette eau qui était au-dessous du firmament lorsque, invitant les diverses créatures du Tout-Puissant à louer leur Auteur, il dit : «Louez-le, cieux des cieux, et que toutes les eaux qui sont au-dessous des cieux louent le nom du Seigneur.» (Ps 148,4). Moïse raconte que Dieu créa les luminaires célestes, le soleil, la lune et les étoiles, entre autres choses, «afin qu'ils servent de signes pour marquer les temps et les saisons» (Gen 1,14); et le même psalmiste s'écrit : «Il a fait la lune pour marquer les temps.» (Ps 103,20). Moïse raconte que Dieu créa le monde en six jours et «se reposa le septième jour, après avoir achevé toutes ses oeuvres.» (Heb 4,3-4).

En troisième lieu, le récit de Moïse fut envisagé comme historique par les saints pères et les docteurs de l'Église, et notamment par Théophile d'Antioche, Hippolyte, Basile le Grand, Chrysostome, Athanase le Grand, Ambroise, Grégoire de Nysse, Épiphanes, Théodoret et autres.<sup>922</sup> «Toute la nature, dit entre autres saint Athanase, fut créée en six jours : au premier, Dieu créa la lumière; au second, le firmament; au troisième, après avoir rassemblé les eaux en un seul lieu, il fit paraître la matière aride; au quatrième, il créa le soleil, la lune et la multitude des autres étoiles; au cinquième, les animaux qui habitent dans l'eau et ceux qui volent dans les aires; au sixième, les animaux quadrupèdes ... qui vivent sur la terre, et enfin l'homme ...» Enfin nous n'avons aucune raison pour nous écarter du sens historique de la narration de Moïse; car ce sens-là, comme nous le verrons, ne renferme rien de contraire à la vérité, et par conséquent d'incompatible avec la dignité d'un écrivain de Dieu.

## § 73. Sens du récit de Moïse sur la création en six jours

En examinant avec attention le sens du récit de Moïse sur l'origine du monde matériel, nous ne

pouvons nous défendre de faire les observations suivantes.

I. – Moïse distingue deux créations principales qui se sont suivies : la première, ou création proprement dite, qui eut lieu au commencement, lorsque le Créateur tira toutes choses du néant : «Au commencement Dieu créa le ciel et la terre» (Gen 1,1), qu'il produisit la matière même du monde contenant les principes ou les germes de tous les êtres qui en font partie. C'est dans ce sens que disait le sage fils de Sirach : «Celui qui vit éternellement a créé toutes choses ensemble» (Sir 18,1); et que dirent après lui les docteurs de l'Église : «On sait qu'aucune des choses n'a préexisté aux autres, mais que toutes les espèces de créatures ont été appelées à l'existence d'un seul coup, en un seul moment;» <sup>923</sup> et ce fut pour exprimer que Dieu créa tout à la fois que l'historien sacré dit : «Au commencement,» ou conjointement, collectivement, «Dieu créa le ciel et la terre;» car le sens des deux mots est précisément le même; commencement et réunion expriment simultanité. <sup>924</sup> La seconde création, ce fut la création au moyen de la matière déjà préparée, créée, mais point encore organisée, qui eut lieu en six jours. C'est sans doute cette création que Salomon avait en vue lorsqu'il écrivait : «La main toute-puissante (de Dieu) a tiré tout le monde d'une matière informe» (Sag 11,17); et saint Justin Martyr, lorsqu'il répétait les paroles de Salomon : «Nous reconnaissons que Dieu a créé toutes choses au commencement avec une matière informe.» <sup>925</sup> Les anciens docteurs de l'Église distinguaient ces deux sortes de création. Hippolyte dit : «Au premier jour, tout ce que Dieu créa, Il le créa de rien; mais les jours suivantes ce ne fut plus de rien qu'Il créa : ce fut avec la matière créée par lui le premier jour.» <sup>926</sup> Tatien (avant son apostasie) écrit : «On sait que toute la machine du monde, avec tout ce qu'elle contient, fut formée de la matière; mais la matière même fut créée de Dieu.» <sup>927</sup> Saint Augustin : «Au commencement fut créée confuse et informe la matière, d'où provint tout ce qui apparut ensuite distinct et organisé. C'est, je pense, cette matière que les Grecs appelaient *chaos*; comme nous lisons aussi ailleurs : «Tu as créé l'univers d'une matière informe» (Sag 11,17), ou, suivant d'autres codes, «d'une matière invisible.» Cette matière informe, tirée du néant par le Créateur, est appelée «le ciel et la terre», et il est dit : «Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre; non point qu'ils aient réellement paru alors, mais parce qu'ils pouvaient paraître. Ainsi, lorsqu'en regardant la semence d'un arbre nous disons : Il y a là racines, sève, branches, feuilles, fleurs et fruits nous n'entendons pas sans doute que tout cela ait déjà réellement l'existence; nous voulons dire seulement qu'il en sortira un jour.» <sup>928</sup> Nous trouvons le même raisonnement dans saint Chrysostome, Hilaire, Épiphane, <sup>929</sup> Ambroise, <sup>930</sup> Séverien, Grégoire le Grand et autres. <sup>931</sup>

II. – Moïse représente l'origine du monde matériel tout entier (la cosmogonie), et non point uniquement de la terre (la géogonie). En effet il dit d'abord que «Dieu a créé le ciel et la terre,» c'est-à-dire tout l'univers; ensuite il parle de la création de la lumière, du firmament, des corps célestes, du soleil, de la lune et des étoiles. Cependant, d'un autre côté, il est clair que Moïse dépeint principalement, et en détail, l'origine de la terre avec ses différents habitants, au lieu qu'il ne parle du ciel et des choses célestes que comme en passant, et seulement en tant qu'ils sont en rapport avec la terre. Aussi, lorsqu'il décrit le troisième et le sixième jour de la création, se borne-t-il à dire ce que Dieu a créé sur la terre, et garde-t-il le silence sur ce qu'il a créé pendant ce temps dans le ciel ou dans les corps célestes, bien que ces jours-là, selon toute vraisemblance, l'action de la puissance créatrice n'ait point été bornée sur la terre. <sup>932</sup> Par la même raison, en racontant la création des lumières célestes, il se contente de mentionner leur signification particulière par rapport à notre globe, et de leur donner des dénominations et des propriétés telles qu'on ne peut les leur donner que de dessus la terre.

III. – Moïse raconte l'origine primitive du ciel et de la terre, et non leur transformation; car il dit : «Au commencement Dieu créa le ciel et la terre,» c'est-à-dire Il les créa lorsque rien n'existait encore. Il écrit plus loin : «Et Dieu dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut



faite ... que le firmament soit fait ...» autant d'expressions qui font incontestablement supposer que toutes ces choses n'existaient pas auparavant. Enfin il termine son récit par ces mots : «Le ciel et la terre furent donc ainsi achevés, avec tous leurs ornements» (Gen 2,1); c'est-à-dire qu'ils ne furent achevés, terminés qu'alors, et qu'auparavant ils n'avaient pas encore l'existence. Ajoutons ici que les juifs, comme tous les chrétiens des premiers siècles, reconnaissaient unanimement que Moïse racontait ici la création, et non point la transformation ou la réorganisation du ciel et de la terre.

IV. – Moïse atteste que Dieu agit Lui-même par sa puissance immédiate, non seulement dans la première création, par laquelle Il tira toutes choses du néant, mais encore dans les six jours où, de la matière créée par lui, Il produisit les diverses parties et les différents êtres de l'univers. «Et Dieu dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite; et Dieu dit : Que le firmament soit fait au milieu des eaux ... et cela se fit ainsi ... Et Dieu dit : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu et que l'élément aride paraisse; et cela se fit ainsi ... Et Dieu dit : Que la terre produise de l'herbe verte, et cela se fit ainsi ... Dieu dit aussi : Que des corps de lumière soient faits dans le firmament du ciel ... et cela fut fait ainsi ... Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivants, chacun selon son espèce ... et cela se fit ainsi.» Il n'est pas donc juste d'expliquer l'organisation primitive du monde et de la terre par les forces et les lois de la nature; ces forces et ces lois n'ont commencé à agir dans le monde qu'après son entier achèvement, et c'est Dieu lui-même qui les a données au monde. Mais il n'y était point assujéti lorsqu'il créa le ciel et la terre et produisit tous les êtres par sa force toute-puissante. Ainsi Il créa les premiers hommes (et même tous les animaux terrestres) dans leur entier développement, tandis que, suivant les forces et les lois de la nature, il leur eût fallu, pour en arriver là, bien des années de vie. Ainsi également le Tout-Puissant put produire, non seulement en un jour, mais en un clin d'oeil, toute l'organisation intérieure de la terre, telle qu'elle s'offre à nos yeux maintenant, en élever les montagnes avec toutes leurs couches si différentes, en creuser les mers, les fleuves, en former toutes les autres parties; tandis que, si tout cela eût dû être l'effet des forces et des lois actuelles de la nature, il eût fallu peut-être, pour le produire, non seulement des siècles, mais même des milliers de siècles.

V. – Sous la dénomination des six jours de la création Moïse entend des jours ordinaires. En effet il donne à chacun d'eux pour limites un soir et un matin : «Et du soir et du matin se fit le premier jour ... et du soir et du matin se fit le second jour, etc.» De plus, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce fut conformément à ces six jours, pendant lesquels Dieu produisit toutes ses oeuvres et après lesquels Il se reposa et sanctifia le septième, que Moïse commanda aux Israélites de travailler six jours et de consacrer le septième, le jour du sabbat, au Seigneur notre Dieu. (Ex 20,8-11; 31,16-17).

VI. – Moïse décrit la création de l'univers en six jours de manière à être compris de tout le monde; il l'a fait, non point en savant naturaliste, mais en sage docteur de la foi, éclairé de Dieu. C'est pourquoi, en ne nous transmettant sur toutes choses que les idées vraies, il adapte ses expressions à l'intelligence du commerce des hommes; il parle des oeuvres sublimes du Créateur d'un ton, autant que possible, en harmonie avec leur dignité, mais pourtant sous des images sensibles et à la portée de notre entendement. Il nous fait voir les différents objets du monde physique tels qu'ils s'offrent à l'oeil du simple observateur, et non point tels, que les connaît le savant.

Après les observations que nous venons de faire, par rapport au récit de Moïse sur la création en six jours, il est aisé de résoudre les objections soulevées contre ce récit.

#### § 74. *Solution des objections soulevées contre le récit de Moïse*

Voici les objections que l'on fait ordinairement contre le récit de Moïse :

I. – Suivant Moïse la lumière fut créée le premier jour, et le soleil le quatrième,

tandis que la lumière provient du soleil; par conséquent ...

Mais en reconnaissant que la lumière est, en effet, une matière provenant du soleil et des autres luminaires célestes, nous demandons pourquoi Dieu n'aurait pas pu créer d'abord cette matière lumineuse, et ensuite, le quatrième jour, la concentrer pour jamais dans des foyers déterminés, c'est-à-dire dans les luminaires des cieux, ainsi que l'eau fut créée avant ses réservoirs, et séparée seulement le troisième jour de la matière aride, qu'elle avait recouverte jusqu'alors. Ajoutons que, dans les derniers temps, il a paru une autre opinion presque généralement adoptée par les savants : c'est que la lumière n'est point une émanation du soleil, mais un fluide extraordinairement subtil, répandu dans l'espace, tout à fait indépendant du soleil et des autres luminaires célestes, qui n'ont d'autre effet que de mettre ce fluide en vibration et de le rendre ainsi visible. Si tel est le cas, il est même inutile de demander si la lumière a pu être créée avant les lumières célestes.

II. – Moïse dit que les plantes ont été créées avant le soleil, alors que sans soleil les plantes ne peuvent pas exister; donc ...

Mais l'historien sacré dit proprement que les plantes ont été créées de Dieu, mais n'ont pas été produites par les forces et les lois de la nature. Par conséquent, s'il est vrai que les plantes ne puissent exister actuellement sans la lumière du soleil, il ne s'ensuit point que, dans le principe, elles n'aient pu paraître avant le soleil, à la parole toute-puissante de Dieu. Aujourd'hui, suivant les lois de la nature, les plantes proviennent de semences et croissent par degré; mais on peut conclure du récit de Moïse que Dieu les créa toutes développées. (Gen 1,12). Il ne faut pas oublier, dirons-nous encore, que, suivant Moïse, les plantes furent créées avant le soleil, et non point avant la lumière, qui existait déjà dès le premier jour. Si donc la lumière était dès le principe indispensable à la vie des plantes, elle existait déjà.

III. – Moïse parle de trois jours qui se passèrent avant la création du soleil tandis que chacun sait que sans le soleil, il ne peut y avoir de jours.

Il est parfaitement vrai qu'actuellement le jour en peut exister sans le soleil, mais alors cela n'était point impossible. Il ne fallait, pour le réaliser, que deux conditions, savoir : que la terre tournât autour de son axe, et que la matière lumineuse, qui existait dès le premier jour, fût mise en vibration. Or on ne peut nier que le mouvement de rotation de la terre n'ait commencé au premier jour, et que le Créateur n'ait pu, durant ce même jour et les deux suivants, faire vibrer la lumière par sa puissance immédiate, comme le font, à partir du quatrième, les corps célestes qui en ont reçu de Dieu la faculté.<sup>933</sup>

IV. – En rapportant la création des luminaires célestes, Moïse commet une double erreur : d'un côté il exprime l'idée que le soleil, la lune et les étoiles ont été créés proprement à l'usage de la terre, afin de l'éclairer et de lui servir de signes pour marquer le temps et les saisons; de l'autre il nomme le soleil et la lune deux grands corps lumineux, tandis que la lune est incomparablement plus petit que le soleil, les étoiles et même la terre.

Il n'y a pas la moindre erreur dans ces paroles de l'historien sacré. En effet, il n'affirme pas que le soleil, la lune et les étoiles n'aient été créés que pour la terre, et, s'il mentionne uniquement leur destination relative à notre globe, sans rien dire de leurs autres destinations, c'est, comme nous l'avons déjà fait observer, que, son but principale étant de décrire l'origine de la terre, il ne touche aux corps célestes qu'autant qu'ils sont en rapport avec notre planète. De même, s'il appelle le soleil et la lune deux grands corps lumineux, il en vue,

non point leurs dimensions relatives, mais leurs dimensions apparentes aux yeux de l'homme qui les contemple de dessus la terre. Au reste, même sous ce rapport, s'il nomme la lune un grand corps lumineux, ce n'est que comparativement aux étoiles durant la nuit; car, comparativement au soleil, il la dit un moindre luminaire.

V. – Moïse affirme que le monde et notre planète en particulier reçurent en six jours l'existence et leur organisation complète. Or la science qui s'occupe de l'organisation de la terre (la géologie) découvre, tant sur sa superficie que dans ses entrailles, beaucoup de choses qui ne peuvent s'être formées que dans des siècles et même des milliers de siècles, et non point en six jours.

Nous n'entrerons point dans le détail de cette objection; nous nous en tiendrons à quelques observations générales.

1° Moïse écrit, comme nous l'avons dit plus haut, que le monde et la terre ont été créés et organisés en six jours, non point par les lois actuellement en vigueur dans la nature, mais par la parole immédiate du Très-Haut. Or il est incontestable que le Tout-Puissant a pu produire, en fort peu de temps, même en un clin d'oeil, tout ce qui, suivant les forces et les lois de la nature n'aurait pu se former que dans des siècles et de milliers de siècles. Ces forces et ces lois ne commencèrent à opérer dans la nature que du moment où cette nature même eut reçu de Dieu, avec l'existence, son organisation complète et définitive; et serait-il juste de faire remonter leur action à une époque où elles n'existaient point encore, et de prétendre les imposer à la toute-puissance du Créateur lui-même dans l'organisation primitive du ciel et de la terre ?

2° La science dont nous venons de parler, la géologie, fournit trop peu de données pour pouvoir nous dire quelque chose de certain et d'irrécusable à l'endroit de la formation primitive de la terre. Aussi se borne-t-elle à des conjectures, à des hypothèses, et construit-elle des théories et des systèmes divers qui ont à peine vu le jour qu'ils sont oubliés. Il y a eu des dizaines de ces systèmes, qui sont aujourd'hui reconnus pour erronés,<sup>934</sup> et celui qui est réputé pour vrai est impossible, de l'aveu même des plus impartiaux représentants de cette science (Cuvier). Est-il donc juste d'opposer les indications d'une telle science au récit de l'historien sacré et de vérifier celui-ci par celles-là ?

3° Au reste, même en reconnaissant le mérite de cette science, les défenseurs de la Révélation ont présenté quelques moyens de conciliation entre ses données et le récit de l'historien sacré, moyens plus ou moins satisfaisants, à en croire des appréciateurs impartiaux.<sup>935</sup>

4° Parmi les géologues eux-mêmes, plusieurs, et des plus savants,<sup>936</sup> assurent que le récit de Moïse sur la création en six jours est parfaitement d'accord avec les notions les plus certaines de leur science, quoiqu'ils diffèrent entre eux, les uns considèrent les jours de la création comme des jours ordinaires, les autres les envisagent comme des périodes de temps.

5° Par l'effet des progrès de la géologie, nombre de traits que l'on envisageait auparavant comme en opposition avec la narration de Moïse se montrent aujourd'hui comme erronés et ne méritent plus dès lors la moindre attention.<sup>937</sup>

De là nous sommes en droit de conclure que, cette science venant à faire de nouveaux progrès, on verra également disparaître toutes les autres objections qu'elle peut encore soulever contre la même narration.

## § 75. Application morale du dogme

L'application morale du dogme de la création divine en six jours, Moïse lui-même la signale en enjoignant cet ordre aux Israélites : «Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez durant six jours et vous y ferez tout ce que vous aurez à faire; mais le septième jour est le jour du repos consacré au Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage ... Car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé, et Il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat; et Il l'a sanctifié.» (Ex 20;8-11). Ce commandement en renferme deux autres plus particuliers.

I. – Dieu lui-même a créé en six jours et «achevé le ciel, la terre et tous leurs ornements» (Gen 2,2), bien qu'il eût pu également le faire en un clin d'oeil; nous devons donc, nous aussi, à l'exemple de notre Créateur, agir et travailler six jours chaque semaine; nous devons développer et fortifier les facultés et les talents que nous tenons de Dieu, employer pour notre bien et pour celui de nos semblables le temps précieux qu'il nous accorde, et faire ainsi dans ce laps de temps tout ce que nous avons à faire.

II. – «Dieu, lui-même, se reposa le septième jour, après avoir achevé tous ses ouvrages. Il bénit le septième jour et le sanctifia» (Gen 2,2-3); nous aussi, après six jours d'activité, nous devons nous reposer de nos travaux et sanctifier, c'est-à-dire consacrer exclusivement au service de notre Seigneur le septième jour de chaque semaine, comme l'était le samedi sous l'économie de l'Ancien Testament, et comme l'est maintenant le dimanche depuis la régénération du monde par la résurrection du Rédempteur. Nous devons sanctifier également et consacrer au service du Seigneur tous les autres jours, qu'il sanctifia lui-même par ses grâces particulières au genre humain, et que la sainte Église, en vertu du pouvoir qu'il lui confia, a distingués et consacrés au service de Dieu et de ses saints.

### III. – DU MONDE EN PETIT OU DE L'HOMME

#### § 76. *Doctrine de l'Église sur ce sujet, et parties constituantes de cette doctrine*

Après avoir tiré du néant d'abord le monde spirituel, puis le monde matériel, le Seigneur Dieu, pour couronner son oeuvre, créa l'homme, qui appartient par son âme au premier de ces mondes, par son corps au second, et qui, par cette raison, comme un abrégé des deux,<sup>938</sup> était anciennement nommé à juste titre le monde en petit.<sup>939</sup>

Voici les traits principaux de l'Église orthodoxe sur le couronnement de l'oeuvre de Dieu : «Dieu dit en sa sainte Trinité : “Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.” (Gen 1,26) Et Dieu forma de la terre le corps du premier homme Adam. Il répandit sur son visage un souffle de vie. Il introduisit Adam dans le paradisi. Il lui donna pour nourriture tous les fruits qu'il contenait, sauf ceux de l'arbre de vie; enfin Il prit à Adam, pendant son sommeil, une de ses côtes, dont Il forma la première femme, Ève ... Dieu créa l'homme pour qu'il Le connût, qu'il L'aimât, qu'il Le glorifiât, et qu'ainsi il vécût éternellement heureux ... Mais, n'ayant pas gardé le commandement de Dieu dans le paradis, où il était en état d'innocence, ayant pris et mangé du fruit défendu, l'homme perdit sa dignité native et la position qu'il avait au temps de son innocence ... Et, comme tous les hommes étaient dans l'état



d'innocence en Adam, dès que celui-ci vint à pécher, tous péchèrent en lui et tombèrent dans l'état de péché. Aussi sont-ils tous non seulement sujets au péché, mais encore à la punition du péché.» (*Gr. Cat. chr.*, art. I, et *Conf. orth.*, art. I, rép. 22, 24.)

La doctrine de l'Église orthodoxe sur l'homme, en tant que créature de Dieu, renferme donc, en particulier, la doctrine de l'origine et de la nature de l'homme, celle de sa destination et de son état d'innocence, celle de sa chute volontaire et des conséquences de cette chute.

## A. – DE L'ORIGINE ET DE LA NATURE DE L'HOMME

### § 77. *Substance et signification du récit de Moïse sur l'origine des premiers hommes: Adam et Ève*

L'historien sacré atteste que Dieu créa les premiers hommes, Adam et Ève, autrement qu'il n'avait fait toutes ses oeuvres précédentes, et qu'en outre Il créa l'homme autrement que la femme. Par rapport à la création de l'homme en général l'auteur de la Genèse s'exprime ainsi : «Dieu dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ... et Il le créa à l'image de Dieu, et Il les créa mâle et femelle.» (Gen 1,26-27) Il dit en particulier sur la création de l'homme : «Le Seigneur forma donc l'homme du limon de la terre, et répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé» (Gen 2,7); et sur celle de la femme : «Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil; et, lorsqu'il était endormi, Il tira une de ses côtes et mit de la chair à la place. Et le Seigneur Dieu, de la côte qu'il avait tirée d'Adam, forma la femme et l'amena à Adam.» (Ibid., 21,22.)

Il faut entendre cette narration dans un sens historique, et non point comme une fiction ou un mythe.<sup>940</sup> En effet : 1° elle fut entendue ainsi par Moïse lui-même, comme cela ressort en général du caractère de tout son livre, purement historique, et en particulier des paroles prononcées, selon lui, par Adam, au moment où Ève lui fut présentée : «Voici maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair; celle-ci s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme» (Gen 2,23); puis, de ce que Dieu dit à Adam après sa chute : «Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front, jusqu'à ce que vous retourniez à la terre d'où vous avez été tiré.» (Gen 3,19) 2° Elle fut entendue dans le même sens par les écrivains de l'Ancien Testament qui vinrent après Moïse. Nous lisons, par exemple, dans le livre de la Sagesse, de Salomon : «Dieu a créé l'homme immortel; Il l'a fait pour être une image qui Lui ressemblât.» (Sag 3,23.) Nous lisons également dans Jésus, fils de Sirach : «Dieu a créé l'homme de la terre; c'est dans la terre qu'Il veut le faire rentrer un jour. Il lui a marqué le temps et le nombre de ses jours, et lui a donné pouvoir sur tout ce qui est sur la terre. Il l'a revêtu de force selon sa nature et l'a fait à son image.» (Sir 17,1-3; comp. Ec 12,7; Ps 8,5-10; Tob 8,8) 3° Notre Sauveur Jésus Christ ne l'entendait pas autrement. En démontrant l'indissolubilité du mariage, Il dit aux Pharisiens : «Dès le commencement du monde, Dieu créa un seul homme et une seule femme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair.» (Mc 10,6-8; comp. Mt 19,4-6) En parlant ainsi le Seigneur confirma clairement l'authenticité historique de tout ce que rapporte Moïse sur l'origine du premier couple humain. (Gen 2,18-24.)

4° L'Apôtre saint Paul la confirme également; il atteste que l'homme fut créé d'abord, et après lui la femme : «Adam a été formé le premier, et Ève ensuite.» (I Tim 2,13) Par rapport à la création de l'homme il dit : «Adam, le premier homme, a été créé avec une âme vivante ... Le premier homme est le terrestre, formé de la terre» (I Cor 15,45-47); et par rapport à celle de la femme : «L'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme de l'homme; et l'homme n'a point été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.» (I Cor 11,8-9; comp. 6,16; Ep 5,31)

5° Les saints pères et docteurs de l'Église font de même. Nous lisons, par exemple, dans Théophile d'Antioche : «Dieu ne daigna façonner de ses mains qu'une seule oeuvre, savoir : l'homme ...;» et plus loin : «Dieu forma une femme pour Adam, d'une de ses côtes.»<sup>941</sup> Nous lisons dans saint Basile : «L'origine de

l'homme est bien supérieure à celle des autres êtres créés. Il est dit que Dieu prit le limon de la terre et forma l'homme. (Gen 2,6). Il daigne façonner notre corps de sa propre main. Ce n'est point un ange qu'il emploie pour notre création; ce n'est pas la terre qui nous produit d'elle-même, comme des insectes; ce n'est point à des forces mercenaires qu'il commande son oeuvre; mais, prenant le limon de la terre, Il crée de sa propre main.»

<sup>942</sup> Nous lisons dans saint Grégoire le Théologien : «De la matière déjà créée Il (Dieu) prend le corps; de son propre sein, dans ce corps, Il souffle la vie (que la Parole divine appelle âme ou image de Dieu); et voilà créé, comme un second monde, grand dans sa petitesse, voilà sur la terre un autre ange, spectateur de la nature visible, confident de la création spirituelle.»<sup>943</sup> Nous lisons dans saint Ambroise : «Ce n'est pas en vain que la femme fut formée de la côte d'Adam, et non point du même limon que lui. Sachons donc que l'homme et la femme ont une même nature corporelle, qu'il n'y a qu'une seule souche de la race humaine. C'est pour cela qu'au commencement il n'y en a pas eu deux de créés, l'homme et la femme ou deux femmes, mais l'homme d'abord, et ensuite la femme, tirée de l'homme.»<sup>944</sup> Nous lisons enfin dans saint Jean Damascène : «De la nature visible et invisible Dieu forma l'homme de ses propres mains; Il le fit à son image et à sa ressemblance: du limon de la terre Il forma son corps, et de son souffle divin Il lui communiqua une âme intelligente et pensante.»<sup>945</sup>

Mais, d'un autre côté, Il ne faut point perdre de vue que, dans son récit concernant soit l'origine du monde eu général, soit la formation des premiers hommes en particulier, l'historien sacré, voulant se rendre intelligible à tout le monde, emploie fréquemment, en parlant de Dieu, des expressions qui ne conviennent qu'à l'homme, mais sont à la portée du commun entendement. Par conséquent, bien qu'il faille entendre dans un sens historique tout le contenu de ce récit, néanmoins, tout ne doit pas y être pris à la lettre. «Certaines personnes, dit saint Chrysostome, se fondant sur ces paroles : *Il répandit sur son visage un souffle de vie*, prétendent que les âmes procèdent de l'essence de Dieu ... Que peut-il y avoir de pire qu'une telle absurdité ? Si, sur l'autorité de ces paroles de l'Écriture, ils veulent attribuer au Tout-Puissant une bouche, ils doivent donc aussi lui attribuer des mains lorsqu'ils lisent : «Il fit l'homme.» Ainsi, lorsque tu entends ces paroles de l'Écriture : «Dieu créa l'homme,» tu dois te représenter une puissance qui voulut que l'homme fût fait; et lorsque tu entends : «Il répandit sur son visage un souffle de vie,» représente-toi que, de même qu'il créa les puissances immatérielles, ainsi Il voulut que ce corps, formé du limon de la terre, fût doué d'une âme intelligente qui pût employer les membres de ce corps.»<sup>946</sup>

Nous trouvons dans saint Théodoret : «Lorsque nous lisons, dans l'histoire de Moïse, que Dieu prit du limon de la terre et forma l'homme (Gen 2,7), et que nous recherchons le sens de cette locution, nous y découvrons une bienveillance toute particulière de Dieu pour le genre humain. En effet, en décrivant l'oeuvre de la création, le grand Prophète observe que l'Auteur de toutes ces choses créa les autres êtres par la seule vertu de sa parole, au lieu qu'il forma l'homme de ses propres mains. Mais comme, par le mot parole, nous n'entendons point un ordre de Dieu, mais sa seule volonté, de même ici, dans la formation du corps, nous ne voyons point l'action de Dieu, mais l'attention particulière qu'Il donna à cette oeuvre; car comme, de nos jours, selon sa volonté, l'embryon prend naissance dans le sein de la mère, et la nature suit les lois qu'il lui traça dès le commencement, ainsi, en vertu de cette même volonté, le corps humain fut formé à cette époque du limon de la terre et ce limon devint chair.» Et un peu plus loin : «L'auteur inspiré dit que le corps d'Adam fut formé d'abord, et qu'ensuite Dieu y souffla l'âme : «Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre; Il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé.» (Gen 2,7) Par le mot souffle il ne faut point entendre ici quelque partie de la substance de Dieu, comme le faisaient Cerdon et Marcion; mais ce mot exprime l'attribut de l'âme, comme être intelligent.»<sup>947</sup> Dans un autre endroit il fait cette remarque générale : «Nous ne disons pas que la Divinité ait des mains, ou ait besoin de prendre conseil ou de réfléchir pour former ses oeuvres d'après une idée préconçue, comme le feignait Platon; mais nous affirmons que chacune des expressions servant à décrire la création de l'homme, et rappelant, par exemple, une préconsultation de Dieu, etc., ne désigne que le soin plus particulier, le soin de prédilection que Dieu daigne prendre de l'homme.»<sup>948</sup>

## § 78. Le genre humain tout entier provient d'Adam et d'Ève

Cette vérité a deux sortes d'adversaires : d'abord les gens qui prétendent qu'avant Adam il y avait déjà des hommes sur la terre (les préadamites), et que, par conséquent, Adam n'est point le père du genre humain; ensuite ceux qui admettent avec Adam d'autres tiges de la race humaine (les coadamites), et pensent par conséquent que tous les hommes ne proviennent point d'une seule et même souche.<sup>949</sup> En conséquence, pour établir cette importante vérité avec tous les détails nécessaires, nous examinerons non seulement les preuves positives, mais encore les opinions qui lui sont opposées.

I – La Parole de Dieu enseigne clairement que tout le genre humain descend d'Adam et d'Ève. Ainsi le saint auteur de la Genèse raconte qu'avant l'apparition d'Adam sur la terre «il n'y avait point d'hommes pour la labourer.» (Gen 2,5), et qu'avant la formation d'Ève «il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui lui fût semblable» (Ibid., 20); «qu'Adam donna à sa femme le nom d'Ève parce qu'elle était mère de tous les vivants. (3,20) Et en conséquence de cela, il commence la généalogie de l'homme par ce même premier couple (Gen 5,1-2), que Dieu avait déjà béni en lui disant : «Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre.» (1,28.) Ainsi, parmi les écrivains de l'Ancien Testament qui suivirent, Tobie dit dans sa prière au Seigneur : «Vous avez formé Adam du limon de la terre, et vous lui avez donné Ève pour être son aide; c'est d'eux qu'est sortie toute la race des hommes» (Tob 8,8), et le Sage appelle Adam «le premier créé, le père du monde.» (Sag 10,1) Ainsi l'Évangéliste saint Luc fait remonter la généalogie de notre Sauveur en son humanité jusqu'à Adam; après quoi il appelle Jésus *Fils de Dieu*. (3,38.) Ainsi encore l'apôtre saint Paul atteste clairement que «le Seigneur a fait naître d'un seul toute la race des hommes, et leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre» (Ac 17,26); puis sur cette vérité il en établit une autre de la plus haute importance dans le christianisme, savoir : la propagation du péché originel de nos premiers parents déchus sur le genre humain tout entier. (Rom 5,12). Fidèle à l'enseignement de la Parole divine, l'Église orthodoxe professa dans tous les temps la croyance que tout le genre humain descend d'un seul couple primitif. Il suffit, pour le démontrer, de signaler un fait : c'est qu'elle a constamment conservé et maintenu le dogme du péché originel et de sa transmission d'Adam et d'Ève à tout le genre humain.<sup>950</sup>

Il est à remarquer enfin que les traditions de tous les peuples, tant anciens<sup>951</sup> que modernes,<sup>952</sup> font descendre tout le genre humain d'un seul et même couple, et que nos premiers parents y sont souvent désignés presque par les mêmes noms que leur attribue l'auteur inspiré.

II. – Ceux qui admettent l'existence des préadamites, et qui, par conséquent, n'envisagent point Adam comme le père du genre humain, allèguent en faveur de leur opinion les preuves suivantes.

1° Moïse lui-même, dans le premier chapitre de la Genèse, représente l'origine du premier couple humain d'une autre manière qu'il ne fait, plus tard, dans le second, celle d'Adam et d'Ève : là il raconte que l'homme et la femme furent créés ensemble, à l'image de Dieu; ici il rapporte qu'Adam seul fut formé d'abord du limon même de la terre, et que, quelque temps après, Dieu forma Ève d'une des côtes d'Adam, sans leur attribuer l'image de Dieu, – Mais Moïse ne parle que d'une seule et même création et non point de deux créations différentes; seulement dans son premier chapitre il dit en général que Dieu forma l'homme à son image, qu'il les créa mâle et femelle, sans déterminer si ce fut en même temps ou à deux époques différentes, au lieu que, dans le second chapitre, il raconte en détail de quelle manière Dieu créa l'homme et de quelle manière il créa la femme.<sup>953</sup> Mais, pour montrer jusqu'à l'évidence que, dans le premier chapitre, il est bien certainement question d'Adam et d'Ève, et d'aucun autre, il suffit de comparer à ce récit les premiers mots du cinquième chapitre de la Genèse, où il est dit : «Voici le dénombrement de la postérité d'Adam : au jour que Dieu créa l'homme, Il le fit à sa ressemblance; Il les créa mâle et femelle;

2° Il est écrit, au sujet de Caïn et d'Abel, que «le premier s'appliqua à l'agriculture,» au lieu que «le second fut pasteur de brebis.» (Gen 4,2) Or, pour cultiver la terre, il faut divers instruments, qui, par conséquent, étaient déjà inventés à cette époque; et par qui, sinon par des hommes ayant ou avant cette époque ? Et Abel, pourquoi devait-il garder ses brebis ? Pour qu'elles ne lui fussent point enlevées, sans doute. Mais qui eût pu les lui ravir, si, indépendamment de ses parents et de son frère Caïn, il n'y avait pas eu alors sur la terre

d'autres hommes antérieurs à Adam ? – Moïse Adam lui-même ou Caïn put fort bien inventer les instruments d'agriculture, alors nécessaires, et cela d'autant mieux qu'à cette époque la culture d'un sol vierge encore, en Orient surtout, n'existait pas des instruments aussi compliqués que ceux qui s'emploient de nos jours. Quant au berger, son affaire, c'est non seulement de préserver ses brebis des voleurs, mais encore de les mener dans de bons pâturages, de veiller à ce qu'aucune d'elles ne s'égaré, de les protéger contre les bêtes féroces, etc.

3° L'histoire qui suit, d'Abel et de Caïn, présente plusieurs circonstances qui nous portent à conclure qu'à cette époque déjà, il y avait bien des hommes sur la terre, indépendamment d'Adam et de sa famille. Ainsi, ayant conçu le projet d'assassiner son frère, Caïn lui dit : «Sortons dehors,» ou plutôt, suivant l'original : «Allons dans les champs.» (Gen 4,8.) Ici le mot champ est évidemment employé par opposition à un bourg, ou en général à un lieu renfermant une certaine population. Après avoir consommé son fratricide, Caïn dit entre autres : «Quiconque me trouvera me tuera.» (Ibid., 14.) Qui donc craignait-il ? Son père ou sa mère ? Et le Seigneur lui-même mit «un signe sur Caïn, afin que ceux qui le trouveraient ne le tuassent pas.» (Ibid., 15.) Ensuite Caïn s'en va habiter à l'Orient d'Éden, y prend une femme et bâtit la ville d'Hénochie. Où a-t-il trouvé une femme, et des habitants pour peupler sa ville ?

De toutes ces circonstances il résulte effectivement qu'à cette époque déjà la terre était assez peuplée, mais non point qu'elle le fût de préadamites plutôt que de descendants d'Adam. Caïn commit son fratricide environ 129 ans, ou, suivant la chronologie des Septante, 229 ans (comp. Gen 4,25) après la création d'Adam et d'Ève. Or, dans un si long espace de temps, ils purent aisément avoir, non seulement de nombreux enfants de l'un et l'autre sexe, mais encore quantité de petits enfants, surtout si l'on se rappelle ce commandement que Dieu donna à nos premiers parents, après les avoir créés : «Croissez et multipliez, et remplissez la terre.» (Gen 1,28.) Que si Moïse passe sous silence cette partie des descendants d'Adam, on aurait tort d'en conclure qu'elle n'eût pas existé, lorsqu'on sait que cet historien parle généralement fort peu et en fort peu de mots des temps primitifs, antédiluviens. S'il en est ainsi, même au temps de Caïn, à l'époque où il consumma son crime, il pouvait y avoir un lieu peuplé, sinon plusieurs; puis Caïn avait tout lieu de craindre que ses frères et leurs descendants ne vengeassent le sang du juste Abel; enfin, il pouvait aisément trouver une femme pour lui,<sup>954</sup> et des habitants pour peupler sa ville, qui, sans doute, n'était pas ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom, mais se bornait à quelques tentes ou autres constructions semblables, entourées d'une muraille ou d'un rempart.

4° Depuis l'époque de la création d'Adam il s'est écoulé environ 6000 ans, ou, suivant les Septante, un peu plus de 7000. Cependant déjà les anciens Égyptiens faisaient remonter leur existence politique à des dizaines de milliers d'années, et les Indiens et les Chinois font remonter la leur jusqu'à des millions d'années. De plus, du temps d'Alexandre le Grand, les Chaldéens possédaient un recueil d'observations astronomiques remontant à 472.000 ans, tandis que les Indiens et les Chinois en ont de leur côté qui embrassent des millions d'années.<sup>955</sup>

Mais, suivant des recherches récentes, tous ces nombres sont faux et ne méritent pas la moindre confiance, et les dizaines de milliers d'années dont se vantaient les Égyptiens et les Chaldéens furent rejetées à juste titre même par les écrivains de l'antiquité, qui n'y voyaient rien de plus que de vaines forfanteries et de la fable.<sup>956</sup> Les millions d'années de l'histoire des Indiens et des Chinois sont également fabuleuses. L'époque historique la plus ancienne de l'organisation politique de l'Inde se rapportant au temps d'Abraham, et l'histoire authentique de la Chine ne remontant pas au delà de 2000 ans avant Jésus Christ.<sup>957</sup> Les observations astronomiques des Chaldéens et des Égyptiens s'élèvent à peine à 800 ans avant l'ère chrétienne, et les tables astronomiques des Indiens et des Chinois sont moins reculées encore. En général, tous ces monuments historiques, auxquels, par le passé, certains auteurs assignaient une antiquité extraordinaire, se montrent de nos jours infiniment moins anciens, et se rapportent tous à des époques postérieures au déluge.<sup>958</sup>

III. – Ceux qui prétendent que tous les hommes ne proviennent pas d'une seule et même souche, mais qu'ils forment différentes races, empruntent leurs arguments : 1° de la physionomie, c'est-à-dire de la science qui traite des qualités du corps humain, alléguant surtout la différence tranchée qui existe entre les hommes pour la couleur de leur peau, blanche, par exemple, chez l'Européen, noire chez le nègre, – et la différence non



moins tranchée qu'offre l'angle facial, qui, chez les uns, va jusqu'à 85 degrés, tandis que, chez les autres, il ne dépasse pas 60 degrés. – Mais, pour expliquer ces différences, comme toutes celles qui se font remarquer entre les familles de la race humaine, il n'est point nécessaire de supposer à celles-ci une origine différente. D'après le témoignage des meilleurs observateurs de la nature, ces différences proviennent de causes accidentelles, telles que : la différence des climats, et surtout de la température; les émanations des forêts et des marais; l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer; le nombre, la hauteur et la disposition des montagnes; le mouvement des vents; la différence dans le manger et le boire, le genre de vie et les occupations; les maladies des parents, qui se transmettent à la postérité la plus reculée; le mélange des races, etc. En particulier, la différence existant dans la couleur de la peau provient principalement de celle qui existe dans les climats, et surtout dans la température. C'est ainsi que les mêmes hébreux, dispersés dans les différentes contrées du monde, présentent sur eux toutes ces couleurs, depuis le blanc, qui est la couleur d'un grand nombre de Juifs habitant la Russie, la Pologne, l'Allemagne et l'Angleterre, jusqu'au noir, qui est leur couleur dans l'Indostan. Quant à la différence d'ouverture de l'ongle facial, elle résulte de la différence du développement des facultés intellectuelles dans les différentes familles humaines : à mesure que se développent et s'élèvent, dans l'homme et dans le peuple, les facultés de la pensée, elles agissent sur le développement du cerveau, qui est l'organe immédiat de la pensée; or le développement du cerveau ne peut qu'influencer la forme extérieure du crâne, de laquelle dépend, en définitive, l'ouverture plus ou moins grande de l'angle facial. Ceci est confirmé par de nombreuses expériences faites sur les nègres, qui ont généralement les facultés intellectuelles endormies et l'angle facial fort aigu. Lorsque quelques-uns de ces sauvages viennent à être introduits dans une société civilisée et que, moyennant la coopération des autres, ils se mettent insensiblement à faire usage de leurs facultés intellectuelles, à les développer, les perfectionner, immédiatement on voit s'opérer chez eux un changement graduel dans la forme de la tête et s'augmenter l'angle facial. Si ce changement est peu remarquable en eux personnellement, il est tout à fait visible dans leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants. Les États-Unis et les Antilles présentent très fréquemment des exemples de ce genre. On sait encore que certains sauvages en Amérique, ainsi que les habitants de Sumatra et des autres Îles des Indes orientales, les Caraïbes, les nègres des Antilles, etc., avaient coutume de donner au crâne de leurs enfants telle ou telle forme qu'il leur plaisait, en le soumettant dès le berceau à différents procédés artificiels. <sup>959</sup>

C'est 2° sur la linguistique, sur cette science qui s'occupe de l'étude comparative des langues, que les partisans de la pluralité des races appuient leur système. «Il est impossible, disent-ils, que tant de différentes langues et tant de dialectes différents, dont nous avons connaissance par l'histoire et la statistique, soient provenus de la langue d'un seul et même homme, d'un seul père du genre humain ... Cependant, de nos jours, les linguistes les plus habiles, après de longs et persévérants travaux, sont arrivés à la conviction que toutes les langues et tous les dialectes humains se rapportent à trois classes principales : l'indo-européen, le sémitique et le malais, et remontent à la même racine, que les uns retrouvent dans l'hébreu et que les autres ne déterminent pas. <sup>960</sup>

Quant à la manière dont purent se former, dans le principe, des langues différentes parmi des hommes descendant d'un même père, l'historien sacré nous l'explique en détail par son récit de la confusion miraculeuse des langues. (Gen 11,1-10)

C'est 3° la géographie que l'on allègue contre l'unité de la race humaine. «Il est bien connu, dit-on, que l'Amérique est entièrement séparée du vieux monde par des mers, et que, jusqu'au quinzième siècle, elle resta inconnue aux habitants de ce monde. Cependant, lorsqu'elle vint, à être découverte par Colomb, elle était suffisamment peuplée. D'où proviennent les indigènes de l'Amérique, s'ils n'ont pas eu un premier aïeul à part ou même plusieurs ?... Aujourd'hui, répondons-nous, il ne reste plus le moindre doute que l'existence de l'Amérique ne fût connue des anciens, comme nous pouvons nous en convaincre par le témoignage de Platon, de Diodore de Sicile, de Plutarque, de Flavius Josèphe, de Sénèque, de saint Clément de Rome, etc., etc. <sup>961</sup> Il est également prouvé que, bien des siècles avant Colomb, les Phéniciens, les Égyptiens, les Carthaginois, les Chinois, les Tartares, les Kamtchadales, les Koriaks, les Calmoûks, les Scandinaves, non seulement connurent l'Amérique, mais encore la visitèrent, et y fondèrent même souvent des colonies. On va jusqu'à désigner les routes par lesquelles les habitants de l'ancien monde pouvaient facilement communiquer avec le nouveau,

savoir : les détroits de Cook, de Béring, que traversent de nos jours encore, à gué ou à la nage, les Tschouktschis, pour aller combattre (ce qui leur arrive presque journellement) les habitants des côtes nord-est de l'Amérique, ou la chaîne d'îles qui va se prolongeant sans interruption du Kamtschatka à la presqu'île d'Aliatsky, dans l'Amérique Nord-Ouest, etc. Mais une preuve convaincante que les habitants de l'Amérique ne sont point des aborigènes, mais qu'ils y sont réellement venus de l'ancien monde, c'est que, jusqu'à ce jour, il s'est conservé chez eux nombre de croyances et de coutumes des habitants de l'Europe et de l'Asie, par exemple : la tradition du déluge universel, qui fit périr toute la race humaine, à l'exception d'une seule famille, la circoncision des enfants, l'observation du samedi, la célébration d'un jubilé tous les cinquante ans. On retrouve également chez eux des temples et des tours d'architecture babylonienne, les signes d'un zodiaque tatare, des physionomies kalmouques, des ruines normandes, des expressions koriaques, etc.<sup>962</sup> Il faut remarquer, en général, à l'honneur de la science moderne, qu'elle aussi, de nos jours, elle reconnaît volontiers, dans la personne de ses meilleurs représentants,<sup>963</sup> l'unité d'origine de tout le genre humain.

### § 79. *Origine de chaque homme, et particulièrement origine de l'âme*

Bien qu'ainsi tous les hommes proviennent du premier couple créé par voie de naissance naturelle, Dieu n'en est pas moins le créateur de chaque homme en particulier. Il n'y a ici qu'une seule différence c'est que Dieu créa Adam et Ève immédiatement, tandis qu'il créa médiatement tous leurs descendants par la vertu de la *bénédition* qu'il donna à nos premiers parents, aussitôt après les avoir formés, en leur disant : «Croisiez et multipliez-vous, remplissez la terre.» (Gen 1,28), et qui, une fois prononcée, comme parole du Tout-Puissant, conservera son effet jusqu'à la fin des siècles. Voilà pourquoi il est dit dans l'Écriture, non seulement que Dieu a créé nos premiers parents, mais aussi qu'Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes, et leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre. (Ac 17,26); que «c'est Lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses» (Ibid., 25); qu'il crée chaque homme en particulier : «Ce sont vos mains qui m'ont formé; ce sont elles qui ont disposé toutes les parties de mon corps,» s'écrient Job et le psalmiste (Job 10,8; Ps 118,73); et ailleurs : «L'Esprit de Dieu m'a formé» (Job 33,4); «C'est vous qui m'avez formé.» (Ps 138,4.) Dieu lui-même dit à Jérémie : «Je vous ai connu avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mère; je vous ai sanctifié avant que vous fussiez sorti de son sein, et je vous ai établi prophète parmi les nations (Jér 1,5); qu'Il crée le corps de l'homme : «Vous m'avez revêtu de peau et de chair; Vous m'avez affermi par des os et par des nerfs.» (Job 10,1); «Mes os ne vous sont point cachés, à vous qui les avez faits dans un lieu caché.» (Ps 138,14; comp. 32,25), s'écrient devant Dieu les mêmes écrivains sacrés; qu'Il crée l'âme de l'homme. Cette pensée est exprimée par l'Ecclésiaste, qui dit : «Que la poussière rentre en la terre d'où elle avait été tirée, et que l'Esprit retourne à Dieu qui l'avait donné.» (12,7); par Isaïe : «Voici ce que dit le Seigneur Dieu, qui a créé et qui a étendu les cieux, qui a affermi la terre et qui a fait sortir toutes les plantes, qui a donné le souffle et la respiration au peuple qui la remplit et la vie à ceux qui marchent.» (42,5; comp. 42,16); par Zacharie : «Voici ce que dit le Seigneur, qui a étendu le ciel, qui a fondé la terre, et qui a formé dans l'homme l'esprit de l'homme.» (12,1) La pieuse mère des Machabées exprime bien clairement cette croyance de l'Église de l'Ancien Testament, lorsque, du temps des persécutions d'Antiochus, elle dit à ses fils, en les exhortant à recevoir la mort pour la loi de Dieu : «Je ne sais comment vous avez été formés dans mon sein, car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'âme, l'esprit et la vie, ni qui ai joint tous vos membres pour en faire un corps; mais le Créateur du monde, qui a formé l'homme dans sa naissance et qui a donné l'origine à toutes choses, vous rendra encore l'esprit et la vie par sa miséricorde, en récompense de ce que vous vous méprisez maintenant vous-mêmes pour obéir à sa loi.» (II Mach 7,22.24.)

En particulier, quant à la question de l'origine des âmes humaines, l'Église orthodoxe, fondée sur les textes que nous venons de citer, a constamment cru, comme elle le fait encore (Conf. orth., art. 1, rép. 28), qu'elles sont créées de Dieu. C'est sans nul doute ce dogme qu'établissait le cinquième concile oecuménique, lorsque, condamnant l'opinion d'Origène sur la préexistence des âmes humaines,<sup>964</sup> il s'exprimait ainsi : «Conformément à la Parole de Dieu, l'Église affirme que l'âme est créée en même temps que le corps, et non point avant lui, comme l'enseigne faussement Origène.»<sup>965</sup> Théodoret rend ce témoignage, du moins en ce qui

concerne l'Église d'Orient : «La sainte Église, ayant foi à la divine Écriture, enseigne que l'âme est formée en même temps que le corps, entendant par là, non qu'elle reçoit l'existence de la même semence dont est formé le corps, mais que, par la volonté du Créateur, elle vient animer le corps au moment de sa formation.» En ce qui concerne l'Église d'Occident, voici ce que disent le pape saint Léon et le bienheureux Jérôme. «La religion catholique, dit le premier, professe que chaque homme, corps et âme, est formé et animé dans le sein maternel par le Créateur de toutes choses, de manière cependant qu'il reste la contagion du péché et de la mort, passant du premier homme à toute sa postérité.»<sup>966</sup> Et Jérôme demande : «D'où les hommes tirent-ils leurs âmes ? Serait-ce de leurs parents (ou traduce), comme les animaux dépourvus de raison, chez lesquels l'âme provient de l'âme, de même que le corps provient du corps ? Ou bien, des créatures raisonnables, tombées sur la terre par un effet de leur attachement aux choses corporelles, s'uniraient-elles à des corps humains ? On ne serait-ce pas plutôt, comme l'enseigne l'Église, conformément à ces paroles du Sauveur : “Mon Père ne cesse point d'agir et j'agis aussi” (Jn 5,17); à celles de Zacharie : «Le Seigneur a formé dans l'homme l'esprit de l'homme (12,1), et du psalmiste : «C'est Lui qui a formé le coeur de chacun d'eux.» (Ps 32,15); ne serait-ce pas que réellement Dieu crée chaque jour les âmes, Lui dont la volonté est déjà une action, Lui qui ne cesse jamais d'être Créateur ?»<sup>967</sup> Nous ne parlerons pas des docteurs particuliers de l'Église, tels que Lactance,<sup>968</sup> Ambroise, Hilaire, saint Ephrèm, Cyrille d'Alexandrie, Gennadius et autres, qui professent clairement dans leurs écrits que les âmes humaines sont créées de Dieu.

Comment entendre cette création des âmes ? L'Église orthodoxe elle-même ne le détermine point d'une manière précise; cependant, d'après les témoignages cités du cinquième concile oecuménique, de Théodoret, de saint Léon surtout, et conformément aux autres dogmes de l'Église, il est à croire qu'il n'est point ici question d'une création médiante; que Dieu crée les âmes humaines, ainsi que les corps, par la vertu de cette même bénédiction : «Croissez et multipliez-vous,» donnée par Lui dès le commencement au premier couple; qu'il les crée, non de rien, mais des âmes des parents. En effet, suivant l'enseignement de l'Église, bien que les âmes des hommes reçoivent l'existence par la création, ils ne la reçoivent pourtant pas sans in transmission héréditaire de la tâche originelle; or cette transmission serait impossible si Dieu tirait les âmes du néant. Répondra-t-on qu'il est tout à fait incompréhensible que les âmes des enfants puissent être formées de celles de leurs parents, vu que l'âme humaine est un être simple ? Cela est parfaitement vrai; mais nous ne concevons pas mieux que Dieu, l'esprit le plus pur, ait pu engendrer de son essence son Fils et produire le saint Esprit; néanmoins la révélation enseigne qu'effectivement, de toute éternité, Dieu engendre le Fils et fait procéder le saint Esprit, sans que pour cela il y ait partage ou division de son indivisible essence ... C'est par cette raison que déjà les anciens docteurs de l'Église répétaient, que le mystère de la création de nos âmes n'est accessible qu'à Dieu seul. En admettant que les âmes humaines sont créées des âmes des parents, nous nions naturellement par là même : 1° que tes âmes proviennent de la semence paternelle qui produit les corps, opinion impliquant évidemment que l'âme est matérielle et meurt en même temps que le corps;<sup>969</sup> 2° qu'elles proviennent par elles-mêmes des âmes des parents, comme les corps, opinion qui suppose inévitablement la divisibilité de l'âme, par conséquent sa matérialité et sa mortalité, aucun être tout à fait immatériel ne pouvant jamais produire de lui-même un autre être sans une toute-puissance créatrice particulière;<sup>970</sup> 3° enfin que Dieu les crée de rien et les envoie dans tes corps humains, ce qui se concilierait difficilement avec le dogme de l'Église orthodoxe sur la transmission du péché originel des parents à leurs enfants par le fait de leur naissance.<sup>971</sup>

Mais quand, nommément, les âmes humaines sont-elles créées et unies aux corps ? La formation du corps, en tant qu'il est matériel, s'opère par degré dans le sein de la mère; mais l'âme, être simple, non composé de parties, ne peut se former qu'instantément, et réellement, suivant la doctrine de l'Église orthodoxe, elle est créée et donnée par le Créateur «au moment même où le corps, déjà formé, est apte à la recevoir.» (*Conf. orth.*, art. 1, rép. 28.) C'est ce qu'enseignaient les anciens docteurs de l'Église, Cyrille d'Alexandrie, Augustin, Théodoret, Gennadius et autres,<sup>972</sup> et pour preuves de leurs paroles ils alléguaient ce que dit le prophète Moïse. (Ex 21,22-24.) Voici, par exemple, de quelle manière le bienheureux Théodoret développe sa pensée : Le même prophète (Moïse) nous enseigne avec plus de clarté encore, dans ses lois, que le corps est formé

d'abord et ensuite reçoit l'âme. En effet, nous y trouvons la disposition suivante : «Si des hommes se querellent, et que, l'un d'eux ayant frappé une femme grosse, elle accouche d'un enfant mort sans qu'elle en meure elle-même, il sera obligé de payer ce que le mari de la femme voudra; mais si la femme en meurt, il rendra vie pour vie, etc.» (Ex 21,22-24.) Il donne à entendre ainsi qu'un enfant qui n'est pas formé n'a point encore d'âme, tandis que celui qui est déjà formé en a une.»<sup>973</sup> D'un autre côté, on peut citer aussi différents passages de l'Écriture desquels il ressort avec évidence que l'enfant a une âme déjà dans le sein de sa mère, avant sa naissance par conséquent. Ainsi, par exemple, il est dit de Rébecca : «Les deux enfants dont elle était grosse s'entrechoquaient dans son ventre.» (Gen 25,22); sainte Élisabeth, parlant d'elle-même, dit à la sainte Vierge Marie : «Votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.» (Lc 1,44; comp. Jer 1,5.)

## § 80. Composition de l'homme

Suivant la doctrine de l'Église orthodoxe, « l'homme est composé d'une âme immatérielle et intelligente et d'un corps matériel.» (Conf. orth., art. 1 rép. 18.) Il est par conséquent formé de deux parties. Telle est aussi la doctrine de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Dans le premier, Moïse, en décrivant l'origine de l'homme, distingue clairement en lui deux parties : l'une formée de la terre, l'autre provenant du souffle de Dieu. «Le Seigneur Dieu, dit-il, forma donc l'homme du limon de la terre; il répandit sur son visage un souffle de vie.» (Gen 2,7) Job, s'adressant à ses amis qui le consolent, dit entre autres : «Demeurez un peu dans le silence, afin que je vous dise tout ce que mon esprit me suggérera. Pourquoi déchires-je ma chair avec mes dents ? et pourquoi ma vie (ou mon âme) est-elle toujours comme si je la portais entre mes mains ?» (Job 13,13-14) Le psalmiste s'écrie en présence de Dieu : «C'est pour cela que ma chair se reposera dans l'espérance; car vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer et ne souffrirez point que votre saint éprouve la corruption.» (Ps 116,9-10; comp. 145,4.) Enfin, conformément à ce que dit le saint historien de l'origine de l'homme, l'Ecclésiaste écrit, en ce qui concerne sa fin : «Que la poussière rentre en la terre, d'où elle avait été tirée, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'avait donné.» (Eccl 12,7) Dans le second, le Sauveur lui-même dit à ses apôtres : «Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme, mais craignez plutôt celui qui peut perdre dans l'enfer et le corps et l'âme » (Mt 10,28); divines paroles où l'homme nous est très distinctement représenté comme composé seulement d'un corps et d'une âme. Saint Jacques écrit : «Comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme, ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans oeuvre.» (Jc 2,26) Enfin nous lisons dans saint Paul : «Glorifiez Dieu dans vos corps et vos esprits qui lui appartiennent» (I Cor 6,20); un peu plus loin : «Une femme qui n'est point mariée et une vierge s'occupent du soin des choses du Seigneur, afin d'être saintes de corps et d'esprit; mais celle qui est mariée s'occupe du soin des choses du monde et de ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari» (Ibid., 7,34); et ailleurs : «Pour moi, étant absent de corps, mais présent en esprit, j'ai déjà porté comme présent ce jugement ... que, vous et mon esprit étant assemblés au nom de notre Seigneur Jésus Christ, cet homme-là soit, par la puissance de notre Seigneur Jésus, livré à Satan, pour mortifier sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de notre Seigneur Jésus Christ.» (I Cor 5,3-5)

On voit par les passages ci-dessus que l'Écriture sainte attribue à l'homme tantôt un corps et une âme, tantôt un corps et un esprit. Il en résulte qu'*âme* et *esprit* ne sont que deux noms différents d'une seule et même partie. Pour le prouver nous pouvons citer encore quelques exemples. Le Sauveur, prédisant que son âme d'homme se séparerait de son corps au moment où Il mourrait pour le genre humain, s'exprime ainsi : «Je suis le bon pasteur; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît et que je connais mon Père, et je donne ma vie pour mes brebis ... C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que je quitte ma vie pour la reprendre.» (Jn 10,14-17); et à l'approche de ses souffrances sur la croix Il dit à ses disciples dans le Jardin de Gethsémani : «Mon âme est triste jusqu'à la mort.» (Mt 26,38) Mais, au moment de sa mort sur la croix, «Jésus s'écria d'une voix forte : Mon Père, je remets mon âme, ou mon esprit entre tes mains» (Lc 23,46), et les évangélistes, en racontant ce moment suprême, s'expriment ainsi : «Jésus, jetant encore un grand cri, rendit l'esprit» (Mt 27,50), ou : «Baissant la tête, il rendit l'Esprit» (Jn 19,30) Saint Paul,



après avoir ressuscité le jeune Eutyque, dit aux assistants : «Ne vous troublez point, car il est vivant,» ou «son âme vit en lui» (Ac 20,10); et saint Luc, décrivant la résurrection d'une jeune fille par le Sauveur, dit : «Son âme étant revenue, elle se leva à l'instant même.» (8,55)

Il est vrai que, dans deux passages de ses Épîtres, l'apôtre saint Paul distingue clairement l'âme de l'esprit et compte dans l'homme l'esprit, l'âme et le corps. Le premier de ces passages se lit dans l'épître aux Hébreux : «La Parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants; elle entre et pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelles, et elle démêle les pensées et les mouvements du coeur.» (Ibid., 4,12.) Le second se trouve dans l'Épître aux Thessaloniens : «Que le Dieu de la paix vous sanctifie Lui-même en toute manière, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, se conserve sans tâche pour l'avènement de notre Seigneur Jésus Christ.» (I Th 5, 23) Mais, si la Parole divine ne peut se contredire elle-même, si elle ne parle si fréquemment et avec tant de clarté que de deux parties de l'homme, si saint Paul lui-même représente si distinctement l'homme comme composé seulement de deux parties (I Cor 5,3-5; 6,20; 7,34), il est impossible que, dans les deux passages cités, l'esprit et l'âme soient distingués en l'homme comme des parties indépendantes l'une de l'autre et non dans quelque autre sens. Et, en effet, dans le premier de ces passages l'âme et l'esprit ne sont distingués que comme deux aspects ou deux puissances ou forces de la même nature spirituelle de l'homme; car, dit l'Apôtre : «La Parole de Dieu pénètre dans les replis de l'âme et de l'esprit de même que dans les jointures et les moelles.» Or les jointures et les moelles ne sont que des parties du même corps humain, et non point des parties séparées de l'homme. Fondés sur ce premier passage, nous sommes en droit de conclure que pareillement, dans le second, saint Paul ne distingue, en l'homme, l'âme et l'esprit que comme deux aspects en face de la seule et même nature spirituelle qu'il tient du Créateur, ou qu'il désigne particulièrement dans l'âme l'esprit comme étant la plus haute de ses facultés. Il se peut encore, ainsi que le croyaient quelques anciens auteurs, que par le mot esprit l'Apôtre n'ait entendu ici que cette grâce du saint Esprit qui habite dans tous les fidèles, et dont il venait de dire : «N'éteignez pas l'esprit». (I Th 5,19; comp. 23)

Parmi ceux des saints pères et des docteurs de l'Église qui professèrent clairement la dualité de la nature humaine, nous citerons saint Cyrille de Jérusalem, qui dit : «Apprends aussi à te connaître toi-même; sache que tu es homme, que tu es formé de deux parties, d'une âme et d'un corps, et que c'est le même Dieu qui est le Créateur du corps et de l'âme.» – Saint Basile : «L'homme est composé d'une âme et d'un corps; le corps est tiré de la terre, et l'âme du ciel.»<sup>974</sup> – Saint Grégoire le Théologien : «Il y a en moi une double nature : le corps est formé de la terre, et, par cette raison, incliné vers la terre, son élément; mais l'âme est le souffle de Dieu, et aspire toujours à la félicité des habitants de l'éthérée.»<sup>975</sup> – Saint Jean Chrysostome : «C'est un animal double, je parle de l'homme, qui est composé de deux substances, d'une âme sensible et pensante et d'un corps.»<sup>976</sup> – Saint Augustin : «L'homme n'est pas un corps ou une âme, mais il est composé d'une âme et d'un corps.»<sup>977</sup> – Saint Jean Damascène : «De ses propres mains Dieu créa l'homme de deux substances, l'une visible, l'autre invisible ... Il le fit d'une double nature, spectateur de la création visible, mystère de la création invisible ... Il le fait en même temps esprit et chair : esprit pour recevoir la grâce, chair en préservatif contre l'orgueil.»<sup>978</sup> Ce fut aussi la doctrine que professèrent saint Grégoire de Nysse, saint Jérôme, Némésius, et en général tous les saints pères et les docteurs de l'Église, quand ils définissaient la vie de l'homme, – la réunion de son âme avec son corps, et la mort – la séparation de cette âme d'avec ce corps.<sup>979</sup>

Que si quelques-uns des anciens docteurs de l'Église distinguèrent dans l'homme l'esprit, l'âme et le corps, ils n'entendaient point exprimer par là que l'esprit et l'âme formassent en lui deux parties distinctes, indépendantes. Au contraire :

1° Les uns entendaient certainement, en pareil cas, l'esprit et l'âme seulement comme deux faces ou deux forces ou puissances d'une seule et même nature spirituelle, l'une supérieure, l'autre inférieure, car en d'autres passages de leurs écrits ils expriment clairement eux-mêmes que l'homme est composé de deux parties, et non de trois. C'est ainsi que saint Justin dit, dans un endroit, que «Le corps est la demeure de l'âme, et l'âme la demeure de l'esprit,»<sup>980</sup> tandis que dans un autre il n'admet que deux parties en l'homme l'âme et le corps.<sup>981</sup> Il en est de même de Tertullien ici il paraît distinguer en l'homme l'esprit, l'âme et le corps<sup>982</sup> ; là il enseigne

qu'il y a dans l'homme deux natures, que l'âme et l'esprit ne diffèrent point et ne désignent que deux fonctions d'une seule et même essence invisible, qui pense et anime le corps de l'homme. Clément d'Alexandrie également, dans tel passage, oppose l'âme, comme principe de la vie du corps, à l'esprit, comme principe de la pensée et de la volonté,<sup>983</sup> tandis que, dans d'autres, il affirme que l'homme n'a que deux parties : l'âme et le corps, que l'âme, est en lui le principe de la pensée et de la volonté, qu'âme et esprit sont deux dénominations différentes de son essence indivisible, et que, si elles se distinguent quelquefois, ce n'est que pour désigner les fonctions et les états divers de cette même essence

2° D'autres entendaient par esprit, dans l'homme, l'Esprit de Dieu, ou la grâce divine qui vivifie l'homme. Saint Irénée, par exemple, dit que l'homme, comme homme, est formé proprement d'une âme et d'un corps, mais que l'âme reçoit en elle l'Esprit de Dieu comme le principe d'une plus haute perfection,<sup>984</sup> et que, par conséquent, l'Esprit n'existe réellement que dans les personnes pieuses, tandis que les impies en sont privés et ont deux parties : le corps et l'âme.<sup>985</sup>

C'est dans ce sens également que Tatien n'attribuait l'Esprit qu'aux gens pieux.<sup>986</sup>

3° Quelques autres distinguaient, dans la nature spirituelle de l'homme, l'âme et l'esprit, et prenaient ce dernier pour une troisième partie de son être (non certes dans un sens rigoureux), afin de voir en l'homme l'image de la divine Trinité. Ainsi saint Éphrem dit que, par la triple invocation du Père et du Fils et du saint Esprit, nous nous sanctifions de corps, d'âme et d'esprit, de sorte que notre Trinité devient parfaite,<sup>987</sup> mais ailleurs il enseigne clairement que la même âme qui réside en nous anime le corps et pense.<sup>988</sup>

En général il faut observer que, quoiqu'il arrive fréquemment aux anciens docteurs de parler de l'esprit, de l'âme et du corps de l'homme, c'est d'ordinaire sans y mettre une précision rigoureuse, sans déterminer s'ils distinguent en l'homme l'âme et l'esprit comme deux parties séparées ou seulement comme deux faces d'une seule et même nature spirituelle, et que même, si quelques-uns d'entre eux exprimaient clairement reconnaître en l'homme trois parties, ce n'était chez eux qu'une opinion particulière, qu'ils modifièrent eux-mêmes en d'autres endroits de leurs écrits. Ce fut surtout depuis l'apparition des Apollinaires et des Manichéens, qui prêchaient, entre autres, la triplicité de l'homme, en lui attribuant deux âmes,<sup>989</sup> que l'Église commença à exprimer plus distinctement le dogme de sa duplicité. «Suivant Apollinaire, écrit Théodoret, l'homme aurait trois parties constituantes le corps, l'âme animale et l'âme raisonnable, qu'il appelle la raison. Mais l'Écriture sainte ne reconnaît qu'une seule âme, et non pas deux. Cela est clairement prouvé par l'histoire de la création du premier homme. Et ailleurs nous lisons : «Il (Jésus Christ) reçut à la fois et le corps et l'âme, douée de raison. Car ce n'est pas en trois parties que l'Écriture divise l'homme, mais elle dit que cet animal est composé d'une âme et d'un corps. En formant le corps de l'homme du limon de la terre, et soufflant une âme dans ce corps, Dieu nous montra qu'il n'y a dans l'homme que deux substances et non trois. Le Seigneur lui-même dit dans l'Évangile : «Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre dans l'enfer et le corps et l'âme (Mt 10,28); et l'Écriture sainte renferme beaucoup d'autre, passages semblables à celui-là. «Nous ne prétendons pas dit aussi saint Gennadius dans son *Exposition des Dogmes de l'Église*, qu'il y ait deux âmes dans le même homme, comme l'écrivent Jacques et ses confrères, les autres questionneurs de Syrie, l'une principe de la vie, animant le corps et mêlée dans le sang, l'autre spirituelle, principe de la raison; mais nous disons qu'il n'y a dans l'homme qu'une seule âme, qui anime le corps par son union avec lui, et qui dispose d'elle-même suivant la raison, ayant la libre volonté de choisir en pensée ce qu'elle veut. Et plus loin l'homme n'est composé que de deux parties : l'âme et le corps ... L'esprit n'est point une troisième partie en l'homme, ainsi que le pense Didyme; mais l'esprit est l'âme même, dans sa nature spirituelle.»<sup>990</sup>

## § 81. Propriétés ou caractères de l'âme humaine

Qu'est-ce que l'âme, qui forme la partie la plus élevée et la plus excellente de l'homme ?

I. – L'âme est un être indépendant, distinct du corps. Cette vérité ressort clairement de plusieurs passages de l'Écriture sainte (Gen 2,7; Ps 15,9-10; Sag 9,15; Ac 7,50; I Cor 5,3-5); elle ressort, en particulier, de ces

paroles de l'Écclésiaste : «La poussière rentre en la terre d'où elle avait été tirée, et l'esprit retourne à Dieu qui l'avait donné» (12,7), et de ces mots du Sauveur : «Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre dans l'enfer et le corps et l'âme» (Mt 10,28); «L'Esprit est prompt, mais la chair est faible.» (Id., 26,41) L'indépendance de l'âme fut constamment professée dans l'Église dès son origine,<sup>991</sup> et nous la trouvons clairement annoncée dans tous les traités de l'âme composés par ses

anciens docteurs.<sup>992</sup> Eusèbe, en particulier, s'attacha à prouver cette vérité;<sup>993</sup> Théodoret et Némésius la défendirent contre quelques auteurs païens qui soutenaient que l'âme n'était point autre chose qu'une forme ou harmonie des parties constituantes, ou une dépendance, une propriété du corps.<sup>994</sup>

II. – L'âme est un être immatériel, simple. La Parole de Dieu nous l'enseigne lorsqu'elle donne à l'âme le nom d'esprit, ce qu'elle fait très fréquemment. Outre les exemples déjà cités nous indiquerons encore les paroles de saint Paul : «C'est cet

Esprit qui rend lui-même témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.» (Rom 8,16); «Qui des hommes connaît ce qui est en l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? Ainsi nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu.» (1 Cor 2,11); et ce que nous dit saint Pierre du Sauveur, qu' «Il alla prêcher aux esprits qui étaient retenus en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsqu'au temps de Noé ils s'attendaient à la patience et à la bonté de Dieu.» (I Pi 3,19-20) La même doctrine fut enseignée également par les plus célèbres pasteurs de l'ancienne Église, tels que Grégoire de Nysse,<sup>995</sup> saint Chrysostome, saint Basile,<sup>996</sup> Augustin<sup>997</sup>, Théodoret,<sup>998</sup> Jean Damascène,<sup>999</sup> et autres.<sup>1000</sup> Et s'il y eut des écrivains qui attribuèrent à l'âme quelque chose de corporel, de matériel, ce ne fut jamais que dans le même sens qu'ils le faisaient pour les anges.

III. – L'âme est un être libre. L'idée de la liberté de l'âme humaine est clairement exprimée ou supposée dans nombre de passages de l'Écriture sainte; et d'abord dans tous ceux où il est donné à l'homme des commandements ou réclamé de lui l'obéissance à la loi de Dieu; ensuite dans tous ceux où sont promises à l'homme des récompenses, et surtout la félicité éternelle pour l'observation de ces commandements; enfin dans tous ceux où sont annoncés aux violateurs de la loi des châtiments temporels ou éternels. Cette idée est exprimée par Moïse dans ces paroles qu'il adresse aux Israélites : «Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre que je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisissez donc la vie, afin que vous viviez, vous et vos enfants» (Dt 30,19; comp. 15-18); par Josué : «Si vous croyez que ce soit un malheur pour vous de servir le Seigneur, vous êtes dans la liberté de prendre tel parti que vous voudrez» (24,15); par le prophète Isaïe : «Si vous voulez m'écouter, vous serez rassasiés des biens de la terre. Que si vous ne le voulez pas, et si vous m'irritez contre vous, l'épée vous dévorera; car c'est le Seigneur qui l'a prononcé de sa bouche ...» (1,19-20); par le fils de Sirach : «Dieu, dès le commencement, a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son propre conseil. Si vous voulez observer les commandements et garder avec fidélité ce qui est agréable à Dieu, ils vous conserveront ... (15,14-15) ; par le Sauveur lui-même : «Au reste, si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements» (Mt 19,17; comp. 23,37; Jn 7,17); par saint Paul : «Celui qui, n'étant engagé par aucune nécessité, et qui, se trouvant dans un plein pouvoir de ce qu'il voudra, prend une ferme résolution dans son cœur et juge en lui-même qu'il doit conserver sa fille vierge, fait une bonne oeuvre.» (I Cor 7,37; comp. Rom 1,21; 1 Thess 5,21; Eph 5,10; 15-17) Justin,<sup>1001</sup> Théophile d'Antioche,<sup>1002</sup> Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène,<sup>1003</sup> Cyrille de Jérusalem, Jean Damascène<sup>1004</sup> et beaucoup d'autres pères et docteurs de l'Église,<sup>1005</sup> prouvèrent la liberté de l'âme humaine contre les païens, les gnostiques et les manichéens. Et voici comment : ils disaient que nous avons la conscience de notre liberté;<sup>1006</sup> que la liberté est une propriété inhérente à l'être raisonnable,<sup>1007</sup> et par laquelle l'homme se distingue de la brute;<sup>1008</sup> que ce n'est que par une obéissance et un service volontaires que nous pouvons plaire à Dieu;<sup>1009</sup> que sans liberté il ne peut y avoir ni religion, ni moralité,<sup>1010</sup> ni mérite.<sup>1011</sup> Ils se fondaient aussi sur ce fait que Dieu nous donne ses commandements, nous excite à la piété, comme il le fit autrefois à

notre premier père Adam,<sup>1012</sup> et sur l'observation que ceux qui nient la liberté dans l'homme se réfutent eux-mêmes par leurs actions, lorsque par exemple ils châtient leurs subordonnés pour avoir enfreint leurs ordres.<sup>1013</sup>

IV. – L'âme est un être immortel. La foi à l'immortalité de l'âme existait déjà sous l'économie de l'Ancien Testament; elle fut professée par l'Ecclésiaste, qui disait : «Que la poussière rentre en la terre d'où elle a été tirée, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné» (12,17); et que Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les fautes et de tout le bien et le mal qu'on aura faits» (Ibid., 14); par le psalmiste : «Dieu rachètera et délivrera mon âme de la puissance de l'enfer lorsqu'il m'aura pris en sa protection» (48,16; comp. 16,15); par le Sage : «Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera point.» (3,1); «les justes vivront éternellement; le Seigneur leur réserve leur récompense, et le Très-Haut a soin d'eux.» (5,15; comp. 4,7; 10,14); enfin par tous les justes de l'Ancien Testament, qui ne considéraient la via terrestre que comme un voyage dont le terme et le but est la patrie céleste (Gen 47,4; Hébr 21,13-16), et la mort que comme une transmigration qui nous réunit à nos pères. (Gen 25,8; 35,29; 49,29) Cette vérité est exprimée plus clairement encore dans le Nouveau Testament. Le Sauveur y dit : «Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre dans l'enfer et le corps et l'âme» (Mt 10,28); «Celui qui aime sa vie la perdra; mais celui qui haït sa vie en ce monde la conserve pour la vie éternelle» (Jn 12,25); et, dans la parabole du riche et de Lazare : «Or il arriva que ce pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et eut l'enfer pour tombeau. Et, lorsqu'il était dans les tourments, il leva les yeux au haut, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein» (Lc 16,22-23; comp. 23,43) Saint Paul écrit : «Nous savons que, si cette maison de terre où nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison qui ne sera point faite de main d'homme, et qui durera éternellement» (II Cor 5,1); «Nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour» (Heb 13,14); «Pour nous, nous vivons déjà dans le ciel, et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur Jésus Christ.» (Phil 3,20) Les pères et les docteurs de l'Église ont tous prêché l'immortalité de l'âme, avec cette différence néanmoins qu'ils la reconnaissaient immortelle, les uns par sa nature même,<sup>1014</sup> et les autres par la grâce de Dieu.<sup>1015</sup>

## § 82. Image et ressemblance de Dieu dans l'homme

I. – La plus importante des prérogatives de l'homme sur les autres créatures de Dieu, c'est que le Créateur daigna le parer de son image et de sa ressemblance. «Et Dieu dit : raconte Moïse, faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ... Dieu créa donc l'homme à son image; Il le créa à l'image de Dieu, et Il les créa mâle et femelle. (Gen 1,26-27; comp. 5,1) Dieu lui-même confirma plus tard cette prérogative, en disant à Noé : «Quiconque aura répandu le sang de l'homme sera puni par l'effusion de son propre sang; car l'homme a été créé à l'image de Dieu» (Gen 9,6); et, dans le Nouveau Testament, saint Jacques le fait également lorsque, parlant de notre langue, il dit : «Par elle nous bénissons Dieu notre Père, et par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu.» (3,9) La réalité de l'image de Dieu dans l'homme, exposée avec tant de clarté dans la sainte Écriture, fut en conséquence de tout temps reconnue par l'Église; elle le fut même, à certain degré, par les païens.<sup>1016</sup>

II. – Mais qu'est-ce qui constitue en nous l'image de Dieu ? «L'Église, répond saint Épiphane, croit que l'homme en général a été créé à l'image (de Dieu); mais dans quelle partie proprement se trouve ce qui est selon cette image, elle ne le détermine point.»<sup>1017</sup> Voilà pourquoi les saints pères et docteurs de l'Église résolurent diversement cette question, bien que leurs idées là-dessus de s'excluent point les unes les autres, se rapportant à différentes faces du sujet. Au contraire, en collationnant ces idées et les exposant à la lumière d'une saine idée de Dieu, notre prototype, on déterminera complètement ce que c'est en nous que l'image de Dieu.

1° Dieu, par sa nature, est un esprit parfaitement pur, dégagé de toute espèce de corps et indépendant de toute matérialité. Par conséquent il faut placer l'image de Dieu, non point dans le corps de l'homme, mais dans son



âme immatérielle; idée que cherchèrent à développer d'abord Clément d'Alexandrie, Origène,<sup>1018</sup> et plus tard Épiphane, Eusébe, Grégoire de Nysse,<sup>1019</sup> Ambroise, Augustin,<sup>1020</sup> Théodoret et plusieurs autres.<sup>1021</sup>

2° Dieu, comme esprit, possède les attributs essentiels de l'esprit la raison, la liberté, et, par sa nature même, l'immortalité; on peut donc, en particulier, avec quelques docteurs de l'Église, placer l'image de Dieu dans la raison de l'homme;<sup>1022</sup> avec d'autres, dans sa libre volonté;<sup>1023</sup> avec d'autres encore, dans l'indissolubilité de son âme et son immortalité.<sup>1024</sup>

3° Dieu, qui est un esprit pur, est un par essence et triple en personnes ; même sous ce rapport, à l'exemple des docteurs de l'Église, nous pouvons trouver une faible image de Dieu dans l'unité de notre âme, jointe à la triplicité de ses forces ou facultés essentielles, qu'on les nomme mémoire, intelligence et volonté, ou raison, parole et esprit, ou enfin intelligence, volonté et sentiment. «Dieu est Père, Dieu est Fils, Dieu est saint Esprit, dit saint Ambroise, Il n'est pourtant pas trois Dieux, mais un seul Dieu en trois personnes. De même l'âme est raison, l'âme est volonté, l'âme est mémoire; cependant Il n'y a pas trois âmes dans un seul corps, mais une seule âme, possédant trois facultés; et c'est justement dans ces trois facultés que, par sa nature, notre homme intérieur réfléchit admirablement l'image de Dieu.<sup>1025</sup> «Comme Dieu est en trois personnes, dit saint Démétrius de Rostov, de même aussi l'âme de l'homme est en trois facultés : la raison, la parole et l'esprit. Et comme la parole de l'esprit procèdent de la raison, de même le Fils et le saint Esprit procèdent du Père. Comme la raison ne peut exister sous la parole et l'esprit, ainsi le Père n'a jamais été et ne peut jamais être sans le Fils et le saint Esprit. Et comme la raison, la parole et l'esprit sont trois différentes facultés de l'âme, et que l'âme est une et non triple, ainsi le Père, le Fils et le saint Esprit sont trois personnes en Dieu; ils ne sont pas trois Dieux, mais un seul.»<sup>1026</sup>

4° Dieu est, par rapport à tous les êtres, leur Seigneur, leur Roi, leur Souverain; en ce sens nous pouvons, à l'exemple de saint Grégoire de Nysse et autres, placer l'image de Dieu dans la domination sur toutes les créatures terrestres, donnée à l'homme au moment de la création; et cela d'autant mieux que cette idée s'accorde avec l'ordre dans lequel se suivent les paroles du Créateur, qui, après avoir dit : «Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, ajoute : Et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre et à tous les reptiles qui se meuvent sous le ciel.» (Gen 1,26) Mais il est évident que cette domination de l'homme sur les créatures terrestres n'est qu'une conséquence et une expression extérieure de l'image de Dieu, placée dans l'âme de l'homme, dans sa raison et sa liberté, qui seules nous donnent une prééminence décidée sur tous les animaux irraisonnables. Dans le même sens nous pouvons également trouver, avec plusieurs docteurs de l'Église, un reflet de l'image de Dieu jusque dans le corps de l'homme; car sa noble organisation, son air majestueux, sa direction vers le ciel expriment clairement et les qualités de son âme intelligente et libre, et sa dignité de dominateur sur tout ce qui a vie ici-bas.<sup>1027</sup> On peut donc dire que l'image de Dieu ne se réfléchit pas uniquement dans telle ou telle partie ou faculté de l'homme, mais qu'elle se retrouve plus ou moins dans tout son être.

III. – Y a-t-il une différence entre l'image et la ressemblance de Dieu dans l'homme ? Les pères et docteurs de l'Église répondent, pour la plupart, affirmativement à cette question, en disant que l'image de Dieu se trouve dans la nature même de notre âme, dans sa raison, dans sa liberté, et la ressemblance de Dieu dans le développement elle perfectionnement nécessaire de ces facultés par l'homme;<sup>1028</sup> en particulier, dans la perfection de sa raison,<sup>1029</sup> ou de son libre arbitre,<sup>1030</sup> ou de l'une et l'autre ensemble;<sup>1031</sup> dans la vertu et la sainteté;<sup>1032</sup> dans l'acquisition des dons du saint Esprit.<sup>1033</sup> Nous recevons donc l'image de Dieu en même temps que l'existence; pour la ressemblance, c'est à nous-mêmes de l'acquérir, Dieu ne nous ayant donné rien de plus que la possibilité de le faire.

Cette opinion sur la distinction entre l'image et la ressemblance de Dieu dans l'homme est fondée aussi sur l'Écriture.

1° En représentant l'Être suprême, en sa triple hypostase, tenant conseil pour former l'homme, Moïse raconte : «Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance» (Gen 1,26), et parlant, immédiatement après, de la création même, il s'exprime ainsi : «Dieu créa donc l'homme à son image; Il le créa à l'image de

Dieu.» (Ibid., 27) – Pourquoi donc, se demande saint Grégoire de Nysse, «ce qui était en projet ne fut-il pas exécuté ? D'où vient qu'il n'est pas dit Dieu créa donc l'homme à l'image de Dieu et à sa ressemblance ?» La puissance aurait-elle fait défaut au Créateur ? C'est une impiété que ce langage. Le Créateur aurait-Il changé de vues ? C'est une pensée non moins impie. Il dit et Il changea de vues ? Non; ni l'Écriture ne l'affirme, ni le Créateur ne manque de puissance, ni ses vues ne restèrent sans effet. Quelle est donc ici la cause du silence ?» «Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.» Nous sommes à l'image par la création, et nous parvenons à la ressemblance par nous-mêmes, par l'exercice de notre libre volonté. Être à l'image de Dieu, cela tient à notre création première; mais acquérir la ressemblance de Dieu, cela dépend de notre volonté. Et cela même qui dépend de notre volonté n'est en nous qu'une simple possibilité de l'acquérir et ne s'acquiert que moyennant notre activité personnelle. Si le Seigneur, se proposant de créer l'homme, n'eût pas dit d'abord : «Faisons-le aussi à notre ressemblance,» et ne nous eût pas donné en même temps la possibilité de lui ressembler, nous n'aurions pas pu y parvenir par nos propres forces; mais actuellement, dans la création, nous avons reçu la possibilité de devenir semblables à Dieu, et en nous accordant cette possibilité Dieu nous a faits nous-mêmes les artisans de notre ressemblance avec Lui, afin de nous gratifier d'une flatteuse récompense pour notre louable activité, et de nous distinguer de ces peintures sans vie qui sortent des mains de l'artiste.»<sup>1034</sup>

2° L'Écriture sainte renferme aussi quelques passages présupposant que l'image de Dieu se trouve en l'homme même depuis sa chute. Ainsi Dieu dit à Noé après le déluge : «Quiconque aura répandu le sang de l'homme sera puni par l'effusion de son propre sang; car l'homme a été créé à l'image de Dieu» (Gen 9,6; comp. Jac 3,9), tandis qu'il est commandé aux chrétiens de «se revêtir de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables.» (Ep 4,24) Qu'est-ce que cela signifie, sinon que, dans le premier passage, il est proprement question de l'image de Dieu, mise en nous, inséparable de notre nature et immuable comme elle, au lieu que, dans le second, il s'agit de la ressemblance de Dieu ou de l'assimilation avec Lui, qui tient à notre volonté, que nous pouvons par conséquent acquérir, mais aussi perdre par prévarication? «L'image de Dieu, dit Démétrius de Rostov, se trouve jusque dans l'âme de l'infidèle; mais la ressemblance ne peut exister que dans le chrétien vertueux; et, lorsqu'un chrétien tombe dans un péché mortel, il perd la ressemblance de Dieu, mais non son image. Même s'il est condamné au tourment éternel, l'image de Dieu subsiste en lui pour l'éternité, mais la ressemblance n'y peut plus être.» Au moment même de ma création, dit saint Grégoire de Nysse, j'ai reçu l'image, et par mon libre arbitre j'acquiers la ressemblance ... L'une te fut donnée et l'autre laissée imparfaite, pour qu'en te perfectionnant toi-même tu puisses mériter la divine récompense. Comment acquérons-nous la ressemblance ? Par l'évangile. Qu'est-ce que le christianisme ? C'est la ressemblance avec Dieu, autant que le comporte la nature humaine. Es-tu décidé à devenir chrétien : fais tous tes efforts pour te rendre semblable à Dieu, pour te revêtir de Christ.»

## B. - DE LA DESTINATION DE L'HOMME ET DE SON ÉTAT PRIMITIF

### § 83. *Destination de l'homme*

En élevant l'homme au-dessus de toutes les créatures terrestres, en le douant de la raison et de la liberté, en le parant de son image, le Créateur lui marqua par là même la destination particulière, la haute destination qu'il lui donnait.

I. – Par rapport à Dieu, cette destination de l'homme consiste en ce qu'il demeure invariablement fidèle à cette loi suprême ou à cette alliance avec Dieu (la religion) à laquelle cet Être souverainement bon daigna l'appeler par sa création même, en imprimant en lui son image, afin qu'en vertu d'une si haute destination il tendit constamment vers son prototype par toutes les forces de son âme raisonnable et libre, c'est-à-dire afin qu'il connût son Créateur, qu'il le glorifiât, qu'il vécût pour Lui et dans une union morale avec Lui. Le Sage, fils de Sirach, disait, en parlant de Dieu et des premiers hommes : «Il a créé dans eux la science de l'esprit, Il a fait luire son oeil sur leurs coeurs, pour leur faire voir la grandeur de ses oeuvres, afin qu'ils relevassent par leurs

louanges la sainteté de son nom, qu'ils le glorifiasse de ses merveilles et qu'ils publiassent la magnificence de ses ouvrages. Il a prescrit encore le règlement de leur conduite et les a rendus les dépositaires de la loi de vie. Il a fait avec eux une alliance éternelle et leur a appris les ordonnances de sa justice.» (Sir 17,6-10) Conformément à cela, le Sauveur lui-même nous donne cet ordre suprême : «Qu'ainsi luise votre lumière devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans le ciel.» (Mt 5,16) Les apôtres nous disent également : «Glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps» (I Cor 6,20); «Soit que vous mangiez ou que vous buviez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.» (Ibid., 10,31)

C'est aussi ce même but de l'homme que les anciens docteurs et écrivains renommés de l'Église signalèrent comme le plus important de tous. – Lactance : «Nous naissons à la condition de rendre au Seigneur qui nous donna l'être l'obéissance qui Lui est due, de ne connaître que Lui, de Le suivre. Unis par ce lien de piété, nous sommes en communion avec Dieu; de là le nom même de religion ... Ainsi le nom de religion est venu de l'alliance par laquelle Dieu unit l'homme à Lui et le lie par la piété; car Le servir comme notre Seigneur et Lui obéir comme à notre Père, c'est pour nous l'essentiel.»<sup>1035</sup> – Saint Basile : «Tu es un vase artistement travaillé qui a reçu de Dieu son être. Glorifie ton Créateur, car tu ne fus créé que pour être un digne instrument de la gloire de Dieu, et tout ce monde est pour toi comme un livre vivant qui prêche la gloire divine et t'annonce, à toi qui as reçu la raison en partage, la grandeur cachée et invisible du Seigneur, pour que tu connaisses le Dieu de vérité. Garde soigneusement en ta mémoire ce que je viens de dire.»<sup>1036</sup> – Saint Grégoire le Théologien : «Il fallait que l'adoration de Dieu ne fût point confinée dans les célestes régions, mais qu'il y eût aussi sur la terre des adorateurs de sa divinité, et que tout fût rempli de sa gloire (parce que tout est de Dieu). Voilà pourquoi l'homme a été créé vénérable, et comme oeuvre des mains de Dieu, et comme image de Dieu.»<sup>1037</sup> – Saint Jean Chrysostome : «Dieu nous a donné la vue, la parole et l'ouïe, afin que tous nos organes soient à son service, que nous disions et fassions ce qui Lui est agréable, que nous Lui adressions sans cesse des cantiques, que nous fassions monter habituellement jusqu'à Lui nos actions de grâces.»<sup>1038</sup> – Saint Ambroise : «On a dit avec raison : "Nous sommes la race de Dieu même." (Ac 17,28) En effet, le Créateur nous a doués en père d'une nature intelligente, afin que nous cherchions cet Être divin qui "se trouve non loin de chacun de nous." (Ibid., 27), et par lequel "nous avons la vie, le mouvement et l'être." (Ibid., 28)<sup>1039</sup> – Macaire le Grand : «Le Seigneur a créé l'âme de manière qu'elle fût pour Lui une fiancée et une compagne avec laquelle Il pût s'unir, et qu'elle pût former unité d'esprit avec Lui, comme dit l'Apôtre : "Celui qui demeure attaché au Seigneur est un même esprit avec lui" (I Cor 6,17)».<sup>1040</sup>

II. – La destination de l'homme, par rapport à lui-même, c'est de s'appliquer constamment, créé comme il l'est à l'image de Dieu, à développer et à perfectionner ses facultés par la pratique des bonnes oeuvres, et à se former ainsi de plus en plus à la ressemblance de Dieu, son prototype. C'est pour cela qu'autrefois, sous l'Ancien Testament, le Seigneur adressa souvent aux hommes cette recommandation : «Soyez saint, parce que je suis saint, moi, le Seigneur, votre Dieu» (Lév 11,44; 19,2; 20,7), et que nous entendons aujourd'hui, dans le Nouveau Testament, de la bouche même de notre Sauveur :

«Soyez donc, vous autres, parfaits, comme votre Père céleste est parfait.» (Mt 5,48) Au reste, cette destination de l'homme n'est pas essentiellement distincte de la première; au contraire, elle la renferme; elle est même une condition indispensable pour la remplir; car c'est principalement par les bonnes oeuvres que nous pouvons adorer et glorifier le Seigneur (Mt 6,16), et, sans les bonnes oeuvres, tout autre culte que l'on prétendrait lui rendre est déplaisant à ses yeux. (Is 1,11-20.)

Parmi les saints pères et les écrivains de l'Église, voici ceux qui parlent le plus clairement de cette destination de l'homme.

«Nous avons été créés pour les bonnes oeuvres, dit saint Grégoire le Théologien, afin de louer et de glorifier le Créateur et d'imiter Dieu autant que possible.»<sup>1041</sup> «Si l'on demande à un homme de bon sens, dit Lactance, pourquoi il fut créé, il répondra hardiment et sans hésiter : Je suis né pour honorer Dieu, qui nous créa pour Le servir; et servir Dieu ne signifie point autre chose que garder la vérité et la défendre par de bonnes oeuvres.»<sup>1042</sup> Nous lisons dans saint Basile : «L'organisation de ton corps t'apprend quelle est ta destination.

Tu es créé la tête tournée vers le ciel, afin que tu ne trames pas ton existence sur la terre, mais que tu élèves tes regards vers le ciel et vers Dieu qui y réside; afin que tu ne courres pas après des voluptés brutales, mais que, docile à la voix de la raison dont tu es doué, tu vives de la vie des cieux.» – «Il faut dire, écrit Tite de Bostra, que l'homme fut appelé à l'existence par le Créateur pour n'avoir souci que de la piété et de la vertu; car ce n'est qu'après avoir fait cette double acquisition qu'il entre véritablement en possession de

l'existence.»<sup>1043</sup> – Enfin, suivant Chrysostome : «Ce n'est point pour manger, boire et nous vêtir que nous sommes nés, mais pour nous pénétrer de la philosophie divine, fuir le mal et avancer dans la vertu ... Car, en créant l'homme, Dieu dit : “Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance,” et nous devenons semblables à Dieu, non en mangeant, buvant et nous ajustant (car pour Dieu il n'existe rien de pareil), mais en gardant la vérité, en étant humains, indulgents et modestes, en usant de miséricorde envers le prochain, et nous parant de toutes sortes de vertus.»<sup>1044</sup>

Mais, comme l'homme atteint, en proportion de ses progrès dans la vertu, la félicité qui est la conséquence des bonnes oeuvres et leur salaire, d'après l'enseignement du Sauveur sur les félicités du ciel (Mt 5,16) ; comme «la piété, par

sa nature, est utile à tout, que «c'est à elle que les biens de la vie présente et ceux de vie future ont été promis.» (1 Tim 4,8), on peut dire que l'homme, «créé pour les bonnes oeuvres» (Ep 2,10), l'est en même temps pour la félicité, et que, par conséquent, la félicité est une des destinations de l'homme envisagé par rapport à lui-même. Les saints pères l'ont aussi quelquefois indiquée. Suivant Grégoire le Théologien : «Nous avons reçu l'existence pour être heureux, et nous l'avons été en effet après avoir reçu l'existence. Nous avons été mis dans le paradis pour en jouir; nous avons reçu le commandement pour pouvoir, en le gardant, mériter la gloire.»<sup>1045</sup>

Suivant Grégoire de Nysse : «Il fallait que l'homme, créé pour savourer les félicités divines, eût en sa nature quelque chose qui fût en harmonie avec ce dont il était appelé à jouir. C'est pour cela qu'il reçut en partage la vie, la raison, la sagesse et tous les attributs de la ressemblance divine.»<sup>1046</sup> Selon Jean Damascène : «Dieu, en tant que souverainement bon, nous créa, non pour nous punir, mais pour nous rendre participants de sa divine bonté.»<sup>1047</sup>

III. – Enfin la destination de l'homme, par rapport à toute la nature qui l'entourne, est clairement déterminée dans les paroles mêmes du Créateur : «Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre et à tous les reptiles qui se remuent sous le ciel.» (Gen 1,26) Comme image de Dieu, comme fils et héritier dans la maison du Père céleste, l'homme est en quelque sorte destiné à servir d'intermédiaire entre le Créateur et les créatures terrestres. En particulier il doit être pour elles un prophète, ayant mission de leur annoncer en parole et en action la sage volonté de Dieu; un souverain pontife, chargé d'offrir à Dieu, au nom de tous les êtres de la terre, le sacrifice de louanges et de gratitude qui lui est dû, et d'appeler d'en haut les bénédictions célestes; un chef et un roi qui puisse par lui-même, en concentrant dans son être les buts, de l'existence de tous les êtres visibles, les réunir à Dieu, et par là maintenir la chaîne des créatures terrestres dans une union et une harmonie parfaites.

Les saints pères et docteurs de l'Église parlèrent souvent de cette destination de l'homme, suivant laquelle il est roi et dominateur de la nature, en particulier quand ils résolvaient la question : Pourquoi l'homme fut-il créé le dernier ? Voici, par exemple, ce que dit saint Ambroise : «Selon sa dignité, l'homme fut le dernier à paraître sur la terre, comme but de la nature, créé pour la vérité, pour en être le héraut parmi les autres êtres animés; ... c'est avec raison qu'il a paru le dernier, comme le couronnement de toute l'oeuvre de la création,

comme la cause du monde pour laquelle tout fut créé.»<sup>1048</sup> «Il n'est point étonnant, dit saint Grégoire le Théologien, que l'homme, chef-d'oeuvre des mains de Dieu et son image ait paru le dernier dans le monde; car il fallait d'abord préparer à ce roi son habitation royale, et ensuite y introduire le souverain ayant les créatures pour cortège.»<sup>1049</sup> Saint Théodoret : «L'Auteur de toutes choses, après avoir créé le monde visible et invisible, forma enfin l'homme, le plaça, comme son image, au milieu des créatures animées et inanimées, visibles et invisibles, pour que les premières lui apportassent en tribut leur utilité, et que les dernières, les créatures



invisibles, en prenant soin de lui, manifestassent leur amour pour le Créateur.»<sup>1050</sup>

#### § 84. *Aptitude du premier homme pour sa destination ou sa perfection*

En créant l'homme pour une si haute destination le Seigneur Dieu le créa capable de la remplir, c'est-à-dire parfait. Cette idée découle du témoignage de Moïse, qui, aussitôt après avoir parlé de la création de l'homme, fait cette remarque générale : «Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très bonnes.» (Gen 1,31) Elle est même nécessairement admise par la saine raison, aux yeux de laquelle Dieu est un Être infiniment sage, qui ne peut rien créer d'imparfait, c'est-à-dire d'incapable de remplir le but de sa création. I. – En particulier, l'homme est sorti des mains de son Créateur parfait en son âme, tant sous le rapport de l'intelligence que sous celui de la moralité. (Conf. orth., art. I, rép. 23) On cite à juste titre, comme preuve de la sagesse d'Adam, les noms qu'il donna aux différents animaux : «Adam appela donc tous les animaux d'un nom qui leur était propre, tant les oiseaux du ciel que les bêtes de la terre.» (Gen 2,20) Il est à remarquer ici : d'abord que «Dieu amena» Lui-même à Adam tous les animaux, pour voir comment il les appellerait. (ibid., 19); ensuite que Dieu confirma, sans modification, tous les noms donnés alors par Adam à tous les animaux; que par conséquent il les trouva justes et conformes à la nature des différentes espèces ou du moins à leurs principales qualités : Et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom (Ibid., 19); enfin que, ces noms correspondants à la nature des diverses espèces, Adam les inventa à l'instant même, à la première vue des animaux qu'il avait à dénommer, et non point après une longue étude de leurs qualités. «Prends en considération, mon ami, dit saint Chrysostome, l'indépendance de la volonté et la surabondance de la sagesse d'Adam, et ne dis pas qu'il ignorait ce qui est bien et ce qui est mal. Celui qui put donner des noms convenables au bétail, aux oiseaux et aux bêtes sauvages, et le fit comme il le fallait, suivant le caractère et les moeurs le chacun d'eux, cet homme-là n'était-il pas rempli de sagesse et de science ?... Dieu lui-même approuva si bien ces noms qu'il ne voulut pas y faire le moindre changement, lors même qu'Adam avait pu s'y tromper.»<sup>1051</sup> Au reste, il ne faut pas se représenter la sagesse d'Adam comme parfaite, telle qu'elle ne peut exister qu'en Dieu. La raison du premier homme était, sans nul doute, une raison nette, lucide, droite, exempte de préjugés et d'erreurs, apte à connaître les choses avec la plus grande facilité; mais en même temps elle était bornée, incapable de tout embrasser d'un seul coup, de tout pénétrer, ce que ne tarda guère à confirmer la chute de nos premiers parents (Gen 3,1-17). Elle devait se développer et se perfectionner graduellement, comme se perfectionne la raison des anges eux-mêmes, idée qui se rencontre fréquemment dans les écrits des Pères.<sup>1052</sup>

Ce qui démontre que le premier homme était aussi parfaitement pur et innocent sous le rapport moral, c'est, d'une part, cette remarque de l'historien sacré : «Or Adam et sa femme étaient alors tous deux nus, et ils n'en rougissaient point» (Gen 2,25); «Ce qui, dit saint Jean Damascène, est le comble de l'impassibilité»;<sup>1053</sup> et, d'autre part, ce témoignage direct de l'Ecclésiaste : «Ce que j'ai trouvé seulement, c'est que Dieu a créé l'homme droit et juste.» (Eccl 7,30) Au reste, cette droiture des premiers hommes, que l'Église a constamment reconnue,<sup>1054</sup> n'autorise point à conclure qu'ils possédassent dès l'origine toutes les vertus et qu'il ne leur restât rien à perfectionner; non, Adam et Ève, bien que sortis purs et sans tâche des mains du Créateur, avaient encore à s'affermir dans le bien et à se perfectionner, avec l'aide de Dieu, en déployant leur propre activité. «L'homme, créature de Dieu, écrit saint Irénée, est fait à l'image et à la ressemblance du Dieu incréé, par la volonté et l'ordre du Père, par l'action et la force créatrice du Fils, avec l'aliment corroborant du saint Esprit, en même temps qu'il avance lui-même peu à peu et s'élève à la perfection. Il fallait avant tout que l'homme reçût l'existence, qu'après l'avoir reçue il grandit, qu'en grandissant il atteignit l'âge viril, qu'il se fortifiât, qu'en se fortifiant il se perfectionnât, qu'en se perfectionnant il se distinguât, qu'enfin en se distinguant il devint digne de voir le Seigneur Dieu.»<sup>1055</sup>

II. – L'homme est sorti des mains de son Créateur accompli, parfait, même en sa nature corporelle. Comme oeuvre de l'Être infiniment sage, le corps humain, dans son admirable organisation, qu'il conserve encore de nos jours, ne reçut assurément de son Créateur aucun défaut, soit intérieur, soit extérieur, et, «revêtu de

force» (Sir 17,2), il avait toute la vigueur, toute la santé de la jeunesse sans le plus petit germe de détérioration; il était donc complètement exempt de toute espèce de maladie ou de souffrance. C'est pour cette raison que, déjà dans Moïse, les maladies et les douleurs nous sont représentées comme des conséquences de la chute de nos premiers parents et des punitions du péché. (Gen 3,16) Saint Chrysostome représente Dieu disant à Adam : «En te donnant le jour, je voulais que tu vécusses exempt de maladies, de travaux, d'infirmités et de chagrins, au sein du bonheur et de la félicité; que tu ne fusses point assujéti aux besoins du corps, mais que, supérieur à ses nécessités, tu restasses dans une entière indépendance;» et disant aussi à Ève : «Je voulais te foire vivre d'une vie exempte de maux et de misères, d'amertumes et de chagrins, et remplie de félicités de tout genre.»<sup>1056</sup> «Si nous vivions encore dans le paradis, écrit un autre père de l'Église, nous n'aurions nul besoin des inventions et des travaux de l'agriculture; de même, si nous n'étions pas exposés à la souffrance, suivant le don qui nous en fut communiqué à l'époque de la création et qui se conserva jusqu'à la chute, nous n'aurions nul besoin des secours de la médecine pour nous soulager.»<sup>1057</sup>

Grâce à ces facultés naturelles que le premier homme reçut du Créateur, grâce à sa condition intellectuelle et morale, physique même, il avait sans nul doute toute l'aptitude nécessaire pour remplir sa destination, c'est-à-dire pour connaître Dieu et le glorifier, pour faire le bien et savourer le bonheur, pour dominer enfin la nature qui lui était assujéti; mais, quelque parfaites que fussent ses facultés naturelles, en sa qualité d'être borné, n'ayant point la vie en lui-même, il avait besoin, même alors, comme tous les êtres créés, de l'assistance permanente de Dieu, qui est seul la source de la vie pour toutes ses créatures, tant corporelles que spirituelles. Aussi, alors même, le Créateur, dans son infinie bonté, manifesta réellement sa providence particulière en faveur du premier homme, et lui prêta son assistance immédiate pour le mettre en état de remplir la destination qu'il lui avait assignée.

#### § 85. Assistance particulière de Dieu au premier homme pour l'accomplissement de sa destination

Voici en quoi consista cette assistance.

I. – Dieu lui-même planta «un jardin délicieux, dans lequel Il mit l'homme qu'Il avait formé.» (Gen 2,8) «C'était, au dire de saint Jean Damascène, comme une habitation royale, où l'homme eût passé une vie de paix et de félicité ... C'était le rendez-vous de tous les plaisirs et de toutes les joies; car telle est la signification du mot *Éden* ... En ce lieu régnait une température parfaite. Il était entouré d'un air serein des plus subtils et des plus purs, orné de plantes éternellement en fleur, rempli d'aromates et de lumière, et surpassant tout ce qui se peut concevoir de beauté et de bonté sensible. C'était une région vraiment divine, un séjour vraiment digne de celui qui avait été formé à l'image de Dieu.»<sup>1058</sup> Par rapport à la signification du mot paradis, il y a eu autrefois bien des opinions différentes; voici les trois principales.<sup>1059</sup> Les uns le prenaient dans un sens matériel et le cherchaient sur la terre;<sup>1060</sup> d'autres l'entendaient dans un sens spirituel et le plaçaient souvent dans les régions supérieures du monde ou dans le coeur de l'homme;<sup>1061</sup> d'autres enfin le concevaient dans ce double sens. Ainsi faisaient la plupart des anciens docteurs de l'Église,<sup>1062</sup> entre autres saint Jean Damascène, qui exprime à cet égard sa pensée avec beaucoup de clarté et de détails. «Pour quelques-uns, dit-il, le paradis était matériel, et pour d'autres spirituel; quant à moi, il me semble que, l'homme ayant été créé matériel et en même temps spirituel, son sanctuaire était tout à la fois matériel et spirituel et avait ainsi un double aspect. Corporellement il était dans une contrée divine et magnifique, et spirituellement il habitait une demeure incomparablement plus élevée et plus belle, où il avait Dieu même pour palais et pour vêtement de gloire; il était revêtu de sa grâce et jouissait de sa suave contemplation comme un autre ange ... Je pense donc que le paradis de Dieu était de deux sortes, et par conséquent la doctrine que nous ont transmise les pères inspirés de Dieu, qui représentaient le paradis, les uns comme matériel, les autres comme spirituel, est parfaitement exacte selon moi.»<sup>1063</sup>

II. – Pour développer les facultés intellectuelles de l'homme, en particulier pour l'instruire des vérités de la

religion, Dieu daignait l'honorer de ses révélations immédiates, et dans ce but Il apparut souvent à nos premiers pères, conversa avec eux et leur manifesta sa volonté, comme cela se voit par le récit de l'historien sacré (Gen 2,6) et comme l'atteste le Sage fils de Sirach : «Il les a remplis d'intelligence et de prudence, Il leur a appris à distinguer ce qui est bien de ce qui est mal ... A ces bienfaits Il a ajouté la connaissance de sa loi, qui les appelle à l'héritage de la vie; Il a fait une alliance éternelle avec eux et leur a révélé ses décrets.» (Sir 17,6-11) Ainsi Dieu lui-même fut le premier instituteur, le premier docteur de nos pères. Adam reçut même de la grâce divine le don de prophétie, ainsi que le prouve saint Chrysostome par les paroles qu'il prononça au moment où Ève lui fut amenée : «Voilà maintenant, dit-il, l'os de mes os et la chair de ma chair. Celle-ci s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle été prise de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair.» (Gen 2,23-24.) Ici Adam détermine avec clarté et précision comment et de quoi avait été créée Ève, bien qu'elle l'eût été pendant qu'il dormait d'un profond sommeil; il prédit que le genre humain se multiplierait sur la terre, qu'il se formerait des familles, et que l'homme quitterait son père et sa mère, et s'attacherait à sa femme. Il était certainement impossible à Adam de prévoir, d'expliquer tout cela par ses seules lumières naturelles, et de le faire avec tant de soudaineté.»<sup>1064</sup>

III. – Pour affermir dans le bien la volonté du premier homme, et en général pour le faire avancer dans la vie spirituelle, Dieu lui donna dès le commencement le secours de sa grâce, et cette grâce habitait constamment dans nos premiers pères; elle était pour eux comme un céleste vêtement, selon l'expression des saints pères,<sup>1065</sup> et par elle Adam et Ève étaient toujours en communication avec Dieu. (*Gr. Cat. chr.*, art. 1, rép. à la quest. : Le paradis qu'habitèrent les premiers hommes était-il matériel ou spirituel ?) «Le Créateur, après avoir formé l'homme, dit Jean Damascène, lui fit don de sa grâce divine et le mit par là en communion avec Lui-même.»<sup>1066</sup> - «Sans le secours de Dieu, écrit aussi Augustin, l'homme n'eût pas pu vivre dans la piété, même au paradis.»<sup>1067</sup> Dieu donna à l'homme la bonne volonté, car Il le créa droit; mais Il lui accorda en même temps le secours sans lequel il n'aurait pu y persévérer malgré tout son désir, et son désir il l'abandonna à son libre arbitre. Ainsi donc il dépendait entièrement de l'homme de rester dans le bien, s'il le voulait; car il avait le secours qui lui en donnait la possibilité.<sup>1068</sup>

Les anciens docteurs de l'Église déduisirent la nécessité de la grâce pour le premier homme, et en général pour toutes les créatures raisonnables, de leur nature même, qui, bornée, ne peut se conserver elle-même, mais doit recevoir de Dieu tout ce qui lui est nécessaire à cet effet, et de la nature de leur liberté, qui, également bornée, peut choisir à son gré le bien ou le mal, mais est incapable de faire le bien sans le secours de la grâce.

La première de ces idées fut développée par saint Macaire le Grand. «Dieu, dit-il, en créant le corps, ne le destina point à tirer de sa propre substance la vie, la nourriture et le vêtement; mais Il lui ordonna d'emprunter du dehors tout ce qui est nécessaire à la conservation de son existence, de manière que, venu au monde dans une nudité complète, le corps ne pourrait vivre par lui-même sans secours extérieur, c'est-à-dire sans la nourriture et le vêtement, et que, s'il était abandonné à lui-même, il serait bien vite décomposé et détruit. Il en est ainsi de l'âme; n'ayant point en elle-même la lumière divine, mais étant formée à l'image de Dieu, elle ne tire pas de son propre fonds l'aliment et le breuvage spirituels et le vêtement céleste, c'est-à-dire sa véritable vie, mais de Dieu même, de son esprit et de sa lumière. En effet, la nature divine renferme en elle, et le Pain vivant de Celui qui disait : "Je suis le Pain vivant." (Jn 6,51), et l'eau vive et le vin qui réjouit le coeur de l'homme (icon, iv, 10; Ps 103,15), et l'huile de joie, et la nourriture spirituelle infiniment variée, et le céleste vêtement provenant de Dieu même. C'est en cela que consiste la vie éternelle de l'âme. Malheur au corps lorsqu'il est abandonné à sa propre nature ! il se dissout et meurt. Malheur aussi à l'âme si elle reste abandonnée à elle-même, qu'elle se revête uniquement de ses oeuvres, qu'elle soit sans communication avec l'Esprit de Dieu ! elle meurt, privée de la vie éternelle, divine.»<sup>1069</sup>

Nous lisons également dans saint Grégoire le Théologien :

«La vertu n'est pas simplement un don du grand Dieu qui honora son image, car elle exige aussi que tu tendes à l'acquérir; elle est autre chose encore que le produit de ton coeur, car il lui faut une force transcendante.

Quelque perçante que soit ma vue, elle ne distingue pourtant pas les objets visibles par elle-même et

indépendamment du grand luminaire qui m'éclaire et est lui-même visible à mon oeil. Ainsi pour mon salut il faut deux parts venant du Très-Haut, nommément la première et la dernière, mais il y en a une qui vient de moi. Dieu me donne l'aptitude pour le bien; Dieu me donne également la force de le faire; mais entre les deux il y a moi, qui cours dans la lice.»<sup>1070</sup>

Saint Basile le Grand : «Ce n'est certainement pas par elle-même, qui, pour se soutenir, a besoin de la puissance de son Créateur, que la créature se soutient, vit et subsiste; ce n'est certainement pas par les actions de la créature que Dieu est glorifié, puisqu'il est dit de Dieu même que c'est en Lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être; mais c'est l'Esprit divin qui soutient tout, l'Esprit qui vient du Père par le Fils. Aussi accorde-t-Il prolongation de jouir à ceux qui ont communion avec Lui, et c'est en Lui que nous prenons une nouvelle vie, nous qui étions morts auparavant par notre éloignement de Lui.»<sup>1071</sup> «La sainteté ne peut exister sans l'Esprit. Les puissances célestes elles-mêmes ne sont point saintes par leur nature, autrement elles ne différaient en rien du saint Esprit; au contraire elles reçoivent de l'Esprit une certaine mesure de sainteté proportionnée à leur degré d'excellence.»<sup>1072</sup>

Saint Augustin : «Si l'ange ou l'homme n'eussent pas reçu le secours de Dieu, au moment même de leur création, n'ayant point été créés tels qu'ils pussent, sans cet appui, demeurer dans le bien, même s'ils le voulaient, ils seraient tombés, mais non par leur propre faute; car ils n'auraient point eu l'assistance sans laquelle il leur était impossible de conserver leur innocence.»<sup>1073</sup>

Nous trouvons la dernière idée dans saint Basile : «Les puissances invisibles sont libres, et par conséquent également portées à la vertu et au vice; elles ont donc besoin du secours de l'Esprit;»<sup>1074</sup> dans saint Jean Damascène : «Dieu créa l'homme innocent par sa nature et libre par sa volonté. Je dis innocent, non qu'il fût inaccessible au péché, car Dieu seul est incapable de pécher, mais parce qu'il avait la possibilité de pécher dans sa volonté et non dans sa nature. Nommément, à l'aide de la grâce divine, il pouvait demeurer et avancer dans le bien; il pouvait aussi, avec la permission de Dieu, suivant l'inspiration de sa liberté, se détourner du bien et demeurer dans le mal.»<sup>1075</sup>

IV. – Pour conserver et rafraîchir sans cesse les forces corporelles du premier homme et soutenir à jamais son existence, Dieu avait, planté au milieu du paradis, l'arbre de vie.

En se nourrissant des fruits de cet arbre, l'homme n'eût point été sujet aux maladies et à la mort. (Gr. Cat. chr., art. 1, rép. à la question : *Qu'est-ce que l'arbre de vie ?*) Aussi l'Écriture sainte atteste-t-elle que «Dieu n'a point fait la mort» (Sag 1,13); «qu'Il a créé l'homme immortel» (Ibid. 3,23), et que, «Comme le péché est entré dans le monde par un seul homme et la mort par le péché, ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme, en qui tous ont péché.» (Rom 5,12.) De même les saints pères enseignent unanimement que l'homme fut créé immortel, ou pour l'immortalité,<sup>1076</sup> et l'Église orthodoxe, au concile de Carthage, décréta ce qui suit : «Si quelqu'un affirme qu'Adam, le premier homme, fut créé mortel, de manière à devoir, pécheur ou non, mourir corporellement, c'est-à-dire sortir de son corps, non point en punition du péché, mais par une nécessité de nature, qu'il soit anathème.» (Déc. 123.) Mais, d'un autre côté, nous voyons par l'Écriture que cette immortalité de l'homme, même pour le corps, ne dépendait pas de la nature de ce corps formé de terre, mais de la grâce divine, et que l'instrument de cette grâce était l'arbre de vie planté dans le paradis. «Et maintenant,» dit le Seigneur après la chute de notre premier père, «empêchions qu'il ne porte la main à l'arbre de vie, qu'il ne prenne aussi de son fruit, et qu'en mangeant il ne vive éternellement.» (Gen 3,23) Les anciens docteurs de l'Église n'entendirent pas autrement l'immortalité d'Adam, au point de vue de son corps; ils pensèrent, non que le premier homme ne pouvait pas mourir par le fait même de sa nature corporelle, mais qu'il avait été destiné à l'immortalité;<sup>1077</sup> que, par une grâce particulière de Dieu, s'il lui était resté fidèle, il aurait pu ne pas mourir en récompense de sa fidélité;<sup>1078</sup> qu'enfin l'arbre de vie n'était dans le paradis que le conducteur de cette grâce divine. «Si nous étions restés ce que nous étions, dit saint Grégoire le Théologien, et que nous eussions gardé le commandement, nous serions devenus ce que nous n'étions pas, et de l'arbre de la science nous serions arrivés à l'arbre de vie. Que serions-nous donc devenus ? Des êtres immortels et rapprochés de Dieu.»<sup>1079</sup> «Avant le péché, dit saint Augustin, le corps de l'homme pouvait être appelé mortel



sous un certain rapport, et immortel sous un autre : mortel, parce qu'il pouvait ne pas mourir. Autre chose est de ne pas pouvoir mourir, comme il arrive à certains êtres que Dieu créa immortels; autre chose de pouvoir ne pas mourir : c'est en ce sens que le premier homme fut créé immortel. Cette immortalité lui venait de l'arbre de vie, et non point de sa propre nature; car, aussitôt qu'il eut péché, il fut séparé de l'arbre de vie pour pouvoir mourir, au lieu que, s'il n'eût pas péché, il eût pu ne pas mourir. Il était donc mortel par la nature même de son corps, immortel par la grâce du Créateur.»<sup>1080</sup>

V. – Enfin, pour exercer et développer en Adam les forces du corps, Dieu lui commanda de cultiver et de garder le paradis (2,15); pour exercer et développer en lui les forces intellectuelles et le don précieux de la parole, Il amena devant lui tous les animaux afin qu'il vit comment il les appellerait (Ibid., 10); pour exercer et fortifier dans le bien ses forces morales, Il lui donna le commandement de ne point goûter de l'arbre de la science du bien et du mal : «Il lui fit aussi ce commandement, et lui dit : Mangez de tous les fruits des arbres du paradis; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; car, au même temps que vous en mangerez, vous mourrez très certainement» (Ibid., 16,17)

### § 86. *Commandement de Dieu au premier homme; sa nécessité et sa signification*

Pour se former une juste idée de ce premier commandement que Dieu donna au genre humain, il faut l'examiner avec attention, d'abord au point de vue de l'homme qui le recevait, puis en lui-même, enfin au point de vue de Dieu qui le donnait.

Au point de vue de l'homme il fallait nécessairement au premier homme un commandement, et un commandement déterminé. Il avait reçu de Dieu des facultés morales et avait été créé bon par sa nature; mais il devait encore, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, développer et fortifier lui-même ces facultés avec l'aide de Dieu et devenir bon en toute liberté. Or la liberté de l'homme ne se fortifie et ne se développe, en quoi que ce soit, qu'en suivant une règle déterminée, assez longtemps pour acquérir une grande habitude du genre d'activité dont elle a fait choix. L'idée de la nécessité du commandement pour le premier homme est exposée en détail et dans ce sens par Tertullien, contre l'hérétique Marcion, et par Didyme d'Alexandrie contre les Manichéens.<sup>1081</sup>

Il fallait encore au premier homme un commandement extérieur, positif. Quoique toute la loi morale se trouve dans la conscience humaine, il est certain cependant que nous ne pouvons la remplir dans la vie que lorsqu'il se présente quelque occasion de le faire et des objets déterminés auxquels sont applicables les dispositions de cette loi. Eh bien! le commandement que Dieu donna à nos premiers parents leur offrait tout à la fois et l'occasion et l'objet requis pour l'exercice de leur moralité. «Dieu donna la loi à l'homme, dit saint Grégoire le Théologien, pour fournir matière à l'action de sa libre volonté; cette loi, c'était le commandement d'employer pour son usage tels végétaux qu'il lui plairait, et de ne pas toucher à tel autre.»<sup>1082</sup>

Il fallait également au premier homme un commandement de Dieu, pour qu'il pût, en le gardant volontairement, mériter à quelque degré les biens dont il jouissait déjà et dont il était encore destiné à jouir, et pour que la possession de si grands biens, sans aucun mérite de sa part, ne lui fit pas concevoir de lui-même de trop hautes idées, pour qu'il ne tombât pas par orgueil. «Il n'y aurait point eu d'avantage pour l'homme, dit saint Jean Damascène, à recevoir l'immortalité avant la tentation et l'épreuve. S'il l'avait reçue auparavant, il aurait pu s'enorgueillir et mériter la même condamnation que le diable (1 Tim 3,6), qui, par sa chute volontaire, s'est invariablement affermi dans le mal à raison de son immortalité, tandis que les anges qui ont librement choisi la vertu ont été invariablement affermis dans le bien par la grâce divine. Il était donc nécessaire que l'homme fût d'abord éprouvé et tenté, un homme qui n'a jamais passé par là ne méritant aucune attention (Sir 34,10), et qu'après avoir manifestés son obéissance dans cette épreuve il reçût l'immortalité pour prix de sa vertu.»<sup>1083</sup>

Saint Chrysostome avait déjà exprimé la même idée : «Lorsque le Seigneur remit à l'homme toutes les choses visibles et l'installa dans le paradis, en lui permettant l'usage de tout ce qui s'y trouvait, il lui détendit de goûter des fruits d'un seul arbre, le menaçant d'un châtement sévère s'il venait à violer cette défense. C'était pour que l'homme n'eût pas l'idée que tout ce qui était sous ses yeux existait par lui, qu'il ne conçût pas une trop haute opinion de sa dignité, mais qu'au contraire il se rappelât que, lui aussi,

il avait un Seigneur à la bouté duquel il était redevable de tous ces biens.»<sup>1084</sup>

II. – Quant au commandement même, il était particulier, c'est-à-dire qu'il se rapportait à un cas spécial, et, par conséquent, il ne se présente pas, au premier abord, comme d'une très haute importance.

Cependant il exprimait proprement à lui seul toute la loi qui fixe notre rapport avec Dieu et requiert de notre part une soumission absolue à notre Souverain. «C'est par ce petit commandement, dit saint Chrysostome, que Dieu voulut faire sentir à l'homme sa souveraineté sur lui.» Il contenait aussi, en quelque sorte, toute la loi morale, qui n'est point autre chose que la volonté de Dieu, et qui, dans le sens le plus étendu, ne nous demande que d'obéir à Dieu. «Dans le seul commandement donné au premier homme, dit Tertullien, nous trouvons impliqués tous ceux qui furent promulgués plus tard par le ministère de Moïse, tels que ceux-ci : «Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme.» (Dt 6,5) «Vous aimerez votre prochain comme vous-même.» (Lev 19,18); «Vous ne tuerez point ... vous ne déroberez point ... vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain» (Ex 20,13,15-16); «Honorez votre père et votre mère». (Ibid., 12); «Vous ne convoiterez aucune chose de votre prochain» (Dt 5,20); en sorte que la première loi donnée à Adam et Ève dans le paradis est comme la mère de tous les autres commandements de Dieu. En effet, si Adam et Ève avaient aimé leur Seigneur Dieu, ils n'auraient pas enfreint son commandement; s'ils avaient aimé leur prochain, c'est-à-dire qu'ils se fussent aimés l'un l'autre, ils n'auraient point cédé aux instances du serpent, et par suite commis un homicide sur eux-mêmes, en se privant de l'immortalité par l'infraction du commandement; ils n'auraient pas commis un larcin en goûtant en secret du fruit de l'arbre et en cherchant à se dérober sous l'arbre aux regards de Dieu; ils ne se seraient pas rendus complices du faux témoignage de Satan, en ajoutant foi à ce qu'il leur disait, qu'ils deviendraient comme de dieux (Gen 3,8); et ainsi ils n'auraient pas offensé Dieu, leur Père céleste, qui les avait tirés du limon de la terre comme du sein d'une mère. Enfin, s'ils n'avaient pas convoité le bien d'autrui, ils n'auraient pas goûté du fruit défendu. Cette loi de Dieu, générale et primitive, renfermait donc en particulier tous les commandements qui furent promulgués et furent en vigueur dans la suite.»<sup>1085</sup>

Enfin, au point de vue de Dieu qui le donna au premier homme, ce commandement manifeste et la bonté du législateur et sa sagesse.

Aussitôt après avoir créé l'homme, le Seigneur lui donna Lui-même un commandement déterminé, pour l'exercer et le fortifier dans le bien, et se montra ainsi comme son premier instituteur. Il lui donna un commandement positif, afin d'apprendre à l'homme, dès les premiers jours, ce qui lui est le plus nécessaire et le plus utile pour la suite de son existence, c'est-à-dire une obéissance entière et absolue à son Créateur, «laquelle, comme le dit Augustin, est, dans les hommes et dans toute créature raisonnable, le principe et la fin de la piété.»<sup>1086</sup> Il lui donna un commandement facile à garder d'abord, tel qu'il convient à la volonté de l'homme, qui doit naturellement commencer par se faire à exécuter une chose facile et s'élever graduellement au plus difficile; puis de nature à faciliter à l'homme la résistance à la tentation prévue par le Seigneur et à lui ôter, après sa chute, le droit de s'excuser sur la difficulté du commandement et de se plaindre du législateur. Il sanctionne le commandement par une terrible menace contre son infraction. Il voulait que l'homme, s'il venait à chanceler, au moment de la tentation, dans son amour et sa reconnaissance pour le Créateur, fût au moins retenu par la crainte et y trouvât un instrument de salut.

Quant à cet arbre même de la science du bien et du mal, dont il était défendu au premier homme de goûter, nous ferons quelques remarques.

*Première remarque.* Bien que quelques anciens aient parfois entendu cet arbre dans un sens spirituel, ainsi que l'arbre de vie et le paradis entier<sup>1087</sup>, cependant la plupart des docteurs de l'Église l'entendaient dans un sens matériel, parce que Moïse dit clairement que «le Seigneur avait aussi produit de la terre toutes sortes d'arbres beaux à la vue et dont le fruit était agréable au goût, et l'arbre de vie au milieu du paradis, avec l'arbre de la science du bien et du mal (Gen 2,9), et qu'ensuite il détermine la position du paradis terrestre par la dénomination des rivières qui en sortaient (10-14) (2).

«La sainte Écriture nous apprend, dit le bienheureux Théodoret, que l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal sont sortis de la terre; ils ressemblent donc, par leur nature, aux autres végétaux. De même que l'arbre de la croix est un arbre ordinaire, mais qui se nomme arbre du salut, à raison du salut qui nous est offert

par la foi en Celui qui fut crucifié dessus, ainsi ces arbres ne sont que de simples végétaux sortis de la terre; mais, par l'ordre de Dieu, l'un fut nommé arbre de vie, et l'autre, qui a servi à la connaissance du péché, arbre de la science du bien et du mal. Ce dernier fut offert à Adam comme une occasion de vertu, et l'arbre de vie, comme une récompense de son respect pour le commandement.»<sup>1088</sup>

*Deuxième remarque.* Cet arbre est appelé l'arbre de la science du bien et du mal, non qu'il eût en effet la vertu de communiquer à nos premiers parents une connaissance qui leur était étrangère, mais parce qu'en goûtant de ses fruits ils pouvaient connaître par expérience et connurent en réalité la différence qui exista entre le bien et le mal «entre le bien, remarque Augustin, dont ils étaient déçus, et le mal dans lequel ils étaient tombés.»<sup>1089</sup>

C'est l'idée que professent unanimement les anciens Docteurs de l'Église.<sup>1090</sup>

*Troisième remarque.* Cet arbre, selon certains docteurs, n'était point mauvais et vénéneux de sa nature;<sup>1091</sup> au contraire, il était bon, comme toutes les autres créations de Dieu; mais Dieu ne le choisit que comme un instrument d'épreuve pour l'homme, et ne défendit peut-être l'usage de ses fruits que parce qu'il eût été prématuré encore pour l'homme nouvellement créé. «L'arbre de la science, dit saint Grégoire le Théologien, ne fut point planté au commencement dans de mauvaises vues; ce ne fut en aucune façon l'envie qui défendit de toucher à ses fruits (que l'impie se garde bien de le contester, à l'exemple du serpent); au contraire, il était sain pour qui mangeait de ses fruits en temps convenable (car, selon moi, cet arbre, c'était la contemplation à laquelle peuvent se livrer sans danger ceux-là seuls qui se sont perfectionnés par l'expérience); mais il était malsain pour des gens simples encore et immodérés dans leurs désirs, comme une nourriture substantielle est nuisible à un estomac débile et demandant du laitage.»<sup>1092</sup> «Cet arbre est sain, dit à Adam, de la part de Dieu, le bienheureux Augustin, qui comprenait déjà l'arbre défendu dans un sens matériel; cependant n'y touche point. Pourquoi ? Parce que je suis Maître et Seigneur, et que toi tu n'es que serviteur voilà toute la raison. Si tu trouves que c'est peu, cela veut dire que tu ne veux pas être serviteur. Mais que peut-il y avoir pour toi de plus avantageux que d'être sous la domination du Seigneur ? et comment seras-tu sous la domination du Seigneur si tu ne restes pas soumis à son commandement ?»<sup>1093</sup>

### § 87. Félicité du premier homme

Sur tout ce qui a été dit jusqu'ici de la condition primitive de nos premiers parents, on peut juger qu'elle était des plus heureuses.

Adam et Ève étaient parfaits d'âme et de corps. Leur corps ne connaissait ni les maladies ni les fatigues; au contraire, il était toujours brillant de vigueur et de santé. Leur âme était innocente et pure, en possession de facultés toujours fraîches et actives; elle jouissait d'une tranquillité de conscience que rien ne venait jamais troubler. La nature extérieure, avec ses trois règnes (animal, végétal et minéral, était soumise à l'homme; elle la servait comme son roi et son souverain, et, magnifique comme elle était, dans son ensemble et dans ses parties, elle lui procurait par ses beautés mêmes de sublimes jouissances. L'homme avait pour habitation le paradis des délices (Gen 2,15); c'était l'endroit le plus beau qui fût sur la terre, rempli de toute sorte de végétaux «beaux à la vue et agréables au goût.» (Ibid., 2,9), et contenant tout ce qui pouvait suffire aux besoins d'un être sensible et raisonnable, verser et maintenir constamment en lui le sentiment d'une félicité parfaite.

Mais la première, la principale source de félicité pour nos

premiers parents, c'était le Seigneur Dieu, c'était la communion avec Lui.»<sup>1094</sup> Il habitait constamment en eux par sa grâce. Il leur apparaissait fréquemment sous une forme visible, comme le fait un père à ses enfants bien-aimés. Il conversait avec eux. Il les conduisait comme par la main. Il cherchait, à force d'amour et de tendresse, à les former à la vie spirituelle, et Il les entourait de tout ce qui pouvait contribuer à la plénitude de leur bonheur.

Et il n'est pas douteux que cette félicité des premiers hommes, loin de diminuer avec le temps, ne se fit accrue en proportion de leur perfectionnement, s'ils avaient su garder le commandement que le Seigneur leur avait donné dans le principe. Malheureusement pour eux, comme pour toute leur postérité, ils transgressèrent ce

saint commandement et détruisirent ainsi tout l'édifice de leur félicité.

## C. – DE LA CHUTE VOLONTAIRE DE L'HOMME ET DES SUITES DE CETTE CHUTE

### § 88. *Mode et cause de la chute de nos premiers parents*

Nous lisons dans Moïse la description de la chute de nos premiers parents. Après avoir parlé de la demeure fortunée du premier homme, du commandement que Dieu lui intima dans le paradis, des différents noms qu'il donna aux animaux, du don que Dieu lui fit d'une compagne et de leur état d'innocence, l'historien sacré continue ainsi : «Or le serpent était la plus fin de tous les animaux que le Seigneur Dieu avait formés sur la terre. Et il dit à la femme : "Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres qui sont dans le paradis ?" La femme lui répondit : "Nous mangeons du fruit de tous les arbres qui sont dans le paradis; mais, pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger et de n'y point toucher, de peur que nous ne fussions en danger de mourir." Le serpent repartit à la femme : "Assurément vous ne mourrez point; mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal." La femme considéra donc que le fruit de cet arbre était bon à manger, qu'il était beau et agréable à la vue. Et, en ayant pris, elle en mangea et en donna à son mari, qui en mangea.» (Gen 3,1-6)

I. – Il résulte de ce récit que la première cause de la chute de nos premiers parents, ou, pour parler plus exactement, l'occasion de cette chute, ce fut le serpent. Mais que faut-il entendre ici par le nom de serpent ? Moïse l'appelle le plus fin de tous les animaux existants sur la terre; il le classe donc parmi les animaux terrestres. Cependant, à en juger par ce que dit le serpent, par les raisonnements qu'il fait et les calomnies qu'il se permet contre Dieu, par ses efforts pour entraîner Ève dans le mal, nous voyons que ce serpent naturel en renfermait un spirituel, le diable, l'ennemi de Dieu. Et l'Écriture ne nous laisse à cet égard aucun doute. Suivant le sage, c'est à par l'envie du diable que la mort (par conséquent aussi le péché) est entrée dans le monde (Sag 2,24); le Sauveur lui-même appelle le diable «homicide dès le commencement» (Jn 8,44), «père du mensonge,» et tous les pécheurs «enfants du diable» (Ibid.); enfin saint Jean atteste par deux fois, et avec toute la clarté possible, que «le grand dragon, cet ancien serpent, c'est (proprement) le diable et Satan qui séduit tout le monde.» (Ap 12,9; 20,2) C'est ainsi que la serpent tentateur fut toujours envisagé par les saints pères et les docteurs de l'Église. Nous lisons, par exemple, dans saint Irénée : «Le diable, étant un ange déchu, ne peut que faire ce qu'il fit de le commencement, c'est-à-dire troubler l'esprit de l'homme, l'entraîner à violer les commandements de Dieu et endurcir insensiblement son coeur.»<sup>1095</sup> Chrysostome dit : «Suivant l'Écriture, ces paroles du serpent tentateur sont les paroles du diable, qui fut poussé à cette imposture par sa propre envie, et qui n'employa ce reptile que comme un instrument convenable à ses vues.»<sup>1096</sup> «Ce fut par l'envie du diable, dit saint Grégoire le Théologien, et par la séduction de la femme, séduction à laquelle l'exposait sa faiblesse, et qu'elle exerça par son habileté dans l'art de la persuasion (ô ma faiblesse ! car la faiblesse de mon premier père, c'est aussi la mienne), ce fut ainsi que l'homme oublia le commandement qui lui avait été donné et fut vaincu par le fruit d'amertume.»<sup>1097</sup> Suivant Augustin : «Le serpent fut appelé de la sorte (le plus fin) à cause de la finesse du diable, qui consomma son oeuvre en lui et par lui.»<sup>1098</sup> «C'est par l'envie du diable que l'homme fut vaincu, dit saint Jean Damascène, car l'envieux, ennemi du bien, le démon, précipité du ciel en punition de son orgueil, ne pouvait souffrir que nous participassions aux biens célestes.»<sup>1099</sup> La même pensée se retrouve aussi dans d'autres saints pères.

II. – La seconde cause de la chute de nos premiers parents, cause dans le sens propre de cette expression, ce furent nos premiers parents eux-mêmes. Le tentateur s'adressa à l'homme (peut-être parce qu'elle n'avait pas reçu le commandement de la bouche de Dieu même, mais de celle de son mari, et que par conséquent elle était plus facile à ébranler), et commence par lui demander pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis ?» (Gen 3,1) Par ce seul début, observe saint Chrysostome, la femme



aurait dû déjà comprendre qu'il y avait un piège là-dessous; elle aurait dû s'éloigner du serpent, qui lui disait le contraire de ce que Dieu avait commandé, et aller prendre conseil de son mari, pour qui elle avait été créée. Mais, par une imprudence extrême, au lieu de fuir le serpent, Ève lui fit connaître à lui-même, pour son malheur, le commandement de Dieu. «La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit de tous les arbres qui sont dans le paradis; mais, pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger et de n'y point toucher, de peur que nous ne fussions en danger de mourir. (3,2-3) Alors le tentateur se mit à affirmer avec plus d'assurance encore la contraire de ce que Dieu avait dit, en s'efforçant de représenter Dieu lui-même, comme jaloux et ennemi des hommes. «Le serpent reparti à la femme : Assurément vous ne mourrez point; mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des Dieux, en connaissant la bien et le mal.» (Ibid., 4-5) Avec quelle facilité la femme ne pouvait-elle pas reconnaître l'esprit du mal ! et, par conséquent, combien se renforçait pour elle l'obligation de se défier de ses paroles ! Cependant elle accorda au serpent plus de confiance qu'à son Créateur et souverain, et se laissa séduire par la chimérique pensée de devenir égale à Dieu; après quoi naquit en elle une triple concupiscence, racine de toute iniquité. (I Jn 2,16). «La femme considéra donc que le fruit de cet arbre était bon à manger» (concupiscence de la chair); «qu'il était beau et agréable à la vue» (concupiscence des yeux); «qu'il était aussi bon à prendre (orgueil de la vie); «et, en ayant pris, elle en mangea.» (Gen 3,6).<sup>1100</sup> Ainsi Ève, bien que tombée par la séduction du démon, tomba pourtant, non par une nécessité inévitable, mais en toute liberté. Les paroles du séducteur n'étaient point de nature à l'entraîner au péché irrésistiblement; au contraire, elles contenaient assez de quoi lui ouvrir les yeux et prévenir sa chute. Comment faillit ensuite Adam ? Moïse ne le dit pas; mais on peut conclure de ces paroles, qui lui furent adressées après sa chute par le Juge suprême : «Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, et que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avais défendu de manger ...» (Ibid., 17), qu'il tomba par un effet des instances de sa femme et de sa prédilection pour elle, et, par conséquent, qu'il tomba aussi librement, et non par suite d'une inévitable nécessité. Quelles que fussent les instances de sa femme et son affection pour elle, il devait se rappeler le commandement de Dieu; il avait sa raison pour décider lequel des deux il devait écouter de préférence, sa femme ou Dieu, et il fut coupable pour avoir écouté celle-là plutôt que Dieu.<sup>1101</sup>

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que Dieu n'est en aucune façon la cause de la chute de nos premiers parents. Après avoir créé l'homme intelligent et libre, il lui donna un commandement, et de plus un commandement très facile; Il l'exprima avec toute la clarté possible; Il le sanctionna par les plus terribles menaces. Il accorda aussi à l'homme tous les moyens de le garder (car, outre la perfection de ses forces naturelles, le premier homme avait encore la grâce divine qui habitait constamment en lui); mais l'homme ne voulut pas faire la volonté de Celui qui était tout à la fois son Créateur et son grand Bienfaiteur, et se rendit au premier mot du tentateur ... Pourquoi Dieu, demande-t-on, donna-t-il ce commandement à Adam, quand il en prévoyait la violation ? Parce qu'un tel commandement ou tout autre (et il est impossible d'en imaginer un moins difficile que celui-là), seulement un commandement précis, était, comme nous l'avons vu, nécessaire au premier homme pour exercer et fortifier sa volonté dans le bien, et la mettre en mesure d'acquérir de la gloire par lui-même et de se rendre digne de la félicité suprême. Pourquoi Dieu n'empêcha-t-il pas Adam de tomber et le diable de le tenter, puisqu'il prévoyait la tentation et la chute ? C'est qu'il aurait fallu pour cela restreindre leur liberté ou même la leur enlever tout à fait; or Dieu, qui est infiniment sage et immuable dans ses décrets, ayant une fois fait don de la liberté à telles de ses créatures, ne peut ni la limiter, ni la leur reprendre.<sup>1102</sup> Pourquoi Dieu n'a-t-il pas mis l'impeccabilité dans la nature même de l'homme, de façon qu'au milieu de toutes les tentations qui l'obsèdent il ne pu pas tomber, bien qu'il le voulût ? «Par la même raison, répondrons-nous avec saint Basile, que tu reconnais tes serviteurs pour fidèles, non lorsque tu les tiens enchaînés, mais lorsque tu les vois remplir de leur plein gré tous leurs devoirs, pour cela aussi Dieu ne se complaît qu'en une vertu volontaire et non forcée. Or la vertu provient de la bonne volonté et non de la nécessité, et la bonne volonté dépend de ce qui est en nous, et ce qui est en nous est libre. En conséquence, celui qui blâme le Créateur de ne nous avoir pas créés impeccables par nature ne fait rien autre chose que préférer à une nature raisonnable une nature stupide, à une nature douée de liberté, de volonté et d'activité,

une nature immobile et dépourvue de toute espèce de tendances et d'aspirations.»<sup>1103</sup> Qu'est-ce que Dieu avait affaire de nous créer, puisqu'il savait d'avance que nous devions tomber et périr ? N'aurait-il pas mieux fait de ne nous donner ni l'existence ni le libre arbitre ? – Mais qui osera expliquer les desseins de l'Être infiniment sage ? Qui pourrait nous répondre que la création de l'homme, comme être matériel et spirituel tout à la fois, ne fut

point une nécessité dans l'ensemble de l'univers ? Bien plus, si Dieu a prévu notre chute, il a prévu aussi notre Rédemption, et, en même temps qu'il décidait de créer l'homme qui devait tomber, Il arrêtait d'avance qu'il le relèverait de sa chute par son Fils unique. «Dieu prévoyait, dis-je, écrit saint Chrysostome, non seulement qu'Adam tomberait, mais aussi qu'il le relèverait Lui-même par son économie de salut, et Il prévoyait la restauration en même temps que la chute, Il savait qu'il tomberait; mais Il prépara en outre le remède réparateur, et Il permit à l'homme de passer par la mort, pour lui apprendre ce qu'il pouvait atteindre par lui-même et ce dont il jouissait par la bonté de son Créateur. Il savait qu'Adam tomberait, mais il voyait que de lui sortiraient Abel, Énos, Hénoch, Noé, Élie, les prophètes, les divins apôtres, ces ornements de la nature humaine, et ces nuées de martyrs animés de l'Esprit de Dieu et distillant la piété.»<sup>1104</sup>

### § 89. *Gravité de la faute de nos premiers parents*

La faute d'Adam et d'Ève, consistant en ce qu'ils goûtèrent du fruit de l'arbre dont Dieu leur avait interdit l'usage,<sup>1105</sup> peut paraître de peu d'importance; elle fut pourtant énorme, à en juger par les considérations suivantes.

1° Considérons d'abord l'esprit plutôt que la forme du commandement transgressé par nos premiers pères. Qu'exigeait d'eux ce commandement ? Ce n'était pas un commandement naturel, c'était un commandement révélé d'une façon positive, c'est-à-dire que nos premiers parents ne pouvaient pas par eux-mêmes, selon la loi naturelle gravée dans leur conscience, arriver à l'idée qu'ils ne devaient point toucher à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, ni s'expliquer pour quelle raison il en était ainsi; mais qu'ils reçurent ce commandement de Dieu même, et qu'ils étaient dans l'obligation de l'observer par cela seul que Dieu l'avait ordonné. En conséquence, par son esprit, ce commandement exigeait d'eux une obéissance absolue; Il leur était donné pour mettre leur soumission à l'épreuve,<sup>1106</sup> c'est-à-dire qu'en l'enfreignant ils se rendirent coupables d'insubordination envers Dieu ou de désobéissance, suivant l'expression de l'Apôtre (Rom 5,19), et transgressèrent dans le fond toute loi morale, qui, en général, n'est rien autre chose que la volonté de Dieu, et n'exige de l'homme que la soumission à cette volonté. C'est pour cela que le bienheureux Augustin disait : «Qu'on ne s'imagine pas que leur faute (des premiers hommes) fût légère, par la raison qu'elle consista à goûter d'un fruit qui d'ailleurs n'était ni mauvais ni nuisible, mais simplement défendu; le commandement requérait l'obéissance, c'est-à-dire une vertu qui, dans un être raisonnable, est comme la mère et la gardienne de toutes les vertus.»<sup>1107</sup>

2° Considérons ensuite la facilité de ce commandement; «Que pouvait-il y avoir de plus facile ? demande saint Chrysostome, Dieu daigna installer l'homme dans le paradis on lui permettant la jouissance des beautés du monde visible, l'usage des fruits de tous les arbres plantés en Éden, et lui défendant de toucher à un seul; et l'homme ne voulut pas même respecter cette défense ... Aussi la sainte Écriture nous dit-elle : «Le Seigneur Dieu avait également produit de la terre (dans le paradis) toutes sortes d'arbres beaux à la vue et dont le fruit était agréable au goût» (Gen 2,9), pour nous apprendre que ce fut au milieu d'une telle abondance que l'homme, par légèreté et par intempérance, transgressa le commandement qui lui avait été donné.»<sup>1108</sup>

3° Considérons les motifs qui devaient porter l'homme à garder ce commandement; ces motifs, c'étaient, d'un côté, les bienfaits immenses du Créateur qui l'avait formé de ses propres mains, paré de son image, établi dominateur sur tous les êtres de la terre, domicilié dans un paradis de délices, admis à entrer en commerce avec lui, créé immortel d'âme et de corps, prédestiné à la félicité éternelle, et qui, en retour de tant de bienfaits, ne demandait de celui qu'il en avait comblé que l'obéissance. C'étaient, d'un autre côté, les formidables menaces prononcées contre la transgression du commandement. «Au même temps que vous en

mangerez, ajouta le Créateur en le donnant à nos premiers parents, vous mourrez très certainement.» (Gen 2,17) Est-il possible d'imaginer de plus puissants motifs, et cela pour l'observation d'un commandement si facile ?

4° Considérons les moyens accordés à l'homme pour garder ce commandement. Rappelons-nous qu'Adam et Ève étaient encore tout à fait purs et innocents, avec des forces toutes fraîches, vigoureuses et point endommagées par le péché; qu'outre cela la grâce toute-puissante de Dieu habitait constamment en eux. Ils n'avaient donc qu'à vouloir résister au tentateur et tenir ferme dans le bien, et ils auraient réussi; tout cela dépendait de leur volonté. Quant à la force d'exécution, elle eût été là en abondance.

5° Considérons encore combien de péchés particuliers étaient contenus dans ce premier péché de nos premiers pères. Il y avait dans leur péché : orgueil, car ils furent séduits tout d'abord par cette flatteuse promesse du serpent : «Vous serez comme des Dieux;»<sup>1109</sup> il y avait incrédulité, car ils n'ajoutèrent pas foi aux paroles de Dieu : «Vous mourrez certainement;» il y avait abandon de Dieu et passage à son ennemi, le diable; car, n'ayant point obéi à Dieu, ils écoutèrent le tentateur et ajoutèrent foi à ses paroles lorsqu'il leur disait (audacieuse calomnie !) que c'était par jalousie et malveillance que Dieu leur avait défendu de goûter du fruit de l'arbre indiqué; il y avait notre ingratitude envers Dieu pour ses grâces et ses largesses extraordinaires; or, disons-le avec le bienheureux Augustin : «Là il y eut orgueil, car l'homme voulut s'élever en puissance au-dessus de Dieu; impiété, car il ne crut pas aux paroles de Dieu; homicide, car il s'assujettit à la mort; adultère spirituel, car la pureté de l'âme humaine fut flétrie par la séduction du serpent; larcin, car Adam usa de l'arbre défendu; cupidité, car ses désirs allèrent au delà de ce dont il devait se contenter;»<sup>1110</sup> et Tertullien voyait, dans l'infraction de ce premier commandement donné à nos premiers pères, l'infraction du Décalogue tout entier.

6° Considérons enfin les conséquences du péché de nos premiers pères. Si ce péché n'eût pas été grave, il n'eût pas entraîné après lui les terribles conséquences qui en sont résultées, et Dieu, le juste juge, n'eût pas infligé à nos premiers parents un jugement si sévère. «Le commandement de Dieu, dit la bienheureux Augustin, défendait seulement de goûter du fruit de l'arbre; aussi la faute paraît-elle légère. Elle fut grave néanmoins aux yeux de Celui qui ne peut se tromper; la grandeur du châtement nous en fournit la preuve.»<sup>1111</sup>

## § 90. Conséquences de la chute de nos premiers parents

Les conséquences de la chute de nos premiers parents se montrèrent avant, tout dans leur âme, et de là s'étendirent sur leur corps et sur toute leur condition extérieure.

I. – Par rapport à l'âme, le péché de nos premiers parents eut pour conséquence : 1° *la rupture de l'alliance (ou religion) avec Dieu, la perte de la grâce, la mort spirituelle*. A peine Adam et Ève eurent-ils failli et se furent-ils plongés dans les ténèbres du péché que leur commerce avec Dieu fut interrompu et que la grâce du saint Esprit qui habitait dans leurs coeurs les abandonna, car il ne peut y avoir «commerce entre la lumière et les ténèbres» (II Cor 6,14), et, par une suite naturelle, s'accomplit aussitôt sur eux la menace du Dieu législateur : «Au même temps que vous en mangerez, vous mourrez très certainement.» (Gen 2,17) Ils moururent alors en âme, qui ne peut vivre dans l'éloignement de Dieu, source de vie pour elle qui ne peut vivre sans la grâce, de même que la corps ne peut subsister sans air et sans aliment.<sup>1112</sup> Les docteurs de l'Église signalent unanimement cette conséquence de la chute d'Adam.<sup>1113</sup> Nous lisons, par exemple, dans Tatien (avant son apostasie) : «Les hommes ayant prêté l'oreille à l'artificieux séducteur et l'ayant pris pour Dieu, bien qu'il parlât contre son commandement, Dieu, par la toute-puissance de ses paroles, priva de son commerce et l'auteur de cet acte insensé et ses imitateurs; et l'homme créé à l'image de Dieu devint mortel, l'Esprit du Dieu fort s'étant éloigné du lui.»<sup>1114</sup> Nous lisons dans saint Basile le Grand : «Adam, ayant péché par un effet de sa volonté dépravée, mourut par suite de son péché : *Car la mort est la solde et le paiement du péché* (Rom 6,23); il se rapprocha de la mort autant qu'il s'était éloigné de la vie, car la vie c'est Dieu même, et la privation de la vie, c'est la mort. Ainsi Adam lui-même se prépara la mort par son éloignement de Dieu,

selon ce qui est écrit : «Ceux qui s'éloignent de vous périront.»<sup>1115</sup> (Ps 72,21) Nous lisons dans saint Grégoire de Nysse : «Après sa chute, le premier homme vécut encore plusieurs centaines d'années; mais Dieu ne mentait pas lorsqu'il dit : *Au même temps que vous en mangerez, vous mourrez très certainement* (Gen 2,17) ; car, par ce fait que l'homme s'éloigna de la véritable vie, ce jour même s'accomplit sur sa personne la terrible sentence, et, plusieurs années après, Adam fut également atteint de la mort corporelle.»<sup>1116</sup> Nous lisons dans Augustin : «A peine le commandement de Dieu eut-il été violé que la grâce de Dieu se retira de nos premiers parents, qui rougirent de leur nudité.»<sup>1117</sup>

2° *L'obscurcissement de la raison.* (Conf. orth., art. 1, rép. 23, 27.) Cette conséquence se manifesta aussitôt après la chute d'Adam et d'Ève, lorsque, ayant entendu «la voix du Seigneur Dieu qui se promenait dans la paradis, ils imaginèrent, pour se cacher de devint sa face, de se retirer au milieu des arbres du paradis.» (Gen 3,8) – «Il n'y a rien de pire que le péché, remarque à ce sujet saint Chrysostome. «Une fois entré en nous, non seulement il nous remplit de confusion, mais encore il rend insensés des gens jusqu'alors raisonnables et distingués par leur sagesse. Voyez ce même homme, qui auparavant avait été si sage dans toute sa conduite, avait fait preuve d'une si haute raison, et même lu dans l'avenir, avec quelle folie il agit maintenant ! ... Quelle folie déjà dans leurs efforts pour se dérober aux regards du Dieu qui sait tout, du Créateur qui tira toutes choses du néant, qui voit tout ce qui est caché, «qui forma le coeur des hommes, qui a une connaissance exacte de toutes leurs oeuvres» (Ps 32,15), «sonde les coeurs et les reins» (7,10), «connaît même tous les mouvements de leurs coeurs.»<sup>1118</sup>

3° *La perte de l'innocence, la dépravation de la volonté et l'inclination au mal plutôt qu'au bien.* (Conf. orth., art. I, rép. 23,27.) Au moment même où nos premiers parents eurent péché leurs yeux furent ouverts à tous deux et ils reconnurent qu'ils étalent nus» (Gen 3,7), circonstance qu'ils n'avaient point encore remarquée; leur amour filial pour Dieu, leur Père et Bienfaiteur, fut remplacé soudain par une crainte servile. «Alors le Seigneur appela Adam et il lui dit : Où êtes-vous ? Adam Lui répondit : J'ai entendu votre voix dans le paradis, et j'ai eu peur parce que j'étais nu; c'est pourquoi je me suis cache.» (Ibid., 9,10) Enfin, en rendant compte à Dieu de leur péché, au lieu de manifester du repentir, ils imaginèrent une justification artificieuse. Adam rejeta la faute sur sa femme, et même sur Dieu, qui la lui avait donnée. «Adam Lui répondit : la femme, que vous m'avez donnée pour compagne, m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé» (Ibid., 12); et la femme la rejeta sur le serpent : «Elle répondit : Le serpent m'a trompée et j'ai mangé de ce fruit.» (Ibid., 13.) Suivant les saints pères et les docteurs de l'Église, Adam perdit par sa chute son vêtement de sainteté; il devint méchant, s'égara dans de coupables pensées, et le diable scella en lui la loi du péché. Nous trouvons cette idée dans saint Irénée : «Adam dit : Par ma désobéissance j'ai perdu le vêtement de sainteté que j'avais reçu du saint Esprit.»<sup>1119</sup> Nous la trouvons dans saint Basile : «Bientôt Adam fut hors du paradis, privé de ses délices, étant devenu méchant, non par nécessité, mais par son imprudence.»<sup>1120</sup> Nous la trouvons dans saint Athanase : «Après avoir enfreint le commandement de Dieu, Adam se livra à de coupables pensées, non point que Dieu eût créé ces pensées qui nous surprennent, mais parce que le diable les sema frauduleusement dans la nature raisonnable de l'homme, qui était tombée dans le péché et s'était éloignée de Dieu, en sorte que le diable scella en l'homme et la loi du péché et la mort qui règne par le péché.»<sup>1121</sup>

4° *L'altération de l'image de Dieu.* Si, comme nous l'avons exposé en son lieu, l'image de Dieu est empreinte dans l'âme de l'homme, particulièrement dans ses facultés, sa raison, son libre arbitre, et que ces facultés aient infiniment perdu de leur perfection et de leur pureté première par le péché d'Adam, l'image de Dieu en l'homme a dû subir comme elles une altération. Cette Idée est exprimée par Basile le Grand : «L'homme fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu; mais le péché altéra la beauté de l'image en portant l'âme à des désirs passionnés,»<sup>1122</sup> par saint Macaire : «Si une pièce de monnaie frappée à l'effigie des rois vient à être endommagée, l'or perd également de son prix, et l'image ne sert de rien; c'est ce qu'éprouva Adam;»<sup>1123</sup> et par Théodoret : «En aspirant à être Dieu, dit-il, il (Adam) perdit aussi le privilège de continuer à être l'image de Dieu.»<sup>1124</sup>

II. – Par rapport au corps, le péché de nos premiers parents entraîna comme conséquences : 1° les maladies,



les douleurs, l'affaiblissement. (Lettr. des Patr. d'Orient sur la Foi orth., art. 6) Après avoir corrompu les facultés de leur âme, le péché de nos premiers parents, étant un acte contre nature, produisit nécessairement une perturbation semblable dans leur corps, y introduisit les germes de maladies de tout genre, de la lassitude dans les travaux, de l'affaiblissement et des souffrances. Dieu dit aussi à la femme : Je vous affligerai de plusieurs maux pendant votre grossesse; vous enfanterez dans la douleur.» (Gen 3,16). Il dit ensuite à Adam : Parce que vous avez écouté la voix de votre femme et que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail.» (Ibid., 17) Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front.»(Ibid., 19) Tout cela fut envisagé par les docteurs de l'Église comme des conséquences du péché originel.<sup>1125</sup> Ainsi, selon Théophile d'Antioche : «C'est du péché, comme de leur source, que se sont répandues sur l'homme les maladies, les afflictions, les souffrances;»<sup>1126</sup> suivant Irénée : «En condamnation du péché l'homme reçut les afflictions et le travail de la terre; il dut manger son pain à la sueur de son front ... et la femme reçut les afflictions et le travail, ainsi que les soupirs et les douleurs de l'enfantement.»<sup>1127</sup>

2° La mort. (Gr. Cat. chr., art. 3, p, 43) A la sueur de votre front, dit le Seigneur Dieu à Adam, vous mangerez votre pain, jusqu'à ce que vous retourniez dans la terre d'où vous avez été tiré; car vous êtes poussière et vous retournerez en poussière.» (Gen 3,19) La mort corporelle fut une conséquence nécessaire de la chute de nos premiers parents, d'un côté parce que le péché introduisit dans leurs corps le principe destructeur des maladies et de l'affaiblissement, et d'un autre parce que Dieu les éloigna, après leur péché, de l'arbre de vie, dont les fruits auraient pu leur conserver la vie à toujours. «Le Seigneur Dieu dit : Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Empêchons donc maintenant qu'il ne porte la main à l'arbre de vie, qu'il ne prenne aussi de son fruit, et qu'on en mangeant il ne vive éternellement.» (Ibid., 22) Ainsi envisageaient la mort les saints pères et les docteurs de l'Église;<sup>1128</sup> en particulier saint Ambroise, qui dit : «Ce qui amena la mort, ce fut la désobéissance; c'est donc l'homme lui-même qui est la cause de sa mort, et ce n'est point à Dieu qu'il doit s'en prendre;»<sup>1129</sup> saint Chrysostome, qui écrit : «Quoique nos premiers parents aient encore vécu nombre d'années après leur condamnation, néanmoins à peine ces paroles : *Vous êtes poussière et vous retournerez en poussière*, eurent-elles frappé leurs oreilles que leur sentence de mort s'exécuta; ils devinrent mortels, et depuis lors on peut dire qu'ils moururent. C'est aussi pour exprimer cette idée que l'Écriture dit : *Au même temps que vous en mangerez, vous mourrez très certainement*; c'est-à-dire, vous entendrez cette sentence que dès ce moment vous êtes déjà mortels.»<sup>1130</sup> Saint Augustin s'exprime ainsi : «Les chrétiens fidèle, à la vraie foi catholique reconnaissent comme indubitable que même la mort corporelle ne nous atteignit point par la loi naturelle; car Dieu ne créa point la mort pour l'homme; elle n'est pour lui que la suite du péché.»<sup>1131</sup>

III. – Par rapport à la condition extérieure de l'homme le péché d'Adam eut pour conséquences : 1° son expulsion du paradis. Le paradis était un séjour de délices pour l'homme dans son état d'innocence, et il lui avait été préparé uniquement par la bonté infinie du Créateur. Une fois qu'il eut péché et offensé son Souverain et Bienfaiteur, il devint indigne d'une telle habitation et fut justement expulsé du paradis. «Le Seigneur Dieu le fit sortir ensuite du jardin délicieux, pour travailler à la culture de la terre dont il avait été tiré.» (Gen 3,23) C'est là une idée que l'on retrouve fréquemment chez les docteurs de l'Église.<sup>1132</sup>

2° La perte ou l'affaiblissement de son empire sur les animaux. (Conf. orth., art. 1, rép. 22) Cet empire reposait sur ce que l'homme avait été créé à l'image de Dieu. (Gen 1,26) Du moment donc où l'homme eut terni en lui cette image par son péché, dès ce moment aussi dut nécessairement s'affaiblir son empire sur les animaux. «Voyez ! dit saint Chrysostome, tant qu'Adam n'avait pas encore péché les animaux étaient ses esclaves, et des esclaves soumis, et lui il leur donna leurs noms comme à ses esclaves; mais, sitôt qu'il eut obscurci sa face par le péché, les animaux ne le reconnurent plus et ses esclaves devinrent ses ennemis. Tant qu'Adam conserva pure sa face créée à l'image de, Dieu, les animaux lui obéissaient comme ses serviteurs; mais dès qu'il eut terni cette face par la désobéissance, ils ne reconnurent plus leur maître et le détestèrent comme un étranger.»<sup>1133</sup> «Au reste, ajoute autre part ce même docteur, quoique Adam eût violé tout le

commandement et transgressé toute la loi, Dieu ne le dépouilla pas de toute considération et ne lui enleva pas tout son empire; Il n'affranchit de sa domination que ceux des animaux qui ne lui étaient pas particulièrement utiles pour les besoins de l'existence. Quant à ceux qui nous sont indispensables ou simplement utiles, et qui peuvent nous être d'un grand secours dans la vie, tous ceux-là Il nous les a laissés pour nous servir.»<sup>1134</sup>

3° La malédiction de la terre à cause de l'homme : «La terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait ... elle vous produira des épines et des ronces.» (Gen 3,17-18) «Rien de plus juste que cette malédiction, remarque salut Chrysostome; car, de même que la terre avait été créée pour l'homme afin qu'il pût y jouir de tout ce qu'elle produisait, ainsi à présent, à cause de l'homme qui a péché, elle est livrée à la malédiction, pour que sa malédiction tourne au détriment de la prospérité et de la paix de l'homme.»<sup>1135</sup> On peut conclure des paroles de l'écrivain sacré que cette malédiction porte avant tout sur la fertilité de la terre. «Elle vous produira des épines et des ronces.» Cependant l'Apôtre étend bien au delà l'effet de cette malédiction. «Les créatures, dit-il, sont assujetties à la vanité, et elles ne le sont pas volontairement, mais à cause de celui qui les a assujetties ... car nous savons que jusqu'à cette heure toutes tes créatures soupirent.» (Rom 8,20-22) En quoi consiste proprement cette vanité à laquelle la créature fut assujettie par suite de la chute de l'homme; c'est un point que nous ne pouvons déterminer avec précision.<sup>1136</sup>

#### § 91. *Transmission du péché de nos premiers parents à tout le genre humain. Remarques préliminaires*

Le péché commis en Éden, avec toutes ses conséquences, passa de nos premiers parents à toute leur postérité, et est connu dans la langue de l'Église sous le nom de péché originel ou d'Adam. (Conf. orth., art. 1, rép. 24)

I. – La doctrine du péché originel, qui, d'Adam et d'Ève, s'est étendu sur tout le genre humain, est fort importante dans le christianisme. S'il n'y a point de péché originel en l'homme, que sa nature ne soit pas corrompue, qu'il naisse innocent et pur devant Dieu, tel que le premier homme sortit des mains du Créateur, il n'a que faire de la Rédemption, le Fils de Dieu est inutilement venu sur la terre, c'est en vain qu'il y a reçu la mort, et la religion chrétienne est sapée dans ses fondements. Aussi saint Augustin démontrait-il que le péché d'Adam et la Rédemption accomplie par notre Sauveur Jésus Christ sont comme deux centres autour desquels gravite toute la doctrine chrétienne.<sup>1137</sup>

II. – Dans sa doctrine du péché originel l'Église orthodoxe distingua : premièrement, le péché lui-même, et, secondement, ses conséquences pour nous. Sous le nom de péché originel elle entend proprement tantôt la transgression du commandement de Dieu, tantôt la déviation de la nature humaine de la loi de Dieu, de ses fins, par conséquent, que se permirent au paradis nos premiers parents, et qui passa d'eux à nous tous. «Le péché originel, lisons-nous dans la Confession orthodoxe de l'Église catholique et apostolique de l'Orient, est la transgression de la loi de Dieu, donnée dans le paradis à notre premier père Adam. Le péché a passé d'Adam à la nature humaine entière, en tant qu'alors nous étions tous en Adam, et ainsi, par le seul Adam, le péché s'est répandu sur nous tous. Aussi sommes-nous conçus et naissons-nous avec ce péché.» (Art. 3, rép. 20) Il n'y a que cette seule différence : c'est qu'en Adam cette déviation de la loi de Dieu, et par conséquent de sa destination première, fut libre, volontaire, au lieu qu'en nous elle est héréditaire, inévitable : nous naissons déjà avec une nature qui a dévié de la loi de Dieu. En Adam c'était un péché personnel, un péché dans toute la force de l'expression; en nous ce n'est rien de pareil, c'est seulement une culpabilité de nature qui nous est venue de nos pères. Adam a péché, c'est-à-dire a transgressé librement le commandement de Dieu; il est devenu par là pécheur, c'est-à-dire qu'il a détourné tout son être de la loi de Dieu, et par conséquent s'est rendu personnellement coupable devant Dieu; pour nous, nous n'avons pas péché personnellement avec Adam, mais nous sommes devenus pécheurs en lui et par lui. «Plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul» (Rom 5,19), en recevant de lui une nature pécheresse, et nous venons au monde «naturellement enfants de colère.» (Eph 2,3) En un mot, sous le nom de péché originel, dans nos premiers parents eux-mêmes, on entend et leur péché et cette condition pécheresse de leur nature à laquelle les réduisit ce péché, tandis qu'en nous, leurs descendants, ce n'est proprement que cette condition pécheresse de notre nature, avec laquelle et dans laquelle nous venons au monde. C'est là l'idée que nous inculque l'Église orthodoxe, lorsqu'elle dit dans

sa Confession de foi : «En tant que le genre humain tout entier était dans l'état d'innocence en Adam, sitôt que celui-ci vint à pécher, tout le genre humain pêcha en lui et tous entrèrent dans l'état de péché.» (Art. 1, rép. 24) Pour l'Église, les conséquences du péché originel, ce sont ces mêmes conséquences que le péché de nos premiers parents produisit en eux immédiatement, et qui se transmettent également d'eux on nous, savoir : l'obscurcissement de la raison, la dépravation de la volonté et son inclination pour le mal, les maux physiques, la mort, etc. «Nous appelons fardeau et suites de la chute, disent les Patriarches de l'Orient dans leur Lettre sur la Foi orthodoxe, non point le péché lui-même, mais l'inclination au péché et les misères par lesquelles la justice divine punit l'homme de sa désobéissance, savoir les travaux accablants, les chagrins, les infirmités corporelles, les douleurs de l'enfantement, une existence pénible, insu temporaire, sur cette terre du passage, enfin la mort corporelle.» (Art. 6) «Quoique la volonté de l'homme, est-il dit encore dans la Confession orthodoxe, ait été altérée par le péché originel, cependant il dépend encore aujourd'hui de chacun de nous d'être bon et enfant de Dieu, ou méchant et enfant du diable.» (Art. 1, rép. 27) Ici également l'altération de la volonté, c'est-à-dire son inclination au mal, est distinguée du péché originel et reconnue pour être en nous la conséquence de ce péché.

Cette distinction entre le péché originel et ses conséquences doit être toujours présente à l'esprit, surtout dans certains cas, pour bien comprendre la doctrine de l'Église orthodoxe. Par exemple, l'Église enseigne que le baptême efface, anéantit en nous la tache originelle; cela veut dire qu'il purge la corruption entachée à notre nature par le fait de nos premiers parents; que par le baptême nous sortons de l'état de péché, nous cessons d'être par nature enfants de la colère divine, c'est-à-dire coupables devant Dieu; nous devenons complètement purs et innocents devant Lui, par la grâce du saint Esprit, en conséquence des mérites de notre Rédempteur; mais cela ne signifie point que le baptême ait détruit en nous les conséquences mêmes du péché originel l'inclination au mal plutôt qu'au bien, les maladies, la mort, etc.; car toutes ici conséquences énumérées demeurent, comme le prouvent l'expérience et la Parole de Dieu (Rom 7,23), jusque dans les hommes régénérés.

II. – Au reste, quelquefois le péché originel se prend aussi dans la plus large acception, par exemple dans l'exposition de la doctrine de la réalité de ce péché, de sa généralité. Alors, proprement, sous le nom de péché originel on entend ce péché et toutes ses conséquences pour nous la corruption de toutes nos facultés, notre inclination au mal plutôt qu'au bien, etc.<sup>1138</sup> Et pourquoi cela ? C'est que, même dans l'Écriture, pour la plupart du temps, la doctrine du péché originel et celle de ses conséquences ne sont point exposées séparément, et qu'en démontrant la réalité du péché originel ou sa généralité ou démontre en même temps la réalité ou la généralité de ses conséquences.

IV. – On sait qu'il existe deux fausses doctrines concernant le péché originel. L'une rejette tout à fait la réalité de ce péché dans les hommes, admettant qu'ils naissent tous aussi purs et aussi innocents que le fut Adam au moment de sa création, et que les maladies, comme la mort, sont inhérentes à la nature humaine, mais non les conséquences du péché originel : c'était autrefois la doctrine des Pélagiens;<sup>1139</sup> c'est encore de nos jours celle des Sociniens et en général des rationalistes.<sup>1140</sup> L'autre doctrine est celle des réformés, qui, donnant dans l'extrême opposé, exagèrent, par rapport à nous, les conséquences du péché originel. Suivant eux, ce péché a complètement détruit en l'homme la liberté, l'image de Dieu et toutes les facultés spirituelles, en sorte que la nature même de l'homme est devenue péché, que tous ses désirs et toutes ses actions ne sont que péché, que les vertus mêmes sont autant de péchés, et qu'il est décidément incapable de faire aucun bien.<sup>1141</sup> L'Église orthodoxe repousse la première de ces erreurs par sa doctrine de la réalité en nous du péché originel et de ses conséquences (c'est-à-dire du péché originel dans sa plus large acception); elle rejette également la seconde par sa doctrine sur les conséquences de ce péché.

## § 92. Réalité du péché originel, sa généralité et son mode de transmission

L'Église orthodoxe enseigne que le péché originel s'est transmis, avec toutes ses conséquences, d'Adam et d'Ève à tous leurs descendants par la naissance naturelle,<sup>1142</sup> qu'il existe donc indubitablement.

I. – Cette doctrine est solidement basée sur l'Écriture sainte. Les passages qui s'y rapportent peuvent être

divisés en deux classes les uns expriment surtout l'idée de la réalité et de la généralité du péché originel dans l'homme; les autres, principalement l'idée de la réalité de ce péché et de son mode de transmission.

1. – Parmi les passages de la première catégorie, le plus important et le plus clair se lit dans le cinquième chapitre de l'Épître de saint Paul aux Romains. En faisant ici un parallèle entre Adam et notre Seigneur Jésus Christ, dans leur rapport avec le genre humain, l'Apôtre écrit, entre autres choses : «Comme le péché est entré dans le monde par un seul homme

et la mort par le péché, ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme, en qui tous ont péché.» (Ibid., 12) Si, par le péché d'un seul, plusieurs sont morts, la miséricorde et le don de Dieu se sont répandus beaucoup plus abondamment sur plusieurs, par la grâce d'un seul homme, qui est Jésus Christ. (Ibid., 15) «Que si, à cause du péché d'un seul, la mort a régné par un seul homme, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront dans la vie par un seul homme qui est Jésus Christ. Comme donc c'est par le péché d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la condamnation, ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification qui donne la vie; car, comme plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul, ainsi plusieurs seront rendus justes par l'obéissance d'un seul.» (Ibid., 17-19) On voit par ces paroles : 1° que le péché est entré dans le monde, et que par le péché la mort y est entrée aussi, comme suite du péché, et cela par un seul homme, Adam : «Le péché est entré dans le monde par un seul, et la mort par le péché; que c'est proprement par le péché d'un seul que la mort est entrée aussi dans tous les hommes, et non par leurs propres péchés : «Ainsi la mort est passée dans tous les hommes ... par le péché d'un seul; plusieurs sont morts,... à cause du péché d'un seul; la mort a régné par un seul; qu'avec la mort, conséquence du péché, est entré pareillement dans tous les hommes le péché d'un seul, et que c'est proprement par ce péché, antérieurement à leurs péchés personnels, que les hommes sont devenus pécheurs; «en qui tous ont péché; par la désobéissance d'un seul plusieurs sont devenus pécheurs;» enfin, que c'est proprement par le péché d'un seul que la seconde conséquence du péché, la condamnation, est tombée sur tous les hommes, avant même qu'ils eussent commencé à pécher personnellement : «Par le péché d'un seul tous les hommes sont tombés dans la condamnation.» C'est donc à tort que les adversaires de la transmission du péché originel de nos premiers pères à tout le genre humain voudraient interpréter ainsi les paroles de l'Apôtre : «Adam pécha le premier, et, par conséquent, il mourut; tous les autres hommes pèchent à son exemple, et, par conséquent, ils meurent par suite de leurs propres péchés; c'est-à-dire que le péché d'Adam n'est entré dans le monde que par imitation, mais qu'il ne se communique pas aux hommes par la naissance. Aux remarques que nous avons déjà présentées, et qui repoussent clairement une semblable interprétation, nous en ajouterons encore quelques autres. 1° L'Apôtre, comme pour prévenir cette interprétation, dit expressément, dans ce même chapitre de son Épître aux Romains : «La mort a exercé son règne depuis Adam jusqu'à Moïse, à l'égard de ceux mêmes qui n'ont pas péché par une transgression de la loi de Dieu, comme a fait Adam.» (Ibid., 14) 2° Suivant les paroles de l'Apôtre, c'est par le péché que la mort est entrée dans tous les hommes, et, en effet, tous les hommes meurent, même les enfants; or les enfants n'ont pas de péchés personnels, et ils ne peuvent pécher à l'imitation d'Adam. 3° «Si l'Apôtre, disons-nous avec saint Augustin, avait voulu parler du péché d'imitation, il aurait plutôt dit, comme le Sauveur (Jn 8,41-44), que le péché est entré dans le monde par l'ange, parce que c'est l'ange qui a péché le premier.»<sup>1143</sup> 4° «Nombre de gens pèchent par le fait même, sans penser le moins du monde au péché d'Adam; comment donc le péché d'Adam leur tourne-t-il à préjudice par son exemple ?<sup>1144</sup> L'Apôtre exprime que c'est par un seul, c'est-à-dire par un seul homme, que le péché est entré dans le monde, c'est-à-dire que le péché n'est point resté dans sa source même, mais qu'il s'est répandu, qu'il est passé de lui à tous les hommes, que le premier pécheur a engendré des pécheurs, sujets à la mort.<sup>1145</sup> La même pensée, renfermée dans le passage cité, nous la retrouvons dans ces autres paroles de l'Apôtre : «Comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus Christ.» (I Cor 15,22) Si tous les hommes meurent dans Adam, il en résulte qu'ils meurent d'une mort comme la sienne, qui fut la conséquence de son péché.

Un second passage de la même catégorie, mais moins clair que le premier, se trouve dans le livre de Job. En décrivant les misères de la vie humaine, le saint homme dit, entre autres : «Qui peut rendre pur celui qui est né d'un sang impur ? N'est ce pas vous seul ?... Vous avez marqué les bornes de sa vie, et il ne peut les



passer.» (Job 14,4-5) Évidemment il est ici question d'une certaine souillure dont nul homme n'est exempt et qu'ils apportent tous en naissant. Quelle est donc cette souillure ? Comme elle est, suivant la description de Job, la cause des misères de la vie humaine (Ibid., 1,2), et qu'elle rend l'homme coupable devant le tribunal de Dieu (ibid., 3), il faut bien admettre qu'il s'agit en cet endroit de la souillure morale et non de la souillure physique, qui n'est que la conséquence de la première, et ne peut par elle-même rendre l'homme coupable devant Dieu; qu'il s'agit proprement de cette culpabilité de notre nature, qui de nos premiers parents se communique à chacun de nous.

2. – Aux passages de la seconde catégorie se rapportent : d'abord les paroles que prononça notre Sauveur dans son entretien avec Nicodème : «En vérité, en vérité, je vous le dis, si un homme ne renaît de l'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, mais ce qui est né de l'Esprit est esprit.» (Jn 3,5-6) Ces paroles signifient que l'homme venu au monde suivant la loi de la nature, quel qu'il soit, Juif ou Gentil, ne peut jamais entrer dans le royaume de Dieu, ou le royaume de la grâce, puis, dans le royaume de gloire, à moins, d'être régénéré d'en haut dans le sacrement du baptême; c'est-à-dire : 1° que tous les hommes, par leur nature, sont présentement sous l'empire d'une certaine impureté, et d'une impureté morale, puisqu'elle met obstacle à leur entrée dans le royaume moral de Christ; et 2° que cette impureté s'étend sur tous les hommes par leur naissance naturelle. Pour éclaircir ce passage, on peut rappeler ce mot de l'Apôtre : «Nous étions naturellement enfants de colère.» (Eph 2,3)

À cette même catégorie de passages se rapportent également les paroles du psalmiste (Ps 50,6) : «Vous savez que j'ai été formé dans l'iniquité et que ma mère m'a conçu dans le péché.» On ne saurait croire qu'il soit ici question d'un péché personnel du Roi-Prophète; car, dit-il, c'est dans ce péché que j'ai été conçu et que je suis né; ce péché était donc inhérent à lui déjà dans un temps où il n'avait pas encore d'activité personnelle. On ne saurait voir non plus dans ces paroles le péché des parents de David, c'est-à-dire les envisager comme donnant sa conception et sa naissance pour illégitimes : Il est notoire que David ne fut pas le fruit de l'adultère; qu'Isaï, son père, vécut de la vie du juste, et que sa mère fut la femme légitime d'Isaï. En conséquence, par cette iniquité dans laquelle fut conçu et naquit le Prophète-Roi ou ne doit entendre autre chose que ce même péché qui, provenu de la première désobéissance d'Adam, se transmet du premier homme à sa postérité entière. La loi naturelle de la conception et de la naissance est la même pour tous les hommes; on ne saurait donc dire pourquoi David, lui seul, aurait été conçu et serait né dans le péché originel, pendant que tous les autres hommes resteraient exempts de ce même péché.

II. – Le dogme du péché originel, si solidement appuyé sur l'Écriture, a, dans la tradition sacrée, des fondements non moins solides. Voici les preuves que nous fournit cette tradition.

1° C'est d'abord la coutume de baptiser les enfants, coutume existant dans l'Église depuis les temps apostoliques, comme l'attestent ses plus anciens docteurs, Irénée, Origène, Cyprien et quantité d'autres;<sup>1146</sup> et ce Baptême, elle l'administra toujours, selon le témoignage de ces mêmes docteurs et de ses Symboles, pour la rémission des péchés. Mais de quels péchés, les enfants n'étant pas encore en état de pécher par eux-mêmes ? «Les enfants, disait Origène, sont baptisés on rémission de leurs péchés.» De quels péchés ? ou quand ont-ils péché ? et en quoi peut leur être nécessaire le bain du baptême, si ce n'est dans le même sens que nous disons tout à l'heure : «Qui peut rendre pur celui qui est né d'un sang impur ? N'est-ce pas Vous seul ?» (Job 14,4) Ainsi, comme le sacrement du baptême nettoie la souillure native, on baptise même les enfants.»<sup>1147</sup> Voilà pourquoi le bienheureux Augustin alléguait avec assurance aux Pélagiens le baptême des petits enfants, pour appuyer son assertion que l'Église reconnut de tout temps dans les hommes la réalité du péché originel.<sup>1148</sup> Il faut ajouter qu'au baptême des enfants, aussi bien qu'à celui des adultes, l'Église lit constamment usage des exorcismes, pour chasser du néophyte «tout esprit malfaisant et impur, caché et domicilié dans son coeur.»<sup>1149</sup> Que signifieraient ces exorcismes si l'Église eût envisagé les enfants comme purs et exempts du péché originel ? Les Pélagiens eux-mêmes ne contestaient point l'antiquité de ces exorcismes.<sup>1150</sup>

2° Ce sont ensuite les conciles tenus au cinquième siècle, à l'occasion de l'hérésie des Pélagiens. On sait que, depuis l'an 412 jusqu'à 431, il y eut en diverses contrées du monde chrétien, même en Orient, mais en Occident surtout, plus de vingt conciles qui examinèrent cette hérésie et la condamnèrent unanimement.

Comment expliquer une levée de boucliers aussi unanime contre les erreurs des Pélagiens, si, depuis l'époque même des apôtres, la doctrine du péché originel n'eût pas été répandue et profondément enracinée dans l'Église de Christ ? Il serait superflu de rapporter ici les décisions de tous ces conciles contre les Pélagiens; Il suffira de citer les expressions du plus important de tous, celui de Carthage (418), qui est admis par l'Église orthodoxe au nombre des neuf locales. «Quiconque conteste la nécessité du baptême des petits enfants, ou affirme que, quoiqu'ils soient aussi baptisés en rémission des péchés, ils n'empruntent cependant du péché originel d'Adam rien qu'il faille laver par le bain de la régénération (d'où il résulterait que la forme du baptême en rémission des péchés ne leur est point appliquée dans son véritable sens), qu'il soit anathème ! Car ce que dit l'Apôtre : "Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché." (Rom 5,12), il ne faut point l'entendre autrement que ne l'a constamment fait l'Église catholique répandue en tous lieux. Car, par cette règle de foi, même les enfants, qui sont encore incapables de pécher par eux-mêmes, sont véritablement baptisés en rémission des péchés, pour être purifiés par la régénération de ce qu'ils ont emprunté de la vieille naissance.»

3° Ce sont enfin les assertions des docteurs particuliers de l'Église, antérieurs à l'apparition de l'hérésie de Pelage, savoir : Justin, qui dit : «Jésus Christ notre Seigneur nous a bénis pour naître et pour mourir, non qu'il en eût besoin Lui-même, mais par amour pour le genre humain, qui, du fait d'Adam fut assujetti à la mort et à la tentation du serpent.»<sup>1151</sup> – Irénée : «Dans la personne du premier Adam, écrit-il, nous avons offensé Dieu en violant son commandement; dans la personne du second Adam nous nous sommes réconciliés avec Lui, étant devenus soumis jusqu'à la mort; nous n'étions les débiteurs de personne, sauf de Celui dont nous avons enfreint le commandement dès le principe.»<sup>1152</sup> Nous lisons aussi dans Tertullien : «Dès le commencement l'homme fut entraîné par le diable à enfreindre le commandement de Dieu, et, par suite de cela, assujetti à la mort; après quoi il a rendu toute la race humaine, provenant de sa semence, héritier de sa condamnation.»<sup>1153</sup> – Dans Cyprien : «Si de grands pécheurs, lorsqu'ils croient et se repentent, obtiennent aussi la rémission de leurs péchés, et que le baptême et la grâce ne se refusent à personne, à combien plus forte raison faut-il les accorder à l'enfant, qui, à peine au monde, n'a point encore commis de péché, mais seulement a contracté, en tant qu'héritier de la chair d'Adam, la contagion de la mort première par sa naissance même, et qui est d'autant plus apte à recevoir la rémission des péchés que ce ne sont pas ses péchés personnels qui lui sont remis, mais ceux d'autrui !»<sup>1154</sup> Dans Hilaire : «Dans l'égarément d'Adam a été compris tout le genre humain ... D'un seul s'est étendue à tous la condamnation à la mort et aux travaux de la vie.»<sup>1155</sup> – Dans saint Basile : «Absous-toi du péché originel par des distributions d'aliments; car, comme Adam nous a transmis ce péché pour avoir pris d'un aliment nuisible, ainsi nous effaçons la trace de ce repas fatal en satisfaisant les besoins et la faim de nos frères.»<sup>1156</sup> Dans saint Grégoire le Théologien : «Ce péché qui naît avec nous a été transmis aux malheureux humains par leurs premiers parents ... Nous tous, qui étions dans le même Adam, avons été séduits par le serpent et mis à mort par le péché, et sauvés par l'Adam céleste.»<sup>1157</sup> saint Ambroise : «Nous avons tous péché dans le premier homme, et avec l'héritage de la nature s'est répandu d'un seul sur tous l'héritage du péché ... Adam est donc en chacun de nous; en lui le péché la nature humaine; car c'est par un seul que le péché est passé sur tous.»<sup>1158</sup> Enfin Chrysostome dit : «Comment la mort est-elle venue et a-t-elle établi sa domination ? Par le péché d'un seul; car que peut signifier cette assertion : "En qui tous ont péché ?" A dater de la chute d'Adam, ceux-là mêmes qui n'ont pas goûté du fruit défendu sont tous devenus mortels ... Ce seul péché a causé la mort de tous.»<sup>1159</sup>

Nous nous abstenons de citer des passages analogues d'une infinité d'autres docteurs de l'Église qui vécurent à la même époque; ceux que nous venons de citer sont plus que suffisants pour démontrer l'inconséquence des Pélagiens tant anciens que modernes, qui prêtent à Augustin l'invention de la doctrine du péché originel, et pour faire reconnaître la justesse des paroles de ce Docteur à l'un des disciples de Pelage : «Ce n'est pas moi qui ai imaginé le péché originel, auquel l'Église universelle croit depuis son origine; mais toi qui rejettes ce dogme, tu es certainement un nouvel hérétique.»<sup>1160</sup>

III. – Enfin la réalité de ce péché qui, de nos premiers parents, a passé sur nous tous, est établie également par

la saine raison fondée sur l'expérience.

I. – Quiconque rentre en soi-même et s'examine attentivement ne peut se défendre de dire avec saint Paul : «Je sais qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire dans ma chair, parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je ne trouve point le moyen de l'accomplir; car je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas. Que si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal réside en moi; car je me plais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit et me rend captif sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps.» (Rom 7,18-23) En particulier, une observation attentive de soi-même et de ses proches conduit nécessairement à reconnaître les vérités suivantes : 1° Il y a en nous une lutte incessante entre l'esprit et la chair, la raison et les passions, les tendances vers le bien et les entraînements au mal. 2° Dans cette lutte incessante, presque toujours la victoire reste du côté de la chair, des passions et du mal; la chair prévaut en nous sur l'esprit; les passions dominent la raison, et les entraînements au mal prévalent sur les aspirations au bien. Nous aimons le bien par notre nature, nous le désirons, nous y trouvons du plaisir; mais pour le faire les forces nous manquent; nous n'aimons point le mal naturellement, mais nous y sommes irrésistiblement entraînés. 3° Nous ne contractons l'habitude du bien qu'avec de grands efforts et très lentement, au lieu que, celle du mal, c'est bien vite et sans le moindre effet qu'elle se forme en nous, et réciproquement. 4° Nous éprouvons la plus grande difficulté à nous défaire d'un défaut quelconque, à vaincre telle ou telle passion, même parfois la plus insignifiante, au lieu qu'il suffit souvent de la tentation la plus légère pour nous faire renier une vertu qui nous a coûté bien des combats. Cette prédominance du mal sur le bien dans la nature humaine fut remarquée dans tous les temps. Moïse écrit, en parlant des hommes antérieurs au déluge, que «Toutes les pensées de leurs coeurs étaient en tout temps appliquées au mal.» (Gen 6,5); puis, de ceux qui vivent après que «L'esprit de L'homme et toutes les pensées de son coeur sont portés au mal dès sa jeunesse.» (8,21) Suivant David : «Tous se sont détournés de la droite voie; ils sont tous devenus inutiles. Il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.» (Ps 13,4; Comp. 25,4) Salomon dit qu'il n'y a point d'homme juste sur la terre, qui fasse le bien et ne pèche point. (Ecc 7, 21); que «Le juste tombera sept fois et se relèvera.» (Prov24,16) Les écrits des prophètes sont remplis de plaintes et de censures contre les iniquités de leurs contemporains. Les apôtres prêchent que «Tout le monde est sous l'empire du malin esprit.» (I Jn 5,19); que «tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu.» (Rom 3,23) Les sages mêmes du paganisme se plaignaient que tout le genre humain était perverti, et qu'un penchant irrésistible, inné en l'homme, l'entraînait au mal.<sup>1161</sup> D'où provient un tel désordre dans la nature humaine? D'où viennent cette lutte contre nature entre ses facultés et ses tendances, cette prédominance contre nature de la chair sur l'esprit et des passions sur la raison, enfin cette inclination contre nature au mal prévalant sur le penchant naturel au bien ?

II. – Tout ce que les hommes ont pu imaginer pour rendre raison de cet état de choses est dénué de fondement ou même absurde; la seule explication qui puisse nous satisfaire complètement, c'est celle que la Révélation nous offre dans la doctrine du péché originel, héréditaire.

Et d'abord il est impossible d'admettre avec les anciens que tout le mal qui existe en l'homme provient de son corps; que la matière dont est revêtu son esprit combat, par sa nature même, toutes ses tendances spirituelles, obscurcit sa raison, porte le désordre dans sa volonté et dans son coeur, et de l'erreur l'entraîne inévitablement dans le vice. Premièrement cette opinion conduit à de funestes conséquences opposées à la saine raison. Si la matière est la cause du péché, c'est Dieu lui-même qui est l'auteur du péché, car Il est le créateur de la matière; Il a créé notre corps aussi bien que notre âme et les a réunis; nous n'avons donc pas la moindre responsabilité; nous ne sommes pas coupables lorsque nous faisons le mal, parce que nous agissons conformément à la nature que nous tenons de Dieu; il n'existe donc pas de différence entre le bien et le mal, et la loi morale ne doit plus avoir pour nous aucune signification. Secondement cette opinion, sans rien expliquer, est en contradiction avec l'expérience. S'il est vrai qu'il y ait lutte entre l'esprit et la chair par leur nature même; s'il est vrai que, pendant que l'esprit, nous conduit naturellement au bien, la chair nous entraîne de son côté naturellement au mal, pourquoi n'est-ce pas l'esprit qui prévaut en nous sur la chair, mais la chair qui prévaut sur l'esprit, au lieu qu'on devrait naturellement attendre tout le contraire ? Comment se fait-il que, de l'aveu de tous, le penchant

au mal prédomine en nous sur le penchant au bien, en sorte que « nous ne faisons pas le bien que nous voulons, mais le mal que nous ne voulons pas ? » (Rom 7,19) D'où vient, du moins, qu'il ne s'y trouve pas égalité de force entre le penchant au bien et le penchant au mal ? D'un autre côté, quoiqu'il soit vrai que certaines passions et certains vices ont en apparence leur cause dans notre organisation physique, par exemple, la colère, à laquelle sont particulièrement sujets les gens d'un tempérament bilieux, etc., il est en revanche d'autres passions et d'autres vices, comme l'amour-propre, l'orgueil, l'envie, l'ambition, qu'il est impossible de faire provenir du tempérament, qui germent et se développent immédiatement dans l'âme, et par conséquent ont leurs racines dans l'âme et non dans le corps.

Il n'y a pas moins de fausseté dans cette idée de quelques penseurs modernes qu'en l'homme le mal est la conséquence nécessaire de sa nature bornée. L'homme, disent-ils, est borné par sa nature, et un être borné est nécessairement imparfait; de l'imperfection de toutes les facultés de l'homme proviennent ses erreurs, et de celles-ci provient naturellement le mal. Il est vrai que tout être borné est imparfait comparativement à un autre être moins borné que lui, et que tous les êtres bornés sont imparfaits comparativement à l'Être infini; mais cela ne veut point dire que chaque être borné soit imparfait par lui-même, qu'il soit insuffisant pour ses fins, incapable de satisfaire aux lois de sa nature. Ainsi les anges mêmes sont bornés et imparfaits en comparaison de Dieu; cependant ils n'en sont pas moins parfaits dans leur ordre, chacun à sa place; ils sont exempta de péché, car ils remplissent leur destination; ils accomplissent la loi morale autant que le comportent les bornes de leur nature; ils aiment leur Créateur de toute la puissance d'amour qui leur fut départie. Il en est de même de l'homme quoique plus borné, plus imparfait encore, comparativement à Dieu, que ne le sont les anges, il eût pu rester parfait dans son rang suivant sa destination; il eût pu accomplir la loi morale autant que le comportait sa nature bornée; il eût pu aimer Dieu de toutes les forces de son humanité; il eût pu avoir un degré de sainteté inférieur sans doute comparativement aux anges, et pourtant rester pur et sans tache devant Dieu. Être imparfait, c'est posséder des qualités moins élevées qu'un autre être plus haut placé sur l'échelle de l'existence, au lieu que, être pécheur, c'est enfreindre par abus de liberté les rapports qui doivent exister entre le Créateur et la créature raisonnable, s'écarter volontairement des sentiers de la loi de Dieu et aller contre sa propre destination. Dieu n'exige point de nous des vertus au-dessus de nos forces; Il ne nous impose pas l'obligation d'une sainteté inaccessible à notre nature; Il ne veut que ce qui nous est tout à fait naturel, que ce qu'il nous est possible de faire selon la mesure de nos forces. Or, s'il en est ainsi, la violation de la loi de Dieu par l'homme ne saurait être envisagée comme une simple conséquence de sa nature bornée et de son imperfection relative. Non, c'est un mal réel, témoignant de la corruption de sa nature.

On doit considérer comme étant également dans l'erreur certains esprits des temps modernes qui voient la source du mal non point dans la nature de l'homme, mais dans les vices de son éducation, prétendant que chaque homme naît pur et innocent, tel qu'Adam fut créé, et ne devient méchant et vicieux que par suite d'une mauvaise éducation, des mauvais exemples, etc. S'il en était ainsi, on aurait lieu de s'étonner que, depuis plus de sept mille ans que l'humanité travaille sans relâche à perfectionner son éducation, elle n'ait point encore appris à conserver la pureté et l'innocence primitives dans lesquelles naîtraient tous les hommes; on ne pourrait comprendre par quelle dure nécessité tous les hommes recevraient et transmettraient aux autres précisément cette mauvaise éducation. Personne n'ignore que, de nos jours, dans nombre d'états civilisés, on prend toutes les mesures imaginables pour perfectionner les établissements publics destinés à l'éducation de la jeunesse, qu'on emploie les moyens les plus efficaces pour préserver les élèves de la contagion du vice et les former à la vertu. Cependant la puissance du mal se maintient, l'inclination au vice prédomine visiblement dans les hommes, comme elle fit toujours, sur l'inclination à la vertu, et même il se commet aujourd'hui des crimes qu'on ne connaissait point autrefois. Voilà tout autant d'énigmes inexplicables pour quiconque admet que l'homme naît bon, et que, dans notre éducation, on doit travailler, non point à corriger les défauts avec lesquels nous sommes venus au monde, mais à conserver intègre notre pureté héréditaire. Il faut le dire, enfin, bien qu'une mauvaise éducation puisse réellement augmenter en nous le mal et en accélérer le développement, ainsi qu'une bonne éducation en affaiblit ordinairement la puissance et même peut en partie l'étouffer dans son principe, cependant le mal existe en nous bien avant toute espèce d'éducation. Il suffit, pour s'en convaincre, d'une simple observation sur l'enfant en bas âge, qu'on n'a encore assujetti à aucun système d'éducation, et qui n'a pu ressentir encore les avantages ou les défauts de la méthode suivie pour le développement et la direction



de ses facultés. L'observateur le plus superficiel ne peut s'empêcher de remarquer que dans cet enfant se manifestent déjà des dispositions à la colère, à la dissimulation, au mensonge, à la désobéissance; non qu'il ait vu ces divers défauts dans ses parents et qu'il les ait imités, mais parce que son penchant inné l'y entraîne. On doit dire la même chose au sujet de l'influence des mauvais exemples sur la dépravation de l'homme. Si l'homme naît bon, sans prédisposition ni inclination au mal, d'où vient donc qu'il se laisse plutôt culminer par les mauvais exemples, et qu'il ne trouve point en lui assez de force pour leur résister ? D'où vient que les mauvais exemples ont sur nous plus d'empire que les bons ? D'où vient qu'il nous est infiniment plus aisé de faire le mal que de faire le bien ? D'où vient que les premiers germes du mal se manifestent en nous déjà dès la plus tendre enfance, où nous n'avons encore ni la conscience de nous-mêmes ni la faculté d'imiter autrui ? La solution la plus raisonnable de ces différentes questions, l'explication la plus juste du mal qui existe dans la nature humaine, c'est celle que nous offre la Révélation divine lorsqu'elle nous dit : Le premier homme fut en effet créé innocent et droit; mais il pécha devant Dieu et pervertit par ce fait tout son être. En conséquence de cela, tous les hommes issus de lui naissent naturellement avec la tache originelle, une nature corrompue et le penchant au mal. Ici rien de difficile à concevoir ou d'in vraisemblable. Nous voyons par expérience des enfants hériter des maladies de leurs parents, et ces maladies se maintenir parfois longtemps dans certaines familles et y lasser de génération en génération. L'expérience et le plus vulgaire bon sens nous apprennent que un «mauvais arbre ne peut produire de bons fruits» (Mt 7,18); que d'une source infecte découle naturellement une eau impure; que, la racine d'un arbre étant attaquée, le tronc lui-même ne peut rester exempt d'altération. Il en est tout à fait de même de l'humanité : corrompue dans sa racine, elle doit nécessairement aussi se montrer corrompue dans ses branches. Et si le premier homme s'est fait pécheur, qu'il ait perverti toute sa nature, il ne se peut que sa postérité n'hérite pas également de cette nature pécheresse et pervertie.

### § 93. Conséquences du péché originel pour nous

En passant ainsi d'Adam et d'Ève à tout la genre humain le péché originel y apporte inévitablement toutes les mêmes conséquences qu'il eut pour nos premiers parents. Voici les principales :

I. – L'obscurcissement de la raison, et surtout le peu d'aptitude à comprendre les choses spirituelles qui sont du domaine de la religion. «L'homme animal, dit l'Apôtre, n'est point capable des choses qui sont de l'Esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie, et il ne peut les comprendre, parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on en doit juger.» (I Cor 2,14.) En conséquence il souhaite aux nouveaux convertis à Christ, comme l'un des premiers biens, «que le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, le Père de la gloire, leur donne l'Esprit de sagesse et de lumière pour le connaître.» (Ep 1,17) Néanmoins il ne faut pas s'exagérer cet obscurcissement de la raison, et croire que, par suite du péché originel, les hommes soient devenus tout à fait incapables de comprendre les choses spirituelles; au contraire le même saint Apôtre assure, en parlant des païens, qu'ils ont connu ce qui se peut découvrir de Dieu, Dieu même le leur ayant fait connaître; car les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues visibles depuis la création du monde, par la connaissance que ses créatures nous en donnent,» et que, par cette raison, ils sont inexcusables, «parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu.» (Rom 1,19-21) Et, s'il n'était resté en l'homme déchu aucune aptitude quelconque à saisir les objets de la foi, il eût même été impossible de lui communiquer la Révélation divine, qu'il n'eût été en état ni de reconnaître ni de s'approprier. Cette conséquence du péché originel fut reconnue en nous par tous les docteurs de l'Église. <sup>1162</sup>

II. – L'altération de la liberté et son penchant au mal plutôt qu'au bien. Saint Paul exprime en détail ce déplorable état de nos facultés actives lorsqu'il dit «Je sais qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire dans ma chair, parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je ne trouve point le moyen de l'accomplir; car je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas. Que si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal réside en moi; car je me plais dans la loi de Dieu, selon l'homme intérieur; mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend captif sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps.» (Rom 18-23) Mais, d'un autre côté, il n'est point exact d'affirmer que le péché originel a totalement détruit en nous la liberté, en

sorte que nous ne pouvons pas même rien vouloir de bien et que tout notre être est devenu méchant. (Conf., orth., art. 1, rép. à quest. 27; Lettre des patr. d'orth. sur la Foi orth., art. 14.) Cette idée est en opposition avec les paroles que nous venons de citer, ou l'Apôtre dit au moins qu'«il se trouve en nous, la volonté de faire le bien; que, par notre nature, nous ne voulons pas le mal, que même nous le détestons» (Rom 7,17), et qu'il y a encore, dans l'homme intérieur, un reste de bien, qui se complaît dans la loi de Dieu. Elle est en opposition également avec tous ces nombreux passages dans lesquels sont adressés à l'homme déchu des commandements, des avis, des exhortations, des promesses et des menaces, par exemple, le Décalogue tout entier (Ex 20,3, etc.), et toutes les promesses et menaces au peuple d'Israël, exposées dans les derniers chapitres du Deutéronome (28,30); ces passages ne peuvent avoir aucun sens, à moins qu'on ne suppose en l'homme un reste de liberté. Elle est aussi en opposition avec ces passages, presque également nombreux, où l'Écriture non seulement suppose, mais même affirme directement que l'homme déchu est libre en sa volonté, et nommément au point de vue de la vie spirituelle; qu'il est le maître de ses actions, et qu'il a le pouvoir de se soumettre à Dieu comme celui de résister à sa volonté sainte; par exemple : «Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive» (Mt 16,24); «Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements» (Mt 19,17); «Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et le donnez aux pauvres ... venez et suivez-moi» (Ibid.,21); «Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de moi-même (Jn 7,17); «Jérusalem, Jérusalem ! qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu» (Mt 23,37); «Mais celui qui, n'étant pas engagé par aucune nécessité, et qui, se trouvant dans un plein pouvoir de faire ce qu'il voudra, prend une ferme résolution dans son cœur et juge en lui-même qu'il doit conserver sa fille vierge, fait une bonne oeuvre.» (I Cor 7,37) Elle est encore en opposition avec l'enseignement unanime des pères et docteurs de l'Église, qui, en représentant la liberté comme extrêmement faible dans l'homme déchu, assurent pourtant que le péché originel ne l'a point anéanti en nous,<sup>1163</sup> et qu'à présent même chacun de nous est libre de choisir le bien ou le mal, malgré toutes les séductions qui nous entourent.<sup>1164</sup> De là, dans leurs écrits, tant d'enseignements et d'exhortations adressés aux chrétiens, pour qu'eux-mêmes, de leur côté, moyennant le secours de la grâce divine, ils s'efforcent de combattre à outrance contre le péché et d'avancer dans la vertu.<sup>1165</sup> Elle est enfin en opposition avec le sentiment intime de l'individu comme avec la conviction de tous les peuples. Nous sentons tous que nous choisissons entre diverses actions qui nous sont possibles, et que notre choix n'est point le résultat de la contrainte, mais l'effet de notre libre arbitre; qu'il dépend de nous d'exécuter l'action de notre choix d'une manière ou d'une autre; que nous sommes parfaitement libres de la laisser inachevée et d'en choisir une autre à la place, etc. Voilà pourquoi, chez tous les peuples, il y eut, de tout temps, des lois pour régler leurs actions; chez tous il y eut l'idée de la différence entre les bonnes et les mauvaises actions, et les unes comme les autres furent imputées à leurs auteurs.

III. – L'obscurcissement et non l'anéantissement de l'image de Dieu. L'obscurcissement de cette image doit être admis nécessairement comme conséquence de celui de la raison de l'homme et de l'altération de sa liberté. Quant à l'anéantissement, il est impossible; car ni la raison, ni la liberté, avec leurs tendances naturelles au vrai et au bon, n'ont été anéanties dans l'homme par le péché originel. L'Écriture sainte atteste, en effet, que l'image de Dieu est restée en nous, même depuis la chute. Ainsi Dieu, en bénissant Noé et ses enfants, après le déluge, leur confirme, entre autres choses, la domination sur tous les animaux (Gen 9,1-2) c'était là, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'un de traits essentiels de l'image de Dieu dans l'homme; et plus loin, en défendant de répandre le sang de l'homme, il exprime ainsi sa volonté : «Quiconque aura répandu le sang de l'homme sera puni par l'effusion de son propre sang; car l'homme a été créé à l'image de Dieu.» (Gen 9,6) Les docteurs de l'Église reconnurent aussi toujours des restes de l'image de Dieu dans l'homme déchu,<sup>1166</sup> et reprochèrent au partisan d'Origène de croire que le péché originel avait entièrement effacé en nous cette image.<sup>1167</sup> Et si l'image de Dieu, qui est en nous l'unique fondement de notre union (religion) avec Dieu, notre prototype, y était complètement effacée, nous ne serions plus aptes à nous unir de nouveau avec Lui, et le

christianisme n'aurait plus aucune signification.

IV. – La mort avec ses avant-coureurs : les maladies et les souffrances. L'Apôtre atteste cette conséquence lorsqu'il dit : «Comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, ainsi la mort est passée dans tous les hommes.» (Rom 5,12); et ailleurs : «Parce que la mort est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme». (I Cor 5,21) Les anciens docteurs de l'Église l'attestent également. Selon Tatien : «Nous ne fûmes pas créés pour mourir, mais nous mourons par nous-mêmes; c'est notre propre volonté qui nous a perdus.»<sup>1168</sup> Suivant Théophile : «Par sa désobéissance l'homme s'est soumis à la maladie, au chagrin, à la souffrance, enfin à la mort.»<sup>1169</sup> Saint Basile dit : «Adam s'attira la mort par son éloignement de Dieu ; ... ce n'est donc pas Dieu qui a fait la mort; c'est nous-mêmes qui nous la sommes attirée par notre consentement au mal.»<sup>1170</sup> Grégoire le Théologien : «J'ai vu bien souvent des infortunes, et des infortunes irréparables; mais jamais je n'ai vu de prospérité sans amertume, depuis que la séduction fatale et l'envie de l'adversaire ont imprimé sur mon front le sceau de la réprobation.»<sup>1171</sup> Suivant saint Ambroise : «C'est le crime d'Adam qui nous a assujettis à la mort.»<sup>1172</sup> Cela est attesté par d'autres encore.<sup>1173</sup>

#### § 94. Application morale du dogme

En méditant sur l'origine et la nature de l'homme, sur sa destination et sa condition premières sur sa chute et les suites de cette chute, nous avons beaucoup de choses à apprendre.

I. – Le Seigneur Dieu daigna distinguer l'homme à sa création même. Avant de le créer Il tint conseil dans sa mystérieuse Trinité; puis Il forma son corps de ses propres mains et lui souffla au visage la respiration de la vie, tandis que, tous les autres êtres du monde visible, Il les créa par sa seule parole et son commandement.

Cela nous apprend, d'un côté, à savoir apprécier notre supériorité sur tout ce qui est de la terre,<sup>1174</sup> et, de l'autre, à rendre grâce à notre Créateur, qui avant même de nous avoir donné l'existence, nous aimait déjà tant selon son infinie bonté.

II. – La première femme fut formée d'une côte de son mari. Ici il y a, pour le mari et pour la femme, une leçon d'amour mutuel et de bonne harmonie, l'un et l'autre ayant une seule et même nature, et, pour la femme en particulier, une leçon de soumission à son mari; car, dit l'Apôtre : «L'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme.» (I Cor 11,8)

III. – Tout le genre humain provient d'un même couple primitif : Adam et Ève. Ainsi, nonobstant le nombre et la diversité des familles humaines qui peuplent la terre, nous sommes tous frères, tous d'une seule et même nature. Comme cela doit rendre intelligibles à mon cœur ces paroles de mon divin Maître : «Vous aimerez votre prochain comme vous-même.» (Mc 12,31)

IV. – Outre que le Seigneur Dieu créa au commencement nos premiers pères par une action immédiate, Il créa aussi chacun de nous médiatement; Il forme notre corps dans le sein maternel, et Il nous donne une âme. Si donc, par le seul instinct de la nature, tous honorons et aimons nos parents, notre père et notre mère, à combien plus forte raison ne devons-nous pas honorer et aimer notre Créateur, qui, dans un sens plus rigoureux, est tout à la fois notre père et notre mère !<sup>1175</sup>

V. – Il a plu au Seigneur de nous former de deux parties l'âme et le corps. «Glorifiez donc Dieu, nous prêche l'Apôtre, dans vos corps et dans vos esprits, qui lui appartiennent.» (I Cor 6,19-20)

VI. – L'âme est la partie la plus noble de notre être; elle est toute spirituelle, douée de raison, de liberté, d'immortalité, tandis que le corps a été tiré de la terre et fait pour y retourner toujours. L'âme doit donc être en nous le principe dominant, et le corps rester sous sa dépendance; nous devons nous préoccuper avant tout de notre âme, et seulement après songer à notre corps.

VII. – Le Seigneur Dieu daigna nous former à son image et à sa ressemblance. «Soyez donc, vous autres, parfaits, nous dit le Sauveur, comme votre Père céleste est parfait» (Mt 5,48); conduisez-vous de manière à faire briller réellement en vous l'image de Dieu.

VIII. – L'homme a une haute destination il est appelé à être uni avec Dieu par le lien de la religion, à vivre

pour Dieu et à faire ce qui Lui est agréable; il est appelé à développer graduellement et à perfectionner sans cesse ses forces spirituelles, à parvenir ainsi à différents degrés de félicité; il est appelé à être le roi et le souverain de toute la nature, qui lui est subordonnée. Ayons donc toujours devant les yeux ce noble but, auquel nous devons tendre, et qu'il éclaire pour nous, comme un astre conducteur, le ténébreux sentier de la vie.

IX. – Le Seigneur Dieu créa l'homme parfait d'âme et du corps; puis, après l'avoir créé, Il le plaça sur la terre dans une habitation de délices, dans le paradis; là Il coopéra Lui-même au développement de ses forces spirituelles, Il l'honora de ses révélations immédiates, Il habita en lui par sa grâce; Il lui domina l'arbre de vie et d'immortalité même pour son corps; enfin, pour ouvrir devant lui une carrière à ses exploits et à ses mérites, Il lui donna son commandement. Mais l'homme enfreignit ce commandement divin, irrita son Créateur, et perdit sa gloire primitive, devint imparfait et corrompu dans tout son être, assujetti aux maladies, aux misères et à la mort. Qu'il est donc dangereux d'enfreindre la volonté divine ! Que le péché est donc funeste et destructeur ! Qu'il est donc terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, juste Juge !!!

X. – Le péché originel avec toutes ses conséquences a passé également sur tout le genre humain, de sorte que tous nous sommes conçus et nés dans l'iniquité, faibles d'âme et de corps, coupables devant le Seigneur. Que cela nous apprenne à nous humilier et à reconnaître tout ce qu'il est en nous de faiblesses et de défauts; que cela nous apprenne aussi à demander à Dieu le secours de sa grâce et à nous prévaloir avec reconnaissance des moyens de salut qui nous sont offerts dans le christianisme !

## CHAPITRE II

### DE DIEU, COMME PROVIDENCE

#### § 95. *Doctrine de l'Église et composition de ce chapitre*

La doctrine de l'Église orthodoxe sur Dieu, comme Providence, est exprimée ainsi dans la *Lettre des Patriarches de l'Orient sur la Foi orthodoxe* : «Nous croyons que tout ce qui existe, visible et invisible, est gouverné par la divine Providence. Au reste, le mal, en tant que mal, Dieu ne fait que le prévoir et le tolérer; mais, comme Il n'en est point l'auteur, Il n'en fait pas l'objet de la Providence. Le mal une fois produit est tourné vers un but utile par la bonté souveraine qui ne crée point le mal, mais seulement le fait tourner à bien autant que cela est possible» (art. 5). Et dans la *Confession orthodoxe de l'Église catholique et apostolique d'Orient* nous lisons : «De ce qu'il y a de plus petit à ce qu'il y a de plus grand, Dieu connaît tout avec une parfaite exactitude et prend soin de chaque créature.» (Art. I, rép. 29)

Nous suivrons, dans l'exposition de la doctrine de Dieu comme Providence, le même ordre que nous avons suivi dans l'exposition de la doctrine de l'Église à l'endroit de Dieu comme Créateur de l'univers, c'est-à-dire que nous parlerons d'abord de la Providence de Dieu en général, et ensuite de la Providence de Dieu en particulier, par rapport aux principaux ordres de créatures : le monde spirituel, le monde matériel, et le monde en abrégé ou l'homme.

## ARTICLE I

### DE LA DIVINE PROVIDENCE EN GÉNÉRAL

#### § 96. *Idée de la divine Providence; ses actes et ses espèces, et fausses idées sur ce dogme*

Sous le nom de Providence divine on a de toute antiquité compris le soin que Dieu prend de tous les êtres de l'univers, <sup>1176</sup> ou, comme l'exprime plus en détail le grand Catéchisme chrétien : «La divine Providence, c'est cette action continuelle de la toute-puissance, de la sagesse et de la bonté divines, par laquelle Dieu conserve aux créatures leur existence et leurs forces, le dirige à de bonnes fins, favorise tout ce qui est bien, mais arrête



ou corrige et fait tourner au bien ce qui, pour s'en être éloigné, est un mal.» (Art. 1, p. 36, M., 1840)

Ainsi dans l'idée générale de la divine Providence on distingue trois actes particuliers : la conservation, la coopération ou l'assistance, et le gouvernement ou la direction.

La *conservation* des créatures, c'est cette action divine par laquelle le Tout-Puissant maintient l'existence, soit au monde en son entier, soit à chacun des êtres qui le composent, avec ses forces, ses lois et son activité.

La *coopération* ou l'assistance, c'est cette action divine par laquelle l'Être tout bon, en laissant aux créatures l'usage de

leurs facultés et de leurs lois, leur vient en même temps en aide et leur prête force pendant leur action. Cela est particulièrement sensible par rapport aux créatures douées de raison et de liberté, qui ont constamment besoin de la grâce de Dieu pour pouvoir avancer dans la vie spirituelle. Au reste, par rapport aux créatures morales, il n'y a réellement coopération de Dieu avec elles que lorsqu'elles choisissent en toute liberté et font le bien; mais, dans tous les cas où elles choisissent et font le mal volontairement, il n'y a que permission de la part de Dieu, et nullement aide et coopération; car Dieu ne peut point faire le mal, et il ne veut point priver les créatures morales d'une liberté dont il les doua lui-même.

Enfin, le *gouvernement* ou la *direction*, c'est cette action divine par laquelle l'Être infiniment sage dirige les créatures, avec toute leur vie et leur activité, vers les différentes fins qu'il leur assigna, corrigeant et faisant tourner à bien, autant que possible, toutes leurs oeuvres, même les plus mauvaises.

On voit par là que toutes ces actions de la divine Providence sont distinctes les unes des autres. La conservation embrasse et l'existence des créatures, et leurs facultés, et leur activité; la coopération se rapporte proprement à leurs facultés, la direction à leurs facultés et à leur activité. Dieu conserve tous les êtres de l'univers; Il ne prête coopération et assistance qu'aux bons; quant aux méchants, Il les laisse déployer leur coupable activité; Il les gouverne également tous, et aucune de ces trois actions de Dieu n'est renfermée dans une autre. On peut conserver un être sans coopérer avec lui ni le diriger, coopérer avec lui sans le diriger ni le conserver, enfin le diriger sans le conserver ni coopérer avec lui. Néanmoins, d'un autre côté, il est à remarquer que ces trois actions de la divine Providence ne sont distinctes et séparées que pour nous, à raison des différentes manières dont la Providence se manifeste dans les êtres bornés et infiniment variés de l'univers, et par suite des bornes de notre raison, mais qu'en elles-mêmes elles sont indivisibles et ne constituent qu'une même action divine infinie; car, de même que Dieu «embrasse d'un seul regard et le tout et chaque être en particulier,»<sup>1177</sup> ainsi fait-Il tout par une opération simple, indivisible. C'est par une seule et même action qu'Il conserve toutes ses créatures, coopère avec elles et les gouverne.

La Providence divine se divise ordinairement en Providence générale et Providence particulière : la première embrasse l'univers en général, ainsi que les ordres et les espèces de créatures qui y sont; la seconde s'étend sur chaque être de l'univers en particulier et sur chaque individualité, quelque infiniment petite qu'elle paraisse; et l'Église orthodoxe, en confessant que Dieu, du plus petit au plus grand, a une connaissance exacte de tout et prend soin de chaque créature en particulier (*Conf. orth.*, art. 1, rép. 20), reconnaît évidemment ces deux sortes de providences.

Les idées que nous venons de donner de la divine Providence excluent complètement : l'erreur des Manichéens, des gnostiques et autres hérétiques, qui, subordonnant tout au destin, ou considérant l'univers comme l'ouvrage d'un principe malfaisant, ou croyant que l'univers peut se passer des soins de Dieu, niaient tout à fait la divine Providence avec toutes ses dispensations;<sup>1178</sup> l'erreur des Pélagiens, qui refusaient proprement la coopération de Dieu aux créatures tant irraisonnables que raisonnables, la comptant pour incompatible avec leur perfection et leur liberté,<sup>1179</sup> ainsi que l'erreur opposée de certains sectaires qui, croyant à la prédestination absolue, exagèrent l'action providentielle sur les créatures raisonnables au point de détruire presque toute leur liberté, et considèrent Dieu comme le véritable auteur de toutes leurs actions, bonnes ou mauvaises;<sup>1180</sup> enfin l'erreur de quelques penseurs anciens et modernes, qui n'admettent que la Providence générale et rejettent la Providence particulière, l'envisageant comme indigne de Dieu.<sup>1181</sup>

## § 97. Réalité de la divine Providence

Que Dieu prenne réellement soin de l'univers et s'occupe de toutes ses créatures, c'est là une doctrine prêchée dans maints passages de l'Écriture sainte; par exemple, dans le livre de Job : Dieu «voit jusqu'aux extrémités du monde et Il contemple tout ce qui est sous le ciel.» (28,24); ou bien : «Il tient dans sa main l'âme de tout ce qui a vie et tous les esprits qui animent la chair des hommes (12,10); dans le livre des Psaumes : «Vous avez fondé la terre, et elle demeure dans le même état. Le jour ne subsiste tel qu'il est que par votre ordre, car toutes choses vous obéissent.» (118,90-91); «Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous, et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre main et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté» (144,16-17); dans la livre des Proverbes : «Les yeux du Seigneur contemplent en tout lieu les bons et les méchants» (15,3); dans le livre de Néhémie : «C'est Vous qui êtes le seul Seigneur; c'est Vous qui avez fait le ciel et le ciel des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qu'elle contient, les mers et tout ce qu'elles renferment; c'est Vous qui animez toutes ces créatures, et c'est Vous que l'armée du ciel adore» (Ibid. 9,6); dans le livre de la sagesse de Salomon : «Dieu ne respectera la grandeur de qui que ce soit, parce qu'il a fait les grands comme les petits et qu'il a également soin de tous.» (6,8); après «Vous, qui avez généralement soin de tous les hommes, il n'y a point d'autre Dieu» (12,13) ; dans l'Évangile selon saint Matthieu : «Soyez les enfants de votre Père, qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes» (5,45); dans les Actes des Apôtres : «Dieu n'a jamais cessé de rendre témoignage de ce qu'il est en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel et les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, et remplissant nos coeurs de joie.» (14,6)

Les saints pères et docteurs de l'Église, en défendant la doctrine chrétienne de la divine Providence contre les philosophes païens, <sup>1182</sup> et contre les hérétiques, la prouvèrent aussi par les arguments de la saine raison, se fondant, d'un côté, sur l'idée de Dieu comme Créateur de l'univers, et, de l'autre, sur l'idée de l'univers comme oeuvre de Dieu. Au premier égard ils alléguèrent :

1° La bonté infinie du Créateur, qui ne Lui permet point d'abandonner à elles-mêmes ses propres créatures, qu'il appela à l'existence uniquement par un effet de sa bonté. «Quel ouvrier, demande saint Ambroise, négligera son ouvrage ? Qui abandonnera et repoussera ce qu'il aura lui-même voulu créer ? S'il y a de l'inconséquence à prendre soin d'une oeuvre, n'y en a-t-il pas davantage encore à l'avoir créée, quand on eût pu sans injustice la laisser dans le néant Mais l'en tirer et n'en point avoir souci, ne serait-ce pas de la dureté ?»

<sup>1183</sup> «Comment pourrait négliger sa créature, dit un autre père de l'Église Celui qui la créa par la profusion de sa bonté ?» <sup>1184</sup> «Dieu seul, lisons-nous dans Damascène, est bon et sage par nature; étant bon, Il prend soin; car quiconque ne prend pas soin n'est pas bon (l'homme même, que dis-je ? la brute, a naturellement soin du fruit de ses entrailles, sinon on l'envisage comme un être dénaturé); et, étant souverainement sage, il avise au mieux dans l'intérêt de ses créatures.» <sup>1185</sup>

2° La toute-présence du Créateur. Comme il est rempli de son Être tout ce qui existe, il est immédiatement présent à chacune de ses créatures; Il voit immédiatement son état et ses besoins, et par conséquent, pour ne pas prendre soin de l'univers, il faudrait qu'il manquât de bonté ou qu'il fût insouciant, paresseux. <sup>1186</sup> «En remplissant l'univers, dit Augustin, Dieu agit sans cesse. Ce n'est pas du dehors ni de loin qu'il meut cette immense machine qu'il organisa; par la présence de sa majesté il fuit son oeuvre; par sa présence Il la gouverne.» <sup>1187</sup>

3° Enfin la toute-puissance du Créateur, en vertu de laquelle le soin qu'il prend du monde ne lui coûte aucune peine. «Eut-il fallu des dizaines de milliers, et même un nombre infini de mondes semblables à celui-ci, dit saint Chrysostome, Dieu eût suffi à tous, non seulement pour les créer, mais aussi pour les conserver après les avoir créés.» <sup>1188</sup> «Il voulut tout créer, écrit un autre père de l'Église, et tout fut créé; Il veut que le monde continue d'exister, et cela se fait, et tout marche selon sa volonté.» <sup>1189</sup>

En général, disaient les docteurs de l'Église, nier la divine Providence, c'est nier en même temps l'existence même de Dieu; car, s'il existe en Dieu, Être souverainement parfait, Il prend nécessairement soin du monde; sinon Il n'existe pas. <sup>1190</sup>

A l'égard de l'Univers, les Docteurs et les écrivains de l'Église faisaient principalement remarquer : 1° que, sans la divine Providence, le monde ne pourrait subsister par lui-même, appelé comme il le fut du néant à l'existence et sans cesse menacé de retomber dans la même néant. Cette pensée se trouve dans Lactance. «Éloignez de la nature, dit-il, la providence et la puissance du Créateur : elle n'est plus que néant;»<sup>1191</sup> dans Athanase : «Tirée du néant, la créature est par elle-même sujette au changement, fragile, mortelle ... ainsi donc, pour que tout ce qui a été créé, et qui, par sa condition, est variable et destructible, ne fût pas détruit et que le monde ne retombât pas dans le néant, Celui qui créa tout par sa parole éternelle et donna l'être aux créatures ne les abandonna point à elles-mêmes, afin qu'elles ne retournassent pas dans leur premier néant; mais, étant souverainement bon, Il les conserva et les gouverne par sa Parole, qui est elle-même Dieu;»<sup>1192</sup> dans saint Cyrille d'Alexandrie : «Le Créateur de toutes choses vivifie tout, étant la vie par sa nature même, et versant partout sa puissance d'une manière incompréhensible; car autrement les créatures, qui ont pour principe le néant, ne pourraient être même conservées à l'existence; elles retourneraient soudain dans leur nature, c'est-à-dire dans le néant;»<sup>1193</sup> dans Augustin : «La toute-puissance du Créateur et la vertu du Dieu fort et dominateur de toutes choses est la cause de l'existence de toute créature; et si cette même vertu venait à cesser de gouverner les créatures, à l'instant même elles cesseraient d'exister et la nature entière périrait. Car, quoique, chez nous, sur la terre, un édifice reste debout sur sa base même quand l'architecte s'en éloigne après avoir terminé son oeuvre, cependant le monde ne saurait subsister un seul instant si Dieu en retirait sa Providence.»<sup>1194</sup>

2° Ils faisaient remarquer aussi que, sans la divine Providence, l'ordre admirable qui nous frappe dans le monde ne pourrait se maintenir; qu'au contraire tout sortirait de ses limites pour retomber dans la confusion, dans le chaos. Nous trouvons cette idée dans saint Grégoire le Théologien, Augustin, Théodoret et plusieurs autres. Le premier dit : «Nous devons croire qu'il y a une Providence qui conserve et lie tout dans l'univers; car les êtres qui ne peuvent exister sans Créateur ne peuvent pas non plus se passer de Providence; autrement l'univers, à la merci du hasard comme le navire en proie au tourbillon, devrait, par suite des mouvements désordonnés de la matière, se détruire à l'instant, tomber en poussière et rentrer dans son premier chaos<sup>1195</sup> .» Le second écrit : «Dieu ne cesse pas un seul jour de gouverner les créatures, de peur qu'elles ne se détournent soudain des voies naturelles qui leur sont tracées pour atteindre la plénitude de leur développement et pour se maintenir, chacune en son genre, ce qu'elle est; et elles ne s'y maintiendraient certes pas si elles étaient privées de ce mobile de la sagesse divine, par lequel le Seigneur «dispose tout avec utilité.» (Sag 8,1) Enfin voici le raisonnement de Théodoret : «Ceux qui, niant la Providence, ont la folie d'assurer que c'est sans guide que le monde, composé du ciel et de la terre, se meut avec tant d'ordre et d'harmonie, font, ce me semble, comme cet homme qui, traversant les mers à bord d'un vaisseau, et voyant comment le pilote dispose des rames et maintient le gouvernail, prétendrait que ce dernier ne tient point le gouvernail, que le vaisseau n'a point de rames, qu'il ne suit point la direction que lui donne le gouvernail, mais qu'il se meut de lui-même, et que c'est par lui-même qu'il triomphe de la fureur des flots et de l'impétuosité des vents, sans avoir nul besoin de l'aide des matelots, ou d'un pilote qui donne aux rameurs les ordres nécessaires. Quiconque peut avoir une telle idée, quand il voit de ses propres yeux le Souverain de l'Univers gouvernant sa création, mouvant et conduisant tout avec tant d'ordre et d'harmonie,... s'aveugle volontairement lui-même ou fait preuve d'imprudence, et, en recevant les dons de la Providence, il les déshonore, en même temps qu'il s'arme contre elle de cela même qu'il en tient pour son bonheur.»<sup>1196</sup>

## § 98. Réalité de chacun des actes de la divine Providence

En attribuant à Dieu, dans un sens général, le soin de l'Univers, l'Écriture sainte, et après elle les docteurs de l'Église, lui attribuent en particulier chacun des actes dans lesquels ce soin ou cette Providence se manifeste, savoir :

I. – La *conservation* des créatures. Elle est prêchée dans la sainte Écriture, par le psalmiste (Ps. 103 tout entier, en particulier vers. 27-30) : «Toutes les créatures attendent de Vous que Vous leur donniez leur

nourriture, lorsque le temps en est venu. Lorsque Vous la leur donnez, elles la recueillent, et, lorsque Vous ouvrez votre main, elles sont toutes remplies des effets de votre bonté. Mais, si vous détournez d'elles votre face, elles seront troublés; Vous leur ôterez l'esprit de vie; elles tomberont dans la défaillance et retourneront dans leur poussière. Vous enverrez ensuite votre Esprit et votre Souffle divin, et elles seront créées de nouveau, et Vous renouvellez

toute la face de la terre.» Elle est prêchée par le prophète Isaïe : «Levez les yeux en haut et considérez qui a créé les cieux, qui fait sortir sous ses ordres l'armée nombreuse des étoiles, et qui les appelle toutes par leur nom sans qu'une seule manque, tant il excelle en grandeur, en vertu et en puissance;» (Isaïe 40,26) par l'apôtre Paul : «Dieu n'est point honoré par les ouvrages des mains des hommes, comme s'Il avait besoin de ses créatures, Lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses.» (Ac 17,25) «Il est (le Fils de Dieu) avant tout, et toutes choses subsistent en Lui.» (Col 1,17)

La même doctrine est enseignée par les docteurs et pères de l'Église, entre autres par Athénagore : «Il est indispensable que ceux qui reconnaissent Dieu comme le Créateur de toutes choses attribuent également à sa sagesse et à sa justice la conservation de tout ce qui existe, s'ils veulent rester fidèles à leurs principes;»<sup>1197</sup> par saint Basile : «Tout être créé, visible ou invisible, a besoin, pour sa conservation, de l'assistance de Dieu;»<sup>1198</sup> par saint Athanase : «La Parole du Père, toute-puissante et toute sainte, pénétrant toutes choses, manifestant en tout lieu sa vertu, et éclairant tout ce qu'on voit et tout ce qu'on ne voit pas, conserve et contient tout en Elle-même, tellement qu'il n'existe rien qui n'ait part à son influence, mais qu'en tout et partout chaque être pris à part et tous les êtres ensemble sont vivifiés et conservés par Elle;»<sup>1199</sup> par Jérôme : «Sachons que nous ne serions rien si Dieu lui-même ne conservait en nous ce qu'il nous donna; comme dit l'Apôtre : «Cela ne dépend donc ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.» (Rom 9,16)

II. – *La coopération ou la latitude d'action* accordée aux créatures. L'idée de la coopération divine prêtée aux créatures, aux créatures morales principalement, est exprimée par l'Écriture sainte, où nous lisons que Dieu soutient tout par la puissance de son Verbe (Heb 1,3); qu'Il fait vivre tout ce qui vit (Tim 6,13); que «Quoique, parmi les êtres créés, il y ait diversité d'opérations, il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous (1 Cor 12,6); quo «C'est Dieu qui opère en nous et le vouloir et le faire, selon qu'Il Lui plaît» (Phil 2,13); que «C'est en Lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être.» (Ac 17,28) Quant à l'idée de la latitude d'action laissée par la Providence aux êtres moraux, saint Paul l'exprime lorsqu'il écrit en parlant des idolâtres : «Dieu les a livrés aux désirs de leurs cœurs, aux vices de l'impureté» (Rom 1,24); et plus loin «Dieu les a livrés à des passions honteuses» (Ibid., 26) ; ailleurs encore : «Comme ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu, Dieu aussi les a livrés à un sens dépravé en sorte qu'ils ont fait des actions indignes» (Ibid., 28); ou qu'en parlant des Juifs il dit : «Dieu leur a donné un esprit d'assoupissement et d'insensibilité, et il ne leur a point donné jusqu'à ce jour des yeux pour voir ni des oreilles pour entendre.» (Rom 11,8); ... «ayant permis que tous fussent enveloppés dans l'incrédulité.» (Ibid., 32)<sup>1200</sup>

Nous retrouvons ces mêmes idées dans les pères et docteurs de l'Église, par exemple, dans Chrysostome. «Tout est régi par la divine Providence, dit-il, mais certaines choses le sont par la permission de Dieu, d'autres par son concours ou sa coopération;» et ailleurs «Sache que Dieu arrange tout, a soin de tout; que nous sommes libres; que Dieu nous assiste en ceci, nous laisse faire en cela; qu'il ne veut point le mal; que ce n'est pas par sa seule volonté que tout arrive, mais aussi par la nôtre; tout mal provient uniquement de notre volonté; tout bien résulte de notre volonté et en même temps de sa coopération.»<sup>1201</sup> Nous les retrouvons dans Dorothée : «Rien n'arrive que par la permission de Dieu ou par sa volonté;»<sup>1202</sup> dans Théodoret : «Il ne se fait rien sans la volonté de Dieu; mais Dieu coopère dans le bien ou permet le malheur pour d'anciens péchés;»<sup>1203</sup> dans Damascène : «Ce qui dépend de la Providence arrive ou par la volonté de Dieu ou par sa permission : par sa volonté arrive tout ce qui est incontestablement bien; par sa permission tout ce qui est mal ... Le choix des oeuvres dépend de nous, mais l'accomplissement des bonnes dépend du concours de Dieu, Dieu assiste avec justice quiconque, selon sa prescience, choisit consciencieusement le bien et la fin des mauvaises de l'abandon du Dieu, Dieu abandonnant justement l'homme selon cette même prescience.»<sup>1204</sup>



III. – *Le gouvernement des créatures.* Cet acte de la Providence est mentionné dans les passages suivants de l'Écriture. (I Par 29,11) : «C'est à Vous, Seigneur, qu'appartiennent la grandeur, la puissance, la gloire et la victoire, et c'est à Vous que sont dues les louanges; car tout ce qui est dans le ciel et sur la terre est à Vous. C'est à Vous qu'il appartient de régner, et Vous êtes élevé au-dessus de tous les princes. Les richesses et la gloire sont à Vous. C'est Vous qui avez le souverain domaine sur toutes les créatures, la force et la puissance sont entre vos mains; Vous possédez la grandeur et le commandement sur tous.» (Dan 2, 21) : «C'est Lui qui change les temps et les siècles, qui transfère et qui établit tous les royaumes, qui donne la sagesse aux sages et la science à ceux qui ont l'intelligence et la lumière.» (Sag 8,1) : «La sagesse de Dieu tend toujours à son but avec énergie et dispose tout avec utilité.» (Sag 14,3) : «C'est votre Providence, ô Père ! qui gouverne tout ce qui Vous appartient; c'est elle qui trace les routes sur les ondes et des chemins assurés sur les flots.» (Mt 11,25) : «Jésus prononça ces paroles : Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre.» (I Tim 1,17) «Au roi des siècles immortel, invisible, à l'unique Dieu soient honneur et gloire dans les siècles des siècles.» (Ap 17,14) «Il est le Seigneur des seigneurs et la Roi des rois.»

Les Docteurs de l'Église prêchent aussi cette même opération divine. Ainsi, par exemple, nous lisons dans saint Grégoire le Théologien : «Que cela ne vous surprenne point, vous qui ne pouvez sonder les inimaginables profondeurs des dispensations divines en vertu desquelles tout s'accomplit ! Que cela ne vous étonne point, vous qui attribuez la gouvernement du monde à l'Artiste, qui certainement est plus sage que nous, et qui conduit son oeuvre où et comme Il l'entend, sans nul doute à la perfection et à la guérison, bien que le patient s'en afflige ! Suivant ces dispensations, lui aussi (Julien) n'est point poussé au mal (Dieu, qui est souverainement bon par nature, n'est point l'auteur du mal; mais les mauvaises actions appartiennent à celui qui a choisi volontairement le mal); seulement il n'est point retenu dans sa coupable tendance.»<sup>1205</sup> Nous lisons également dans saint Chrysostome : «Que la Providence régisse tout, c'est ce qui ressort de ce qui se passe sous nos yeux; car il n'arrive rien sans la Providence; mais même un troupeau, et tout le reste, a besoin de direction. Et que par le passé déjà rien ne soit arrivé par l'effet du hasard, c'est ce que prouve la géhenne; c'est ce qu'a prouvé jadis le déluge de Noé, ainsi que l'embrasement de Sodome, la submersion des Égyptiens, les événements qui eurent lieu dans le désert.»<sup>1206</sup> Nous lisons dans saint Cyrille de Jérusalem : «La divine Écriture et la doctrine de vérité reconnaissent un seul Dieu, qui, quoique exerçant par sa puissance une domination universelle, tolère aussi bien des choses selon son bon plaisir. Il règne même sur les idolâtres, mais Il les tolère par sa bonté. Il règne également sur les hérétiques qui le rejettent, mais Il les tolère par sa grande indulgence. Il règne pareillement sur le diable, mais Il le tolère aussi; et cela non par faiblesse, comme Il était vaincu par lui.... Ô profondeur de la sagesse et de la Providence divines ! Elle fait tourner le mauvais vouloir en moyen de salut pour les fidèles. En effet, de même qu'Elle tourna les haineux desseins des frères de Joseph à l'avantage de sa propre économie, et qu'en leur permettant de vendre leur frère par jalousie Elle achemina à la royauté celui qu'Elle avait en vue d'élever, ainsi permit-Elle à Satan de faire la guerre à l'homme, afin que le vainqueur mérite des couronnes, et qu'après l'action Satan fût d'autant plus humilié qu'il aurait été terrassé par un plus faible adversaire, et l'homme d'autant plus glorieux qu'il aurait triomphé de celui qui jadis était un ange.»<sup>1207</sup> Saint Éphrem de Syrie s'exprime ainsi : «Je vois un édifice, et j'en conclus à un architecte; je vois le monde, et je reconnais la Providence. Je vois qu'un vaisseau sans pilote fait naufrage; j'ai vu que les oeuvres des hommes n'aboutissaient à rien si Dieu ne les dirigeait. Je vois une ville et ses habitants organisés en sociétés diverses, et je reconnais que tout est maintenu par l'Ordonnateur suprême. C'est du berger que dépend le troupeau, et c'est de Dieu que dépend tout ce qui croît sur la terre. C'est à la volonté de l'agriculteur que tient la séparation du froment d'avec les ronces; c'est dans la volonté de Dieu qu'est la sagesse de ceux qui vivent sur la terre dans l'union et la bonne harmonie. A la volonté du roi tient la disposition de ses légions de guerriers; à la volonté de Dieu, la loi prescrite à tous. Il n'existe rien sur la terre qui n'ait commencé; car le principe de toutes choses, c'est Dieu. Les rivières proviennent de leurs sources; mais les lois, de la divine sagesse. La terre porte des fruits; mais, s'il manque la pluie du ciel, elle ne peut rien produire d'elle-même. Le jour renferme la substance de la lumière; cependant, pour être parfait, il lui faut la soleil. De même les bonnes oeuvres sont faites par les hommes; mais c'est Dieu qui les mène à la perfection.»

Enfin Théodoret écrit : «C'est le Créateur qui gouverne la créature, et Il n'a point abandonné sans direction le vaisseau qu'il a construit; mais Il est Lui-même et le Constructeur du bâtiment, et le Jardinier qui a fait croître les matériaux. Il a créé les matériaux, Il a construit le navire, et Il le dirige constamment à son gré.<sup>1208</sup> »

### § 99. Réalité des deux espèces de Providences

La divine Providence, avec ses différents actes, s'étend non seulement sur le monde en général, sur les différents ordres et espèces d'êtres, mais aussi sur chaque être créé en particulier; c'est-à-dire qu'il y a non seulement une Providence générale, mais encore une Providence particulière.

C'est là ce que nous enseigne la sainte Écriture : dans les paroles du Psalmiste : «Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers Vous, et Ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre maison et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté.» (144,15-16); ou : «Chantez les louanges du Seigneur par de saints cantiques, et publiez avec la harpe la gloire de notre Dieu. C'est Lui qui couvre le ciel de nuées et qui prépare la pluie pour la terre; qui produit le foin sur les montagnes et fait croître l'herbe pour l'usage des hommes; qui donne aux bêtes la nourriture qui leur est propre, et qui nourrit les petits des corbeaux qui invoquent son secours» (146,7-9); dans les paroles du Sage : «Vous aimez tout ce qui est, et Vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, puisque, si vous l'aviez haï, vous ne l'auriez point créé. Qu'y a-t-il qui puisse subsister si vous ne voulez pas, ou qui se puisse conserver sans votre ordre ? Mais vous êtes indulgent envers tous, parce que tout est à vous, ô Seigneur ! qui aimez les âmes.» (Sag 11,25-27); dans les paroles du Sauveur lui-même : «Aimez vos ennemis ... afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.» (Mt 5,45) «Considérez les oiseaux du ciel; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, et ils n'amassent rien dans des greniers, mais votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?» (6,20) «Considérez comme croissent les lis des champs; ils ne travaillent point, ils ne filent point; et cependant je vous déclare que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le feu, combien aura-t-Il plus de soin de vous vêtir, ô homme de peu de foi ! (Ibid., 28-30) «N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se vendent qu'une obole ? et cependant il n'en tombe aucun sur la terre sans la volonté de votre Père. Pour vous, les cheveux même de votre tête sont tous comptés.» (10,29-30)

C'est là ce que nous enseignent également les saints Pères et écrivains de l'Église. Saint Irénée dit : «Que l'on vienne à nous demander si tout ce qui fut créé et qui existe est connu de Dieu, et si c'est par sa Providence que chaque créature éprouve tout ce qui lui arrive; nous répondrons d'une voix unanime que rien de ce qui a été créé, de ce qui existe et de ce qui doit exister, n'est étranger à la connaissance du Dieu; au contraire, c'est par sa Providence que chaque créature reçoit tout ce qui lui est propre, nature, organisation, nombre, qualité, et rien, absolument rien, n'arrive par hasard.»<sup>1209</sup> Suivant Athénagore : «Il faut savoir qu'il n'existe rien, ni sur la terre, ni dans le ciel, qui ne soit l'objet des soins de la Providence, mais que la sollicitude du Créateur s'étend également sur toute chose, visible ou invisible, petite ou grande; car toutes les créatures réclament les soins du Créateur, comme le fait chacune d'elles séparément, selon sa nature et sa destination.»<sup>1210</sup> Une doctrine d'accord avec celle de Christ reconnaît Dieu comme Créateur de toutes choses et étend sa Providence jusque sur les individus .»<sup>1211</sup> «Avancer, dit saint Cyprien, que rien au monde, fut-ce la chose la plus minime, n'arrive sans la volonté de Dieu, ce n'est point encore rendre honneur à Dieu, quand nous savons et croyons que c'est par son ordre et par sa volonté que tout est gouverné.»<sup>1212</sup> Cyrille d'Alexandrie : «C'est aussi l'un des attributs de l'essence divine que de pouvoir tout à la fois et conserver toutes choses, et étendre les soins de sa Providence particulière jusque sur les moindres objets.»<sup>1213</sup>

C'est enfin ce que nous enseigne aussi la saine raison. Si la Providence divine ne s'étendait pas sur toutes ses créatures ou qu'elle n'embrassât que les objets capitaux de la création, que les genres et les espèces d'êtres créés, sans se soucier des petits objets et de chacun des individus, cela ne pourrait avoir lieu que par deux

raisons – ou parce que Dieu ne pourrait pas avoir soin de toutes ses créatures, – ou parce qu'il ne le voudrait pas. Or l'une et l'autre de ces raisons sont inadmissibles, si Dieu ne pouvait pas prendre soin de tous les objets de l'univers et de tous les êtres qu'il renferme, de chacun en particulier, ce serait en Lui ou faute de connaître tous ces objets et tous ces êtres à cause de leur innombrable quantité, ou faute de sagesse et de puissance pour l'arrangement et la direction de ces objets et de ces êtres si prodigieusement nombreux et de qualités si variées. Mais Dieu est un Être souverainement parfait; Il sait tout; Il est infiniment sage; Il est tout-puissant. Si Dieu ne voulait pas prendre soin de toutes ses créatures en général et de chacune d'elles en particulier, ce serait de sa part ou manque de bonté, ou négligence et insouciance, ou parce qu'il serait indigne de sa majesté de consacrer ses soins à de petits objets, à des atomes. Mais les deux premières de ces suppositions sont évidemment telles qu'un esprit sensé ne saurait les admettre même un seul instant. Quant à la dernière, la plus spécieuse, à laquelle par conséquent s'attachent de préférence ceux qui ne reconnaissent qu'une Providence générale et nient la Providence particulière, elle est également inadmissible. En effet : 1° si Dieu n'a point cru qu'il fût indigne de sa majesté de créer des êtres infiniment petits et indivisibles, il s'ensuit indubitablement qu'il ne saurait être au-dessous de sa majesté d'en prendre soin. 2° Les objets et les êtres ne paraissent petits ou grands que pour nous comparativement, tandis que devant Dieu, l'Être infini, ils sont tous infiniment petits. Par conséquent, s'il n'est point indigne de la grandeur de Dieu d'avoir souci des créatures et des objets qui ne paraissent grands qu'à nos yeux, pourquoi ne serait-il pas digne de Lui de faire de même pour ceux qui nous semblent petits ? ou, en d'autres termes, les objets ne nous semblent grands ou petits que relativement et d'après nos idées; mais devant la grandeur infinie du Créateur et Souverain de l'univers il n'y a rien de grand, de même que devant son infinie bonté il n'y a rien de petit dans tout ce à quoi Il daigna donner l'existence. 3° Les plus grands objets de l'univers sont formés de petites parties, et les espèces et les genres les plus étendus d'êtres créés ne sont qu'un composé d'individus qui, comme le prouve l'expérience, existent seuls en réalité. Que serait donc une Providence générale s'il n'y en avait pas une particulière ? et comment séparer celle-ci de celle-là ? 4° On sait que les plus grands événements de ce monde paraissent souvent tenir à des causes bien peu importantes. Ainsi, c'est d'une étincelle que provient l'incendie qui dévore toute une ville populeuse; c'est de la mésintelligence de quelques individus que s'allument entre les peuples des guerres terribles. Comment donc pourrait-il y avoir une Providence générale s'il n'y en avait pas une particulière ? C'est par ces différentes raisons que la divine Providence, tant particulière que générale, fut reconnue non seulement par les penseurs de la chrétienté,<sup>1214</sup> mais aussi par des sages du Paganisme.<sup>1215</sup>

#### § 100. *Participation de toutes les Personnes de la Trinité à l'oeuvre de la Providence*

L'Église orthodoxe attribue l'oeuvre de la Providence, aussi bien que celle de la création, à toutes les personnes de la sainte Trinité également; elle appelle Dieu le Père le Conservateur de toutes choses (Symbole de Nicée et de Cons.); Dieu le Fils : la Sagesse qui maintient tout (Symb. de Greg. Thaum.); Dieu le saint Esprit : le Seigneur vivifiant, et vie renfermant la cause de la vie des vivants (Ibid.)<sup>1216</sup>  
 Cette doctrine est tirée de l'Écriture sainte, où le soin de l'univers est également attribué à toutes les trois personnes de la Divinité, et nommément :  
 I. – A Dieu le Père; par exemple, dans ces paroles du Sauveur : « Mon Père ne cesse point d'agir, et j'agis aussi. » (Jn 5,17) « Aimez vos ennemis ... afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. » (Mt 5,45) « Considérez les oiseaux du ciel; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, et ils n'amassent rien dans les greniers; mais votre Père céleste les nourrit. » (6,26) « Considérez comment croissent les lis des champs; ils ne travaillent point, ils ne filent point; et cependant je vous déclare que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi ! » (6,28-30) Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle; car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par Lui. » (Jn 3,16-17) « En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez alors à mon Père, Il vous le donnera. » (Jn 16, 23; comp. 14,16,26; 1,2;

17,11-15; Rom 1,5; II Cor 1,4)

II. – A Dieu le Fils : «Il est avant tout, dit de Lui le saint Apôtre, et toutes choses subsistent en Lui.» (Col 1,17), «et Il soutient tout par la puissance de sa parole.» (Heb 1,2) «Mon Père ne cesse point d'agir, et j'agis aussi, déclare le Fils de Dieu lui-même.» (Jn 5,17) «Et voici que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.» (Mt 18,20; comp. Jn 1,9-13; 10,16; Eph 1,22; 2,20; Col 2,19)

III. – A Dieu le saint Esprit. Le soin qu'il prend du monde physique est attesté par le psalmiste dans son invocation à Dieu le Père : «Tous attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture, lorsque le temps en est venu. Lorsque vous la leur donnez, ils recueillent, et, lorsque vous ouvrez votre main, ils sont tous remplis des effets de votre bonté. Mais si vous détournez d'eux votre face, ils seront troublés; vous leur ôterez l'esprit de vie; ils tomberont dans la défaillance et retourneront dans leur poussière.» (Ps 103,28-30) Le soin qu'il prend du monde moral est marqué dans ces paroles de l'Apôtre : «Il y a diversité de dons spirituels, mais il n'y a qu'un même Esprit ... Or les dons du saint Esprit sont donnés à chacun pour l'utilité ... C'est un seul et même Esprit qui opère toutes les choses, distribuant à chacun ses dons selon qu'il lui plaît.» (I Cor 12,4,6,11)

Les saints pères et docteurs de l'Église nous offrent précisément la même doctrine concernant la participation de toutes les personnes de la sainte Trinité dans l'oeuvre de la Providence. Voici comment s'exprime Athanase le Grand : «Le Père fait toutes choses par le Fils dans le saint Esprit, et ainsi est maintenue l'unité de la sainte Trinité, et l'Église prêche un seul Dieu, qui est au-dessus de tous, qui étend sa providence sur tous et qui réside en nous tous» (Eph 4,6); au-dessus de tous, comme Père, comme principe, comme source; sur tous, c'est-à-dire par le Fils; en nous tous, c'est-à-dire dans le saint Esprit.<sup>1217</sup>

Saint Basile : «L'Esprit divin achève toujours définitivement tout ce qui provient du Père par le Fils.»<sup>1218</sup> Et ailleurs : «Dans chaque acte ou opération, l'Esprit est inséparablement uni avec le Père et le Fils; avec le Père, qui fait la répartition de l'oeuvre, demeure le saint Esprit, qui distribue souverainement, dans l'économie, les récompenses selon les mérites de chacun.»<sup>1219</sup>

Saint Grégoire le Théologien : «La domination est appelée Dieu, bien qu'il y ait là dedans trois dignités suprêmes : l'Auteur, le Créateur, le Consommateur, c'est-à-dire le Père, le Fils et le saint Esprit.» Suivant saint Cyrille d'Alexandrie : «Tout s'accomplit par Dieu le Père, au moyen du Fils, dans le saint Esprit.»<sup>1220</sup>

«Saint Augustin écrit : «Autant qu'il nous est donné d'avoir, dans cette vie, la connaissance de la Trinité, nous croyons que toute créature raisonnable, spirituelle et corporelle, a reçu son existence et sa forme, et est sagement gouvernée par ta même Trinité créatrice, non point pourtant de telle manière que le Père ait formé une partie de la création, le Fils une seconde et le saint Esprit une troisième; mais le tout en général, et en particulier chaque être, a été créé par le Père, au moyen du Fils, dans le don du saint Esprit.»<sup>1221</sup>

Selon Jean Damascène : «Dieu (le Père) crée par la pensée, et cette pensée devient une oeuvre accomplie par la Parole, et consommée par le saint Esprit.»<sup>1222</sup>

Il n'est pas difficile d'expliquer au croyant pour quelle raison les trois personnes de la sainte Trinité participent également à l'action providentielle; c'est parce que la Providence est tout à la fois un effet de la toute-science, de l'omniprésence, de la sagesse, de la toute-puissance et de la bonté de Dieu, attributs qui appartiennent également à toutes les personnes de la très sainte Trinité.

#### § 101. *Rapport de la divine Providence avec la liberté des êtres moraux et avec le mal existant dans le monde*

Bien que la divine Providence embrasse tout dans l'univers et gouverne tout, c'est cependant de telle manière que la liberté

des êtres moraux n'en souffre aucune atteinte, et que les différentes formes du mal existant dans le monde n'en puissent point être imputées à Celui qui régit l'univers.

I. La divine Providence ne porte aucune atteinte à la liberté des êtres moraux. Ce qui le prouve, c'est non seulement la Parole de Dieu, mais encore notre sentiment intime et notre raison, qui nous disent de concert que nous sommes tous constamment sous la divine Providence (§§ 81-93) et que nous sommes tous libres dans nos relations morales (§§ 97-99); et quoique nous ne puissions expliquer complètement de quelle manière cette Providence, en ses dispensations relatives au monde moral, ne porte point atteinte à la liberté



des êtres moraux, nous pouvons cependant jusqu'à un certain point rapprocher le sujet de la portée de notre intelligence.

1° Dieu est un Être immuable, omniscient, souverainement sage. Immuable : cet Être ayant une fois daigné faire don de la liberté à ses créatures raisonnables ne peut revenir sur sa détermination à cet égard et restreindre cette liberté ou la réduire à néant. Omniscient : Il concile à l'avance tous les désirs, toutes les intentions, toutes les actions des créatures libres. Enfin souverainement sage Il trouva toujours le moyen de disposer de ces actions de manière que la liberté des agents soit respectée.

2° La Providence de Dieu à l'endroit des créatures se manifeste en ce qu'il les conserve, leur prête concours ou les laisse agir, et les gouverne. En conservant les êtres moraux. Dieu maintient leur existence et leurs forces, et alors Il ne restreint certainement pas leur liberté; cela est évident. En leur prêtant concours dans le bien Il ne la restreint pas davantage, car ce sont eux qui restent les agents, c'est-à-dire qui choisissent et exécutent tel ou tel acte, et Dieu ne fait que coopérer avec eux ou les assister. En leur laissant faire le mal Il restreint moins encore leur liberté; seulement Il ne lui accorde point assistance et la laisse agir selon sa volonté propre. Enfin en gouvernant les êtres moraux la divine Providence les dirige vers le but de leur création; or, l'usage légitime de leur liberté, c'est précisément de les faire tendre au but final de leur existence. Par conséquent le gouvernement divin ne restreint point non plus la liberté morale; il ne fait que lui prêter secours dans sa tendance vers le but proposé.

3° Nous savons par expérience que nous-mêmes fort souvent, par nos paroles, nos mouvements et différents autres moyens, nous pouvons disposer nos proches à telle ou telle action, que nous pouvons les gouverner sans pour cela porter atteinte à leur liberté; à combien plus forte raison l'Être infiniment sage et puissant n'est-il pas capable de trouver les moyens de gouverner les êtres moraux sans que leur liberté ait le moins du monde à en souffrir ?

II. – Le mal existant dans le monde ne saurait être imputé à Celui qui le gouverne.

Et d'abord le mal moral, qui consiste dans le péché ou violation de la loi morale de Dieu (Rom 2,23), ne tient point à l'Administrateur de l'univers, mais aux êtres moraux eux-mêmes qu'Il laisse pécher en vertu de la liberté dont Il les doua sans le moins du monde coopérer avec eux.<sup>1223</sup> Au contraire, Il emploie en même temps tous les moyens pour les retenir du péché : Il le défend par ses lois; Il menace les pécheurs de ses châtiments (Ex 20,1-18, et autres); IL les punit effectivement (Gen 7,7; etc. 19,24-29; Ex 17,8,14 etc.); Il dispose et arrange les circonstances de manière à limiter et à diminuer l'effet du péché une fois commis, et même à en faire sortir le bien (Gen 1,20)<sup>1224</sup> Bien plus, pour affaiblir et détruire graduellement le mal dans le monde, le Seigneur qui la gouverne n'épargna pas les moyens surnaturels; Il accorda aux hommes sa révélation, leur envoya ses prophètes, livra à la mort même son Fils unique, fonda sur la terre son Église, envoya à tous, comme Il le fait encore, sa grâce salutaire, opéra et opère encore aujourd'hui des miracles sans nombre (comp. §§ 14,21).

Le mal physique, qui consiste dans l'imperfection de certains objets préjudiciables aux êtres intelligents et sensibles, ce mal considéré en lui-même, c'est-à-dire sans rapport avec ces êtres, n'est pas un mal, mais contribue encore à la perfection du tout, et peut-être est indispensable ou utile au bien général tels sont, par exemple, les tremblements de terre, les orages, les plantes nuisibles. Chacun sait que le poison, bien employé, sert quelquefois de remède, et que, sur un tableau, les ombres en harmonie avec les autres couleurs relèvent la beauté de l'ensemble. Aussi nous arrive-t-il souvent d'appeler mal physique certains phénomènes terrestres uniquement parce que nous les envisageons isolément, ou par rapport à nous seuls, et que nous sommes incapables de les voir dans la composition du tout et d'en déterminer la véritable signification.<sup>1225</sup>

Mais si nous considérons le mal physique existant sur la terre dans son rapport avec les êtres sensibles et raisonnables, rappelons-nous qu'il n'a paru et qu'il n'existe que comme une conséquence du mal moral, introduit par le premier homme : «La terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait» (Gen 3,17); «Les créatures sont assujetties à la vanité, et elles ne le sont pas volontairement, mais à cause de celui qui les y a assujetties» (Rm 8,20), et que, par rapport à l'homme en particulier, il est la conséquence naturelle de ses péchés et leur juste punition (§ 98). D'un autre côté, la divine Providence emploie ce mal, résultat de la chute de l'homme, comme un moyen pour appeler les pécheurs au repentir et les ramener dans la voie de la vérité

(III Rois 9,9; II Chro 33,12-13; Neh 9,27; Dan 4,30), pour les préserver de chutes (Pro 118,71; II Cor 1,9), pour les purifier de leurs péchés (Prov 17,3), pour les perfectionner dans la vertu. (Jac 1,2-4; Rom 3,3; II Thes 1,4)

«Les maladies dans les villes et dans les peuples, dit saint Basile, la sécheresse de l'air, la stérilité de la terre et les malheurs dont on est frappé dans la vie arrêtent le progrès du péché, et, tous les maux de ce genre, c'est Dieu qui les envoie pour prévenir les véritables maux; car les souffrances physiques et les adversités du dehors n'ont d'autre but que de tenir en bride le péché. Ainsi Dieu détruit le mal, mais ce n'est pas de Lui qu'il provient. Le médecin aussi détruit la maladie, mais il ne l'introduit pas dans les corps. Quant à la ruine des villes, aux tremblements de terre, aux inondations, aux malheurs de la guerre, aux naufrages et à toute destruction d'hommes, qu'elle provienne de la terre, de la mer, de l'air, du feu ou de toute autre cause, toutes ces calamités n'arrivent que pour la purification des survivants; car c'est par des châtiments publics que Dieu purifie les crimes publics.»<sup>1226</sup> Il va sans dire que, même sous ce rapport, à raison des bornes de notre entendement, nous sommes fort souvent incapables de saisir les plans cachés selon lesquels la sage Providence permet que les êtres sensibles soient en proie au mal physique.

### § 102. *Application morale du dogme*

La foi en une divine Providence, qui prend soin de tous et de toute chose dans l'univers, nous apprend à rendre gloire et, actions de grâces à notre Seigneur et Souverain comme au commun Père de toutes les créatures, qui leur donna l'être uniquement par son infinie bonté, et qui, par cette même bonté, prend soin d'elles. Elle nous apprend à mettre tout notre espoir en Dieu, dans l'entière persuasion que, quoi qu'il puisse nous arriver, Il l'arrange dans sa sagesse pour notre plus grand bien. Elle nous apprend aussi à Lui adresser nos prières dans nos besoins et à nous rappeler alors ces paroles du Sauveur : «Si vous, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ?» (Mt 7,11) Elle nous apprend également à suivre avec attention et respect, dans notre vie, la voie de la divine Providence, et à y conformer notre conduite avec tout le zèle dont nous sommes capables. Elle nous apprend enfin à suivre l'exemple de notre Père céleste, qui, prenant soin du monde, «fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.» (Mt 5,43), et à faire du bien à tous, non seulement à nos amis, mais même à nos ennemis.

## ARTICLE II

### DE LA PROVIDENCE RELATIVEMENT AUX PRINCIPAUX ORDRES DE CRÉATURES DIVINES

#### I. – PROVIDENCE PAR RAPPORT AU MONDE SPIRITUEL

##### § 103. – *Connexion avec ce qui précède et points de vue du sujet*

De la doctrine générale d'une divine Providence embrassant l'univers entier découle naturellement aussi la doctrine particulière d'une divine providence pour le monde spirituel, pour le monde matériel et pour l'homme ou monde en abrégé. Or il y a certains traits de cette doctrine particulière qui sont parfaitement clairs et compréhensibles, grâce à la lumière que répand sur eux la doctrine générale exposée ci-dessus, et qui, par conséquent, n'exigent point d'explication ultérieure; par exemple, cette idée que Dieu, qui préserve l'univers entier du néant, en préserve particulièrement le monde spirituel; ou

celle-ci encore que les trois personnes de la Trinité participent également aux soins dont le monde matériel est l'objet. Quant aux autres parties, bien que fondées aussi sur la doctrine générale d'une Providence, elles requièrent encore une exposition plus détaillée, soit pour être plus claires et plus compréhensibles, soit parce qu'elles sont plus compliquées et nous tiennent de plus près.

Ainsi, au sujet de la divine Providence par rapport au monde spirituel, composé des bons et des mauvais

anges, l'Église orthodoxe nous enseigne, d'un côté, que Dieu prête son concours aux bons anges et les gouverne conformément au but de leur existence; de l'autre, qu'Il ne fait que tolérer la pernicieuse activité des mauvais anges, non sans mettre, autant que possible, des bornes à cette activité et la diriger à de bonnes fins.

#### § 104. – Dieu coopère avec les bons anges

La doctrine de l'Église sur la coopération que Dieu prête

aux bons anges est renfermée dans ces paroles : «Tel est l'ordre dans lequel sont disposés les anges que les inférieurs reçoivent la lumière et les bienfaits de Dieu par les supérieurs. Ces anges se sont affermis à tout jamais dans la grâce de Dieu; comme ils n'ont pas consenti à se révolter contre Dieu avec l'Étoile du jour, ils ont reçu cette grâce de manière à ne pouvoir plus pécher. Au reste, c'est par la grâce divine, et nullement en vertu de leur nature. . (Conf. orth., art. I, rép. 2) C'est-à-dire

I. – Dieu coopère avec la raison des anges dans ses aspirations vers la vérité en lui communiquant sa lumière et se révélant à elle. Cette idée repose sur les passages de la sainte Écriture où il est dit que les anges habitent dans les cieux (Mt 22,30; Mc 13, 32); qu'ils entourent le trône de Dieu (Is 6,2), et qu'«ils voient sans cesse la face du Père céleste.» (Mt 18,10) Par conséquent ils connaissent Dieu immédiatement, et en lui toutes choses; que Dieu est la «lumière spirituelle.» (Jn 1,5), la «lumière éternelle.» (Is 40,19-20); par conséquent, en projetant de tous côtés ses rayons, Il éclaire avant tout et surtout les aînés du monde, les esprits qui entourent son trône; enfin, que Dieu manifeste souvent sa volonté aux anges d'une façon particulière ou en certaines circonstances, pour qu'ils la communiquent aux hommes. (Dan 9,21-27; Luc, 1,26-38 et autres)

Les saints pères et docteurs de l'Église répètent souvent cette même pensée. Ainsi saint Grégoire le Théologien dit : «Tel (c'est-à-dire supérieur aux passions) est premièrement le grand Dieu qui est tout lumière; tels sont après Lui les serviteurs de Dieu, qui, debout auprès de son trône élevé, reçoivent le premier rayon du Dieu de sainteté, et qui, illuminés par Lui, transmettent la lumière aux mortels»<sup>1227</sup> ; et ailleurs : «Ces êtres (les anges), comme chacun pourrait le publier, sont éclairés d'une splendeur infiniment pure par le Principe primitif, ou c'est en proportion de l'élévation de leur nature et de leur rang qu'ils reçoivent d'une autre manière une illumination différente. Ils ont si avant imprimée dans leur nature l'image du souverainement Bon qu'ils sont devenus de secondes lumières, et que, par l'effusion et la transmission de la lumière première et éternelle, ils sont en état d'illuminer les autres.»<sup>1228</sup> Suivant saint Athanase : «Les Trônes, les Séraphins et les Chérubins reçoivent immédiatement de Dieu l'instruction, comme étant au-dessus de tous et plus près de Dieu; ensuite ils transmettent leur science aux autres ordres d'anges; et, de cette manière, les plus haut placés dans la hiérarchie instruisent

ceux qui sont au-dessous d'eux.»<sup>1229</sup> Suivant saint Éphrem le

Syrien : «Lorsque les esprits célestes veulent apprendre quelque chose concernant le Fils, ils s'adressent aux anges, leurs supérieurs immédiats, et ceux-ci reçoivent instruction de l'Esprit.»<sup>1230</sup> Saint Augustin écrit : «L'Évangéliste parle de la vraie Lumière qui illumine tout homme en ce monde (Jn 1,9); eh bien ! cette même Lumière éclaire encore chaque ange de lumière, afin qu'il soit lumière en Dieu; mais, pour peu que l'ange se détourne de Dieu, il devient ténèbres, de même que tous les esprits appelés esprits de ténèbres, qui ne sont plus maintenant lumière en Dieu, mais ténèbres en eux-mêmes, privées qu'ils sont de la participation à la

Lumière éternelle.»<sup>1231</sup> Enfin dans saint Jean Damascène nous lisons : «Les anges sont de secondes lumières intelligentes, empruntant leur splendeur de la Lumière première et éternelle ...» Et plus loin : «Tous les anges furent créés par la Parole et reçurent du saint Esprit la perfection, par le moyen de la sanctification, ayant part à la lumière et à la grâce suivant leur rang et leur dignité ...; ils tiennent la sanctification, non de leur propre nature, mais du l'Esprit; ils prophétisent par la grâce de Dieu; ils se distinguent entre eux par leur lumière et par leur rang, soit qu'ils aient un rang correspondant à leur degré de lumière, soit qu'ils participent à la lumière en proportion de leur dignité, et qu'ils s'illuminent les uns les autres, suivant la prééminence du rang ou de la nature. Mais on sait que la lumière et la connaissance se communiquent des premiers aux derniers.»<sup>1232</sup>

II. — Dieu coopère avec la libre volonté des anges dans son activité par sa grâce toute-puissante, moyennant

laquelle ils se sont tellement affermis dans le bien qu'ils ne peuvent plus tomber et qu'ils resteront éternellement bons. La première partie de cette proposition découle naturellement : d'un côté, de ce que les anges aussi, connus êtres limités, n'ayant pas «la vie en eux-mêmes» (Jn 5,26), mais la tenant «de la Source de toute vie.» (Ps 35,10), ont nécessairement toujours besoin du secours de Dieu pour la conservation de leur existence et de leur activité, et, comme toutes les autres créatures, «attendent» de Lui «qu'il leur donne la nourriture» (Ps 103,27), qui, pour eux, ne saurait être que la grâce divine; et, d'un autre côté, des enseignements de l'Écriture, qui déclara que «Dieu soutient tout» (les anges aussi par conséquent), «par la puissance de sa Parole» (Heb 1,3); qu'Il fait vivre tout ce qui vit,» et par conséquent aussi les anges (1 Tim 6,13; Néh 9,6); qu'«Il tient dans sa main l'âme de tout ce qui a vie» (Job 12,10); qu'enfin, «quoiqu'il y ait diversité des dons spirituels, des ministères et des opérations, il n'y a pourtant qu'un même Dieu qui opère tout en tous ...» (I Cor 12,4-6), et par conséquent aussi dans les anges. Quant à la seconde partie de la proposition, celle qui concerne l'aversion des anges pour le mal, à l'aide de la grâce, et leur affermissement constant dans le bien, elle est confirmée par tous les passages de l'Écriture où les anges sont appelés «les serviteurs» de Dieu «faisant sa volonté» (Ps 102,21; comp. Mt 6,10), et ses anges «de prédilection» (1 Tim 5,21), par ceux qui les représentent comme habitant dans le ciel devant la face de Dieu (Mt 22,30) et jouissant de sa douce contemplation (18,10); par ceux enfin qui déclarent qu'ils resteront saints jusqu'à la fin du monde, où le Seigneur viendra avec eux pour juger les vivants et les morts (25,31), et qu'ils demeureront membres de l'Église triomphante dans les cieux (Heb 12,22-23), ou du royaume de gloire qui doit subsister «aux siècles des siècles.» (Apo 22,5)

Parmi ceux des pères et docteurs de l'Église qui ont développé cette pensée avec une force particulière, nous citerons saint Basile le Grand : «Ils (les anges) ne sont pas facilement enclins au péché, étant recouverts, à l'instant même, comme d'un voile de sanctification, et recevant du saint Esprit le don de rester fermes dans la vertu.»<sup>1233</sup> Les Principautés et les Puissances, et les autres créatures semblables, ayant en elles la sainteté en conséquence de leur application et de leur zèle, ne peuvent, selon toute justice, être appelées saintes par leur nature; car, aspirant au bien, elles reçoivent la sanctification en proportion de leur amour pour Dieu. Et comme le fer mis dans une fournaise ne cesse point de rester fer, mais que, devenu rouge comme le feu, et ayant contracté toutes les propriétés du feu, il lui est assimilé et par sa couleur et par ses effets, de même ces saintes puissances, en vertu de leur communion avec le Saint par essence, ont en elles une sainteté qui a pénétré déjà tout leur être et s'est identifiée avec leur nature. La différence qui existe entre eux et le saint Esprit, c'est que dans l'Esprit la sainteté est essence, tandis qu'elle n'est en eux qu'une sanctification communiquée.»<sup>1234</sup>

«Si nous écartons en idée l'Esprit, les chœurs des anges sont troublés et les dominations des archanges anéanties

tout est confondu; leur existence devient dérégulée, désordonnée et vague. En effet, comment les anges pourront-ils dire, s'ils ne reçoivent pas les forces de l'Esprit : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux* (Luc 2,14) ? «Nul homme ne peut confesser que Jésus est le Seigneur, sinon par le saint Esprit, et nul homme parlant par l'Esprit de Dieu ne dit anathème à Jésus.» (I Cor 12,3) De même que, pendant la nuit, si tu éloignes la lumière de ta maison, tes yeux n'y voient plus, tes forces restent inactives; la valeur des objets n'est plus reconnaissable, mais l'or et l'argent sont également foulés aux pieds par ignorance; de même, pour les hiérarchies spirituelles, il est impossible que leur vie reste régulière sans l'assistance du saint Esprit. Ainsi sans chiliarques il ne saurait y avoir quelque bonne disposition dans les armées, et sans chef d'orchestre, qui mette les artistes à l'unisson, toute harmonie musicale est impossible. Comment les Séraphins diraient-ils : *Saint, saint, saint* (Is 6,3), si l'Esprit ne leur apprenait combien il y a de piété dans cette triple exclamation en l'honneur du Très-Haut ! Si donc tous les anges de Dieu le glorifient, et que toutes les Puissances le louent, c'est par la vertu de l'Esprit. Si des milliers de milliers d'anges et des millions de millions de serviteurs se tiennent devant sa face, c'est par la puissance de l'Esprit qu'ils remplissent convenablement leur office. C'est pour cela que toute cette harmonie céleste et ineffable ne peut être conservée, soit dans le service de Dieu, soit dans les rapports mutuels des intelligences, autrement que sous la direction de l'Esprit. Ainsi le saint Esprit est présent, non point aux créatures parvenues graduellement à la perfection, mais à celles qui sont parfaites dès



la moment de leur création, et il leur communique sa grâce pour l'achèvement et la plénitude parfaite de chaque essence.»<sup>1235</sup>

Grégoire le Théologien : «Ne point pécher, c'est le propre de Dieu, essence première et simple (car la simplicité est calme et paisible); et, oserai-je le dire, c'est aussi le propre des anges, comme les essences les plus rapprochées de Dieu, et, à raison de cette proximité même.»<sup>1236</sup> «Je voudrais dire qu'ils sont sans mouvement pour le mal et qu'ils n'ont de mouvement que pour le bien, comme les entours de Dieu (car ce qui est terrestre n'a qu'une illumination secondaire). Cependant je dois les reconnaître et les appeler non point immobiles, mais difficilement mobiles pour le mal; ce qui m'y force, c'est l'Étoile du jour, ainsi nommée à raison de son éclat, qui, par sa rébellion, devint ténèbres, avec toutes les puissances impies an subalternes, qui, par leur éloignement du bien, sont devenues les auteurs du mal et nous y entraînent.»<sup>1237</sup> Le saint Esprit a agi d'abord dans les puissances angéliques et célestes, dans celles qui sont les premières après Dieu et aux entours de Dieu; car leur perfection et leur illumination, ainsi que leur peu d'aptitude ou leur inaptitude pour le mal, ne proviennent que du saint Esprit.»<sup>1238</sup>

Cyrille de Jérusalem : «Tu l'as vu (le saint Esprit), ce pouvoir qui agit dans l'univers entier; ne reste pas sur la terre, mais prends ton essor vers les hauteurs éthérées, élève-toi en esprit jusqu'au premier ciel, et là jette les yeux sur les innombrables myriades des anges qui s'y trouvent. Élève-toi, par la pensée, plus haut encore, si tu le peux. Regarde les archanges, ces esprits, ces Vertus, ces Principautés, ces Puissances, ces Trônes, ces Dominations. Leur Consolateur à tous, c'est l'Administrateur divin, le Maître et le Sanctificateur.»<sup>1239</sup> Il possède la vie, l'aséité; Il parle; Il agit; Il est le Sanctificateur de tous les êtres raisonnables, créés de Dieu par Christ, c'est-à-dire des anges et des hommes.»<sup>1240</sup>

Ambroise : «Comme, sanctifiant les apôtres, le saint Esprit ne devint pas participant de la nature humaine, ainsi, en sanctifiant les anges, les Principautés et les Puissances, Il n'est point participant de la créature. Que si l'on allait croire que les anges ne tiennent point leur sainteté du saint Esprit, mais qu'ils ont quelque autre grâce tenant de leur nature, on reconnaîtrait en réalité les anges pour inférieurs aux hommes. En effet, s'il est possible, comme chacun en conviendra, de mettre les anges au niveau du saint Esprit, et de ne pas reconnaître que le saint Esprit se répand dans nos coeurs, et que la sanctification de l'Esprit est un don de Dieu, il y aura sans doute des hommes supérieurs en sanctification qu'il faudra mettre au-dessus des anges. Mais, comme les anges sont envoyés au secours des hommes (Heb 1,14), il faut admettre que la nature des anges est supérieure à la nature humaine et reçoit une plus large part de grâce spirituelle.»

Jean Damascène : «Les anges ne sont pas faciles à fléchir au mal, sans y être tout à fait inflexibles. Cependant aujourd'hui ils y sont même tout à fait inflexibles, par la grâce et par leur proximité de l'unique Bien, et non par leur nature.»<sup>1241</sup>

### § 105. Dieu gouverne les bons anges. a) Leur ministère auprès de Dieu.

En disant que Dieu gouverne les anges, comme en général toutes les créatures, on exprime qu'Il les dirige vers le but de leur existence, ou qu'il les emploie conformément à leur destination. Or, suivant la doctrine de l'Église orthodoxe, «Dieu appela les anges du néant à l'existence pour qu'ils Le glorifiasent et Le servissent, et, de plus, pour qu'ils servissent les hommes dans ce monde en les conduisant au royaume de Dieu» (*Conf. orth.*, art. I, rép. 19); c'est-à-dire que l'administration ou le gouvernement providentiel par rapport aux anges consiste en ce que, conformément à leur destination, Dieu les emploie à son service et au service des hommes. L'office ou ministère des anges auprès de Dieu est de deux espèces.

I. — Ils servent Dieu immédiatement en ce qu'ils se tiennent devant sa face, L'adorent et Le glorifient. Le prophète Isaïe vit les Séraphins debout autour du trône de Dieu, et «ils criaient l'un à l'autre et disaient : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées; la terre est toute remplie de sa gloire.*» (6,3) Le prophète Daniel eut aussi l'honneur de voir l'Ancien des jours assis sur son trône céleste; un million d'anges le servaient et mille millions assistaient devant Lui. (7,10). Le psalmiste invite fréquemment les anges à «louer le Seigneur» (Ps 148, 2), à le «bénir» (102,20), à «l'adorer». (146,7) Suivant le témoignage de l'auteur de l'Apocalypse, les puissances célestes ne cessent jour et nuit de dire : *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu*

*tout-puissant, qui était, qui est et qui doit venir* (4,8); et ailleurs le même auteur dit : «Tous les anges étaient debout autour du trône... et, s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu en disant : *Amen. Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâce honneur, puissance et force notre Dieu, dans tous les siècles des siècles.* (7,11-12)

Les saints pères et docteurs de l'Église enseignent précisément la même doctrine, suivant saint Basile .

«L'occupation des anges, c'est de chanter les louanges de Dieu. Toute l'armée céleste n'a qu'une affaire : c'est de rendre gloire au Créateur,»<sup>1242</sup> ou : «le but capital de leur existence, but conforme à leur nature, c'est de plonger leurs regards dans les beautés divines et de rendre constamment gloire à Dieu.»<sup>1243</sup> Suivant Grégoire le Théologien : «La seconde place (après Dieu) est occupée par les grands serviteurs de la Lumière suprême, qui sont aussi rapprochés de la Bonté prototype que l'éther l'est du soleil.»<sup>1244</sup> «Ils célèbrent par leurs hymnes la majesté de Dieu, contemplant la gloire éternelle, et cela éternellement.»<sup>1245</sup> «Quelle est, dit Athanase, l'occupation des puissances célestes ? La glorification incessante et l'amour constant de la majesté de Dieu.»<sup>1246</sup> «L'office des anges, dit Théodoret, c'est de chanter des hymnes de louanges; car le bienheureux Isaïe dit, en parlant des Séraphins, qu'ils se crient les uns aux autres : *Saint, saint, saint est notre Seigneur Dieu des armées; le ciel et la terre sont remplis de sa gloire.*» (6,3) Quant aux Chérubins, le divin Ézéchiel déclare les avoir entendus disant : «*Bénie soit la gloire du Seigneur, du lieu où Il réside.*» t (3,12) «Ils vivent (les anges) dans les cieux, dit Jean Damascène, et ils n'ont qu'une seule occupation : c'est de chanter les louanges du Seigneur et d'être les ministres de la volonté divine.»<sup>1247</sup>

Il faut ajouter ici que, les anges étant des esprits incorporels, il faut entendre dans un sens spirituel et leur présence devant Dieu, et leurs chants de louanges, et tous leurs actes d'adoration.

II. – Ils servent Dieu médiatement comme instruments de sa Providence dans le monde; c'est ce que confirme l'Écriture sainte lorsqu'elle les appelle surtout *anges* (envoyé) (Heb 1,4-6; I Tim 5,1, etc.); «anges de Dieu» (Mt 22,30; Luc 15,10); «anges du Seigneur» (Mt 1,20; Ac 5,19; 12,7), c'est-à-dire messagers envoyés de Dieu dans le monde pour y remplir ses commissions. Elle les appelle encore ses «anges remplis de force» et ses «ministres exécutant ses volontés» (Ps 102,20-21), et cite maintes circonstances dans lesquelles ils furent réellement envoyés dans le monde. (Gen 18,19,20; Dan 9,21; 21; Lc 1,28; Mt 1,20, etc.)

Les docteurs de l'Église professent la même doctrine; par exemple, saint Grégoire le Théologien dit : «Parmi les anges, les uns se tiennent en présence du grand Dieu, les autres coopèrent à la conservation de l'univers;» ou bien : «Les esprits ont reçu chacun une partie de l'univers, ou ils ont dans le monde leur sphère de surveillance, comme le sait Celui qui organisa et prédétermina toutes choses, et ils mènent tout à une fin à un simple signe du Créateur de l'univers.»<sup>1248</sup> Suivant Théodoret : «Non seulement ils chantent des hymnes de louanges, mais encore ils servent Dieu dans les affaires de sa Providence divine.» Jean Damascène : «Ils sont remplis de force et toujours prêts à exécuter les volontés de Dieu, et, grâce à leur agilité, ils se montrent soudain partout où Dieu l'ordonne. Ils gardent également les diverses parties de la terre; ils régissent les peuples et les lieux suivant la charge que Dieu leur en a donnée; ils arrangent nos affaires et nous viennent en aide.»<sup>1249</sup>

En particulier, les anges sont les instruments de la divine Providence :

1° Dans les dispensations relatives au monde même des anges. Dès le commencement le Seigneur Dieu classa les esprits immatériels suivant leurs forces et leurs perfections naturelles, et établit entre eux une hiérarchie ou gradation spirituelle, en sorte qu'il y a parmi eux des ordres supérieurs et des ordres inférieurs, qu'il y a des chefs et des subordonnés, et que, par rapport à leur office ou ministère, ceux-ci, par exemple, sont appelés : «Principautés, Dominations, Puissances» (Col 1,16); ceux-là «Archanges.» (I Thes 4,19); les autres simplement «anges.» (I Pi 3,22). (Voy. § 66) Par suite de cette organisation du monde céleste, le Très-Haut ne gouverne les anges que par les anges eux-mêmes, et leurs ordres inférieurs ne reçoivent de Dieu la lumière et la sanctification, et ne sont dirigés par Lui vers le but final de leur existence, que par des anges d'un ordre plus relevé. Nous avons eu déjà l'occasion de voir quelles furent à ce sujet les idées de quelques-uns des pères de l'Église, comme saint Athanase, saint Éphrem et saint Jean Damascène.

Il nous suffira maintenant de rapporter en peu de mots ce que pensait au même égard saint Denys

l'Aréopagite, celui de tous les saints docteurs qui pénétra le plus avant et vit le plus clair dans les mystères de la hiérarchie céleste. Il dit proprement que «la hiérarchie supérieure, les Séraphins, les Chérubins et les Trônes, étant la plus rapprochée de l'Être incompréhensible, a le commandement sur la seconde, qui s'en trouve plus éloignée, et que la seconde, composée des Dominations, des Vertus et des Puissances, dirige celle des Principautés, des Archanges et des anges, encore plus éloignée du Seigneur,»<sup>1250</sup> que, même dans chaque hiérarchie, il y a non seulement entre les esprits supérieurs et les inférieurs, mais aussi entre ceux du même ordre, trois catégories, fondées sur des distinctions de rang et de puissance la première, la moyenne et la dernière; la première ayant direction sur la moyenne, et celle-ci sur la dernière, que cette direction et cette action des ordres célestes consiste à recevoir saintement eux-mêmes et à communiquer aux autres la purification véritable, la divine lumière et la science qui mène à la perfection. La première hiérarchie, placée immédiatement autour et auprès de Dieu, reçoit tout cela de Dieu même et la communique à la seconde; la deuxième, qui ne le reçoit plus de Dieu immédiatement, mais de la première, le transmet à le troisième. Par conséquent, ajoute-t-il, les premières intelligences s'appellent pouvoirs dispensateurs des perfectionnements, de la sanctification et de la purification, relativement aux suivantes, et celles-ci, par le moyen de celles-là, sont élevées au principe suprême de toutes choses et rendues, autant que possible, participantes de la purification, de l'illumination et du perfectionnement.» Enfin, pareillement, chaque ordre de la hiérarchie, autant du moins que le lui permettent ses forces, prend part aux opérations divines et à l'action providentielle par la communication de ses vertus à l'ordre qui le suit.

2° Les anges sont aussi les instruments de la divine Providence dans ses dispensations par rapport au monde matériel; au moins il est fait mention, dans L'Apocalypse, des «quatre anges qui retiennent les quatre vents du monde» (7,1); de «l'Ange des eaux» (165), et de «l'Ange qui a le pouvoir de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.» (16,8) C'est sur ce fondement qu'existe de temps immémorial, dans l'Église du Christ, sinon comme doctrine positive, du moins comme opinion, l'idée que Dieu confie aux anges l'administration des parties et des éléments de monde visible. Cette idée est exprimée par Justin Martyr. «La Providence, dit-il, en ce qui concerne les hommes et tout ce qui est sous le ciel, Dieu l'a confiée aux anges qu'il a préposés à toutes ces chose.»<sup>1251</sup>

Elle est exprimée avec plus de force par Athénagore : «Le Créateur et Architecte du monde, Dieu, les a classés (les anges) par la parole et préposés aux éléments, aux cieux, au monde et à ce qu'il renferme, et à leur organisation.»<sup>1252</sup> On la retrouve, enfin, dans Origène, Eusèbe de Césarée, Grégoire le Théologien, Jérôme, Augustin, Jean Damascène et Démétrius de Rostov.<sup>1253</sup> Quelques-uns admettaient des anges particuliers préposés sur les diverses parties du monde organique et inorganique,<sup>1254</sup> sur les animaux,<sup>1255</sup> sur les végétaux,<sup>1256</sup> et en général sur tous les objets visibles.<sup>1257</sup>

3° Les anges sont enfin les instruments de la divine Providence dans ses dispensations par rapport au genre humain ou monde en petit. Saint Paul exprime bien clairement cette idée en disant : «Tous les anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent lieu de serviteurs et de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut ?» (Heb 1,14) Mais ce dernier ministère des anges, ayant plus d'importance que les autres et nous tenant de plus près, mérite un examen plus détaillé.

#### § 106. b) *Ministère des anges auprès des hommes. – a a) En général.*

L'Église orthodoxe enseigne, par rapport au ministère des anges auprès des hommes que les villes, les royaumes, les provinces, les monastères, les églises et les hommes, clercs et laïques, sont commis à leur garde... Dans l'Ancien Testament, avant la promulgation de la loi de Moïse, les anges révélèrent à nos pères la loi et la volonté de Dieu et leur montraient la voie du salut, et, la loi une fois donnée, ils les instruisaient et les conduisaient au bien... Ils font également connaître les œuvres de Dieu; ainsi, à l'époque de la naissance du

Christ, ils apprirent aux bergers qu'il était né à Bethléem. De plus, ils sont partout, par ordre de Dieu, auprès de chaque homme.» (Conf. orth., art. 1, rép. 19) De là résulte qu'on peut distinguer un triple ministère des anges auprès des hommes : 1° leur ministère auprès du genre humain, lorsqu'ils prirent une part active à l'édification du royaume de Dieu sur la terre ou de son Église, tant celle de l'Ancien Testament que celle du Nouveau; 2° leur ministère auprès des sociétés humaines : ce sont les anges gardiens des États, des provinces et des Églises; 3° leur ministère auprès des individus ce sont nos anges tutélaires.

Que les anges aient été auprès du genre humain les ministres de la divine Providence pour établir l'Église de Dieu sur la terre, c'est ce qu'atteste clairement la sainte Écriture :

Dans l'Église de l'Ancien Testament.

I. – Les anges eurent souvent mission de révéler aux hommes la volonté de Dieu, déjà avant la loi, sous les patriarches. Alors on les vit apparaître aux justes, par exemple à Abraham (Gen 18), à Loth (19), à Jacob (28,12; 32,1-2), soit pour leur dévoiler l'avenir, soit pour les préserver de quelque catastrophe, soit pour les consoler et leur tendre une main secourable; ils furent même envoyés quelquefois pour punir les pécheurs : les habitants de Sodome, par exemple (Gen 19,13), pour instruire et édifier tous les habitants de la terre, (II Pi 2,6)

II. – Ce fut par l'entremise ou avec la coopération des anges que la loi fut donnée aux hommes. Nous le voyons en partie par le récit de Moïse, qui rapporte que Dieu législateur apparut sur le Sinaï accompagné de «millions de saints anges»

(Dt 33,2); plus clairement encore par ces paroles du premier martyr Étienne aux Hébreux : «Vous avez reçu la loi par le ministère des anges et ne l'avez point gardée.» (Ac 7,53); parce que, dit saint Paul : «La loi fut donnée par les anges.» (Gal 3,1; comp. Heb 2,2)

II. – Enfin les anges instruisirent souvent aussi les hommes, même sous la loi écrite, en apparaissant aux prophètes, par exemple à Daniel (9,21), à Zacharie (3,1), et en leur révélant la volonté de Dieu concernant le salut des humains,

Dans l'histoire de l'Église du Nouveau Testament.

I. – Nous voyons les anges servir même le Chef et Consommateur de notre foi dans tous les moments les plus importants de son sublime ministère en faveur du genre humain. Nous les voyons nommément, à l'approche de son apparition sur la terre, annonçant la conception de son Précurseur (Lc 1,28) et la sienne (Mt 1,20), annonçant et célébrant sa naissance. (Lc 2,9) Nous voyons qu'au début de son ministère le Sauveur, après avoir été tenté par le diable dans le désert, fut servi par les anges. (Mt 4,11) Nous voyons qu'avant sa mort sur la croix, qui nous a rachetés de la malédiction de la loi, dans le jardin de Gethsémani, «un ange Lui apparut du ciel pour Le fortifier» (Lc 22,43) Enfin deux anges apparurent au moment de son ascension dans le ciel (Ac 1,11), d'où il envoya le saint Esprit sur ses apôtres.

II. – Les anges servirent aussi les apôtres, à qui le Seigneur, en montant au ciel, avait donné mission d'achever l'établissement de son règne de grâce sur la terre. Ainsi ce fut un ange qui tira les apôtres de la prison où les avaient renfermés les ennemis de la croix de Christ (Ac 5,19); plus tard encore ce fut un ange qui délivra saint Pierre de sa prison (Ac 12,7); ce fut un ange qui inspira au païen Corneille l'idée d'appeler chez lui cet apôtre et d'en recevoir le baptême (10,3); ce fut un ange qui consola saint Paul pendant l'affreuse tempête qui l'assailit sur mer et mit en grand danger ses jours et ceux de tous les passagers (Ac 27,23), etc., etc.

#### § 107. bb) *Ministère des anges auprès des sociétés humaine*

Le Seigneur confie aux anges le soin de veiller à la conservation des sociétés humaines.

I. – Il y a des anges gardiens des États et des nations. Nous trouvons le fondement de cette doctrine dans le livre du prophète Daniel (10). Il y est raconté qu'un jour, ayant redoublé ses supplications à Dieu pour qu'il délivrât les Juifs du joug des Perses, Daniel, après avoir prié a trois semaines (Ibid., 3) sans interruption, «vit apparaître un archange (Gabriel), qui lui dit : Dès le premier jour, où vous avez commencé votre prière, vos paroles ont été exaucées et m'ont fait venir ici, pour intercéder en votre faveur auprès du Très-Haut.»<sup>1258</sup> Or, pendant «vingt et un jours» (c'est-à-dire trois semaines) que j'ai prié avec vous pour l'affranchissement de votre peuple, «le prince du royaume des Perses m'a résisté» (Ibid., 13), priant Dieu de son côté de retenir les Juifs sous sa domination. Et ce n'est que lorsque Michel, «le premier d'entre les premiers princes, fut venu à



mon secours,» dans mon intercession en faveur des Juifs, que je l'ai laissé la «près du roi des Perses et que je suis venu vous révéler la volonté de Dieu.» (Ibid., 13,14) «Maintenant je retourne pour combattre contre le prince des Perses; car, lorsque je sortais, le prince des Grecs est venu à paraître.» (Ibid., 20). «Mais je vous annoncerai présentement que nul ne m'assiste dans toutes ces choses, sinon Michel, qui est votre prince.» (Ibid., 21) N'oublions point que celui qui prononça ces paroles était envoyé à Daniel du haut des cieux, c'est-à-dire que l'événement dont parlait l'envoyé céleste s'était passé dans la région d'en haut, où il se hâta de retourner pour combattre contre le prince des Perses. S'il en est ainsi, il faut entendre par les noms de princes des Perses, des Grecs, des juifs, non des princes terrestres, mais des princes célestes, c'est-à-dire les anges auxquels Dieu avait commis le soin de ces peuples. Cela est d'autant plus certain que le prince de la Judée est positivement appelé Michel, nom qui n'appartient qu'à l'un des plus puissants chefs de la milice céleste, et que, du temps de Daniel, les Juifs n'avaient aucun prince du nom de Michel.<sup>1259</sup> Fondés sur ce passage,<sup>1260</sup> les saints pères et docteurs de l'Église ont de tout temps enseigné qu'il y a des anges gardiens des nations; ainsi nous lisons dans Denys l'Aréopagite : «C'est aux anges que la théologie donne la primatie ou l'autorité sur nous, lorsqu'elle nomme Michel le prince du peuple juif, comme elle nomme les autres anges princes des autres peuples.»<sup>1261</sup> Suivant saint Basile : «Tous les anges ont une même dénomination, sans doute aussi une nature commune; cependant les uns sont préposés au gouvernement des peuples et les autres à la direction de chacun des fidèles. Mais autant tout un peuple est préférable à un seul homme, autant, sans doute, nécessairement, la dignité de l'ange gardien de tout un peuple surpasse-t-elle la dignité de l'ange tutélaire d'un seul individu.»<sup>1262</sup> Selon saint Grégoire le Théologien : «Chaque ange tient du Roi des rois son commandement particulier; il a surveillance sur des hommes, des cités ou des nations entières.»<sup>1263</sup> Théodoret écrit : «Le saint prophète Daniel affirme que quelques-uns d'entre les anges ont reçu autorité sur les nations : *Le prince du royaume des Perses m'a résisté.* (10,13) Il fait aussi mention du prince des Hellènes, et il ajoute qu'il n'y avait personne qui pût l'aider à intercéder auprès de Dieu pour la délivrance des Juifs, sauf Michel, leur prince (Dan 10,20-21)...» Il y a des anges qui ont autorité sur des nations entières; il y en a d'autres qui sont chargés du soin de chaque homme en particulier.»<sup>1264</sup> Jean Damascène dit : «Ils (les anges) gardent les différentes parties de la terre; ils gouvernent les peuples et les lieux d'après la charge qu'ils en ont reçue du Créateur.»<sup>1265</sup> Nous pourrions en citer encore beaucoup d'autres.<sup>1266</sup> Mais en quoi consiste le ministère des anges gouverneurs des nations ? C'est certainement à coopérer au bien des nation ! qu'ils ont reçues à gouverner, à les préserver ou à les délivrer de toute espèce de mal; c'est aussi à les conduire dans la voie du progrès social, particulièrement à les mener à Dieu, à la lumière, par la foi salutaire de Christ si elles sont encore dans les ténèbres, et par la voie de la piété chrétienne si elles sont déjà éclairées. Cela ressort évidemment de l'idée même d'un Dieu conservateur et régisseur du monde, qui confie aux anges le soin des peuples, et de l'idée des bons anges auxquels est commis un tel soin. «Tous les anges, dit saint Denys l'Aréopagite, placés chacun à la tête de son peuple, conduisent autant qui possible à Dieu, comme à leur principe, ceux qui leur obéissent de bonne volonté; et même toute autre nation que la nation juive n'était pas gouvernée par des dieux étrangers; elle obéissait au principe unique de toute chose : c'était à ce principe que chaque ange ayant autorité sur sa nation conduisait ses disciples.»<sup>1267</sup> «Ces esprits, remarque également saint Grégoire le Théologien, ont reçu chacun l'administration d'une partie de l'univers, ont été préposés à tel ou tel objet, selon le bon vouloir de Celui qui a ordonné et prédéterminé toutes choses, et ils dirigent tout vers une seule et même fin, au commandement du Créateur de l'univers.»<sup>1268</sup> Les anges gardiens des nations ont deux principaux moyens pour atteindre leur but le premier, c'est l'intercession auprès de Dieu et la prière en faveur des peuples qui leur sont confiés; il ressort de la lutte de prières des anges gardiens des peuples, décrite au 10e chapitre du prophète Daniel, et d'une autre intercession en faveur des Juifs, due à leur prince Michel et citée plus loin. (12,1) Or la prière d'esprits plus parfaits et plus rapprochés de Dieu peut, sans aucun doute, être plus puissante et plus efficace que celle des intéressés eux-mêmes, soit individus, soit peuples. Le second moyen, c'est d'inspirer aux hommes, surtout aux rois et autres princes, des pensées et des intentions de nature à assurer le bien des peuples. «Ainsi, remarque saint Denys

l'Arépagite, et Pharaon (Gen 41,28), par l'ange préposé sur l'Égypte, et le roi de Babylone, par le sien, reçurent avis de la Providence et du pouvoir de Celui qui gouverne tout et domine sur tout.»<sup>1269</sup> Or, étant comparativement plus parfaits en intelligence, les anges peuvent mieux connaître les besoins des États et des peuples qui leur sont confiés, et donner aux souverains des conseils plus salutaires que ceux qu'ils pourraient recevoir des mortels.

II. – Il y a des anges gardiens des Églises particulières ou sociétés de fidèles. L'Apocalypse nous le montre dans ces paroles du Seigneur qui se révéla à Jean : «Voici le mystère des sept étoiles que j'ai vues dans ma main droite et des sept chandeliers d'or : les sept étoiles sont les anges des sept Églises.» (1,20) Ici il est clairement parlé des anges des Églises (de l'Asie Mineure); et, quoique, plus loin (2 et 3), comme on peut le penser, ce même nom soit appliqué aux évêques ou aux chefs visibles de ces Églises, ce n'est que dans un sens figuré, et nommément parce qu'il y a aussi des chefs et des surveillants invisibles des Églises, qui sont, dans le sens propre, les anges de ces Églises. C'était l'opinion d'Origène. «A en juger, dit-il, par ce qu'écrit saint Jean dans son Apocalypse, un ange serait préposé à chaque Église;»<sup>1270</sup> celle de saint Grégoire le Théologien : «Je suis persuadé, écrit-il, que chaque Église a son ange à part, qui la protège, comme me l'enseigne. Jean dans l'Apocalypse»<sup>1271</sup> (1,20); celle de saint Épiphane : «Dans l'Apocalypse, Jean écrivait, au nom du Seigneur Jésus Christ, à une Église ou à un évêque qui la dirigeait, assisté du saint ange gardien de l'autel : *Mais vous avez ceci de bon que vous haïssez les actions des Nicolaïtes comme je les hais moi-même.*»<sup>1272</sup> (Apo 2,6) La même doctrine, sur les anges directeurs des sociétés des fidèles, est renfermée dans saint Ambroise, qui disait : «Le Seigneur a établi pour la défense du troupeau de Dieu, non seulement des évêques mais aussi des anges;»<sup>1273</sup> dans saint Basile, qui écrivait aux anciens de l'Église de Nicopolis : «Vous êtes tristes d'avoir été jetés hors de l'enceinte de vos murs; mais vous vous installez sous le toit du Dieu du ciel, et avec vous est l'ange gardien de l'Église (de Nicopolis),»<sup>1274</sup> et dans d'autres encore.<sup>1275</sup>

Quel est le but que Dieu se propose en donnant ainsi des anges gardiens aux Églises particulières ? Il veut, sans doute, qu'ils servent de guides à ces Églises et à leurs membres dans leur marche vers la céleste patrie; qu'ayant plus d'ascendant sur Dieu ils intercèdent auprès de son trône en faveur des troupeaux qui leur sont confiés; qu'étant plus éclairés ils instruisent les pasteurs eux-mêmes et leur inspirent des conseils salutaires pour leur troupeau. Ce qui nous porte à le croire, ce sont de justes et saines idées, soit du Dieu qui confère la charge de garder les Églises, soit des anges qui en sont investis. Voici de quelle manière s'exprime sur ce sujet, quoique en passant, saint Grégoire le Théologien : «Le Seigneur dit aussi aux anges gardiens (car j'ai la conviction que chaque Église particulière a son ange protecteur, comme nous l'apprend l'Apocalypse de saint Jean) : «Préparez la voie au peuple, aplanissez le chemin, ôtez-en les pierres» (Is 62,10), «afin que mon peuple puisse, sans difficultés ni entraves, marcher dans la voie qui conduit à Dieu, et entrer présentement dans les temples bâtis par la main des hommes et plus tard dans la Jérusalem céleste et son Saint des saints.»

### § 108 cc) Anges gardien des particuliers

I. – Que chaque particulier ait son ange gardien, c'est là une doctrine qui a dans l'Écriture sainte de solides fondements.

1° Les traces de cette doctrine se rencontrent déjà dans les livres de l'Ancien Testament. Ainsi le psalmiste, représentant l'état des hommes qui craignent Dieu et ont confiance en Lui, dit quelque part : «L'ange du Seigneur environnera ceux qui Le craignent, et il les délivrera» (Ps 33,7); et ailleurs : «Le mal ne viendra point jusqu'à vous, et les fléaux n'approcheront point de votre tente, parce qu'il a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies.» (90,10-11) Il ressort de là, au moins, que Dieu envoie aussi aux individus des anges qui couvrent de leurs armes ceux qui Le craignent et les gardent dans toutes leurs voies; ils les gardent donc continuellement, pendant tout le cours de leur vie; mais nous n'y voyons point encore que chaque individu semblable ait un ange à part.<sup>1276</sup>

2° Dans le Nouveau Testament, notre Sauveur lui-même exprime avec clarté cette idée qu'il y a des anges

gardiens particuliers, assistant quiconque croit en Lui. En réponse à cette demande de ses disciples : «Qui est le plus grand dans le royaume des cieux» (Mt 18,1) le Seigneur a appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux et leur dit : Je vous dis en vérité que, si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez comme des petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quiconque donc s'humiliera comme cet enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant comme celui-ci (ici, évidemment, le mot enfant est entendu dans un sens spirituel, c'est-à-dire qu'il désigne tout homme qui, s'étant converti au christianisme, s'humiliera comme cet enfant), c'est Moi-même qu'il reçoit. Mais celui qui scandalise un de ces petits qui croient en Moi (ici l'on voit plus clairement encore sous le nom de petits ou d'enfants, il faut entendre ceux qui croient en Jésus Christ, ceux qui sont doux et humbles de coeur) il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer.» (Ibid., 2-6) Après avoir ajouté quelques mots encore sur les scandales et fait observer à quel point ils sont multipliés et pernicious dans le monde, comment il convient de lutter contre eux (ibid., 7-9), le Seigneur se reporte en pensée sur ces mêmes petits qu'il venait de représenter comme croyant en Lui, et conclut en disant : «Prenez bien garde à ne mépriser aucun de ces petits; car je vous déclare que, dans le ciel, leurs anges voient sans cesse la Face de mon Père, qui est dans les cieux.» (ibid., 10) Ces dernières paroles enseignent clairement que chacun de ceux qui croient en Jésus Christ a son ange gardien particulier. En effet, comme nous l'indique la marche suivie par le Sauveur dans son discours, Il entendait proprement par les petits ou les enfants ses disciples, petits dans le sens spirituel, et c'était précisément à eux qu'il appliquait cette expression : leurs anges, c'est-à-dire les anges préposés à chacun d'eux, leurs anges particuliers. C'est aussi dans ce sens que ces mêmes paroles du Sauveur sur les petits et leurs anges ont été comprises par les saints pères de l'Église les plus renommés, comme saint Baille le Grand, saint Chrysostome, etc. [1277](#)

3° En conséquence d'un enseignement si clair et si précis du Sauveur lui-même, la foi à l'existence d'un ange tutélaire particulier auprès de chaque chrétien remonte jusqu'à l'âge apostolique. Nous en avons la preuve dans la circonstance suivante. (Ac 12) Saint Pierre avait été mis en prison par ordre du roi Hérode et placé sous la garde d'une troupe nombreuse. (Ibid., 1) Toute l'Église ne cessait de prier pour sa délivrance. (Ibid., 5) Et voilà qu'une nuit, lorsque beaucoup de monde sont encore rassemblés dans la maison de Marie pour prier (ibid., 12), l'apôtre, ayant été miraculeusement tiré de son cachot par un ange, se présente tout à coup devant cette maison et frappe à la porte. La servante, accourue à ce bruit, reconnaît la voix de Pierre, et, dans sa joie, oubliant d'ouvrir, se hâte de rentrer avec la nouvelle que Pierre est revenu. Frappés de cette nouvelle inattendue, les chrétiens refusèrent d'ajouter foi aux paroles de la servante, pensant qu'elle s'était trompée; et, comme elle persistait dans son dire, ils s'écrièrent : «Ce n'est certainement pas lui, mais son ange; ils disaient : c'est son ange.» (Ibid., 15) Ici, deux points importants : le premier, c'est l'expression même : son ange; c'est-à-dire son ange particulier, l'ange préposé personnellement à la garde de l'apôtre Pierre; le second, c'est que cette expression fut dans la bouche, par conséquent aussi conforme à la foi de tous les chrétiens d'alors, qui étaient en prières dans l'assemblée et en grand nombre.

4° Enfin cette idée que chaque particulier a auprès de lui son ange gardien peut se déduire de ces paroles de l'apôtre Paul : «Tous les anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent lieu de serviteurs et de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut ?» (Heb 1,14) Si les anges sont envoyés pour «tenir lieu de serviteurs à ceux qui doivent être les héritiers du salut» (et certainement tous ceux qui ont été baptisés en Christ et qui croient en Lui sont du nombre de ces derniers), les anges sont envoyés comme serviteurs et ministres à chacun de ceux qui croient en Jésus Christ.

II : – Les pères et les pasteurs de l'ancienne Église ne se contentèrent point d'enseigner, d'une voix unanime, que chaque particulier a réellement son ange protecteur; ils exposèrent encore autant que possible cette doctrine dans tous ses détails. Ils cherchèrent à déterminer : 1° à qui nommément et en quel temps se donne l'ange tutélaire; 2° si dès lors il reste constamment auprès de l'homme; 3 en quoi consiste son ministère auprès de lui.

1° Conformément aux paroles du psalmiste sur l'ange du Seigneur, qui n'environne que ceux qui craignent Dieu (33,7), comme à cette déclaration de notre Sauveur que les anges, nommément de «ces petits» qui croient en lui, «voient sans cesse la face du Père qui est dans les cieux» (Mt 18,10), enfin à l'assertion de l'Apôtre sur l'envoi des anges à ceux qui doivent être les héritiers du salut. (Heb 1,14), les plus fameux

docteurs de l'Église pensaient que l'ange tutélaire se donnait non point à tout homme sans distinction, mais aux chrétiens uniquement, et par conséquent au moment où ils devenaient chrétiens, c'est-à-dire au moment du baptême; quelques-uns même ajoutaient que, sous l'Ancien Testament, il n'y avait d'ange protecteur que pour ceux d'entre les Juifs qui croyaient au Messie à venir. Nous trouvons le développement de cette idée dans Origène. «Chacun de nous, dit-il, même le plus petit, qui est membre de l'Église de Dieu, a son bon ange, un ange du Seigneur qui le protège. Il nous instruit, il nous exhorte, il nous guide, et, pour redresser nos voies et nous obtenir des grâces, il contemple sans cesse la face du Père céleste, comme le Seigneur le dit dans son Évangile.<sup>1278</sup>

Nous le trouvons dans saint Basile, qui s'exprime ainsi : «Un ange digne de voir le Père céleste est mis auprès de chacun des fidèles;»<sup>1279</sup> et ailleurs : «Qu'il y ait avec chaque fidèle un ange particulier qui, comme son pédagogue et son pasteur, le dirige dans la vie, c'est là ce que personne ne s'aviserait de contester s'il se rappelle ces paroles du Sauveur : *Ne mépriser aucun de ces petits; car je vous déclare que dans le ciel leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux.*» (Mt 18,10) Le psalmiste dit

aussi : «L'ange du Seigneur environnera ceux qui Le craignent.» (33,8)<sup>1280</sup> Nous le trouvons également dans saint Chrysostome. «Autrefois, dit-il, il y avait autant d'anges protecteurs que de nations; aujourd'hui il y en a autant que de fidèles. Comment savons-nous cela ? Écoutez ce que dit le Christ : *Prenez bien garde à ne mépriser aucun de ces petits; car je vous déclare que, dans le ciel, leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux.* (Mt 18,10) Sachez donc que chaque fidèle a son ange; même chacun des anciens justes avait aussi le sien, suivant ce mot de Jacob : «Que l'ange qui m'a délivré de tous maux bénisse ces enfants.» (Gen 48,6)<sup>1281</sup>

Nous lisons dans saint Ambroise : «Dieu envoie ses anges pour protéger et pour assister ceux qui ont droit à l'héritage des biens promis dans la vie à venir.»<sup>1282</sup>

Voici enfin comment s'exprime saint Athanase le Sinaïte : «Ceux qui ont été jugés dignes du baptême et s'élèvent à la hauteur de la vertu reçoivent de Dieu des anges qui les couvrent de leur sollicitude et coopèrent à leur développement intellectuel. Le Seigneur nous l'assure lorsqu'il dit qu'il y a des anges tutélaires auprès de chacun de ceux qui croient en Lui.»<sup>1283</sup>

Ces mêmes idées sur les anges gardiens se retrouvent dans les écrits de beaucoup d'autres docteurs de l'Église;<sup>1284</sup> mais quelques-uns d'entre eux les expriment avec moins de précision, en se bornant à dire que chaque homme reçoit un ange gardien,<sup>1285</sup> ou que l'ange gardien est attaché à l'âme de tout homme au moment où il vient de naître.<sup>1286</sup>

2° De ces mêmes paroles du psalmiste, que les anges couronnent ceux-là uniquement qui craignent Dieu (33,7), les anciens docteurs de l'Église concluaient que l'ange gardien est assidu auprès de chaque fidèle durant tout le cours de sa vie, tant qu'il demeure dans la crainte de Dieu, et qu'il abandonne quelquefois le chrétien qui, cessant de craindre Dieu, tombe dans l'impiété, ou, en d'autres termes, que nos péchés peuvent éloigner de nous nos anges. Ainsi nous lisons dans saint Basile : «L'ange du Seigneur environne ceux qui Le craignent.» – «L'ange n'abandonne aucun de ceux qui croient au Seigneur, à moins que nous ne le chassions nous-mêmes par nos mauvaises œuvres; car, ainsi que la fumée chasse l'abeille et la puanteur la colombe, ainsi le péché par sa noirceur et son infection, chasse l'ange gardien de notre vie.»<sup>1287</sup>

Et ailleurs : «Chacun de nous, ayant un de ces saints anges qui environnent les hommes craignant Dieu, peut, par le péché, devenir la cause de sa misère; alors il cesse d'être couvert du rempart, c'est-à-dire de la protection des saintes puissances qui rendent l'homme invincible tant qu'elles sont avec lui.»<sup>1288</sup> Nous lisons dans Hilaire : «Si les anges des petits voient sans cesse la face du Père qui est dans les cieux» (Mt 18,10), comment ne pas redouter le témoignage de ceux qui, chaque jour, comme nous le savons, sont avec nous et se tiennent devant le

Seigneur ?»<sup>1289</sup> Évagre s'exprime ainsi : «L'impie se sépare de l'ange qui lui fut donné dès son enfance, parce qu'il ne peut y avoir d'amitié spirituelle que dans la vertu et la connaissance de Dieu, qui nous font aussi entrer en intimité avec les saints anges.»<sup>1290</sup>

3° Enfin, suivant ces paroles de saint Paul : «Tous les anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent lieu de serviteurs et de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les



héritiers du salut» (Heb 1, 1,14)? les docteurs de l'Église firent en général considérer le ministère des anges (gardiens) auprès de nous dans une coopération à l'oeuvre de notre salut en harmonie avec la volonté de

Dieu.<sup>1291</sup> En particulier, ils envisagèrent les anges :

1° Comme nos fidèles instituteurs dans la foi et la piété. (IV Rois 1,3, 15-17; Zach, 2,3; Jug 2,1-6) «Ils nous font avancer dans l'intelligence des commandements de Dieu et de sa volonté, écrit saint Hilaire, nous apportant un calme délicieux ... C'est sur eux que se portent les regards, parce que ce sont eux, par leurs instructions, qui élèvent l'esprit à ce qu'il y a de plus haut, à ce qui est éternel.»<sup>1292</sup> «Lorsque j'avais soif d'un grand succès, dit Jean Climaque, alors j'étais illuminé par un ange qui m'apparaissait.»<sup>1293</sup>

2° Comme les gardiens de nos âmes et de nos corps. (90,10-11) Ici se rapporte le témoignage de saint Basile : «Comme les remparts qui ceignent une ville la préservent de tous les côtés des attaques de l'ennemi, de même l'ange nous protège par devant, nous défend par derrière et ne laisse des deux côtés rien à découvert. Voilà pourquoi *mille tomberont à votre côté et dix mille à votre droite*; mais le coup d'aucun de vos ennemis *n'approchera de vous* (90,7), parce qu'il a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos

voies.» (Ibid., 12)<sup>1294</sup> Nous pouvons citer encore saint Ambroise. «Les serviteurs de Christ, dit-il, sont préservés par des infortunes par ceux qui sont invisibles, c'est-à-dire par les anges, plus que par ceux qui sont visibles.»<sup>1295</sup> Saint Hilaire. «Avec notre faiblesse, écrit-il, nous ne pourrions résister à toutes les malignes

attaques de tant d'ennemis spirituels, si nous n'avions pas reçu des anges pour nous défendre.»<sup>1296</sup> Et Théodore Studite, qui s'exprime ainsi : «Tu as près de toi le Seigneur que tu aimes; tu as aussi un ange gardien de ta vie, qui a mission de te délivrer de tous maux.»<sup>1297</sup>

3° Comme nos intercesseurs et nos représentants devant

Dieu. (Mt 18,10; Apo 8,33; Tob 12,15-20) C'est ainsi que les représentent saint Hilaire : «C'est une vérité incontestable que les anges assistent aux prières des fidèles; ainsi les anges élèvent journallement à Dieu les prières des hommes sauvés par Christ,»<sup>1298</sup> saint Nil, disciple de Chrysostome : «Regarde comme les saints anges nous exhortent à la prière et se tiennent debout avec nous, partageant notre allégresse et nos

supplications.»<sup>1299</sup> Jean Climaque : «Lorsque, après une fervente prière, tu éprouveras une douceur intime ou de l'attendrissement, insiste, car alors ton ange gardien prie avec toi.»<sup>1300</sup>

° Comme ne nous abandonnant pas même à notre dernier soupir, et emmenant les âmes des morts dans la région de l'éternité. (Lc 16,22) Nous lisons à ce sujet dans Théodore Studite : «Conserve sans cesse en ton esprit la pensée de ta mort» médite sur la séparation de ton âme d'avec ton corps, séparation qui s'opérera sous la surveillance de ton ange; médite aussi sur l'introduction future de ton âme dans le royaume céleste.»<sup>1301</sup>

Suivant Cyrille d'Alexandrie : «L'âme est soutenue par les saints anges lorsqu'elle franchit les airs, et, en s'élevant, elle rencontre les esprits gardiens des hauteurs éthérées, qui retiennent et arrêtent les âmes dans leur essor vers le ciel.»<sup>1302</sup> Suivant saint Hilaire : «Les justes sont remplis de joie, lorsque, après avoir été emmenés par les anges dans le séjour de l'éternel repos, ils viennent à porter leurs pensées sur la rétribution méritée par les pécheurs.»<sup>1303</sup>

III. – En réponse aux objections des hétérodoxes contre le ministère des anges auprès des hommes nous remarquerons en général :

1° Qu'on ne peut traiter ce ministère de superflu du moment qu'on admet une divine Providence, parce que les anges ne paraissent que comme des instruments de cette Providence, et qu'en général celle-ci agit dans le monde de deux manières différentes : non seulement d'une manière immédiate, par sa force toute-puissante, mais encore par le moyen des êtres qui dépendent d'elle. Ainsi Dieu prend soin des royaumes de la terre (Dan 4,14-22); mais Il établit, comme instruments visibles de la Providence à leur égard, les rois et les autres puissances inférieures. (Rom 13,4) Il prend soin aussi de la sainte Église (Ep 1,22), mais Il la gouverne visiblement par ses pasteurs et ses docteurs. (Ac 20,28) Il prend également soin de toute la nature visible (Mt 6,26-30); mais Il la réchauffe et la vivifie par la lumière du soleil et tous les autres agents de la nature même. (Mt 5,45) Il peut donc pareillement établir les anges comme instruments visibles de sa sollicitude pour les

hommes.

2° Nous remarquerons, en second lieu, que la dignité des anges n'est point compromise par leur ministère auprès des hommes. Comme Il n'y a rien d'humiliant pour un monarque à s'occuper du bonheur de ses sujets, et par conséquent à les servir, pour un pasteur à servir son troupeau, pour un instituteur à servir la jeunesse placée sous sa direction, pour un chef, quel qu'il soit, à servir les individus confiés à sa surveillance et à ses soins, ainsi la dignité des anges n'est nullement compromise par leur ministère auprès des hommes, surtout depuis que le Fils même de Dieu daigna descendre sur la terre et s'incarner dans le but de servir les humains et de «donner sa vie pour eux.» (Mt 20,28)

3° Nous remarquerons encore qu'il faut voir, dans ce ministère des anges auprès des hommes, une dispensation particulière de la divine Providence en faveur des anges eux-mêmes. Ici elle ouvre à leur activité une immense carrière, une carrière tout à fait digne d'eux, où ils sont appelés à exercer, à développer leurs forces, à accomplir les nobles actes du plus pur et du plus ardent amour, à manifester enfin, dans des circonstances sans nombre, leur dévouement, leur condescendance pour les pécheurs, leur patience et quantité d'autres qualités. Et de même que le ministère de Jésus Christ auprès des hommes pécheurs le fit entrer dans sa gloire (Mt 24,26), et qu'il voyait déjà sa gloire dans les oeuvres de ce ministère (Jn 13,31), ainsi celui des anges auprès de l'espèce humaine pécheresse contribue en même temps à leur propre gloire; il leur procure l'occasion d'acquérir de nouveaux et plus hauts mérites devant la justice infinie de Dieu, et découvre au monde moral tout entier les perfections des esprits chargés de nous servir.

#### § 109. Dieu ne fait que permettre l'activité des mauvais anges

Si le Seigneur prête sa coopération aux bons anges dans leur activité bienfaisante et les gouverne d'une manière conforme au but de leur existence, en revanche il ne fait que permettre la malfaisante activité des mauvais anges et la restreindre, en tournant, autant que possible, les conséquences de cette activité à de bonnes fins. Par rapport cette activité funeste des esprits déçus, que Dieu se borna à permettre, ne voulant point gêner leur liberté, voici ce qu'enseigne l'Église orthodoxe : «Ils commettent des impiétés de tout genre; ils calomnient la Majesté divine; ils pervertissent les âmes des hommes... Au reste, ils ne peuvent employer la violence sur aucune créature humaine... à moins que Dieu ne le leur permette.» (*Conf. orth.*, art. I, rép. 21) Cela signifie que le démon agit : 1° comme ennemi de Dieu, et, en même temps, 2° comme ennemi de l'homme.

1° Le démon manifesta dans tous les temps, comme aujourd'hui, son inimitié contre le Créateur, par ses efforts pour renverser le royaume de Dieu sur la terre, en établissant à la place sa propre domination et en s'attirant ainsi de la part des hommes un honneur qui n'appartient qu'à Dieu.

Voilà pourquoi le Sauveur lui-même appelle le diable «son ennemi, qui sème l'ivraie dans le champ» où Lui, le Fils de l'homme, sème «le bon grain» (Mt 13,37-39); «le prince de ce monde» (Jn 12,31; 14,30; 16,11), dont le royaume est en tout contraire au royaume de Dieu (Mt 12,26-28), et exprime l'idée que cette «puissance de Satan», c'est le paganisme (Ac 24,18), et en général l'état de péché des hommes dont le père est le diable. (Jn 8,44)

Voilà pourquoi les apôtres nommaient le diable et ses anges les «principauté» et les «puissances», et les «princes du monde, de ce siècle ténébreux» (Ep 6,12); l'empire du diable, «l'empire de la mort» (Heb 2,14), «la puissance de ténèbres,» par opposition au royaume du Fils de Dieu (Co 1,13), et affirmaient que toute l'activité des mauvais esprits tendait à maintenir l'idolâtrie et l'impiété parmi les hommes et à entraver les progrès du christianisme. (Ap 2,9,13-14; I Tim 4,1; II Cor 4, 4)

Voilà pourquoi les saints pères et docteurs de l'Église affirmaient que le diable régnait dans le monde païen;<sup>1304</sup> qu'avant la venue du Christ... «tous les peuples étaient sous l'empire des démons, tous les temples érigés aux démons; que c'était à eux qu'étaient élevés tous les autels; que c'était pour eux que les prêtres étaient établis, à eux que s'offraient les sacrifices;<sup>1305</sup> «que dans les idoles païennes habitaient des esprits de malice, qui prenaient plaisir au sang et aux parfums des sacrifices comme à des honneurs divins usurpés;<sup>1306</sup>

qu'ils séduisaient le genre humain par les fictions de leurs poètes,<sup>1307</sup> par leurs mystères,<sup>1308</sup> leurs oracles,<sup>1309</sup> leurs divinations,<sup>1310</sup> et que, de nos jours encore, depuis la venue du Christ, de même que Lui, le Christ, est la chef du son royaume de grâce de l'Église, de même aussi le diable est le chef et le conducteur de tous les impies voués à ses convoitises.<sup>1311</sup>

II. – Quant à l'inimitié du diable contre les hommes, en voici les principaux traits :

*Premier trait.* Le diable, «homicide dès le commencement,» c'est-à-dire ayant tenté nos premiers pères déjà dans le paradis (Jn 8,44), ne cesse depuis ce temps de tenter aussi chaque homme et de l'entraîner au mal moral par tous les moyens possibles. Selon la Parole de Dieu, «il tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.» (I Pi 8,5) Chez les uns il aveugle l'entendement, «afin qu'ils ne soient point éclairés par la lumière de l'évangile de la gloire de Jésus Christ» (II Cor 4,4); chez d'autres, pour lesquels cette lumière a déjà lui, « il enlève la Parole divine de leur coeur, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés.» (Lc 8,12) Il y en a encore, comme le juste Job, qu'il poursuit de calamités (Job 1,9), moyennant la permission de Dieu, et «qu'il met en prison afin qu'ils soient éprouvés» (Ap 2,10), etc., etc.

Suivant les saints pères : «Dès que le mal fut entré sur la terre par le péché, il (le diable) eut libre accès dans l'âme, pour s'entretenir journallement avec elle, comme fait un homme avec un autre homme, et lui faire ses propositions insensées.»<sup>1312</sup> Et notre lutte avec l'ennemi, qui combat en nous et nous résiste, qui, se faisant

arme de nous contre nous-mêmes (ce qu'il y a de plus affreux), nous livre à la mort du péché.»<sup>1313</sup> «Il épie les habitudes de chacun; Il observa ses penchants; Il étudie ses passions, et attaque les côtés où il découvre le moins d'obstacles.»<sup>1314</sup> «Utilisant tantôt les mouvements de la nature, tantôt les passions défendues, il

cherche à porter les imprudents qui ne veillent pas sur eux-mêmes à des oeuvres qui sont le propre de la passion.»<sup>1315</sup> «Il s'accommode en tout et à tous pour les assujettir par cette condescendance et préparer leur

perte sous un prétexte spécieux.»<sup>1316</sup> En général, chez les saints pères et les athlètes chrétiens, qui firent l'expérience des embûches du tentateur, la doctrine des tentations de Satan est exposée fort en détail et avec une pleine persuasion de leur réalité.<sup>1317</sup>

Certains docteurs de l'Église pensaient que chaque homme avait son esprit tentateur, de même que son ange gardien,<sup>1318</sup> mais ce n'était là chez eux qu'une opinion particulière.

*Deuxième trait.* Satan même oui ses démons s'établissent souvent, avec la permission de Dieu,<sup>1319</sup> et s'établissent encore dans le corps de l'homme pour le tourmenter. Les récits de l'Évangile concernant les démoniaques ne laissent à cet égard aucun doute.

1° Notre Sauveur lui-même considérait les démoniaques comme des gens que possédaient réellement des démons; en conséquence, toutes les fois qu'il conversait avec eux, il s'adressait non point aux hommes, mais directement aux démons, les appelant esprits impurs et leur ordonnant de sortir des hommes : «Esprit impur, sors de cet homme.» (Mc 5,8; comp. 1,25) «Esprit sourd et muet, sors de cet enfant et n'y entre plus; je te le commande.» (9,24)

2° Les démons renfermés dans les hommes, comme êtres réels et distincts des possédés, reconnaissaient en Jésus Christ le Fils de Dieu, voyaient en tremblant sa puissance et son empire sur eux, et criaient : «Jésus, Fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous et nous ? Êtes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps ? . (Mt 8,29; Mc 7,11-12) Un jour même ils le prièrent de leur permettre, en sortant de l'homme, «d'entrer dans des porcs.» (Lc 8,32-33)

3° Lorsque les ennemis du sauveur se disaient : «C'est par Béalzéhul, prince des démons, qu'il chasse les démons» (Lc 11,15), le Sauveur fit cette remarque : «Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera en ruine. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il ?» (Ibid., 17-18) Et, continuant à parler, il dit : «Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides cherchant du repos, et, comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Et, y venant, il la trouve nettoyée et parée. Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et, entrant dans cette maison, ils en font leur demeure, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.» (Ibid., 24-20)

4° Lorsque les disciples du Christ vinrent à Lui pour lui demander comment il se faisait qu'ils n'avaient pu délivrer d'un démon certain possédé, le Seigneur leur répondit : «Ces démons ne peuvent être chassés que par la prière et le jeûne.»

(Mc 9,28) Lorsque les sept disciples, de retour de leur mission, Lui disaient, ravis de joie : «Seigneur, les démons mêmes nous sont assujettis par la vertu de votre nom,» Il répondit : «Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.» (Lc 10,17-18) Lorsqu'il envoya ses onze apôtres prêcher l'Évangile dans tout l'univers, il leur dit entre autres : «Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : «Ils chasseront les démons en mon nom,... ils imposeront les mains sur les malades et Ils seront guéris.» (Mc 16,17-18)

5° Nous voyons dans le livre des Actes que les apôtres eux-mêmes firent sortir des esprits impurs de plusieurs hommes; saint Paul, par exemple, en chassa un du corps d'une jeune fille. «Il se retourna vers elle, dit l'historien sacré, et dit à l'esprit: Je te commande, au nom de Jésus Christ, de sortir

de cette fille. Et il sortit à l'heure même.» (Ac 16,18)

6° Les écrivains sacrés, dans leurs récits sur les démoniaques, les distinguent clairement des malades ordinaires. Par exemple, l'évangéliste Matthieu raconte que «Jésus, ayant appelé les douze disciples, leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser et pour guérir toutes sortes de langueurs et d'infirmités.» (10,1) Suivant l'évangéliste Marc, sur le soir, après le coucher du soleil, ils Lui amenèrent tous les malades et les possédés... Il guérit plusieurs personnes affligées de diverses maladies, et Il chassa plusieurs démons, et il ne leur permettait pas de dire qu'ils Le connaissaient.» (1,32-34) Nous lisons dans saint Luc que le Sauveur «s'arrêta,» un jour, «dans une plaine, étant accompagné... d'une grande multitude... qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies, parmi lesquels il y en avait aussi qui étaient possédés d'esprits immondes; et ils étaient guéris» (6,18); et ailleurs, qu' «un grand nombre de personnes accouraient aussi des villes voisines à Jérusalem, amenant avec eux des malades et ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs,» et qu'«ils étaient guéris.» (Ac 5,16)

Les saints pères et docteurs de l'Église ne se bornaient point à reconnaître unanimement tous les démoniaques cités dans l'évangile comme réellement possédés par des esprits impurs, et à confesser que, même de leur temps, il existait de semblables démoniaques, et qu'il pouvait y en avoir toujours; ils montraient encore hardiment aux païens eux-mêmes les nombreuses dépossessions opérées par les chrétiens en vertu du pouvoir surnaturel que leur avait conféré le Sauveur; ils disaient hardiment : «Même aujourd'hui vous pouvez vous instruire par ce qui se passe sous vos yeux. En effet, voilà que dans notre ville, comme dans le monde entier, nombre de démoniaques, exorcisés par les nôtres, au nom du Seigneur Jésus, crucifié sous Ponce-Pilate, ont été guéris ou le sont encore chaque jour, n'ayant pu l'être par aucun exorcisme, ni par la magie, ni par aucun remède.»<sup>1320</sup> «Non seulement nous méprisons les démons, mais aussi nous les terrassons, et chaque jour nous les couvrons d'ignominie, nous les chassons de dedans les hommes, comme le savent beaucoup du gens.»<sup>1321</sup> «Qu'il se présente ici, devant vos tribunaux, un homme évidemment possédé du démon; à l'ordre du premier chrétien venu cet esprit parlera et confessera qu'il est un démon, tandis qu'ailleurs il se donnera pour un Dieu.»<sup>1322</sup> «La plupart d'entre vous savent que les démons eux-mêmes attestent que nous les avons maintes fois chassés des hommes par les tortures de la parole et les flammes de la prière.»<sup>1323</sup> Quantité de chrétiens chassent les démons des corps dans lesquels ils se sont établis, et le font sans le secours de la magie ou des sortilèges, mais par la seule vertu de leurs prières et du simples exorcismes.<sup>1324</sup>

#### § 110. Dieu restreint l'activité des malins esprits en la menant à des conséquences salutaires

Au reste, en souffrant l'action malfaisante des esprits déchus, pour ne les pas dépouiller de leur liberté, le Seigneur Dieu, qui est infiniment juste et sage, la restreint et la restreint encore, mais de manière pourtant à lui faire produire, autant que possible, des conséquences salutaires.

I. – Il la restreint et la restreint, et voici comment.

*Premiers restriction.* Il infligea aux malins esprits, aussitôt après leur chute, le châtement mérité, et «les précipita dans l'abîme, où les ténèbres leur servent de chaînes, pour être tourmentés et tenus en réserve pour le



jugement dernier.» (II Pi 2,4) Quel qu'ait pu être ce châtement des anges rebelles, et quoiqu'il ne soit point encore définitif, ils ne peuvent pas ne pas éprouver déjà que Celui contre lequel ils osèrent se révolter est assez fort pour «les perdre dans l'enfer.» (Mt 10,28); ils savent qu'«ils sont réservés pour le jugement du grand jour» (Jude 6), où ils devront rendre compte de leurs actions, et que, par conséquent, plus ils se permettent aujourd'hui d'offenses envers Dieu et les hommes, plus sera terrible alors leur condamnation. <sup>1325</sup>

*Deuxième restriction.* Il a déjà détruit en partie et il continue à détruire le royaume des esprits malins sur la terre. C'est dans ce but, entre autres, que le Fils de Dieu «a pris notre nature mortelle, composée de chair et de sang, afin de détruire par sa mort celui qui est le prince de la mort.» (Heb 2,14); c'est «pour détruire les oeuvres du diable» qu'Il parut dans le monde. (I Jn 3,8) Au début de sa prédication universelle, Il rendit ouvertement ce témoignage : «Maintenant le prince du monde va être chassé dehors.» (Jn 12,31) Il disait aussi, après avoir donné des preuves réitérées de sa puissance sur les démons, en les chassant des corps humains, qu'«Il voyait Satan tomber du ciel comme un éclair» (Lc 10,18); et depuis, en anéantissant réellement par sa mort celui qui tient l'empire de la mort, «en liant le Fort» (Mt 12,29) par sa descente aux enfers, en envoyant, après sa résurrection, ses apôtres dans le monde entier, «pour ouvrir les yeux aux hommes, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, et afin qu'ils reçoivent la rémission de leurs péchés et qu'ils aient part à l'héritage des saints» (Ac 26,18), notre divin Sauveur a détruit bien davantage encore cette puissance de Satan. Dès lors, en siècle en siècle, Il n'a point cessé de restreindre sa domination sur le genre humain, en étendant de plus en plus son royaume de bénédiction, en régénérant et en sanctifiant continuellement par sa grâce ceux qui étaient «enfants de colère» (Ep 2,3), et «enfants du diable.» (I Jn 3,10) <sup>1326</sup>

*Troisième restriction.* Il «nous a donné toutes les choses qui regardent la vie et la piété» (II Pi 1,3), à l'aide desquelles nous pouvons «éteindre tous les traits enflammés du malin esprit» (Ep 6,10), et il nous présente les moyens les plus efficaces pour résister au diable et remporter sur lui la victoire, savoir : l'invocation de son saint nom : «Ces miracles accompagneront ceux qui auront cru; ils chasseront les démons au nom de mon nom.» (Mc 16,17) En effet, «la puissance du nom de Christ», dirons-nous avec saint Justin Martyr, «fait trembler les démons et les remplit d'épouvante, et, de nos jours encore, exorcisés au nom de Jésus Christ crucifié, ils nous sont assujettis;» <sup>1327</sup> ou, avec saint Grégoire le Théologien : «Jusqu'à ce jour les démons tremblent au nom du Christ; la puissance de ce saint nom n'a pas même été affaiblie par nos iniquités.» <sup>1328</sup> – La prière, le jeûne et la vigilance spirituelle :

«Ces démons, disait le Sauveur, ne peuvent être chassés que par la prière et le jeûne» (Mc 9,28); «veillez et priez afin que vous n'entriez point en tentation,» (Mt 25,41) «Des gens qui ont à combattre non contre chair et sang, écrit saint Basile le Grand, mais contre les principautés, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air» (Ep 6,12), ces gens-là doivent nécessairement se préparer à la lutte par la continence et le jeûne.» <sup>1329</sup> Et ailleurs : «Lorsque le diable se met à tendre ses pièges et cherche par tous les moyens à jeter ses desseins, comme des traits enflammés, dans une âme calme et paisible, à l'embraser soudain, à produire en elle de longs et ineffaçables souvenirs de ce qui y est une fois gravé, alors, semblable au lutteur, esquivant par la promptitude de son coup d'oeil et l'agilité de son corps, les coups de son adversaire, on doit repousser de semblables attaques, par sa continence et par une attention renforcée, et cependant attribuer le tout, c'est-à-dire le terme de la lutte et l'impuissance des traits, à la prière et à l'invocation du secours de Dieu; car saint Paul nous l'enseigne en disant : «Servez-vous surtout du bouclier de la foi pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit» (Ep 6,16) <sup>1330</sup> «Lorsque le diable voit, remarque aussi saint Chrysostome, que nous veillons et que nous jeûnons, prévoyant que ses efforts seraient inutiles, il s'éloigne et disparaît.» <sup>1331</sup> – L'usage du signe de la croix avec la foi dans le coeur : «Ce n'est pas simplement du doigt, dit le même père de l'Église, qu'il contient de la figurer (la croix); il faut au préalable une bonne disposition de coeur et une foi entière. Si c'est dans une telle disposition que tu fais le signe de la croix sur ton visage, aucun des esprits immondes ne pourra t'approcher, en voyant ce glaive qui l'a percé, cette arme qui lui a fait une blessure mortelle. En effet, si nous-mêmes ne voyons qu'en frissonnant les lieux où les criminels sont livrés au supplice, figure-toi combien le diable et les démons sont épouvantés à la

vue de l'arme dont se servit le Christ pour tuer leur puissance et trancher la tête du serpent.»<sup>1332</sup>

*Quatrième restriction.* – Enfin il ne permet jamais à Satan de nous tenter au delà de nos forces. «Dieu est fidèle, écrivait saint Paul à ses enfants de Corinthe, et Il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces; mais Il vous fera tirer de l'avantage de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer.» (I Cor 10,13) Dieu permit à Satan de soumettre son serviteur Job à de rudes tentations; néanmoins Il fixa des bornes à l'action du malin tentateur : «Le Seigneur dit à Satan : Va ! tout ce qu'il a est en ton pouvoir, mais je te défends de porter la main sur lui.» (Job 1,12) Dans un tel ordre de choses, le diable ne nous entraîne point de vive force au péché. «Il ne peut réussir, dit saint Chrysostome, malgré ses nombreuses tentations, à tirer de Job une seule parole de blasphème. Il est donc évident qu'il dépend de nous de suivre ou de repousser ses suggestions, et que nous n'éprouvons de sa part ni contrainte ni tyrannie.»<sup>1333</sup> – Il nous nuit, dit saint Augustin, non point en nous contraignant au mal, mais en nous y portant par ses conseils; il n'extorque point notre consentement, il nous le dérobe.»<sup>1334</sup> Ce n'est donc que par une résistance opiniâtre à ses insinuations et à ses conseils que nous pouvons le chasser d'auprès de nous : «Résistez au diable, et il s'enfuira de vous.» (Jac 4,7) Et si la lutte avec lui est difficile, ce n'est que pour les faibles en la foi. «Pour ceux qui aiment Dieu de toute leur âme, la guerre avec lui n'est rien; mais, pour ceux qui aiment le monde, elle est pénible et insupportable,» dit saint Éphrem le Syrien.<sup>1335</sup>

II. – Quant au but dans lequel le Seigneur permet toutes les ruses de l'éternel séducteur qui cherche notre perte, c'est notre bien moral, notre salut. En effet, il en est pour nous des tentations du diable comma de toutes celles que Dieu autorise à notre égard.

1° – Ce sont souvent des remèdes pour la guérison de nos maladies spirituelles, ou des châtements pour nos péchés, destinés à nous faire rentrer en nous-mêmes, à nous retenir de nouvelles transgressions, à nous sauver des châtements bien autrement sévères de l'éternité. «C'est pour cette raison, écrivait l'Apôtre aux Corinthiens, qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et de languissants, et que plusieurs dorment du sommeil de la mort. Que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés de Dieu; mais, lorsque nous serons jugés de la sorte, c'est le Seigneur qui nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde.» (I Cor 11,30-32) Parmi les tentations de cet ordre, il faut ranger particulièrement les tourments causés aux hommes par les démons qui s'établissent dans leurs corps avec la permission de Dieu. «Dieu, qui aime les hommes, dit saint Basile, se sert de leur méchanceté (des démons) pour notre guérison, de même qu'un habile médecin emploie le poison de la vipère pour la guérison des malades;» car «ce n'est pas l'âme des hommes, mais leur chair, qui est livrée à Satan pour être mortifiée, afin que leur âme soit sauvée.» (I Cor 5,5) Même Phigelle et Hermogène (II Tim 1,15) furent livrés par saint Paul à Satan, non pour leur perte éternelle, mais «afin qu'ils apprissent à ne plus blasphémer»<sup>1336</sup> (1 Tim 1,20) Et dans un autre passage :

«Le diable tant devenu traître, ennemi de Dieu et ennemi des hommes formés à l'image de Dieu (car il hait les hommes par la même raison qu'il est ennemi de Dieu : il nous hait comme créatures, et il nous hait comme images de Dieu), la Providence, souverainement bonne et sage, se sert, dans l'économie des choses humaines, de sa méchanceté, pour l'instruction de nos âmes, de même qu'un médecin emploie, comme moyen de guérison, le poison de la vipère.»<sup>1337</sup> Saint Chrysostome fait le même raisonnement : «Les châtements et les afflictions que Dieu nous envoie dans cette vie ne nous allègent pas médiocrement nos souffrances à venir. Nous pouvons citer à cet égard le témoignage de l'Écriture sainte. Paul (par Paul j'entends Christ lui-même, parce que c'était Christ qui dirigeait cette âme divine), écrivant aux Corinthiens sur l'incestueux, ordonne qu'il «soit livré à Satan pour mortifier sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de notre Seigneur Jésus Christ.» (1 Cor 5,5) Voyez donc l'ineffable humanité et la richesse de la grâce; voyez comme Dieu met tout en oeuvre pour que nous, pauvres pécheurs, nous soyons moins sévèrement punis que nous ne l'avons mérité, ou même pour que nous soyons tout à fait graciés.»<sup>1338</sup>

2° – Ces tentations sont aussi pour nous des préservatifs contre l'orgueil spirituel et des leçons d'humilité; sans humilité il ne peut y avoir de véritable vertu. Le saint Apôtre exprime cette idée lorsque, parlant de lui-même, il dit : «De peur que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'orgueil, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange et le ministre de Satan, pour me donner des soufflets. C'est pourquoi

j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que cet ange de Satan se retirât de moi. Et il m'a répondu : Ma grâce vous suffit, car ma puissance éclate davantage dans la faiblesse. Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes faiblesses afin que la puissance de Jésus Christ réside en moi.» (II Cor 12,7-9) Et voici une remarque de saint Jean Damascène à ce sujet : « En certaines occasions, Dieu permet que le saint soit en proie à la souffrance, afin qu'il ne perde pas sa droiture de conscience ou ne tombe pas dans la présomption, à raison de ce qu'il a reçu de forces et de grâce. Ce fut le cas de l'Apôtre saint Paul» (II Cor 12,7-9)<sup>1339</sup>

3° – Ces tentations sont en même temps pour nous des occasions favorables pour faire preuve de fermeté dans la foi et de confiance en Dieu, et nous fortifier de plus en plus dans le bien. Déjà le sage fils de Sirach disait : «Comme l'or et l'argent s'épurent par le feu, de même les hommes que Dieu veut recevoir au nombre des siens s'éprouvent dans le fourneau de l'humiliation.» (2,5) Et salut Pierre écrivait aux chrétiens : «C'est ce qui doit vous transporter de joie, supposé même qu'il faille que, pendant cette vie si courte, vous soyez affligés de plusieurs maux, afin que votre foi ainsi éprouvée, étant beaucoup plus précieuse que l'or qui est éprouvé par le feu, se trouve digne de louange, d'honneur et de gloire, lorsque Jésus Christ paraîtra.» (I Pi 1,6-7) Ce fut du même oeil que les saints pères de l'Église considéraient les tentations. Ainsi, par exemple, saint Basile le Grand dit : «Les afflictions mêmes, par la volonté du Seigneur qui nous les envoie, n'atteignent pas en vain les serviteurs du Dieu; elles sont destinées à leur faire éprouver par expérience le véritable amour pour le Dieu qui nous créa. En effet, comme les travaux et les fatigues de l'athlète, dans la lutte, le conduisent aux couronnes, de même l'épreuve, dans les tentations, mène le chrétien à la perfection, pourvu toutefois qu'il accepte les dispositions du Seigneur à notre égard avec la patience convenable et en toute

reconnaissance.»<sup>1340</sup> Saint Jean Chrysostome entre dans plus de détails encore : «Si l'on nous demande pourquoi Dieu n'a pas exterminé l'éternel tentateur, nous répondrons que cela même est un effet de sa tendre sollicitude pour nous; car, si le malin s'emparait de nous de vive force, cette question aurait quelque chose de fondé; mais, comme il n'a pas un tel pouvoir, qu'il n'a que celui de nous entraîner (tandis que, de notre côté, nous avons celui de résister), pourquoi ne pas tirer avantage de cette occasion de se distinguer et repousser ce moyen de mériter des couronnes ?... Dieu laisse subsister le diable pour que ceux qui ont déjà succombé sous ses coups le renversent à leur tour, et pour que les braves aient l'occasion de faire preuve de leur ferme volonté. Le diable est méchant pour lui-même et non pas pour nous; nous pouvons, si nous voulons, obtenir de grands avantages par son moyen, sans doute contra sa volonté et son désir : c'est là le prodige particulier et l'amour inouï de Dieu pour les hommes... Lorsque le malin nous menace et nous trouble, alors nous rentrons en nous-mêmes, nous reconnaissons notre faiblesse et nous recourons à Dieu avec un redoublement de zèle et de ferveur.»<sup>1341</sup>

4° – Par conséquent, enfin, ces tentations sont pour nous les meilleures occasions pour obtenir du juste Rémunérateur de magnifiques récompenses : «Heureux celui qui souffre patiemment les tentations et les maux, parce que, lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment !» (Jac 1,12) «Dieu, qui dispose de nos actions, dit saint Basile, fournit, à ceux qui sont capables de supporter des luttes plus opiniâtres, des occasions plus importantes pour se distinguer.»<sup>1342</sup> «Aussi, plus sont fortes les épreuves auxquelles vous êtes soumis, plus sont précieuses les récompenses qui vous sont réservées par le juste Juge.»<sup>1343</sup>

## § 111. Application morale du dogme

I. – Même les anges de Dieu, depuis les derniers de la hiérarchie jusqu'aux premiers, malgré la perfection de leur intelligence, ont besoin de l'illumination du Soleil de vérité, et, quelle que soit la perfection de leur volonté, s'ils restent fermes dans la foi, ce n'est que par la grâce du Tout-Puissant. Combien plus nous avons besoin soit de l'illumination du Seigneur pour notre raison, moins parfaite et obscurcie par le péché, soit de la grâce de Dieu pour notre volonté débile et pervertie ! Apprenons donc à ne pas trop présumer des forces de notre raison et de notre volonté; mais, en assujettissant, dans un esprit d'humilité, notre raison à l'obéissance de la foi, sachons user avec reconnaissance de la révélation que nous accorde le Seigneur et des moyens par

lesquels Il daigne nous communiquer sa grâce.

II. – Les anges de Dieu, qui sont plus parfaits que nous par leur nature, les anges nous prêtent leur haut et bienfaisant ministère; ils sont les serviteurs les plus rapprochés du Très-Haut; ils entourent immédiatement son trône et exécutent sa volonté; Ils apparaissent comme les instruments de sa divine Providence dans le soin qu'elle prend des différentes régions de la terre, en particulier des sociétés humaines et de chaque individu; ils nous défendent contre nos ennemis visibles et invisibles; ils nous guident sur le chemin de la vérité et de la justice; ils intercèdent pour nous auprès de Dieu par leurs prières; et suivent même au delà du tombeau ceux qui sont morts dans la foi. En conséquence, par un sentiment de justice et de reconnaissant amour, par l'idée de tout ce qu'a de salutaire pour nous le ministère des anges, nous devons les honorer (Jos 5,14; Jug 13,20; Dan 10,9; Apo 22,8-9) et les invoquer dans nos prières, comme nous l'enseigne la sainte Église<sup>1344</sup>, célébrer les solennités instituées en leur honneur, respecter les temples qui leur sont consacrés, nous incliner pieusement devant leurs saintes icônes.<sup>1345</sup>

III. – Néanmoins, en rendant honneur aux anges et en les invoquant dans nos prières, nous ne devons point oublier qu'ils ne sont que les serviteurs du Très-haut et les instruments bienfaisants de sa Providence paternelle sur nous. Nous devons donc les honorer de manière que tout l'honneur en revienne principalement à Celui qui est leur Seigneur et le notre, mais ne point les déifier ni leur rendre l'adoration due à Dieu seul; nous garder de toute manière de cette funeste superstition dont l'Apôtre déjà détournait les chrétiens,<sup>1346</sup> et que condamna plus tard le concile de Laodicée comme étant incompatible avec le culte du seul vrai Dieu notre Seigneur Jésus Christ.<sup>1347</sup>

IV. – En particulier, en nous rappelant les rapports de nos anges gardiens avec nous, nous apprendrons à les écouter comme nos fidèles conducteurs dans les voies de la vérité et du bien, en ayant toujours l'esprit et le coeur ouverts pour recevoir leurs bienfaisantes inspirations; à nous adresser à eux par la prière, dans nos besoins et nos adversités, comme à nos intercesseurs auprès de Dieu et aux gardiens de nos âmes et de nos corps;<sup>1348</sup> à les aimer et les remercier pour tout cet amour tendre et plein de sollicitude avec lequel ils s'acquittent de leur ministère auprès de nous, pauvres pécheurs, et pour tous les bienfaits que nous, en recevons; – a ne pas les contrister par notre inattention et nos mauvaises oeuvres, mais, au contraire, à les réjouir par notre piété et nos vertus. (Lc 15,10)

V. – Enfin, par rapport aux esprits du mal, auxquels Dieu permet quelquefois de nous tenter pour notre bien, nous nous rappellerons cette leçon du Sauveur : «Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation» (Mt 26,41); et cette recommandation de l'Apôtre : «Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu pour pouvoir vous défendre des embûches du diable... Soyez donc fermes; que la vérité soit la ceinture de vos reins; que la justice soit votre cuirasse; que vos pieds aient pour chaussure la préparation à suivre l'évangile de paix. Servez-vous surtout du bouclier de la foi pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin. Prenez encore le casque du salut et l'épée spirituelle, qui est la Parole de Dieu, invoquant Dieu en esprit et en tout temps, par toute sorte de supplications et de prières, et vous employant avec une vigilance et une persévérance continuelles à prier pour tous les autres.» (Ep 6,11-18) Nous avons là suffisamment de moyens pour tenir ferme contre le diable et pour le vaincre. Et même, si nous succombons dans la lutte, que nous péchions, ne nous épouvantons pas du mal, ne nous livrons pas au désespoir : «Nous avons, pour avocat envers le Père, Jésus Christ qui est juste.» (I Jn 2,1) Invoquons-Le seulement avec un sincère repentir de notre chute et avec une foi véritable; Il nous relèvera et nous revêtira encore de toutes les armes pour nous mettre en état de résister à notre éternel ennemi.

## II. – LA PROVIDENCE DANS LE MONDE MATÉRIEL

### § 112. Connexion avec ce qui précède

Que le monde matériel, ainsi que le monde spirituel, ne pourrait continuer d'exister et retournerait dans le



néant si Dieu ne le conservait, cela se comprend de soi-même; mais la coopération et le gouvernement de Dieu ne se présentent point comme aussi nécessaires dans la premier que dans le second. Là, dans le royaume des esprits immatériels, il y a la raison et la liberté, forces actives, ayant conscience d'elles-mêmes, qui, par diverses causes et de leur plein gré, peuvent s'écarter de la vérité et de la vertu, et par là même ont besoin du concours et de la direction de la suprême Puissance; mais ici, dans le royaume de la nature inerte, il n'y a que des forces mécaniques qui ne peuvent jamais s'écarter volontairement des lois de la nécessité auxquelles elles sont soumises. Il suffisait donc, ce semble, de monter au commencement cette immense machine, et ensuite de la conserver, pour qu'elle cheminât par elle-même et remplît sa destination.

Cependant même les forces mécaniques, prises dans leur ensemble, comme forces limitées et continues dans leur action, ont nécessairement besoin d'être accrues, rafraîchies, secondées par la Puissance infinie.

D'ailleurs, par suite de l'immensité du monde matériel, de la diversité et même de l'opposition des forces et des éléments, qui y ont, quoique en vertu des lois de la nécessité, une action aveugle et machinale, il s'y trouverait inévitablement chance de chocs et de luttes entre ces forces et ces éléments si tout cela n'était constamment régi par une force intelligente supérieure. Enfin le monde physique est destiné, entre autres, à servir d'habitation à une infinité d'êtres moraux, et, par cette raison, il est naturel que, dans ce monde, le cours de l'existence soit en harmonie avec le cours de l'existence et le caractère d'activité de ces êtres, soit pour la récompense de leurs vertus, soit pour la peine de leurs péchés, et, par conséquent, il est indispensable que les forces mécaniques de la nature, obéissant aux lois de la nécessité, soient dans la main de Celui qui régit le monde moral et qui peut en changer la direction selon les plans de sa haute sagesse. La Révélation divine nous enseigne d'une manière positive que Dieu prête également son concours ou son assistance aux êtres du monde matériel dans leur existence, qu'ils sont également sous sa direction.

### § 113. *Dieu prête son concours aux êtres dont se compose le monde visible*

L'Écriture sainte exprime très clairement cette vérité. 1° Elle nous représente, en général, que les créatures visibles ne sont, pour ainsi dire, que des instruments de la suprême Puissance, qui agit en elles et produit tout par leur moyen. «C'est le Seigneur, dit-elle, qui a créé l'étoile de l'Ourse et l'étoile de l'Orient, qui fait succéder aux ténèbres de la nuit la clarté du matin et la nuit au jour» (Amos 5,8); qui «étend la ciel comme une tente, et qui couvre d'eaux la partie la plus élevée, qui monte sur les nuées et qui marche sur les ailes du vent.» (Ps 103,3-4) «Le feu, dit-elle ailleurs, la grêle, la neige, la glace, les vents, qui excitent les tempêtes, exécutent sa volonté» (Ps 148,8); «toutes choses lui obéissent.» (Ps 118,91) 2° L'Écriture sainte, nous montre en détail les traces de la coopération de Dieu avec telle ou telle créature visible, attestant qu'«Il conduit les fontaines dans les allées, arrose les montagnes des eaux qui coulent d'en haut» (Ps 103,10-13); qu'«Il produit le foin et l'herbe, fait sortir le pain de la terre, plante les arbres de la campagne et les cèdres du Liban» (Ps 103,14-16); qu'«Il donne aux bêtes la nourriture qui leur est propre et nourrit les petits des corbeaux qui invoquent son secours» (Ps 146,10); qu'«Il a soin de vêtir l'herbe des champs» (Mt 6,0), «de nourrir les oiseaux du ciel (ibid., 20); qu'«Il sait le nombre si prodigieux des étoiles et les connaît toutes par leur nom» (Ps 134,4), «appelle les nuées de l'extrémité de la terre, change les foudres en pluies et tire les vents de ses trésors, etc.» (ibid., 7,8)

Les pères et les écrivains de l'Église ont exposé la même vérité avec les plus grands détails. Ainsi saint Jean Chrysostome dit : «Lorsque tu vois la lever du soleil ou la cours de la lune; lorsque tu vois les lacs, les rivières, les pluies et l'action de la nature, dans les semences, dans nos corps et dans les corps des animaux dépourvus de raison; que tu vois tout ce dont cet univers est composé, reconnais l'oeuvre incessante du Père, «qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et les injustes»<sup>1349</sup> (Mt 5,45) – Lactance : «Incapables de concevoir l'art de la divine Puissance dans le mouvement des étoiles, les philosophes prenaient les étoiles elles-mêmes pour des animaux, comme si elles opéraient leurs révolutions au moyen d'organes de locomotion et par un acte de leur volonté, et non par la volonté et avec le concours de Dieu.»<sup>1350</sup> Saint Athanase le Grand : «Par la parole et par la puissance du Gouverneur et Organisateur de l'univers, de Dieu le Verbe, le ciel tourne, les étoiles se meuvent, le soleil luit, la lune accomplit sa course errante, l'air se réchauffe, les vents soufflent, les montagnes se tiennent immobiles, la mer

s'agite, et tout ce qui a vie dans son sein reçoit sa nourriture; en un mot, par la Parole tout s'anime et se meut; la feu réchauffe, l'eau rafraîchit, les sources percent la terre, les rivières coulent, les saisons de l'année se succèdent, les pluies tombent, les nuages se forment; Il grêle, il neige et il gèle; les oiseaux volent, les serpents rampent, les habitants des eaux nagent; la terre s'ensemence et pousse ses germes dans leur saison, les plants et les arbres croissent.»<sup>1351</sup> . – Saint Ambroise : «La Sagesse du Seigneur pénètre tout, elle organise tout; et cela se démontre plus facilement par les instincts des êtres dépourvus de raison que par les disputes des êtres raisonnables; car le témoignage de la nature est plus puissant que la démonstrations de la science. Chaque animal sait comment défendre sa vie : c'est, nommément, par la résistance, s'il est doué de force; par la fuite, s'il est doué d'agilité; par une vigilante prévoyance, s'il reçut l'adresse en partage. Qui leur a appris à se nourrir et leur a fait distinguer les herbes ? L'homme se trompe souvent à la vue d'une plante, et, pour la plupart du temps, reconnaît comme nuisible telle plante qu'il croyait salutaire... mais les animaux, par leur seul odorat, savent reconnaître ce qui leur est utile et ce qui leur est nuisible.»

Il ne faut pas croire néanmoins que Dieu agisse seul et d'une façon immédiate dans le monde matériel. Non; Il ne fait que prêter concours aux forces dont Il doua Lui-même la nature et aux lois qu'il donna dès le commencement au ciel et à la terre (Jer 33,25), et suivant lesquels, dès lors, tout marche, avec son aide, dans un ordre invariable; en sorte que, «tant que la terre durera, la semence et la moisson, la froid et le chaud, l'été et l'hiver, la nuit et le jour ne cesseront point de s'entre-suivre.» (Gen 8,22)

#### § 144. Dieu gouverne le monde visible

Que le monde visible soit, jusque dans ses parties les plus minimes, sous la dépendance du sage Administrateur de toutes choses, c'est ce que la Parole de Dieu nous assure par ses témoignages généraux sur la divine direction du monde. (I Par 29,10-12; Sag 8,1; 14,13) Elle nous l'assure en particulier par ce qu'elle nous raconte, en maint endroit, des miracles que Dieu opéra dans le monde, par lesquels fut plus d'une fois interrompu ou arrêté le cours habituel des choses, et qui eussent été sans doute impossibles si Dieu ne gouvernait pas l'univers. Ainsi, jadis, il arrêta les eaux de la mer : «Moïse ayant étendu sa main sur la mer, le Seigneur l'entrouvrit en faisant souffler un vent violent et brûlant pendant toute la nuit; il en dessécha le fond, et l'eau fut divisée en deux.» (Ex 14,21) Il arrêta le cours du soleil et de la lune : «Et Josué dit : Soleil, arrête-toi sur Gabaon; lune, n'avance point sur la vallée d'Aialon.» (Jos 10,12) Le soleil s'arrêta donc au milieu du ciel...» (Ibid., 13) Il fit même rétrograder le temps : «Le prophète Isaïe invoqua donc le Seigneur, et il fit que l'ombre retourna en arrière sur l'horloge d'Achaz, par les dix degrés par lesquels elle était déjà descendue.» (IV Rois 20,11) Elle le fait également par ce qu'elle nous enseigne de la puissance de la foi et de la prière, par lesquelles les justes de Dieu, selon la promesse du Sauveur lui-même, peuvent opérer et ont réellement opéré de tels miracles dans l'ordre de la nature. «Je tous dis en vérité, déclare le Sauveur, que, si vous avez de la foi et que vous n'hésitez point, non seulement vous ferez ce que vous venez de voir en ce figuier, mais, quand même vous diriez à cette montagne : Lève-toi et jette-toi dans la mer, cela se fera.» (Mt 21,21) Et quoi que ce soit que vous demandiez par la prière, vous l'obtiendra si vous le demandez avec foi.» (Ibid., 22) Nous lisons dans saint Jacques : «Elie était un homme sujet comme nous à toutes les misères de la vie, et cependant, ayant prié Dieu avec une grande ferveur qu'il ne plût point, il cessa de pleuvoir sur la terre durant trois ans et demi; et, ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie et la terre produisit son fruit.» (5,17-18)

Les saints pères et les docteurs de l'Église enseignaient aussi que Dieu gouverne le monde matériel. «Mus et dirigés par Lui dans leur mouvement, dit saint Clément de Rome, les cieux lui obéissent; le jour et la nuit suivent la route qui leur est assignée sans se gêner mutuellement. Le soleil, la lune et les armées des étoiles tournent de concert, par son ordre, dans les bornes qui leur sont tracées sans s'en écarter jamais. La terre, féconde par sa volonté, produit en sa saison une nourriture abondante pour les hommes, pour les bêtes sauvages, pour tous les êtres animés qui s'y trouvent, sans altérer et transgresser les lois qu'il lui imposa. Les lois incompréhensibles et insondables qui régissent les profondeurs et les abîmes émanent du même Pouvoir qui les maintient. La mer immense, rassemblée par son art dans ses bassins, ne franchit point les bornes qui lui ont été posées, mais fait comme Il le lui ordonna; car Il dit : *Tu viendras jusque-là, et tu ne passeras pas plus*

*loin.* (Job 38,11) L'océan impraticable à l'homme et les mondes qui existent au delà sont régis par les mêmes décrets du Seigneur. Les saisons de l'année, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, se succèdent paisiblement. Suivant leur direction et en leur temps, les vents remplissent sans entrave leur ministère. Les sources intarissables, préparées pour la santé et la jouissance, ne cessent de fournir aux hommes le fluide indispensable à leur existence. Les plus petits animaux, enfin, forment entre eux des sociétés où règnent la paix et l'harmonie. Qui maintient tout cela en ordre ? C'est le Créateur, le Seigneur et Bienfaiteur de toutes choses.» [1352](#)

Saint Athanase d'Alexandrie écrit : «En réunissant en un seul principe de la nature matérielle le chaud et le froid, l'humide et le sec, Il (Dieu le Verbe) fait qu'ils ne se combattent point, mais qu'ils présentent dans l'unité une parfaite harmonie. C'est par Lui et par sa puissance que ni le feu n'est en lutte avec le froid ni l'humidité avec la sécheresse, mais que, étant opposés par leur nature même, ils paraissent ensemble comme des amis et des parents, et sont pour les corps les principes de l'existence. Car, de même qu'un artiste, en accordant sa lyre et réunissant avec habileté les différents sons de l'échelle musicale, produit un harmonieux accord, ainsi Dieu, tenant le monde par sa sagesse, comme l'artiste sa lyre, combinant l'éthéré avec le terrestre, la céleste avec l'éthéré, et régissant tout par sa volonté suprême, conserve admirablement l'unité dans le monde et dans l'ordre qui y règne.» [1353](#)

Saint Grégoire le Théologien : «Depuis le moment où Dieu organisa le monde, il le meut et le conduit par ses lois augustes et immuables, comme la toupie tournant sous les coups qu'un lui applique. En effet, ce n'est point par hasard qu'existe ce monde immense et magnifique, auquel il est impossible de rien imaginer de semblable; ce n'est point non plus aux lois du hasard qu'il a été abandonné durant tant de siècles... Même un chœur de chantres ne peut être d'accord s'il n'est point dirigé. Or il répugne à la nature de l'univers d'avoir un autre directeur que Celui qui l'a organisé.» [1354](#)

Saint Théodoret : «Considérez la nature des êtres visibles, leur état, leur ordre, leur tenue, leur mouvement, leur proportion, leur utilité, leur beauté, leur variété, leur métamorphose, leur agrément... Considérez la divine Providence dans chaque partie de l'univers ... dans le ciel et dans ses luminaires, le soleil, la lune et les étoiles; dans l'air et sur les nuages, sur la terre et sur la mer, et dans tout ce qui existe sur la terre, les plantes, les herbes et les semences; dans les animaux raisonnables et dépourvus de raison, marchant sur la terre ou volant dans les airs, aquatiques, reptiles ou amphibiens, doux ou féroces, apprivoisés ou sauvages... Demandez-vous à vous-même qui retient ces globes célestes; comment il se fait que, depuis tant de siècles qu'il existe, le ciel ne vieillisse point, que sa durée n'apporte aucun changement dans son être, bien qu'il ait une nature sujette au changement, suivant les paroles du psalmiste. (Ps 101,27-28) Il est d'une matière changeante et périssable; mais le voilà jusqu'à ce jour tel qu'il a été créé : c'est qu'il est gardé par la puissance même du Créateur. En effet, la Parole qui le créa le conserve et le régite, en lui donnant la consistance et la solidité, pour aussi longtemps qu'Elle le trouve bon.» [1355](#)

### § 115. *Application morale du dogme*

L'assurance que même ce monde matériel, dans lequel nous vivons, bien qu'obéissant à des lois mécaniques, est entièrement entre les mains de la divine Providence qui régite toutes choses, cette assurance nous apprend d'abord à demander au Seigneur tous les biens qui nous sont nécessaires dans la nature extérieure : les pluies en temps convenable, la chaleur vivifiante du soleil, la fertilité de la terre, la salubrité de l'air, l'abondance des fruits, etc., etc.; car ce n'est point par l'effet d'un aveugle hasard que tous ces biens nous sont accordés ou refusés, c'est toujours par la volonté de Celui au pouvoir de qui nous sommes tous, ainsi que la nature entière. Elle nous apprend aussi à demander au Seigneur d'écarter de nous tous les maux qui peuvent nous atteindre dans la nature extérieure comme la famine, les terreurs, la ruine, les tremblements de terre, les inondations, les incendies, les épidémies et autres calamités sans nombre qui consomment nos biens, détruisent ou altèrent notre santé et abrègent notre existence. Elle nous enseigne, en troisième lieu, à ne pas nous laisser abattre au milieu des périls dont peuvent nous menacer les éléments déchaînés du monde physique, mais, au contraire, à mettre

toute notre confiance en la divine Providence, persuadés que sans la volonté du Père céleste, il ne tombe pas même de notre tête «un seul cheveu.» (Lc 12,7; 21,18), nous rappelant combien de fois le Seigneur sauva miraculeusement ses élus d'une ruine inévitable, et lui disant avec le psalmiste : «Quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucuns maux, parce que Vous êtes avec moi.» (Ps 22,4) Mais enfin, d'un autre côté, jamais nous ne devons nous exposer à dessein et en téméraires à des dangers, dans l'assurance que Dieu, en qui nous mettons notre espoir, nous sauvera miraculeusement de toute espèce de maux ce serait là

tenter Dieu (Matth., iv, 7); ce serait avoir l'audace de mettre les actes de l'infinie Sagesse, qui ne prodigue point ses miracles gratuitement, dans la dépendance de nos caprices enfantins et de notre ignorance.

### III. – LA DIVINE PROVIDENCE DANS L'HOMME OU LE MONDE ABRÉGÉ

#### § 116. *Connexion avec ce qui précède. Soins particuliers de Dieu pour l'homme*

La Providence divine, qui embrasse tout le monde visible, s'étend sans doute aussi sur l'homme, comme habitant de ce monde. Or, en élevant l'homme, dès sa création, au-dessus de toutes les créatures visibles, en le douant lui seul d'une âme raisonnable et libre, en le parant de son image et t'instituant roi de toute la nature, le Créateur, souverainement sage et bon, daigna manifester une sollicitude toute particulière en sa faveur. «Considérez les oiseaux du ciel, dit le Sauveur à ses disciples; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point et ils n'amassent rien dans les greniers; mais votre Père céleste les nourrit... N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?... Considéra comme croissent les lis des champs; ils ne travaillent point, ils ne filent point; et cependant je vous déclare que Solomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi !» (Mt 6,26-30)

En particulier, la sollicitude de Dieu pour l'homme paraît en ce qu'il prend soin : 1° des royaumes et des peuples; 2° des particuliers, de chacun d'eux à part; et 3° surtout des justes.

#### § 117. *Dieu prend soin des royaumes et des peuples*

L'Écriture sainte expose cette vérité fort en détail.

1° Elle nous dit que Dieu «est le Roi suprême sur toute la

terre» (Ps 46,3-8; 94,3); qu'«Il règne sur les nations» (46,8), qu'«à Lui appartient la souveraineté sur les nations.» (21,28), que «ses yeux soit appliqués à regarder les nations» (65,1), qu'«il conduit dans la droiture les nations sur la terre.» (66,4)

2° Elle nous déclare qu'il institue Lui-même les rois sur les peuples : «Le Très-Haut tient sous sa domination les royaumes des hommes et Il les donne à qui Il lui plaît.» (Dan 4,22-20; comp. Sir 10,4); «il transfère et établit les royaumes» (Dan 2,21), et «établit un prince pour gouverner chaque peuple» (Sir 17,14; comp. Sag. 6,1-3); qu'il les institue comme ses lieutenants visibles dans chaque royaume : «J'ai dit : Vous êtes des Dieux,» leur dit-Il, «et vous êtes tous enfants du Très-Haut» (Ps 81,6; comp. Ex 22,28); que, dans ce but, Il leur accorde de sa main «la puissance et la domination» (Sag 6,4), et «les couronne de gloire et d'honneur» (Ps 8,5), «les oint de son huile sainte.» (88,20; comp. I Rois 12,3-6; 16,3; 19,16; 24,7; Is 41,1), en sorte que, «depuis ce temps-là, l'Esprit du Seigneur est toujours avec eux» (I Rois 16,11-13); qu'enfin c'est Lui-même qui gouverne, par les souverains, les États de la terre : «Les rois règnent par Moi, a dit-Il, «et c'est par Moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste.» (Pro 8,15) «Le cœur du roi est dans les mains du Seigneur comme une eau courante,» ajoute le Sage; «Il l'incline et le conduit partout où il veut.» (Pro 21,1)

3° Elle nous dit enfin qu'il établit également, par ses oints, toutes les autres autorités inférieures : «Que tout le



monde soit soumis aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissances qui ne viennent de Dieu, et c'est Lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre.» (Rom 13,1) «Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu, à toutes sortes de personnes, soit au roi, comme au souverain, soit aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part.» (I Pi 2,13-14); et qu'il les établit, comme ses serviteurs, pour faire le bonheur des sociétés humaines : «Les princes ne sont point à craindre lorsqu'on ne fait que de bonnes actions, mais lorsqu'on en fait de mauvaises. Voulez-vous ne point craindre les puissances : faites bien, et elles vous en loueront. Le prince est le ministre de Dieu pour le bien. Que si vous faites mal, vous avez raison de craindre, parce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée; car il est le ministre de Dieu pour exécuter sa vengeance, en punissant celui qui fait de mauvaises actions. Il est donc nécessaire de vous y soumettre, non seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par conscience. C'est pour cette même raison que vous payez la tribut aux princes, parce qu'ils sont les ministres de Dieu, toujours appliqués aux fonctions de leur emploi.» (Rom 13,3-6)

Les saints pères et les docteurs de l'Église ont aussi fréquemment répété que Dieu gouverne les royaumes de la terre, et leur envoie les rois et les autres autorités qui les régissent. Voici, par exemple, de quelle manière s'expriment saint Irénée : «Comme il (le diable) avait menti au commencement, ainsi a-t-il fait plus tard en disant (de la puissance de tous les royaumes de la terre) : «Elle m'a été donnée, et je la donne à qui il me plaît. (Lc 4,6) Ce n'est pas lui qui assigna les royaumes de ce monde, c'est Dieu; car «le coeur des rois est dans la main de Dieu.» (Pro 21,1), et la Sagesse dit, par la bouche de Salomon : «Les rois règnent par Moi, et c'est par Moi que les législateur, ordonnent ce qui est juste. Les princes commandent par Moi, et c'est par Moi que ceux qui sont puissants rendent la justice.» (Pro 8,15-16) Saint Paul dit sur le même sujet : «Que tout le monde soit soumis aux puissances supérieures, car il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est Lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre» (Rom 13,1); et plus loin : «Ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, car il est le ministre de Dieu pour exécuter sa vengeance.» (Ibid., 4) Ainsi c'est Dieu qui établit les dominations de la terre pour le bien des peuples (et non le diable, qui, n'étant point en paix lui-même, ne veut pas laisser les peuples en repos), afin que la crainte de la domination humaine empêchât les hommes de s'entre-détruire, comme les poissons, et que leur soumission à la loi les délivrât des nombreuses impiétés de l'idolâtrie ... C'est pour cette même raison que les ministres de Dieu exigent de nous le tribut, parce qu'ils sont toujours appliqués aux fonctions de leur ministère.» (Rom 13,6) Celui qui, par son commandement, appelle les hommes à l'existence, Celui-là établit aussi les rois selon les besoins des gouvernés; car quelques-uns sont donnés pour l'amélioration et l'utilité de leurs sujets, pour le maintien de la justice; d'autres, pour la terreur et le châtiment des peuples; d'autres, enfin, pour leur humiliation ou leur élévation, suivant qu'ils le méritent, au juste jugement de Dieu, qui s'étend également sur toutes choses.»<sup>1356</sup>

Tertullien parle ainsi : «Je vous le demande donc : Celui distribue les empires, n'est-ce pas Celui à qui appartiennent la terre sur laquelle s'exerce la domination et l'homme même qui l'exerce ? Celui qui dispose dans ce siècle des destinées des gouvernements, suivant les temps, n'est-ce pas Celui qui existait antérieurement à tous les temps et fit le présent siècle pour y placer les temps ? N'est-ce pas Lui qui élève les dominations ou les renverse ?»<sup>1357</sup>

Saint Grégoire le Théologien : «Monarques, connaissez toute l'importance de ce qui vous est confié et toute la grandeur du mystère qui s'accomplit pour vous. Tout l'univers est en vos mains, contenu par un petit diadème et par un court manteau. Le ciel appartient à Dieu seul, mais la terre est à vous : soyez (Je me permets de vous le dire) des dieux pour vos sujets. Il est dit (et c'est notre conviction) que «le coeur des rois est dans la main de Dieu.» (Pro 21,1)<sup>1358</sup>

Saint Jean Chrysostome : «Pourquoi l'Apôtre exhortait-il à prier pour les souverains ? (I Tim 2,1) A cette époque

les souverains étaient encore païens, et depuis, pendant bien des années, ce furent des monarques païens qui se succédèrent sur le trône ... Afin que l'âme chrétienne ne fût point troublée, comme il était à craindre, en n'entendant exhorter à prier pour des païens dans la divin office, vois ce que dit l'Apôtre, et comme il indique l'utilité de son exhortation pour la faire ainsi recevoir : Afin, dit-il, que nous menions une vie tranquille et paisible dans le siècle présent, c'est-à-dire que la santé des souverains fait notre paix ... Car Dieu institua les puissances pour le bien général. Et ce serait-il pas injuste qu'ils portassent l'épée et combattissent pour nous

procurer une existence paisible, et que nous n'élevassions pas même des prières au ciel en faveur de ceux qui s'exposent au danger et combattent pour nous ? Ainsi cette oeuvre (la prière pour les rois) n'est point une simple complaisance de notre part, c'est un acte de rigoureuse justice.»<sup>1359</sup> Et dans un autre passage il s'exprime ainsi : «Abolis les tribunaux plus d'ordre dans notre existence; éloigne le pilote du vaisseau : tu l'engloutis; enlève à l'armée son général : tu la livres captive à l'ennemi. De même, prives-tu les villes de leurs chefs : on s'y conduira avec plus de férocité encore que la brute, on s'y entre-déchirera, on s'y entre-dévorera.» (Gal 5,15; «Le riche dévorera le pauvre; le fort, le faible; l'audacieux, le débonnaire. Aujourd'hui, grâce à Dieu, il ne se passe rien de pareil. Ceux qui vivent dans la piété n'ont, sans doute, nul besoin de correction de la part des autorités : *La loi n'est pas pour le juste*, est-il dit. (I Tim 1,9) Pour les injustes, s'ils n'étaient retenus par la crainte des chefs, il n'y aurait que malheurs dans les villes. C'est aussi ce qui faisait dire à l'Apôtre saint Paul : *Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est Lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre.* (Rom 13,1) Ce que les poutres sont dans des constructions, les chefs le sont dans les villes. Enlevez celles-là, les murailles désunies crouleront les unes sur les autres; de même, enlevez à cette terre ses chefs et la crainte qu'ils inspirent : les familles, les cités et les nations se précipiteront les unes sur les autres, parce qu'alors il n'y aura personne pour les retenir et les arrêter, et pour les maintenir en paix par la crainte des châtiments.»<sup>1360</sup>

Saint Augustin : «Dieu, qui est l'Auteur et le Dispensateur de la fortune, parce qu'il est le seul vrai Dieu, distribue aussi les royaumes de la terre aux bons et aux méchants; et cela, non point sans dessein, par hasard ou à l'aventure, mais conformément à la marche des choses et des temps, qui nous sont un mystère, au lieu qu'ils lui sont parfaitement connus, que, loin d'être sous leur dépendance, Il les dirige et en dispose Lui-même, comme Maître et Administrateur.»<sup>1361</sup> En vérité, les royaumes de la terre sont régis par la divine

Providence.<sup>1362</sup> Ce n'est pas sans la Providence du Tout-Puissant, qui, dans la guerre, fait les vainqueurs et les vaincus, que les uns ont reçu en partage des royaumes, les autres la sujétion.»<sup>1363</sup>

## § 118. Dieu prend soin des particuliers

Suivant la sainte Écriture :

I. – C'est Dieu lui-même qui donne l'existence à chacun de nous : «Il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose. Lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses» (Ac 17,25); qui, en particulier, forma notre corps dans le sein maternel : «Vous m'avez revêtu de peau et de chair; Vous m'avez affermi par des os et par des nerfs.» (Job 10,11; comp. Ps 138,15); qui nous donne l'âme dont nous sommes animés : «Voici ce que dit le Seigneur Dieu, qui a créé et qui a étendu les cieux, qui a affermi la terre et qui en a fait sortir toutes les plantes; qui donne le souffle et la respiration au peuple qui la remplit et la vie à ceux, qui marchent.» (Is 42,5; comp. Ec 12,7; Za 12,1); qui nous doue de telle ou telle qualité : «Le Seigneur lui répondit (à Moïse) : Qui a fait la bouche de l'homme ? qui a formé le muet et le sourd, celui qui voit et celui qui est aveugle ? N'est-ce pas Moi ?» (Ex 4,11; comp. Ps 93,9; Jac 1,17); qui nous tire du sein de notre mère dans le monde : «Il est vrai, Seigneur, que c'est vous qui m'avez tiré du ventre de ma mère, et que vous avez été mon espérance de le temps que je suçais ses mamelles. J'ai été mis entre vos mains au sortir de son sein; Vous avez été mon Dieu dès que j'ai quitté les entrailles de ma mère.» (Ps 21,9-10; comp. 138,13)

II. – C'est Dieu qui nous garde pendant toute la durée de notre vie. En effet, il nous accorde tout ce qui nous est nécessaire pour la conservation et l'agrément de notre existence : «Donnez pour maximes aux riches de ce monde du n'être point orgueilleux, de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines et périssables, mais dans le Dieu vivant qui nous fournit avec abondance ce qui est nécessaire à la vie.» (I Tim 6,17; comp. Ac 17,25) Il prend soin de la destinée de chacun de nous : «Jetez en son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous.» (I Pi 5,7) «J'ai espéré en vous, Seigneur; j'ai dit : Vous êtes mon Dieu; tous les événements de ma vie sont entre vos mains.» (Ps 30,14) «Le Seigneur délie ceux qui sont enchaînés; le Seigneur éclaire ceux qui sont aveugles. Le Seigneur relève ceux qui sont brisés; le Seigneur

aime ceux qui sont justes. Le Seigneur défend les étrangers; Il prendra sous sa protection l'orphelin et la veuve, et Il détruira les voies des pécheurs.» (Ps 145,7-9)

III. – Il coopère avec nous dans nos travaux; il nous envoie son secours et nous fortifie : «Mon secours viendra du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.» (Ps 10,2) «Le Seigneur donnera la force à son peuple.» (Ibid., 28,11) Il nous conduit et nous guide : «C'est le Seigneur qui dresse les pas de l'homme, et quel est l'homme qui puisse comprendre la voie par laquelle il marche ?» (Pro 20,24) «Toutes les voies de l'homme lui paraissent droit, mais le Seigneur pèse les cœurs.» (Pro 31,2; comp. 16,1) Sans son assistance nous ne pouvons rien faire : «Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que veille celui qui la garde.» (Ps 126,1)

IV. – C'est Lui-même, enfin, qui détermine les bornes de notre existence sur la terre et de notre activité : «Le nombre de ses mois est entre vos mains; Vous avez marqué les bornes de sa vie, qu'il ne peut passer.» (Job 25,5)

Parmi les pères et les docteurs de l'Église, il nous suffira de citer sur cette matière trois des plus célèbres. Saint Basile : «Nos oeuvres ne sont point étrangères à la divine Providence, car nous sayons par l'Évangile que «pas un passereau ne tombe sans la volonté de notre Père céleste.» (Mt 10,20) En conséquence, rien ne nous arrive que par la volonté du Seigneur qui nous a créés; car «qui est-ce qui résiste à sa volonté ?»<sup>1364</sup> (Rom 9,19) Quoique les motifs de Dieu soient pour nous un mystère, cependant tout ce qui arrive en vertu des dispensations de sa souveraine sagesse et de son amour pour nous, quelque rude qu'il soit, doit nous être agréable; car Il sait comment dispenser à chacun ce qui lui est avantageux, et pourquoi il est nécessaire de poser des bornes différentes à notre vie. Il y a, sans que nous puissions la comprendre, une raison pour laquelle les uns sont retirés plus tôt de ce monde et les autres laissés plus longtemps dans la détresse en cette vie si féconde en douleurs. Nous devons donc adorer en toute chose son amour pour les hommes.<sup>1365</sup> Tout est régi par la bonté du Seigneur; quoi qu'il nous arrive, nous ne devons pas nous en irriter, bien qu'au moment même cela puisse affecter sensiblement notre faiblesse. Bien que nous ignorions les lois par lesquelles tout ce qui nous arrive nous est envoyé du Seigneur pour notre bien, cependant nous devons être convaincus que tout ce qui nous arrive est certainement avantageux.<sup>1366</sup> Dieu dispose sans doute de nos actions beaucoup mieux que nous n'aurions pu les calculer nous-mêmes.<sup>1367</sup>

Grégoire le Théologien : «Nous devons croire que l'Auteur de notre existence ou notre Créateur (il est indifférent qu'on l'appelle de ce dernier nom ou du premier) prend un soin particulier de notre sort, bien que notre vie se passe au milieu de toutes sortes de contrariétés, dont les raisons nous restent inconnues, peut-être afin que, ne les comprenant pas, nous en admirions d'autant plus l'Intelligence suprême. En effet, tout ce que nous comprenons facilement, nous en faisons bien vite peu de cas, au lieu que, plus une chose dépasse notre portée et nous est difficile à saisir, plus elle excite en nous l'admiration.»<sup>1368</sup>

Jean Chrysostome : «Que Dieu prenne soin non seulement de tous les hommes en général, mais aussi de chacun d'eux en particulier, c'est ce que nous pouvons entendre de sa bouche même, lorsqu'il dit : *Votre Père qui est dans les cieux ne veut pas qu'aucun de ces petits périsse* (Mt 18,14), ayant en vue dans ces paroles ceux qui croient en Lui. Il veut même que tous ceux qui ne croient point en Lui soient sauvés par l'amendement et par la foi (en Lui), comme l'exprime saint Paul : *Il veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité.* (I Tim 2,4) Il disait aux Juifs : «Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs» (Mt 9,13); et, par la bouche d'un prophète : «C'est ta miséricorde que je veux, et non le sacrifice.» (Os 6,6) Que dis-je ? si, après avoir été les objets d'une telle sollicitude, ils ne veulent pas se corriger et reconnaître la vérité, alors même Dieu ne les abandonne point; mais, comme ils sont eux-mêmes privés de la vie des cieux, Il leur laisse au moins les biens de la vie présente. Il ordonne à son soleil de se lever sur les bons et sur les méchants; Il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes, et leur accorde toutes les autres choses qui leur sont nécessaires pour la prolongation de leur vie actuelle. (Mt 5,45) S'il prend un tel soin de ses ennemis, laisserait-Il jamais sans protection ceux qui croient en Lui et Lui complaisent selon leurs forces ? Non, non; c'est sur eux que se déploie particulièrement sa sollicitude : «Les cheveux mêmes de votre tête, dit-il, sont tous comptés.» (Lc 12,7)

## § 119. Dieu prend un soin particulier des justes. Solution d'un doute

I. – Quoique Dieu, en tant qu'il est souverainement bon, étende sa Providence paternelle sur tous les hommes, quels qu'ils soient, qu'«Il fasse luire son soleil sur les bons et sur les méchants et pleuvoir sur les justes et sur les injustes.» (Mt 6,45), cependant, comme il est aussi infiniment juste, il concentre particulièrement ses soins sur les gens de bien. C'est une vérité que l'Écriture sainte confirme par de nombreux passages et de nombreux exemples.

Voici quelques-uns de ces passages :

«Les yeux du Seigneur sont ouverts sur toute la terre, et ils inspirent de la force à ceux qui se confient en Lui d'un coeur parfait.» (II Para 16,9)

«Les yeux du Seigneur sont attachés sur les justes, et ses oreilles sont ouvertes à leurs prières. Mais le Seigneur regarde d'un oeil sévère ceux qui font le mal, pour exterminer leur mémoire de dessus la terre. Les justes ont crié et le Seigneur las a exaucés, et il les a délivrés de toutes leurs peines. Le Seigneur est proche de ceux dont le coeur est affligé, et Il sauvera les humbles d'esprit. Les justes sont exposés à beaucoup d'afflictions, et le Seigneur les délivrera de toutes ces peines. Le Seigneur garde exactement tous leurs os; un seul de ces os ne pourra être brisé.» (Ps 33,15-20; comp. I Pi 3,12)

«Abandonnez au Seigneur le soin de tout ce qui vous regarde, et Lui-même vous nourrira; Il ne laissera point le juste dans une éternelle agitation.» (Ps 54,22; comp. 32,18-19)

«Le juste fleurira comme le palmier et il se multipliera comme le cèdre du Liban. Ceux qui sont plantés dans la maison du Seigneur fleuriront à l'entrée de la maison de notre Dieu. Ils se multiplieront de nouveau dans une vieillesse comblée de biens, et ils seront remplis de vigueur, pour annoncer que le Seigneur notre Dieu est plein d'équité et qu'il n'y a point d'injustice en Lui.» (Ps 91,12-15)

«De même qu'un père a une compassion pleine de tendresse pour ses enfants, aussi le Seigneur est touché de compassion pour ceux qui Le craignent. La miséricorde de Dieu est de toute éternité et demeurera éternellement sur ceux qui le craignent. Et sa justice se répandra sur les enfants des enfants de ceux qui gardent son alliance, et qui se souviennent de ses préceptes pour les accomplir.» (Ps 102,13-18)

«Le Seigneur est proche de tous ceux qui L'invoquent, de tous ceux qui L'invoquent en vérité. Il accomplira la volonté de ceux qui Le craignent; il exaucera leurs prières et les sauvera. Le Seigneur garde tous ceux qui L'aiment, et il perdra tous les pécheurs.» (Ps 144,18-20)

«La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste; mais l'iniquité des méchants leur couvrira le visage.» (Pro 10,6)

«N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se vendent qu'une obole ? et cependant il n'en tombe aucun sur la terre sans la volonté de votre Père. Pour vous, les cheveux même de votre tête sont tous comptés.» (Mt 10,9-30)

«Vous serez haïs du tout le monde à cause de mon nom; toutefois Il ne se perdra pas en cheveu de votre tête.» (Lc 21,17-18)

«Le Seigneur sait délivrer ceux qui le craignent des maux par lesquels ils sont éprouvés, et réserver les pécheurs au jour du jugement pour être punis.» (II Pi 2,9)

«Nous savons que tout contribue au bien de ceux qui craignent Dieu.» (Rom 8,28)

Parmi les nombreux exemples d'une Providence particulière

en faveur des hommes pieux, nous citerons : – Le juste Noé,

avec sa famille, que Dieu préserva de la mort au temps du déluge universel (Gen 7,18; 8,4); – le père des

croyants, Abraham, avec qui fut constamment la droite du Seigneur, pour le fortifier dans toutes ses épreuves

et le préserver de tout malheur (Ge 12,1; 22,2); – le chaste Joseph, vendu par ses frères, emmené en Égypte et

leur disant plus tard : «Il est vrai que vous avez eu dessein de me faire du mal; mais Dieu a changé ce mal en

bien» (Gen 50,20); – le roi et prophète David, qui vit si distinctement sur lui le doigt de Dieu, principalement

dans les persécutions qu'il éprouva de la part de Saul et de son fils Absalon, et qui le reconnut si souvent dans

ses psaumes (Ps 17,22,26,33,102 etc.); – le prophète Élie, qui fut miraculeusement nourri par des corbeaux

(III Rois 17) et plus tard par un ange (ibid., 19); tous les apôtres, qui, se sentant sous une protection



particulière de la divine Providence, disaient hautement, au plus fort de leurs tribulations : «Nous sommes ... comme inconnus, quoique très connus; comme toujours mourants, et vivants néanmoins; comme châtiés, mais non jusqu'à être tués; comme tristes, et toujours dans la joie; comme pauvres, et enrichissant plusieurs; comme n'ayant rien et possédant tout.» (II Cor 6,8-10)

II. – Mais, dit-on, s'il y a une Providence particulière pour l'homme, et que Dieu, étant souverainement juste, prenne plus de soin des bons que des méchants, pourquoi n'en voyons-nous pas la preuve dans la vie même ? D'où vient que les premiers sont souvent dans la misère ici-bas tandis que les autres jouissent de la prospérité et sont comblés de tous les dons de la fortune ? En réponse à cette vieille objection, qu'on entend répéter chaque jour encore, nous ajouterons quelques remarques à ce que nous avons déjà dit plus haut à ce sujet (§ 21).

1° Nous nous trompons souvent dans nos jugements sur les gens de bien et sur les vicieux, parce que nous ne jugeons guère des uns et des autres que par l'extérieur, n'étant point en état de pénétrer dans leur cœur et de connaître leurs oeuvres intimes. Nous comptons souvent pour vertueux des gens qui n'ont de la piété que le masque, possèdent l'art de cacher leurs vices, bien qu'ils ne cessent point de s'y livrer en secret, et pour pécheurs et impies, ou des innocents que noircissent de leurs calomnies l'envie et la méchanceté, ou des gens qui, peut-être, une seule fois et par défaut de prudence, ont commis quelque criante injustice, dont ils se sont repentis plus tard sincèrement, et qui depuis lors mènent une vie exemplaire. Le Seigneur seul «sonde les cœurs et pénètre toutes les pensées des esprits» (1 Par 28,9); Lui seul peut juger sûrement quels sont les vrais justes et quels sont les pécheurs.

2° Souvent aussi nous nous trompons dans nos jugements sur le bonheur ou le malheur de notre prochain. Nous appelons heureux, par exemple, tel pécheur, par la seule raison qu'il est riche, revêtu de dignités et d'honneurs, et qu'il vit dans les plaisirs; mais nous ignorons que ce même homme, peut-être, éprouve de grands chagrins domestiques, qu'il cherche à cacher à tout le monde; que ce même homme, peut-être, porte la lourde croix de ses passions et de ses vices, qui déchirent son âme, minent ses forces, le rendent valétudinaire et le rapprochent prématurément de la tombe; qu'il est souvent déchiré par les remords de sa conscience, par la honte, par la crainte des châtiments temporels et éternels. Au contraire, nous appelons malheureux tel juste, par la seule raison qu'il est pauvre, qu'il n'a point en partage les honneurs de ce monde et qu'il est sevré de ses plaisirs, tandis que l'âme du véritable juste n'a pas soif des biens de la terre, qui, par conséquent, ne pourraient faire son bonheur. Le vrai bonheur, pour le juste, c'est le sentiment intime de sa droiture et de son innocence, c'est la tranquillité de sa conscience, c'est la joie spirituelle; c'est l'espérance de mériter d'être mis en possession de la vie éternellement heureuse qui l'attend au delà de la tombe.

3° Si Dieu permet souvent que les justes soient ici-bas dans l'adversité, ce n'est que pour leur bien. Et d'abord il n'y a pas un seul homme juste qui soit entièrement pur, exempt de tout péché (Pro 24,16; I Jn 1,8); au sein de l'adversité et de la douleur, l'âme du juste se purifie comme «l'or dans la fournaise.» (Sag 3,6; 1 Pi 1,6-7) En second lieu, l'adversité et les épreuves fortifient de plus en plus les justes dans le bien, rehaussent leur mérite moral, rendent leur amour pour Dieu et la vertu plus parfait, plus désintéressé, et dévoilent en eux de nouvelles vertus : la patience, la grandeur d'âme, le courage. «Nous nous glorifions encore dans les afflictions, sachant que l'affliction produit la patience; la patience, l'épreuve; et l'épreuve, l'espérance. Or cette espérance n'est point trompeuse.» (Rom 5,3-5) «Nous ne perdons point courage; mais, encore que dans nous l'homme extérieur se détruit, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.» (II Cor 4,16) En troisième lieu, l'adversité et les épreuves contribuent à l'accroissement de la gloire à venir des justes : «Et, s'ils ont souffert des tourments devant les hommes,» leur espérance est pleine de l'immortalité qui leur est promise. «Leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande, parce que Dieu les a tentés et les a trouvés dignes de Lui.» (Sag 3,4-7). «Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire.» (II Cor 4,17) De plus, si Dieu permet que les justes essuient ici-bas des revers ou des afflictions, en retour il ne leur refuse jamais son appui et ne les éprouve point au-dessus de leurs forces : «Nous sommes pressés de toutes sortes d'afflictions, mais nous n'en sommes pas accablés; nous nous trouvons dans des difficultés insurmontables, mais nous n'y succombons pas.» (II Cor 4,8-9) «Dieu est fidèle, et Il ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces; mais Il vous fera tirer de l'avantage de la tentation même, afin que

vous puissiez persévérer.» (I Cor 10,13) Il ne les laissa jamais sans consolation : «A mesure que les souffrances de Christ s'augmentent en nous, nos consolations aussi s'augmentent par Jésus Christ. (II Cor 1,5) C'est ainsi que les revers et les afflictions que Dieu dispense aux justes sont des témoignages de son amour pour eux, comme le dit l'Apôtre : «Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et Il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants. Ne vous laissez donc point souffrir; Dieu vous traite en cela comme ses enfants, car qui est l'enfant qui ne soit point châtié par son père ? Et, si vous n'êtes point châtiés, tous les autres l'ayant été, vous n'êtes donc point du nombre des enfants, mais des bâtards.» (Heb 12,6-8)

4° D'un autre côté, si Dieu dispense souvent avec largesse ses biens terrestres à des gens vicieux, il le fait encore dans un but bienfaisant. Par ses bienfaits aux pécheurs en révolte contre sa volonté suprême Il veut réchauffer leurs coeurs glacés, il veut les émouvoir par sa tendresse paternelle et les ramener à Lui. Il veut *vaincre le mal par le bien*; (Rom 12,21) éveiller en eux le sentiment du repentir, les retirer de l'abîme de l'iniquité et les remettre sur le chemin de la vertu. Et, si les pécheurs ne prêtent l'oreille à cette douce voix qui les convie au repentir, s'ils ne cherchent point à faire tourner à leur salut les bienfaits que Dieu leur accorde, et qu'ils persistent dans l'impiété, c'est leur propre faute : : «Par votre dureté et par l'impénitence de votre coeur vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu.» (Rom 2,5)

5° Il faut se rappeler en même temps que les malheurs des justes proviennent souvent des hommes, de leur injustice et de leur méchanceté, de même que ce qui arrive d'heureux aux pécheurs tient aussi fréquemment aux hommes, à leur bienveillance, à leur prédilection, ou à d'autres causes semblables. C'est donc ici l'action du libre arbitre de l'homme. Or, comme en général, Dieu ne gêne point la liberté de ses créatures, dans ce cas particulier, Il ne peut ni ne veut la restreindre. Comme, en général, Il laisse les hommes faire le mal, ainsi, en particulier, Il tolère chez eux cette forme du mal par laquelle ils persécutent les justes et font accueil aux pécheurs. Voilà pourquoi le Sauveur disait à ses bien-aimés disciples : «Si le monde vous haït, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui; mais, parce que vous n'êtes point du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, c'est pour cela que le monde vous haït. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi.» (Jn 15,18-20) C'est aussi la raison de cette prédiction de l'Apôtre : «Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus Christ seront persécutés» (II Tim 3,12) Et cela est fort naturel : le monde, enseveli dans le mal, ne peut aimer les enfants de la lumière, les justes, et se défendre de les persécuter. Seulement, autant qu'il est possible, Dieu tire pour les justes un avantage moral de ce même mal que leur font souvent les méchants. [1369](#)

6° La vie présente est le temps des luttes et des exploits; les justes et les injustes sont encore ici les acteurs, les uns d'une façon, les autres d'une autre; mais ils n'ont pas terminé leur carrière. Aussi la rétribution doit-elle leur être accordée, non point sur cette terre, mais à la fin de leurs travaux. Elle se fera, cette rétribution souverainement juste, dans une autre vie, au delà de la tombe, où les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père» (Mt 13,43), et où «les impies seront livrés au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges.» (Ibid., 2541) «Comme le royaume du ciel, a dit saint Chrysostome, nous est révélé et que la rémunération nous est montrée dans la vie à venir, ce n'est plus la peine de rechercher pourquoi les justes sont ici-bas dans l'affliction tandis que les méchants vivent dans les plaisirs. En effet, si là haut chacun doit être rétribué selon ses oeuvres, pourquoi se laisser troubler par les événements heureux ou malheureux d'ici-bas ? Par ces adversités Dieu exerce sa fidèles serviteurs comme de vigoureux athlètes. Quant à ceux qui sont plus faibles, plus négligents, et qui ne pourraient porter un lourd fardeau, il les fait passer, par l'école préparatoire de la prospérité.» [1370](#)

7° On sait, enfin, que l'adversité n'est point ici-bas, ni pour toujours, le partage de tous les justes; on les voit souvent, au contraire, jouir des biens de la vie, et «les maisons des justes sont» visiblement «bénies par le Seigneur.» (Pro 3,33) Il en est de même des pécheurs; ils ne sont pas tous, ni toujours, dans la prospérité; souvent ils souffrent de leurs propres iniquités; souvent ils reçoivent des hommes la punition qui leur est due;

souvent le Seigneur frappe d'indigence la maison de l'impie. Et cela a également sa raison. «Que si le contraire arrive fréquemment, poursuit saint Chrysostome, si nombre de gens de bien vivent dans la tranquillité et les honneurs, les méchants dans l'indigence et la déconsidération, c'est déjà la réfutation de l'objet

manque deux pages

xxx, il), on en opposant à nos coupables efforts des forces supérieures, comme cela paraît sur Absalon (II Rois 18); lorsqu'il châtie les pécheurs, d'une manière naturelle, pour les instruire et les corriger (I Cor 11,12), ou pour que leur châtiment serve à l'instruction et à la correction des autres (I Pi 2,6); lorsqu'il arrange les circonstances de telle façon que les mauvaises actions aient pour les hommes des conséquences salutaires, comme cela se voit dans l'histoire de Joseph. (Gen 50,20) La voie surnaturelle de la divine Providence, par rapport aux hommes, consiste en ce que le Seigneur, dans sa sollicitude, emploie pour notre bien des moyens extraordinaires, miraculeux. Ainsi Il nourrit miraculeusement une pauvre veuve de Sarepta, durant deux années de disette; Il guérit miraculeusement de la lèpre un général syrien nommé Naaman; Il sauva miraculeusement à Babylone trois jeunes gens du milieu d'une fournaise; Il délivra miraculeusement l'apôtre Pierre de sa prison; Il convertit miraculeusement Saul au christianisme, etc., etc. Mais, indépendamment de ces cas particuliers de la Providence miraculeuse de Dieu en faveur de l'homme, cas infiniment nombreux et divers, il faut rapporter ici spécialement toute la série des actes surnaturels de l'économie divine que le Seigneur opéra et opère proprement comme Rédempteur du genre humain en général, et qui feront le sujet de la partie suivante de notre science.

### § 121. *Application morale du dogme*

I. – La destinée des royaumes de la terre est dans la droite du Tout-Puissant. Il bénit les peuples en leur donnant «la paix» (Ps 28,11); Il leur dispense avec largesse les biens de la terre; Il les élève et les rend célèbres s'ils sont fidèles à sa loi; mais Il envoie sur eux des calamités, Il les humilie et même «les extermine» (Ps 43,3), lorsqu'ils l'abandonnent et se livrent à l'impiété. (Jer 18,6-10) De là trois graves leçons pour les peuples. Ils doivent, avant tout et par-dessus tout, avoir à cœur de plaire à Dieu par une foi pure et par de bonnes actions; car «le Seigneur juge les peuples dans l'équité» (Ps 66,4; 95,10), «et rend Il chacun selon ses oeuvres.» (Rom 2,6) C'est pour cela aussi que le sage disait : «La justice élève les nations, et le péché rend les peuples misérables.» (Pro 14,34) Ils doivent rapporter tous leurs véritables progrès dans les différentes branches de la vie politique, leur prospérité, leur élévation, leur gloire, toutes les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, à Dieu seul, et non point à eux-mêmes, et lui en rendre grâces, en s'écriant avec le psalmiste : «Ne nous en donna point, Seigneur, ne nous en donna point la gloire; donnez-la à votre nom, pour faire éclater votre miséricorde et votre vérité.» (Ps 113,9-10) Ils doivent enfin, dans les temps de calamités ou de dangers publics, recourir avant tout à Lui par de ferventes prières, pour implorer sa grâce et son secours, et chercher à le fléchir par un repentir sincère de leurs péchés et le réforme de leurs moeurs.

II. – En gouvernant les états le Tout-Puissant institue Lui-même les souverains chargés de les régir; Il communique à ses élus, par une onction mystérieuse, la force et le pouvoir; Il les couronne de gloire et d'honneur pour le bien de leurs peuples. De là, pour chaque enfant de la patrie, l'obligation de révérencer son souverain comme l'oint du Seigneur (Ps 104,15; comp. Ex 22,28); l'obligation de l'aimer comme un commun père donné par le Très-Haut à la grande famille que forme la nation, et chargé de soucis pour procurer le bonheur général et particulier; l'obligation de lui obéir comme à un homme tenant de Dieu son pouvoir régissant, et dirigé par l'Esprit de Dieu dans ses dispositions comme souverain (Pro 8,15; 21,1); enfin l'obligation de prier Dieu qu'il lui donne, pour le bonheur de ses sujets, santé et salut, succès dans toutes ses entreprises, victoire sur tous ses ennemis, et qu'il lui accorde de longues années. (I Tim 2,1)

III. – C'est par les souverains, comme ses oints, que Dieu envoie également aux peuples toutes les autorités subalternes, De là pour chaque citoyen l'obligation d'obéir, «pour l'amour de Dieu, aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part» (I Pi 2,13); car «celui qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu.» (Rom 13,2); de rendre à chacun ce qui lui est dû le tribut à qui est dû le tribut, les impôts à qui les impôts, la crainte à qui la crainte, l'honneur à qui l'honneur. (Ibid., 7); de «prier pour tous ceux qui sont élevés

en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, dans toute sorte de piété et d'honnêteté.» (I Tim 2,2)

4. – La destinée de chacun de nous est pareillement dans la droite du Tout-Puissant : «C'est Lui qui ôte et donne la vie, qui conduit aux enfers et en retire; Il fait le pauvre et le riche; Il abaisse et il élève.» (I Rois 2,6-8) En conséquence, sommes-nous dans la prospérité ne nous enorgueillissons point, parce que tout ce que nous pouvons posséder n'est point à nous, mais dépend de la divine Providence, qui, nous ayant donné les biens, peut également nous les reprendre (I Cor 4,7; Jac 1,17); sommes-nous atteints par l'adversité : ne nous abandonnons point au désespoir, parce que l'adversité nous est dispensée aussi par la divine Providence, souverainement sage et bonne, qui la proportionne à nos forces (1 Cor 10,13) et la fait tourner à notre bien moral. (I Pi 1,6-7; Rom 5,3-5) En toute chose reposons-nous sur Dieu : dans la prospérité, rendons-lui grâce pour toutes ses faveurs et ses largesses, et, dans l'infortune, demandons-lui secours et protection.

V. – En prenant soin de tous les hommes le Seigneur, aime particulièrement «ceux qui sont justes.» (Ps 145,7), et c'est sur ceux-là principalement que s'étend sa miséricorde; ce sont eux qu'il préserve, «comme la prunelle de son oeil.» Que tout cela soit, à chacun de nous, un puissant motif pour se garder du péché et «s'exercer à la piété» (I Tim 4,7), en sorte que, nous aussi, nous puissions être mis au nombre des élus de Dieu, «au bien desquels tout contribue.» (Rom 8,28)

## FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE ET DU PREMIER VOLUME

<sup>711</sup> Voy. *Introduction à la Théologie orth.*, §§ 12-13 : Fondement et conditions de la religion.

<sup>712</sup> Voy. *ibid.* §§ 46-49 : *Nature, fondement et conditions de la religion chrétienne*, et comparez § 5 du présent ouvrage.

<sup>713</sup> Dans l'Écriture sainte, l'ensemble des êtres dont se compose le monde est ordinairement appelé «le ciel et la terre» (Gen 1,1-2); ou «le ciel, et la terre, et la mer, et tout ce qu'ils contiennent» (Ps 145,5; 115,15; 134,6; Neh 9,6; Ac 4,24), ou «les choses visibles et invisibles» (Col 1,16), etc. Le mot *monde* désigne quelquefois même les seuls impies (cf. I Jn 5,5).

<sup>714</sup> Héraclite, Xérophane, Aristote.

<sup>715</sup> La philosophie indienne, les néoplatoniciens.

<sup>716</sup> Démocrite et Epicure, avec les disciples.

<sup>717</sup> Anaxagore, Zénon, Platon, Sénèque, etc.

<sup>718</sup> Ainsi nous lisons dans le Symbole des Constitutions apostoliques : «Je crois et me fais baptiser au seul vrai Dieu tout-puissant, inengendré, Père du Christ, Créateur et Auteur de toutes choses;» dans le Symbole de l'Église de Jérusalem : «Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, Créateur des choses visibles et invisibles...;» dans celui de Césarée : «Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, Créateur de toutes les choses visibles et invisibles...» La même choses se trouve aussi dans d'autres



Symboles. Voy. dans Bingham. Orig. Hist. ecclés./, lib. 10, cap. 4, §§ 7-15.

<sup>719</sup> Symboles d'Irénée, de Tertullien, de Cyprien et autres, *ibid.*, §§ 1-6.

<sup>720</sup> Herm. Past., lib. 2

<sup>721</sup> Tertull. *Adv. Hermog.*, cap. 2; Euseb. *H.E.* 5, cap 27

<sup>722</sup> Tertull. *De Præser. hæ.* cap. 46; Iren. *Adv. Hær.*, 1 cap. 24; Épiphanes *Hær.* 22 et 24

<sup>723</sup> Iren. *Adv. Hær.*, 3, cap. 11; Épiphanes *Hær.*, 28; Augustin *Hær.* 8

<sup>724</sup> Iren. *Ibid.* 1,30; Tertull. *De Præscr.*, 47; Épiphanes *Hær.* 37; Augustin *De Natura boni*, cap. 42, Leo, *Epist. 15 ad Turb.*

<sup>725</sup> Origène *De princip.*, lib. 2 cap. 1-3 et lib. 3, cap. 5. Au reste, on a cherché à disculper Origène sur ce point. (Huetius, *In Origenian*, lib. 2 quæst. 2 et 12)

<sup>726</sup> Iren. *Adv. Hær.*, lib. 2, cap. 30; Tertull. *Adv. Hermog.*; Méthode *Apud Phot.* Bibl. cod. 235; Augustin *De Civit. Dei.* 7, 30; 11, 4-6; 12, 15-17

<sup>727</sup> Phot. *Adv. Manich.* 2,5; Euthyme Zygab. *Panopl.* cap. 27

<sup>728</sup> Voltaire, Rousseau et autres.

<sup>729</sup> Spinosa, Jacques Böhm etc.

<sup>730</sup> (Exp. de la Foi orthodoxe, liv. 1, chap. 3. On retrouve le même argument exposé, mais avec plus de concision, en plusieurs endroits du bienheureux Augustin (*Confess.*, lib. 11, cap. 4; *Conf. De Civit. Dei*, lib. 11, cap. 4, n. 2)

<sup>731</sup> Tertull. *Adv. Hermog.*, cap. 4-7; *Adv. Marion*, 1,15; Dionys. *Parv. Fragm.* 3 ex lib. *Adv. Sabell. apud Galland*, 3 p. 494; Lactance *Inst. divin.*, lib. 3, cap. 9; Basile *In Hexim.*, homil. 2, n. 2; Méthode *apud Phot.* Bibl. cod. 236

<sup>732</sup> Iren. *Adv. Hær.* lib. 2 cap. 2 et 4; Ambroise *In Hexa.* 3,7

<sup>733</sup> Augustin *De Genes.* ad Litt. 9,15 n. 28; *Conf. De Civil. Dei.* 12

<sup>734</sup> Damascène. *De Fide orth.*, lib. 2 chap. 3

<sup>735</sup> Athanase Orat. de Incarnat. Dei, n. 2 in Opp. t. 1, p. 48 éd. Paris 1698; Chrysostome *In Genes.* homil. 4, n. 4; Gregoire le Théol. *serm.* 28; Damascène *Exposition de la foi orth.* liv. 1 chap. 3

<sup>736</sup> David Kimchi *Radic. Hebraic*

<sup>737</sup> Un rabbin juif disait : «Le Très-Haut (qu'il en soit béni !) a créé de rien tout ce qui existe. Il l'a tiré du néant. Pour exprimer ce genre de création, nous n'avons dans la langue sacrée aucun mot que *bara*. (Moses Nachmandides Ramban, *Comm. in Genes.* fol. 3, vers. édit. Wilmendorf)

<sup>738</sup> Chrysostome *In Genes.*, homil. 2, n. 4; Augustin *De Civit. Dei*, lib. 11, cap. 6

<sup>739</sup> *Contr. Græc.* cap. 5

<sup>740</sup> *Legat. pro Christ*, cap. 4,15,19

<sup>741</sup> *Adv. hæc.* lib. 2, cap. 10, n. 4 *Conf.* lib. 4, cap. 20 n. 3

<sup>742</sup> *de Præscr. hæret.*, cap. 12

<sup>743</sup> *In Genes.* 1,1

<sup>744</sup> *In Genes.* homil. 2, n. 2

<sup>745</sup> *Serm.* 29

<sup>746</sup> *In Psalm.* Tract. 2, cap. 8

<sup>747</sup> *Ad Orosium, contra Priscillan.* cap. 2

<sup>748</sup> *Ad Autolic.* lib. 2, cap. 14

<sup>749</sup> Lactance *Instit. divin.* lib. 2, cap. 9

<sup>750</sup> Tertull., *Adv. Hermog.*, cap. 89

<sup>751</sup> Athanase *De Incarn. Verbi*, n. 2; conf. n. 3

<sup>752</sup> Tertull. *Adv. Hermogen.*, cap. 12; Lactance *Institut. divin.* lib. 2, cap. 9

<sup>753</sup> Tertull. *Ibid.* cap. 9

- 754 Basile, *Sur la création en six jours*, serm. 2
- 755 *Réfutation d'Eunome*, liv. 5
- 756 *De libero Arbitr.*, lib. 1, cap. 2
- 757 *In Genes. contra Manich.*, lib. 1, cap. 2
- 758 Saint Chrysostome démontre combien il est injuste de rejeter cette doctrine par la seule raison qu'elle est incompréhensible (*In Genes.*, homil. 2, n. 4)
- 759 Voir saint Augustin (*De Civit. Dei*, lib. 11, cap. 6)
- 760 C'est fort à propos que le sage historien, nous expliquant la création ajoute par rapport au monde que Dieu le créa au commencement, c'est-à-dire au commencement du temps. (Voir saint Basile, *Sur la création en six jours*, serm. 1) Voir également saint Ambroise (*In Hexaem.*, lib. 1, cap. 6)
- 761 Athenag. *Legat. pro Christian.*, cap. 16
- 762 Cyrille d'Alexandrie lib. 1 *In Evangel. Joannis*, cap. 6; Grégoire le Grand, lib. 16 *Exposition morale de Job*, cap. 21 et lib. 27,3
- 763 Augustin *De Civit. Dei*, lib. 11, cap. 4; lib. 12, cap. 15
- 764 Augustin *Confess.* lib. 11, cap. 10,11; *De Civit. Dei*, lib. 11, cap. 4
- 765 *Adv. Hæres.*, lib. 2, cap. 28
- 766 *Confess.*, lib. 11 cap. 12-13
- 767 *Hymne sacram*, serm. 4
- 768 Tertull. *Adv. Hermog.*, cap. 3; Conf. Augustin *De Civit. Dei*, lib. 12 cap. 15
- 769 Method. *Sur le créé*, apud Phot. Biblioth., cod. 235, p. 935 Genev. 1612
- 770 Cela est aussi exprimé dans les livres du culte divin. (Cant. d'actions de grâces; Octoèque.)
- 771 «Mais comme en Dieu, observe saint Basile par rapport à ce texte, la parole n'est point une parole proférée par la bouche, mais une parole vivante, indépendante, souverainement efficace, de même en Dieu l'Esprit

n'est point un souffle qui se répand, un air qui se dissipe; c'est une force qui sanctifie, existe et se maintient par elle-même, souverainement indépendante.» (Contra Eun. liv. 1)

<sup>772</sup> Le mot était porté est employé dans la tradition pour les mots réchauffait et vivifiait l'eau, comme fait l'oiseau qui couve ses oeufs et leur communique par la chaleur une force vivifiante. Une idée analogue, dit-on, est exprimée ici par ce mot. L'Esprit était porté sur les eaux, c'est-à-dire qu'il préparait la matière aqueuse à produire des êtres animés. Ceci répond d'une manière satisfaisante à cette question qu'on nous adresse : Le saint Esprit resta-t-il inactif dans l'oeuvre de la création ? (St. Basile, *Sur la création en six jours*, serm. 3)

<sup>773</sup> Justin Apolog. 2,4; Athenagore *Legat. pro Christ*, 16; Irenée *Adv. Hær.* 2, cap. 2

<sup>774</sup> Clem. Rom. *1 Ad Corinth.* n. 19; Iren. *Adv. Hær.* 11,2, n. 6; 4,20, n. 1; 5, 17, n. 1; Athanase *Exposit. Fidei*, n. 1

<sup>775</sup> Justin *Cohort. ad Græc.* n. 15; Iren. *Adv. Hær.* 11,2, n. 6; 4,20, n. 1; 5,17, n. 1; Athanas; *Exposit. Fidei*, n. 1

<sup>776</sup> Theophil. *Ad Auto.*, 1 n. 7; Basile *Contre Eunome*, liv. 5; Cyrill d'Alex. *sainte Trinité* chap. 22

<sup>777</sup> Iren. *Adv. Hær.* 4,20 n. 1; Augustin *De vera relig.* cap. 7, n. 13

<sup>778</sup> Athanase *Serm.* 3, n. 5; Ephrème *In Genes.* 1,1; Cyrill Alex. *de Fide ad Reg.* Serm. 2, n. 51; *Contra Julian*, lib. 3; Épiphanie *Fid. cathol. expos.* n. 14

<sup>779</sup> Iren. *Adv. Hær.*, 5,18, n. 2; Basile *De Spirit. S.*, cap. 8, n. 19

<sup>780</sup> Dans ces paroles : *Tout est de Lui, tout est par Lui, tout est en Lui*, sont rapportés à un seul nom tous les attributs distinctifs du Père et du Fils et du saint Esprit; car il n'y a qu'un seul Dieu, de qui tout existe; qu'un seul Seigneur Jésus Christ, par qui tout existe; qu'un seul saint Esprit, en qui tout existe.» (Basile *Contre Eun.* liv. 5)

<sup>781</sup> *Sermon 38*

<sup>782</sup> Sur le saint Esprit, chap. 16; De même ailleurs : «L'Esprit divin accomplit toujours en définitive ce qui provient de Dieu par le Fils» (*contr. Eun.* 5) et plus loin : «Celui qui exclut le Fils exclut le principe de la création de toutes choses; car le principe de l'existence de toutes choses, c'est la Parole de Dieu par laquelle tout existe. Quiconque exclut l'Esprit exclut l'accomplissement définitif de ce qui a été créé; car, par l'envoi et la communication de l'Esprit, ce qui a reçu le principe de l'existence est amené à l'existence.» (Ibid.).

<sup>783</sup> *De Fide orth.*, lib. 1, cap. 12 *Conf.* lib. 2, cap. 2

<sup>784</sup> Iren. *Adv. Hær.* 2, cap. 2; Origène *De princip.*, lib. 1, cap. 2; Eusèbe *Præparat. evang.*, lib. 11, cap. 10; Athanase *Contra Gentes*, cap. 1; Jérôme *Comment.*, lib. 1 *in epist. ad Ephes.*, cap. 1; Cyrille Alex., lib. 7 *In*



*Evang. Johann.*, cap. 16; Augustin *De Genesi ad. lib.*, 7, cap. 18

<sup>785</sup> Cf. Dionys. Areopag. *De Divin. Nomin.*, cap. 5, n. 8; *Conf.* cap. 7, n. 2)

<sup>786</sup> *Exp. ex. de la foi orth.*, liv. 1, chap. 9

<sup>787</sup> *De Imaginibus orat.* 3, n. 19

<sup>788</sup> Irénée *Adv. Hær.*, 2, cap. 1, n. 1; Augustin *De Civit. Dei*, 11, cap. 24; Theodoret *In Genes.*, quæst. 3; Damascène *De Fide orth.* 2, cap. 2

<sup>789</sup> Theophil. *Ad Autolyc.* 11,13; Hippolyte *Adv. Noet.*, n. 70,11; Iren. *Adv. Hær.* 3,3, n. 3

<sup>790</sup> Ambroise *In Hexaem.* lib. 1, cap. 5, n. 19

<sup>791</sup> Clem. Alexand. *Pædag.* lib. 1, cap. 6

<sup>792</sup> *Sur la Création en six jours*, serm. 1

<sup>793</sup> *In Hexaem.*, lib. 1, cap. 9

<sup>794</sup> Par les mots bouche et parole il faut entendre la manifestation de la volonté de Dieu, comme nous aussi, nous manifestons nos sentiments intimes par les lèvres et la parole.» (*Exp. ex. de la foi orth.*, chap. 2,36)

<sup>795</sup> *Serm.* 45

<sup>796</sup> *De Incarnat. Verbi*, n. 3

<sup>797</sup> *In Genes.* Quæst. 4

<sup>798</sup> *Exp. exacte de la foi orth.*, liv. 2, chap. 2. La même pensée se retrouve dans Denys l'Aréopagite (*De noms divins*, cap. 4) et Augustin (*De Civit. Dei*, lib. 11, cap. 24)

<sup>799</sup> Justin *Aristotelic. dogmatum evers.*

<sup>800</sup> *Ad Autolyc.*, 1 cap. 4

<sup>801</sup> *Apolog.*, cap. 17

<sup>802</sup> Athenag. *De Ressurrect. mort.*, cap. 12; Athanase *Contra Arian.*, orat. 2, n. 81; Lactance *Divin. Instit.*, lib. 7, cap. 6; Augustin *De lib. Arbitr.*, 3,11, n. 31; Jérôme *In Ephes.* 1,14

- <sup>803</sup> Tertull. *Adv. Marcion.*, 1, cap. 13; Gregor. Nyss. *Orat. catech.*, cap. 5; Hilaire *Tract. in Ps 2*, n. 14; Leo, *Serm. 2 in Natal. Domini*
- <sup>804</sup> Dionys. Areopag. *De divin. Nomin.*, cap. 4; Theophil. *Ad Autolyc.* 11, 27; Tatian *Ad Græc.*, 11; Irénée *Adv. Hær.* 4,29, n. 1; Tertull. *Adv. Marcion.*, 1,1625,26;11,6,14; Origène *Contra Cels.*, 4,54; Athanase *Contra Gent.*, cap. 7; Ambroise *In Hexaem.*, 1, cap. 8; Augustin *Contra Manich.* 11,29, n. 43; *De Civit. Dei*, 12,5,6; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* 3,20
- <sup>805</sup> Voy. *Comment. sur la création en six jours ou sur le livre de la Gen.* de saint Basile, saint Chrysostome, saint Ambroise, Grégoire de Nysse, saint Éphrem, etc.
- <sup>806</sup> Hobbesius, *Leviath.*, cap. 34; Semler, *Dissert. de Dæmoniacis*, Halle 1760; Schott *Epitom. Theol. Christ. dogmat.*, p. 83, et autres.
- <sup>807</sup> Justin. *Dialog. cum Tryph.*, cap. 57; Clem. Alex. *Strom.* 4,3; Tatian *Adv. Græc.* 12
- <sup>808</sup> Tertull. *Adv. Marcion.*, 2,8,9; Origène *In Matth.* t. 10, n. 13; *In Johann.*, t. 1, n. 24
- <sup>809</sup> C'était l'opinion de Cérinthe, de Carpocrate, de Saturnin et d'autres. *Vid. apud* Augustin. *Contra Faust.*, 15,5 et *De Gen. ad litter.*, 7,2 n. 3
- <sup>810</sup> Genn. *De Dogmat. eccles.*, cap. 10
- <sup>811</sup> Epiphane *Hæres.* 65,4,5; Augustin *De Civit. Dei*, 11,7,9
- <sup>812</sup> C'était l'opinion de quelques-uns dans le temps anciens, à en juger par ce que dit Augustin (*De Civit. Dei*, 11, cap. 2), et, dans les temps modernes, ce fut, entre autres, celle de Schubert. (Schubert *Instit. theol. Dogmat.* 1, cap. 4 § 51)
- <sup>813</sup> Nommément les Ébionites, les gnostiques, et en général les dualistes. *Vid. apud* Clem. Alex. *Homil.* 19, n. 12,13
- <sup>814</sup> Origène *Contra Cels.*, 5,4; Hilaire *De Trinit.* 5,22; Augustin *Sermon 1 in Ps. 103*, n. 15; Sev. Gab. *Homil.* 3
- <sup>815</sup> Justin *Apolog.* 1, n. 6; Athenagore *Legat.* n. 10; Eusèbe *Demonstr. evang.* 3, cap. 5; Augustin *sermon 1 in ps. 103*
- <sup>816</sup> Cela nous est attesté et par les anciens (Tertull. *Apolog.* cap. 22; Cyprien *De Idol. vanit.*; Athenag. *Legat. pro Christ.*, n. 23 et par les modernes : Ramsay, *Voyages de Cyrus ...* ; Carli Rubi, *Lettere Americance*)

- 817 Chrysostome *In Genes.* homil. 2; *In Ps.* 8,4; *In Genes.* serm. 1
- 818 Athanase *In Genes. quæst.* 2 : «Les Juifs sous la loi, n'avaient ni fermeté ni constance dans la vertu; car, aussitôt après de nombreux et ineffables prodiges, ils firent un dieu du veau d'or. Eux qui défièrent si aisément l'image d'une brute, que n'eussent-ils pas fait s'ils avaient connu les êtres invisibles ?»
- 819 Iren. *Adv. Hæres.*, 2, cap. 3
- 820 Eusèbe *Demonstr. Evang.* 4, cap. 1
- 821 Ambroise *In Hexaem.*, 1, cap. 3-4
- 822 Théodoret *Divin. Decret. epitom.*, cap. 5, de Angelis
- 823 Augustin *De Civit. Dei*, 2 cap. 9; *de Genes. ad litt.*, 7,1, n. 3
- 824 *Conf. orth.*, art. 1, rép. 18; *Gr. Cath.* sur Art. 1
- 825 Augustin (*De Genes. conta Manich*, 1, cap. 5; *confer. Confess.*, 12, cap. 4,8,12)
- 826 «Par le ciel, dont il est dit qu'il fut créé au commencement et avant toute chose on comprend toutes les créatures spirituelles sur lesquelles le Seigneur repose comme sur un trône.» (Origène *In Genes.* homil. 1) Augustin répète la même pensée, quoique d'un ton moins décisif. (*De Civit. Dei* 11, cap. 1)
- 827 Suivant le contenu de nos hymnes sacrées. (Hymn. canon. des Arch. 1)
- 828 Ce même texte de Job est cité par Origène : «Lorsque les étoiles furent créées, tous les anges de Dieu chantèrent ses louanges, comme étant les aînés, non seulement de l'homme, créé après eux, mais encore de tous les êtres créés pour l'homme» (In Matth., hom. 10); par Épiphané : «Si les anges n'avaient pas été créés en même temps que le ciel et la terre, Dieu n'aurait pas dit à Job : *Créés alors*» (*Hæres.* 65); par Sévérien (*De mundi Opif. orat.* 4); par Césaire (*Dialog.* 1, quæst. 61); Augustin (*De Civit. Dei*, 11, cap. 9) etc.
- 829 Hom. 1, *Sur l'oeuvre des six jours*
- 830 *Sermon* 38
- 831 *Ad Stagir.*, lib. 1
- 832 Ambroise *In Hexaem.*, 1, cap. 5, n. 19; *conf. Præfat. ad Psalmos*, n. 2
- 833 Hieronym. *In cap. 1 epistolæ ad Titum*

<sup>834</sup> Dionys. Areopag. *De Divin. Nom.*, cap. 5; Origène *In Matth. homil. 10*; Cesaïre *Dialogue 1* question 61 et 123; Hilaire *De Trinit. 12* et *Libr. contra Auxent.*; Grégoire le Grand *Moral.*, 28,14; Anastas. Sin. *Directiv.* cap. 4; Damascène 2, cap. 3; Photius *Biblioth.* fol. 473; Démétr. de Boston, *Annal.*, 1 part., p. 10. Ce fut également l'opinion de Cassien. *Collat.* 8. cap. 7; Isidore de Seville *De summo Bono*, 1 cap. 10; Beta, t. 8, quæst. 9, fol. 398; Junil. *De Part. divin. legis*, lib. 2, cap. 2

<sup>835</sup> *Serm.* 1 in Ps 103

<sup>836</sup> «Lorsque les anges, dit saint Jean Damascène, apparaissent par la volonté de Dieu, ils n'apparaissent point tels qu'ils sont en eux-mêmes, mais sous une certaine forme, de manière qu'ils puissent être vus. (*Exp. de la foi orth.* livr. 2, art. 3).

<sup>837</sup> Slopjebnik (Missel) du 8 novembre aux puissances immatérielles.

<sup>838</sup> *De comm. Ess. Patris, Filii et Sp.*, n. 51

<sup>839</sup> *Orat. 4 in orat. Domin.* Cf. *Contra Eunom.*, lib. 12

<sup>840</sup> *Ad Stagir.*, lib. 1

<sup>841</sup> *In Genes.* quæst. 20; *In Genes.* quæst. 46; *In Exod.* quæst. 29

<sup>842</sup> *Ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 2

<sup>843</sup> Saint Basile, *Hom. sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal*; Grégoire le Théol. *Hymn. sacram.*, serm. 6; Lactance *Divin. Instit.* 7,21; Eusèbe *Dem. evang.*, 3,5 4,1; Didyme *De Spir. S.* lib. 1; Léon *Epist. ad Turib.* cap. 6; Fulgent. *lib. de Fide*, cap. 3; Gregor. Magn. *Moral.*, 2,4; 28,2; *Dialogue* 4,29; Mar. Victor. lib. 4 *Avers. Arium.*

<sup>844</sup> Augustin. *De Hæres.* cap. 36. Au reste, cela se voit aussi dans Tertullien. (*Contra Prax.*, cap. 7). Ailleurs (*Contra Hermogen.* cap. 35) Ailleurs encore (*De Carne Christ*, cap. 2)

<sup>845</sup> *Exp. de la foi orth.* liv. 2, chap. 3. Ainsi pensait saint Ambroise : «À mon avis, dit-il, il n'y a rien de complètement simple, sauf l'essence de la sainte Trinité, qui est en vérité souverainement pure et simple.» (*Abrah.* lib. 2, cap. 8); saint Grégoire le Grand : «Si je compare l'ange a notre corps, je le trouve véritablement esprit; mais, comparé à l'Esprit très haut et infini, il est corps.» (*Moral.* lib. 2, cap. 3 etc.)

<sup>846</sup> Augustin *De Spir. et Anima*, cap. 18. la même idée se retrouve dans Hilaire (*Can. 5 in Matth.*) et dans Cassien (*Coll.* 7, c. 13).

<sup>847</sup> Justin *Dialog. cum Tryph.* 57; Origène *Orat.* 31; Méthode *In Biblioth. Photii.* cod. 234; Theogn. *ibid.* cod. 106



- <sup>848</sup> Tertullien et Origène. Au reste, Origène estimait que les anges n'étaient inférieurs en dignité qu'aux vrais disciples du Christ et aux saints, mais non point à l'homme en général.
- <sup>849</sup> Athenag. *De Resurr. mort.*, 16; Clem. *Strom.*, 3,3; Chrysost. *Disc. 2, De l'incompr. contra Anom.*; Grég. le Théol. *Disc. 6* : «Réfléchissons aux êtres qui sont les premiers après Dieu et autour de Dieu, c'est-à-dire aux anges et aux puissances célestes, qui goûtent les premiers de la Lumière première»; et ailleurs : «Les lumières secondaires après la sainte Trinité, qui possède la gloire souveraine, ce sont les anges lumineux et invisibles.» Damascène, *Exp. de la foi orth.* liv. 2 chap. 3
- <sup>850</sup> Isidor. Pelus. *Epist.* 195; Origène *In Genes.*, homil. 8; Chrysostome *De l'incomp. cont. Anom.*, *Disc. 3 et 4*; Grég. Nyss. *In Cant.* hom. 8; Théodoret *in Ps. 32*; Cæsar. *Dialog.* 1 quæst. 44; Damascène, *Exp. de la foi orth.* lib. 2 chap. 3
- <sup>851</sup> Dionys. Areop. *De divin. Nomin.* cap. 4; Justin Apolog. 1, n. 6; Cyrille Alex. *Contra Anthropom.*, cap. 4; Damascène, *Exp. de la foi orth.* 2,3 : «Dieu est le créateur et l'auteur des anges, Celui qui les appelle du néant à l'existence et les forma à son image.»
- <sup>852</sup> Tit. Bostr. *In Luc.*, 12,32; Greg. Nyss. *Adv. Eunom.*, orat. 12; Hilaire *In Matth.* Comm., cap. 28
- <sup>853</sup> Dionys. Areop. *De coelest. Hier.*, cap. 14
- <sup>854</sup> Damascène. *De l'incompreh.* *Disc. 2 Contr. Anom.* La même idée se rencontre aussi dans Athenagore (*Legat. pro Christ*, cap. 10), Origène (*De Princip.*, in proem), saint Athanase (*Contra Arian.*, orat. 2, n. 27) Saint Théodoret et autres.
- <sup>855</sup> *Hom. des catéch.* 15
- <sup>856</sup> *Concil. oecum. 5, contra Origen.*, can. 2 et can. 14. Déjà en 400 saint Théophile d'Alexandrie condamna cette erreur d'Origène dans son concile provincial : il chercha, en outre, à la réfuter dans ses écrits. Voici comment il la résume. «Origène, dit-il, pense que les Principautés, les Vertus, les Puissances, les Trônes et les Dominations ne furent point créés tels dès le commencement, mais que ce n'est qu'après leur création qu'ils ont été revêtus de certains honneurs et distingués par ces dénominations, alors que d'autres êtres semblables à eux étaient tombés par négligence; de sorte que Dieu ne les créa réellement ni Principautés, ni Puissances, mais que ce sont les péchés des autres qui ont tourné à leur gloire.» En réfutation de cette erreur saint Théophile cite les paroles de l'Apôtre (Col 1,16); puis il ajoute cette remarque : «Si Origène avait bien compris toute la force de ce mot : «Tout a été créé par Lui dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances,» il aurait su qu'ils ont été créés tels au commencement, et que ce n'est en aucune façon la négligence, ni la chute ou le péché des autres, qui ont porté Dieu à les dénommer Principautés, Puissances et Vertus.» (*Paschal.*, liv.2.)
- <sup>857</sup> Iren. *Adv. Hæres.*, 2, 30; Clem. Alex. *Strom.* 6, 7. 16; 7, 2; Origen., *De Princ.*, 1, 5; *Contr. Cels.*; 6, 30; saint Cyrille de Jérus., *Catéch.*, 6, 2. 6; 11, 2. 11, 12; 16, 23; saint Bas. *Contr. Eun.*, liv. 3. *oeuvr. des saints Pères*, 7, 133; Chrysost. *De Incompreh.* homil. 4, 2. 4; Hilar., *In Ps.* 115, litt. 3, n. 10.

- <sup>858</sup> Sauf les noms propres, tels que *Michel*, qui est semblable à Dieu (Dan 12,1), *Raphael*, remède de Dieu (Tob, 3,17), *Gabriel*, force de Dieu (Dan 8,16), Uriel, lumière de Dieu (IV Esdr 4,1), et autres (IV Esdr 4,36; 5,16).
- <sup>859</sup> *De coelest. Hierarch.*; cap. 6, n. 2
- <sup>860</sup> *Const. apost.*, 8,12
- <sup>861</sup> «Il y a des Anges, des Archanges, des Trônes, des Dominations, des Principautés, des Splendeurs; des Exaltations, des forces intelligentes ou Intelligences.» (*Serm. 28, oeuvr. des saints Pères*, 3,50) Par *Splendeurs* le saint Père entend, vraisemblablement, les Séraphins flamboyants, et par *Exaltations* ou *Ascensions* les Chérubins remplis de connaissances.
- <sup>862</sup> «Si nous nous tournons vers les puissances invisibles, que nous dirigeons notre attention sur les armées des Anges, des Archanges, des forces célestes, des Trônes, des Dominations, des Principautés, des Puissances, des Chérubins, des Séraphins, quel mot pourrions-nous trouver qui suffise à exprimer son indicible Majesté (du Créateur) ?» (*In Genes. homil.* 4).
- <sup>863</sup> Gregor. Magn. *In Evang.*, lib. 2 homil. 34, n. 7; J. Damasc. *Exp. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 3; Isidor. Hispal. *De Ordin. creatur.*, cap. 2; Beda, *Homil. in dom. III Pentec.*
- <sup>864</sup> Ainsi saint Athanase d'Alexandrie, dans son passage de sa lettre à Sérapion, n'énumère que huit choeurs d'anges, passant sous silence les Trônes; mais plus loin, dans cette même lettre, il parle aussi des Trônes.
- <sup>865</sup> *De coelest. Hierach.*, cap. 6, n. 1
- <sup>866</sup> *Ad. Orosium*, cap. 11; cf. *Enchirid.*, cap. 57, n. 15
- <sup>867</sup> Origène, *Der Princ.*, 1 cap. 5; Chrysostome. *De Incompreh.*, homelie 4 et hom. 5; Theodoret. *Comment. in epist. ad Ephes.* 1,21; Theophilact. *Commentar. in eundem locum.*
- <sup>868</sup> Justin. *Apolog.* 1 cap. 28; Tatian. *Contr. Græc.*, cap. 7; Iren. *Adv. hæres.* 3,20 n. 1; Athenag. *Leg. pro Christ.*, cap. 24., *Contr. Cels.*, 4,32; Ambroise *Epist.* 84; Augustin. *De Civit. Dei*, 8, cap. 22; Lactant. *Divin. Inst.* 2, cap. 9; Euseb. *Demonstr. evang.* 3, cap. 5
- <sup>869</sup> *Adv. Hæres.* 4, 41
- <sup>870</sup> *Adv. Græc.*; cap. 7
- <sup>871</sup> *Catech.* 2, n. 4
- <sup>872</sup> *Contr. Eun.*, lib. 3. Ailleurs le saint père discute plus en détail ce même sujet : «Pourquoi l'homme est-il

malin, plein d'artifice ? Par sa propre volonté. Pourquoi le diable est-il méchant ? Par la même raison; parce que, lui aussi, il possédait la liberté d'action, et qu'il avait reçu le pouvoir ou de demeurer avec Dieu ou de s'éloigner du bien. Gabriel est ange et toujours devant la face de Dieu. Satan est ange aussi, mais il est complètement déchu de son rang. C'est par un effet de leur libre volonté que l'un est resté dans les célestes régions et que l'autre en a été précipité. Le premier pouvait déchoir tout aussi bien que le second pouvait ne pas tomber; mais celui-là a été sauvé par son amour sans bornes pour Dieu, tandis que l'éloignement de Dieu a fait de celui-ci un réprouvé. Et cet éloignement de Dieu, c'est le mal. Une légère conversion de notre oeil nous met en face de la lumière ou de l'ombre de notre corps. Là également la lumière est pour celui qui la regarde, mais l'obscurité est la part inévitable de quiconque tourne les yeux du côté de l'ombre. C'est ainsi que le démon est méchant, parce qu'il a fait choix de la méchanceté, et non parce que sa nature serait en opposition avec le bien.» (Ibid., 8,157)

<sup>873</sup> *Contre Julian.*, cap. 9. Cf. *Donat.*, 4;9, n. 13; *De Genes. ad litter.* 11,21, n. 28

<sup>874</sup> *Contr. Græc.*, *serm.* 3. Cf. *Divin. Decret. epitom.*, cap 8

<sup>875</sup> Augustin. *De Genes. ad litt.* 11, cap. 20,23; *De Civit. Dei*, 11, cap. 15

<sup>876</sup> Hugo Victorien *Summ. Sent. Tract.* 2, cap. 3

<sup>877</sup> Orig. *In Ezech.* 12; saint Cyr. de Jér., *Catéch.* 2, n. 4; Théodoret, *Exp. du dogme div.* chap. 87; Le prophète Échéchiël dépeint, sous le nom de Prince de Tyr, le prince déchu, le diable, qui lui prêta sa coopération.»

<sup>878</sup> Grég. le Théol. *Hymn. sacr.* *serm.* 4; Cyrille de Jér., *Cat.* 2, n. 4

<sup>879</sup> Grégoire le Théol. *Hymn. sacr.*, *serm.* 4 «Le premier des lumières célestes, après avoir perdu par son orgueil la lumière et la gloire, poursuit de son implacable haine tout le genre humain.» (Comp. *serm.* 6)

<sup>880</sup> Tertull. *Adv. Marcion.*, cap. 10; Grégoire le Grand, *Moral*, cap. 13

<sup>881</sup> Anastase, *Guide*, cap. 4

<sup>882</sup> Greg. Nyss. *Catech.* cap. 6; Damascène, *Exp. de la Foi orth.* liv. 2 chap. 4 : «Parmi les puissances angéliques, le chef de la céleste hiérarchie, auquel Dieu commit la surveillance de la terre, ne fut pas créé méchant par nature.»

<sup>883</sup> Grég. le Théol. *serm.* 38 : «L'étoile du jour, ainsi nommée pour son éclat, mais devenue, par suite de son orgueil, et nommée ténèbres; avec toutes les puissances rebelles qui lui étaient subordonnées.» Anastase, *Guide*, chap. 4; Damascène, *Exp. de la Foi orth.* liv. 2 chap. 4 : «Par lui fut arraché, entraîné, tomba l'innombrable multitude des anges ses subordonnés.»

<sup>884</sup> Athenagore *Legat. pro Christ.*, 26; Tertullien, *Virg. veland.* 7; Lactance, *Divin. Inst.* 2; Hilaire, *In Ps 132*, et autres.

<sup>885</sup> C'est ainsi que cette opinion fut réfutée par saint Chrysostome (*In Genèse*, Hom. 22, n. 2,3); par Théodoret (*In Gen. quæst.* 46; *Divin. Decret. epit. cap.* 7); par Augustin, *De Civit. Dei*, 15,22-23; par Photius, *Epist.* 172, etc.

<sup>886</sup> Justin. *Dialog. cum Tryph.*, cap. 24; Irénée, *Adv. Hær.* 3,33; 4,40; Tertull. *Adv. Marcion*, 2;10

<sup>887</sup> *Lib. Pastoral.* part. 3, chap. 11. La même idée se retrouve dans Augustin. *De Genes.*, ad litt. 11, cap. 14

<sup>888</sup> Tel fut l'explication donnée à ce texte par saint Basile (*Comm. sur Is.*, chap. 2); par le bienheureux Jérôme (*In cap. 16 Ezech.*), et par Théodoret : «Les malins esprits, dit ce dernier, furent créés en même temps que les autres esprits incorporels; mais ils ne voulurent point rendre avec eux au Seigneur une obéissance volontaire. Au contraire, enflés d'orgueil et de présomption, ils se tournèrent vers le mal et déchurent de leur condition primitive. Cette vérité nous est révélée par l'Apôtre, dans son instruction concernant l'élévation à l'épiscopat : Que le néophyte ne soit point consacré évêque, «de peur que, s'élevant d'orgueil, il ne tombe pas dans la même condamnation que le diable»; (I Tim 3,6) Par ces paroles il nous donne à entendre que, la cause de la chute du diable, ce fut l'orgueil.» (*Abr. du dogme div.*)

<sup>889</sup> Le bienheureux Augustin, en prouvant que le diable tomba, non par envie, par par orgueil, cite précisément le même texte. (*De Genes.*, ad litt. 11, cap. 14; cf. *De Civit. Dei*, 14, cap. 13)

<sup>890</sup> *Hymn. sacr.*, serm. 6

<sup>891</sup> *Epist.* 134

<sup>892</sup> *De Coll.*, serm. 4

<sup>893</sup> Origène, *In Ezech.*, hom. 9; Basile, sur le 2e et le 10e chap. d'Isaïe; Chrysostome, *In Genes.*, homel. 22; Cyrill. Alex. *Contr. Anthropomorth.*, cap. 17; Théodoret et Jérôme (voir plus haut); Augustin; Damascène *Exp. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 4; Cassien, *Conférences* 7, chap. 20-21; Démétrius de Rostov, p. 1,56

<sup>894</sup> Cyrill. Alex. *In Joann.*, lib. 5

<sup>895</sup> Isidore, *De Summ. Bono*, 1, cap. 12

<sup>896</sup> Lactance, *Div. Instit.* 2, chap. 3

<sup>897</sup> Grégoire le Grand, *Moral.* 2, chap. 17

<sup>898</sup> Justin. *Apol.*, 2,10; Cassien, *Conférences* 4,14; Grégoire le Grand, *In Job*, 9,50; Damascène, *Exp. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 3



<sup>899</sup> Némésius, *De Homin. Opific.*, cap. 1; Cassien, *Conférences* 4,14; Grégoire le Grand, *In Job*, 9;50, n. 76; Damascène, *Exp. de la foi orth.* liv. 2, chap. 3

<sup>900</sup> Augustin, *De Civit. Dei*, 14,27; *In Epist. ad Galat.*, n. 24

<sup>901</sup> Chron. centent., p. 12

<sup>902</sup> Némésius en fait mention (*De Hom. Opific.*, cap. 1)

<sup>903</sup> Damascène, *Exp. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 4

<sup>904</sup> *De Hom. Opific.*, cap. 1

<sup>905</sup> *Comm. sur le chap. 14 d'Isaïe*

<sup>906</sup> Tatien, *Adv. Græc.*, 12; Origène, *Adv. Cels.* 4,32; 8,35

<sup>907</sup> L'Aréopagite dit qu'ils n'ont pas de corps par rapport à l'homme, mais par rapport à Dieu ils ne sont pas incorporels; Lui seul est incorporel. hm. Cassien

<sup>908</sup> *Serm. 9* sur ce que Dieu n'est pas l'auteur du mal.

<sup>909</sup> *Hæres.* 26, n. 3

<sup>910</sup> *Hom.* 138

<sup>911</sup> *Demonstra. evang.* 8

<sup>912</sup> *Dialogue* 4, chap. 29

<sup>913</sup> *Moral.* 2; chap. 5

<sup>914</sup> *Divin. Decret. epit.*, cap. 7

<sup>915</sup> *In dormit. Mariæ Virg.*, homil. 2, n. 15

<sup>916</sup> voir Démètre de Rostov, *Chron.* 1,12

<sup>917</sup> Damascène, *Exp. ex. de la foi orth.*, liv. 2, chap. §§4

<sup>918</sup> Cassien, *Conférences*, 8, chap. 8

<sup>919</sup> Clem. Alex., *Strom.*, 6,16; Origène. *De Princip.*, 3,5; Augustin. *De Genes., ad litter.* 4,22; *De Genes. contra Manich.*, 2,3; Procop. *Gaz. Octateuch. comm. in Genes.*, cap. 1 Conf. natal. Alex. *Hist. Eccles.* V.T., t. 1 diss. 1

<sup>920</sup> Vid. apud Eckermann, *Handbuch der christ. Glaub.* 2,11

<sup>921</sup> Rosenmüller; *Scholia* in V.T., t. 1, in cap. 1 *Genes.* Lips., 1821

<sup>922</sup> Théophil. *Ad Autol.*, 2,12-18; Hippol. *In Genes.*, 1,6; Basile *Hom. sur l'oeuvre des six jours*; Chrysostome *In Genes.* homil. 3, note 3; *Serm. 1*, note 3; Athanase *Contra Arian.* Orat. 3; Ambroise *In Hexae.*; Gregor. Nyss. *In hexaem.*; Epiphane. *Hær.*, 65, n. 4,5; Théodore. *Quæst. in Genes.*, 21

<sup>923</sup> Athanase *Contra Arian.*, orat. 3

<sup>924</sup> Gregor. Nyss. *In Hexaem.*

<sup>925</sup> Justin. *Apolog.* 1, cap. 10

<sup>926</sup> Hippol., *In Genes.*, 1,6

<sup>927</sup> Tatian. *Orat. ad Græc.*, cap. 7

<sup>928</sup> Augustin *De Genes. contra Manich.*, 1, cap. 5,7

<sup>929</sup> Chrysost. *In Genes.*, homil. 3, n. 1,2; Hilaire *De Trinit.*, 12, cap. 40; Epiph. *Hæres.* 65, notes 4 et 5

<sup>930</sup> *In Hexaem.*, 1, cap. 7

<sup>931</sup> Severian., Orat. 1, *De Mundi Creat.*, cap. 3; Méthode (*apud Phot. Biblioth.*, cod. 224); Greg. *Grand Moral.*, 32,12, note 16

<sup>932</sup> «Comme, dans le récit du second et du quatrième jour, l'action du Créateur se porte sur l'ensemble de la création, et que la terre n'est qu'une bien petite partie de ce vaste tout, il est difficile d'admettre que ce troisième jour lui ait été exclusivement consacré. On peut supposer que, ce même jour, les autres mondes semblables à elle, c'est-à-dire les corps opaques de l'étendue céleste, reçurent l'organisation qui leur est propre; mais l'état réel de ces corps ne nous étant point connu en détail, une relation sur son commencement eût été déplacée.» (*Mém. sur le livre de la Gen.*, Saint Petersburg, 1816)

<sup>933</sup> Il est nécessaire de se rappeler aussi, à cette occasion; ces paroles de saint Basile sur le premier jour particulièrement : «C'est comme si Moïse eût dit : la durée d'un jour est de vingt-huit heures, ou : La

révolution du ciel d'un signe à ce même signe s'accomplit en un jour. Chaque fois donc que la révolution du soleil produit dans le monde un matin et un soir, cette période ne s'accomplit pas autrement que en un jour.» (*Hom. sur l'oeuvre des six jours.*)

<sup>934</sup> Entre autres, plus de quatre-vingt-dix en contradiction avec la cosmogonie mosaïque. Vid. apud Fraussinous, *Défense du Christian. ou Conférences sur la Religion*, t. II, confer. VI; Cuvier, *Rapport de l'Institut national*, edit. ad calcem operis ; *Théorie de la surface actuelle de la terre*, par M. André, Paris, 1806; *Annales de Philosophie chrétienne*, 1831, n. 9, p. 195; *Analyse des différents Systèmes géologiques*.

<sup>935</sup> Cinq de ces moyens ou systèmes de conciliation sont examinés en détail et appréciés dans le t. III *Sacra Script. curs. complet.*, éd. Paris, 1842; autre : *Annotations géologiques à la Genèse*, p. 1583 sqq. Un autre encore est développé dans *les Livres saints vengés*, par Glaire, t. I, p. 2-95, Paris, 1815.

<sup>936</sup> De Luc, *Lettres sur l'Hist. phys. de la terre*, Paris, 1798; André, *Théorie de la surf. act. de la terre*, Paris, 1806; Bruckeland, *De la Géologie et de la Minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle*, Paris, 1838.

<sup>937</sup> Ami Boué, *Guide du Géologue voyageur*, t. II, p. 224, Paris, 1836

<sup>938</sup> *Constit. apostol.*, VII,43; *Méthode apud Épiphanes Hæres.*, 64,18; Augustin *Ad Oros. contra Priscill. et Origen.*, n. II

<sup>939</sup> Grég. le Théol., *Serm.* 38.; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.*, II chap. 12 : «Dieu a créé l'homme innocent, droit, aimant le bien, exempt de chagrin et de soucis, brillant de toutes les perfections, ayant en abondance tous les biens, comme un petit monde dans le grand.»

<sup>940</sup> C'est ainsi que l'expliquent de nos jours les théologiens rationalistes de l'Occident.

<sup>941</sup> *Ad Autol.* II, cap. 18 et 28.

<sup>942</sup> *Serm. sur la formation de l'homme*

<sup>943</sup> *Serm.* 45,

<sup>944</sup> *Lib. de Parad.*, cap. 20. Le récit de Moïse sur la formation de l'homme fut ainsi compris par Irénée (*Adv. Hæres.*, 4,37); Tertullien (*Contra Marcion.*, cap. 4), et Augustin (*De Civit. Dei*, 15)

<sup>945</sup> *Exp. ex. de la Foi orth.*, liv. II, chap. 22

<sup>946</sup> *Homil. 13 In Genes.*

<sup>947</sup> *Divin. Decret. epit.*, cap. 9;

<sup>948</sup> *In Genes. quæst. 19; conf. Quæst. 23*

<sup>949</sup> La première de ces opinions fut professée par quelques Incrédules déjà dès les premiers temps du christianisme; elle le fut par Julien l'Apostat; mais elle fut développée dans tous ses détails au dix-septième siècle par Jean Peyrère, dans ses *Preadamitæ*, éd. de 1655. Quelques naturaliste. du siècle dernier, et en partie du nôtre, ont cherché à établir la dernière.

<sup>950</sup> Comme nous le verrons en son lieu.

<sup>951</sup> Fourmont, *Réflexions sur l'origine, l'hist. et la success, des anciens peuples*, t. 1, liv. I, sect. 2, chap. I et suiv., Paris, 1747.

<sup>952</sup> Klaproth, *Tableaux histor. de l'Asie*, Paris, 1814; *Annales de Philosophie chrétienne*, t. 8, n, 43, Paris, 1834; *Voyage et traditions, croyances, superstitions et reste des traditions primitives*, observées par M. Dumont d'Urville dans son *Voyage autour du monde ...*

<sup>953</sup> C'est ainsi que saint Basile explique les deux récits. «Quelquefois, dit-il, il nous est raconté en général, d'autres fois avec détail, de quelle manière les choses ont été produites. Ainsi plus haut (dans le 1<sup>er</sup> chapitre) il est parlé uniquement de ce que Dieu a créé, mais il n'est pas dit un seul mot du mode de ta création; au lieu qu'ici (dans le 2<sup>e</sup> chap.) ce mode est expliqué. Car, s'il était dit simplement : Il *créa* (l'homme), on pourrait penser qu'il le créa comme Il avait fait les animaux, les plantes et l'herbe. Ainsi pour t'épargner ce trait de ressemblance avec les animaux, la Parole révèle la manière dont Dieu trouva bon de les créer : Il prit le limon de la terre et forma de ses propres mains.» Serm. sur la formation de l'homme.

<sup>954</sup> «Qui Caïn eut-il pour femme ?» demande te bienheureux Théodoret et il répond : «Une de ses soeurs, sans doute. Dans ce temps ce n'était point un crime, parce que qu'il n'y avait point encore de loi qui détendit une union semblable. Autrement. dans la principe, la multiplication du genre humain eut même été impossible.» (*In Genes. quæst. 42*). Ce fut aussi l'opinion de saint Chrysostome (*Homil. 20 in Genes.*); de saint Épiphane (*Hæres. note 6*), et du bienheureux Augustin (*De Civit. Dei? 15,16*).

<sup>955</sup> Herodot., lib. 2, p. 55, 64, éd. Stephen., 1566; Diodor. Sicul, *Biblioth.*, lib. 2, p. 113, Hanov. 1604; Bailly, *Traité de l'astronomie indienne et orientale*, p. 110, 129 et suiv., Paris, 1757.

<sup>956</sup> Cicer. *De Divin.*, 1,1 § 19; Diog. Laert., lib. 9, segm. 35.

<sup>957</sup> Will. Iones, *De la Chronologie des Hindous* (Recherches sur l'Aste, t. 2); Abel Rémusat, *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. 1, p. 61, Paris, 1829; P. Hyacionthe, *Description de l'emire chinois*, part. 1, p. 159-161, Saint Petersburg, 1842. Selon le témoignage de ce dernier, les tradition, des Chinoises sur leurs millions d'années d'existence sont absolument rejetées par leurs historiens comme dénuées de tout fondement et remplies d'absurdités.

<sup>958</sup> Pour plus de détail., voir Glaire : les Livres saints vengés, t. 1, p. 117-239, Paris, 1845. Ici l'auteur parle d'abord des chroniques des Chaldéens, des Égyptiens, des Indiens et des Chinois, et de l'état de l'astronomie chez ces peuples; ensuite il passe successivement en revue leurs chroniques, leurs connaissances



astronomiques et leurs monuments; enfin il résout les objections, tirées de l'histoire naturelle, contre le système qu'il défend.

<sup>959</sup> Blumenbach, *Manuel d'Hist. naturelle*, trad. de l'allemand, t. I, p. 77-80, Metz, 1803; Pichard, *Histoire naturelle de l'Homme et des différentes races humaines*, t. I, p. 130, 176, Paris, 1843; Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science la religion révélée*, p. 96-141, Paris, 1843.

<sup>960</sup> Wiseman., op. cit. p. 1-96

<sup>961</sup> Voir le dialogue de Platon : Timée et Critias; Diodor. Sicul., lib. 3, cap. 55; lib. 5, cap. 19, 20; Plutarch., lib. *De Face in orbe lunæ*; Joseph. Flav. *De Bello Jud.*, 2, cap. 16; Virgil. *Æneid*, 6. 796; Plin, lib. 2, cap. 67; Senec. *In Medæa*; Horat. *Odar*. lib. 1, v. 21 sqq.; Tibull., lib. 4, carm. 1, v. 147 sqq.

<sup>962</sup> Deuber's *Geschichte de Schiffahrt im atlantischen Ocean*, Bamberg, 1814; *Antiquités mexicaines*, Paris, 1834, en particulier 2e partie : *Recherche sur les Popul. primitives de l'Amérique*; Humboldt, *Vues des Cordillères ...*, t. 1, p. 235-240; Krachininnikoff, *Hist. du Kamtchatka*, part. 1, chap. 21, et part. 2, chap. 10; Malte-Brun, *Précis de la Géographie universelle*, t. 5, p.107, 572, éd. 1821 ; *Antiquités Americanæ*, Haunia, 1637.

<sup>963</sup> Savoir : Lacépède (*Vue générale des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles depuis la mort de Buffon*), Paris, 1822, p. 84); Prichard (voir plus haut), et Al. de Humboldt. (*Voy. son Cosmos*, trad. russe de N. Troloff, Saint Pétersb., 1848.)

<sup>964</sup> Origène pensait que les âmes des hommes furent créées toutes à la fois dès le commencement, et que, depuis lors, ayant péché, elles sont envoyées dans les corps humains en punition de leurs péchés. Cette opinion fut aussi celle de Méthodius (Compefis. *Auct. PP. noviss.*, p. 97); de Marius Victorinus (*In Ephes*, 1,4,7) ; de Cynesius (*Hymn*. 1, 89 sq., 3,588); des Manichéens (apud Hieron. *Epist*. 38, de Error, loans. Hierosol.); des Priscilliens (apud Augustin. *Hæres.*, 70), et d'autres.

<sup>965</sup> Apud Mansi, 9, p. 396 sq.)

<sup>966</sup> *Epist. 15 ad Turribium de Priscill. erroribus*, cap. 9

<sup>967</sup> *Contra Joann. Hierosolym. ad Pammach.*, cap. 22

<sup>968</sup> *Divin. Instit.* 3,18

<sup>969</sup> C'était l'opinion des Lucifériens. (Augustin, *Hæres.* 81; Gennad. *De Dogm. Eccles.*, cap. 16) «Si l'âme, est-il dit dans la Conf. orth. de l'Église catholique et apostolique d'Orient, venait de la même semence que le corps, elle mourrait avec lui.» (Art. 1, rép. 28)

<sup>970</sup> Selon le témoignage de Jérôme, c'était l'opinion de Tertullien, d'Apollinaire l'hérétique, et de beaucoup d'autres chrétiens de l'Occident. (*Epist. 78 ad Marcell. et Anapsych.*, ed. Mart.) Elle fut combattue par Origène (*In Matth.* t. 15, n. 35); Jérôme (*In Eccles.*, 12,7); Lactance (*Div. Instit.* 3,18); Gennadius (*De Dogm. Eccles.*,

cap. 14 etc.

<sup>971</sup> Voy. le moyen de conciliation propose par Et. Jauwaky, à l'article : *Indication des Questions théologiques*, et comp. Theof. Procopov., *Orthod. Théolog.* vol. 2, p. 37-45)

<sup>972</sup> Cyrill. Alex, *Epist. 1 ad Monach. Egypt.*; Théodoret. *In Exod.*, quæst. 48; Augustin. *In Exod.*, quæst. 80; Joh. Philopon. *De Mundi creat.*, 6,25; Gennad. *De Dogm. Eccles.*, cap. 14

<sup>973</sup> *Abr. des dogmes divins*, chap. 9

<sup>974</sup> *Comm. sur Isaïe*, 1,3

<sup>975</sup> *Hymn. sacr.*, serm. 2; *ibid.* 4,270

<sup>976</sup> *De Prophet. obscur.*, 2, n. 5; *In Genes.*, homil., 21, n. 6

<sup>977</sup> *De Civit. Dei*, 13,24, n. 2; cf. 21,3 n. 3

<sup>978</sup> *Ex. ex. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 12

<sup>979</sup> *Adv. Hæres.*, 5,8, n. 2 (Clem. Alex. *Strom.* 7,12); Origène *In Rom.* lib. 6, n. 6; Tit. Bostr. *Adv. Manich.* 2,12

<sup>980</sup> *Lib. de Resurr.*

<sup>981</sup> *Apolog.* 1; n. 8;20; *Dialog. cum Typh.*, cap. 4,5

<sup>982</sup> *Adv. Marcion.*, 5 cap. 15

<sup>983</sup> *Strom.* 4,3,25,26; 5,12; 7,12

<sup>984</sup> *Adv. Hær.* 5,6, n. 1; cf. 9, n. 1; 12, n. 1

<sup>985</sup> *Adv. Hær.* 2,33 n. 5; 5,12, n. 2

<sup>986</sup> *Contr. Græc* 12,13

<sup>987</sup> *Adv. Scrutat.*, serm. 18

<sup>988</sup> *De Inspirat.*, p. 333, t. 2 ed. Græc.

<sup>989</sup> Augustin, *De duab. Anim., Contra Manich.*; Nemes *De natur. homin.*, cap. 1

<sup>990</sup> *De Dogmat. Eccl.*, cap. 15,19,20

<sup>991</sup> Suivant le témoignage d'Origène, *Prooem. in Princip.*, n. 5

<sup>992</sup> Justin *Sur l'âme*; Tertull. *De Anima*; Greg. Nyss. *De l'âme*; Augustin *De Anima et ejus orig.*; Nemes *De Nat. Homin.*, Maxime *De Anima*, etc.

<sup>993</sup> *De Incorporali*, lib. 1 in Galland, 4

<sup>994</sup> Théod., *Abre. des Dogm. div.*, chap. 9; Nemes *De Nat. homin.* cap. 2

<sup>995</sup> *De Anim. et Resurr.*

<sup>996</sup> Qu'est-ce qui nous appartient essentiellement ? C'est l'âme par laquelle nous vivons, essence subtile et spirituelle, n'ayant besoin de rien de matériel; c'est le corps, que le Créateur a donné à l'âme pour véhicule dans la vie.» (*Serm. 21, Sur ce qu'il ne faut pas s'attacher aux choses de la vie*)

<sup>997</sup> *De Genes.*, ad Litt. 12,33 n. 62

<sup>998</sup> «Notre âme est une essence simple, douée de raison et immortelle.» *Abr. des dogmes div.*, chap. 9

<sup>999</sup> «L'âme est une essence vivante, simple, incorporelle.» *Exp. ex. de la foi orth.* 2,12

<sup>1000</sup> Euseb. *In Luc* 12,24; *Præpar. evang.* 11,27; Nemes *De Natur. homin.*, cap. 2; Tit. Bostr. *Adv. Manich.*, 1,26; Anastase *In Mal*, 7,1; Maxime *De Anima*

<sup>1001</sup> *Dialog. cum Tryph.*, 102

<sup>1002</sup> *Ad Autol.*, 2,27

<sup>1003</sup> Iren. *Adv. Hær.* 4,37; Tertull. *Adv. Marcion*, 2,5-6; *De Anima*, 21,22; Clem. Alex. *Strom.* 2,4; 3,9; 4,23; 5,13; 6,12; Origène *De Princip.* 2,9 n. 6; *In Matth.* t. 10, n. 2

<sup>1004</sup> Cyril. de Jér., *Cath.* 4,8 : «Sache que tu as une âme libre ...» Damascène, *Exp. ex. de la foi orth.* 2,12 : «L'âme est une essence libre, capable de vouloir et d'agir.»

<sup>1005</sup> Tatian. *Adv. Græc.*, 7; Tite Bostra *Adv. Manich.* 2,3; Chrysostome *In Genes.* homil. 19, n. 1; 20, n. 3; 22, n. 1; Augustin *De Lib. Arbitr.* 2,3; Ephrèm *De Libert.* t. 3, p. 434; Cyrill. Alex. *Adv. Anthrop.*, cap. 2; *epist.* 4; Nemes *De Nat. hom.* cap. 29

- 1006 Tit. Bostr. *Adv. Manich.* 2,5
- 1007 Origène *De Princip* 3,2; Greg. Nyss. *Orat. cath.* 31; Damasc. *Exp. ex. de la foi orth.* 3,18
- 1008 Augustin *In Ps.* 101, serm. 1, n. 11
- 1009 Chrysostome *In Matth.*, homil. 22; Augustin *De Vera Rel.* cap. 14, n. 27
- 1010 Origène *Contr. Cels.* 4,3; Greg. Nyss. *De Hom. opific.*, cap. 16; *Orat. catech.* 31; Chrysostome *De An.* serm. 1, n. 2
- 1011 Justin *Apolog.* 1, n. 43; Iren. *Adv. Hær.* 4, 37; n. 2,6,6; Isidor. *lib. 2, epist.* 129
- 1012 Iren. 4,37; n. 3; Tertull. *Adv. Marcion* 2,6
- 1013 Augustin *Epist.* 146
- 1014 Tertull. *De Anima*, 11, 14, 15; Origène *De Princip.* 2, n. 4; 3,1 n. 13
- 1015 Justin *Dialog. cum Tryph.* n. 6; Tatian. *Adv. Græ.* 13; Iren. *Adv. Hæres.* 2,34, n. 4; Arnob. *Adv. Gent.* 2,1',18,35; Theop. *Ad Autol.* 2,34,36; Cyril. Jerus. *Catech.* 4,69 : «Sache que tu as une âme douée de liberté, admirable création de Dieu, formée à l'image du Créateur, immortelle par sa grâce; création vivante, intelligente, incorruptible, grâce à Celui qui la ainsi douée.»
- 1016 Aristot. *De Anima*, 1,2; Cicer. *De Legib.* 1,7-8; Ovid. *Metam.* 1,76 sq.; Senec. *Prov.*, cap. 1 cf. Lactant. *Institut. divin.* 2,10
- 1017 Epiph. *Hæres.* 70, n. 3; Auorat. n. 55
- 1018 Strom. 2,19; Origène *Contr. Cels.* 6,63; 8,49; *De Princip.* 4,47
- 1019 Epiph. *Hæres.* 90; Euseb. *In Psal.* 8,5; Greg. Nyss. *Orat. in illud* : «Faciamus hominem,» : «L'image de Dieu en nous ne consiste point dans la figure corporelle ... Comment ce qui passe peut-il être l'image de ce qui ne change point, et ce qui a figure l'image de ce qui n'a point de figure ?»
- 1020 Ambroise *In Hexaem.* 6, cap. 8; Augustin *De Trinit.* 12, cap. 7
- 1021 Theodoret *Hist. Eccl.* 4, cap. 9; Démétr. de Rostov, recueil de ses oeuvres part. 1, p. 62
- 1022 Clem. Alex. *Strom.* 6,14; Augustin. *In Joann.* tractat. 3



<sup>1023</sup> Tertull. *Adv. Marcion.*, cap. 5,6; Hieronym. *Epist.* 146; Macaire *Homél.* 15; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* 3,14 : «Si l'homme est formé à l'image de la divinité bienheureuse et hyper-substantielle, et que l'essence divine soit libre et possède la volonté par nature, l'homme aussi, comme image de la divinité, est naturellement libre et doué de volonté.»

<sup>1024</sup> Tertull. *De Baptism.* 5; Augustin *De Trinit.* 14, n. 4,6; Maxime *Centur.* 3, cap. 24

<sup>1025</sup> *Lib. De Dignit. condit. human.* , cap. 2

<sup>1026</sup> Nous trouvons le même raisonnement dans Augustin. *De Trinit.*, lib. 9 cap. 4,11, et lib. 12; Théodoret, *in Genes.*, quæst., : «On peut même trouver dans l'âme humaine une parfaite ressemblance avec Dieu. Ainsi l'âme possède la raison et la vie; la raison (de l'homme) donne naissance à la parole; avec la parole sort la respiration, qui ne naît pas comme le parole, mais l'accompagne toujours et quand elle naît sort avec elle. Mais sous ce rapport même l'homme est semblable à Dieu, comme image seulement car ni sa parole, ni sa respiration n'ont une existence indépendante. Et dans la sainte Trinité nous confessons trois hypostases unies, sans être confondues, en sorte que chacune d'elles a une existence indépendante.»

<sup>1027</sup> Justin. *De Resurr.*; Iren. *Adv. Hæres.* 5,6; Greg. Nyss. *De Hom. opif. cap.* 8; Augustin *De Genes. contra Manich.*, cap. 17; *De Quæst.* 51

<sup>1028</sup> Clem. Alex. *Strom.* 2,22; Origène *De Princip.* 3,6, n. 1; Amboise *De Dignit. cond. hum.*, cap. 2,3; Greg. Nyss. *Orat. in verba* : «*Faciamus hom.*; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* 2,12 : «Par le mot à l'image est désigné le pouvoir de l'esprit et celui de la liberté, et par le mot à la ressemblance, l'assimilation avec Dieu par la vertu, autant que la chose est possible.»

<sup>1029</sup> Tertull. *Adv. Prae.*, 5; Clem. Alex. *Strom.* 5,14; 6,14; Ambroise *In Hexaem.* 6,8; Augustin *De Trinit.* 12,7

<sup>1030</sup> Tertull. *Adv. Marcion.*, 2,5-6; Tit. Bostr. *Adv. Manich.* 2,5; Hieronym. *Epist.* 146

<sup>1031</sup> Novat. *De Trinit.*, cap. 1; Greg. Nyss. *Orat. cath.* 6

<sup>1032</sup> Clem. Alex. *Strom.* 2,22; Origène *Contr. Cels.* 6,63; Pierre Chryologue *Serm.* 120

<sup>1033</sup> Cyrille Alex. *Thesaur.*, 34; *Dialog.* 6

<sup>1034</sup> *Orat. in Verba* : «*Faciamus hominem*»

<sup>1035</sup> *Instit. Divin.*, 4,28

<sup>1036</sup> *Orat.* 2, *De Homin. structura.* Le même discours est aussi attribué à saint Grégoire de Nysse par l'éditeur de ses oeuvres. Morel

1037 Sermon.

1038 *Hom. sur l'év. saint Matthieu, 2.4*

1039 *Epist. 43* Horontiano, n. 10

1040 *Serm. sur la conv. de l'âme à Dieu et son union avec Lui.*

1041 *Sermon*

1042 *De Falsa Sapientia*, 3, cap. 10

1043 Apud Damasc. *Sacr. Parall. in Opp.*, t. 2

1044 Apud Damasc., t. cit. p. 313

1045 *Sermon sur la Pâque*

1046 *Catech.*, c. 5

1047 *Exp. ex. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 29

1048 *Epist. 43*

1049 *Sermon sur la nouvelle semaine.*

1050 Sur le livre de la Gen., quest. 20; saint Grégoire de Nysse exprime aussi la même idée (*De Homin. opific.*, cap. 2, t. 1)

1051 *Homil. in Genes.* 14, n. 5; *Serm. in Genes.* 6, n. 1

1052 Iren. *Adv. Hæres.* 4,39; Théophile *Ad Autol.*, 11,25; Clem. Alex. *Cohort.*, 11; *Strom.*, 4,25; Dionys. Alex. *apud Nicet.*, Cat. in Job; Augustin *De Genes.*, ad litt. 6,20, n. 31

1053 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 2

1054 Iren. *Adv. Hæres.* 3,23, n. 5; Tertull. *De Patient.*, cap. 5; Clem. Alex. *Cohort.*, 11; saint Basile, Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal; Chrysostome *In Genes.* homil. 15, n. 4; Ambroise *De Isaac. et Anim.*, cap. 5; Augustin *De civit. Dei*, 14,26; Hieronym. *Advers. Jov.*, lib. 1 t. 4; Grégoire le Grand, *In Job*, 8,19; n. 35; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 2

1055 Iren. *Adv. Hæres.* 4, cap. 38, n. 3

1056 *In Genes.*, homil. 17, n. 7

1057 Basile *Règles*, Rép. à la quest. 55

1058 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 2

1059 «Je sais, écrit Augustin, que plusieurs ont longuement parlé du paradis; mais il y a chez eux, sur ce sujet, trois opinions principales. Il y a des gens qui ne veulent entendre le paradis que dans un sens matériel; d'autres l'admettent dans un sens spirituel; d'autres enfin le prennent dans ces deux sens réunis.» (*De Genes.*, ad litt., cap. 1)

1060 Théophile *Ad Autol.*, 2,20,24; Hippolyt. *In Hexaem. Fragm. apud Damasc.* In *Sacr. Parall.*, t. 2.; Epiphan. *Ancorat.*, 57

1061 Ephrem. *De Parad. hom. serm.*; Grég. le Théo. *Hymn. sacram.*, serm. 7

1062 Ambroise *De Paradiso*; Augustin *De Genes. contra Manich.* 2,2; *De Genes.*, ad litt. 8 sq.; Anastase d'Antioche cite beaucoup d'autres anciens docteurs qui partageaient cette opinion (*In Hexaem.*, lib. 7 Conf. Le Quien, *Opp. Joh. Damasc.*, t. 1)

1063 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 2

1064 Chrysostome *In Genes.* homil. 15, n. 4

1065 Iren. *Adv. Hæres.* 3,23, n. 5; Chrysost. *Ad Stagir.*, lib. 1, n. 2; *In Genes.* homil. 16, n. 5; Augustin *Contr. Julian.*, lib. 4; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 11

1066 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 30; Tertullien exprime également qu'à l'homme, au moment de sa chute, furent enlevés «paradisi gratia et familiaritas Dieu, per quam omnia Dieu cognovbisset, si obedisset.» (*Ad Marcion.*, 2, c. 2)

1067 *De Civit. Dei*, 14, 27

1068 *De Corrept. et Grat.*, cap. 11, n. 32

1069 *Serm.* 1, § 10,11

1070 (*hymnes sacrées*, sermon 9)

- 1071 *Contr. Eun.* liv. 5
- 1072 *Sur l'Esprit saint*, chap. 16
- 1073 *De Correct. et Gratia*, cap. 11
- 1074 *Sur le saint Esprit*, chap. 16
- 1075 *Exp. ex. de la foi orth.*
- 1076 Justin *Dialog. cum Tryph.* 124; Tatian. *Adv. Græ.* 7; Clem. Alex. *Strom.* 6; Cyprien *De patient.*; Hilaire *In ps. 1, n. 13*; Basile *Sermon sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal*, 8,155; Augustin *De civit. Dei*, 13,15
- 1077 Théophile *Ad Autol.*, 2,27; Clem. Alex. *Strom.* 2,19; Lactance *Inst. div.*; 2,13; Ephrem *In Gen.* 2, t. 1; Nemes *De Natur. hom.*, cap. 1
- 1078 Tatian. *Adv. Græ.* 7; Iren. *Adv. Hæres.* 3, 20; Athanase *De Incarn. Verb. Dei*, n. 4-6; Augustin *De Genes. ad litt.* 6,25; n. 36; *De Civit. Dei*, 13,23
- 1079 *Sermon sur la nouvelle semaine*
- 1080 *De Genes.*, ad litt., 6, 25
- 1081 Tertull. *Adv. Marcion.*, 2, cap. 6; Didyme *Contr. Manich.*
- 1082 *Sermon sur l'Épiphanie*
- 1083 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 30
- 1084 Chrysostome *In Genes.* homil. 16, n. 6
- 1085 *Adv. Judæos*, cap. 2
- 1086 *In Ps. 71.* Le bienheureux Augustin répète ailleurs la même chose (*Contr. Adverser. Legis et prophet.*, 1, cap. 14)
- 1087 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 2; Grég. le Théo. *Serm. sur l'Épiphanie*
- 1088 *In Genes.* quæst. 26



1089 Augustin *De civit. Dei*, 14,17

1090 Chrysostome *In Genes.* homil. 16, n. 5-6; Basile Seulec. *Orat.* 2 de Adam; Severian. *Orat.* 6 de Mundi opific.; Théodoret, *In Genes.* quæsi. 26; Dans le passage Chrysostome combat rigoureusement l'idée que cet arbre eût par sa nature la propriété de communiquer à nos premiers parents la connaissance du bien et du mal, et démontre qu'Adam, même avant d'en avoir goûté, comprenait déjà parfaitement ce qui était bien et ce qui était mal.

1091 Ainsi que le pensent plusieurs écrivains modernes : Schwarz, *Handbuch der christ. Religion*, t. 2, § 148; Dobmayer, *Systema Theolog. cathol.*, t. 6 § 10 et autres

1092 *Serm. sur l'Épiphanie*

1093 Tractat. in Ps. 70. Cf. *De civit. Dei*, 13,20; 14,12; Théophile *Ad Autol.*, 2,25,34

1094 «Quel était pour l'âme, demanda saint Basile, le bien suprême ? L'habitation avec Dieu et l'union avec Lui par l'amour. Une fois séparée de Lui, elle commença à ressentir des maux de tout genre.» (*Serm. sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal*)

1095 Iren. *Adv. Hæres.* 5, cap. 24

1096 *In Genes.* homil. 16, n. 2

1097 *Sermon sur la Pâque*, 4,160

1098 *De Genes.*, ad. litt. 11, cap. 20

1099 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 30, 134. Dans un autre endroit du même écrit saint Jean Damascène conjecture comme suit la raison qui porta le démon à faire choix du serpent comme instrument. «Avant la chute, dit-il, tout était assujéti à l'homme, Dieu l'ayant mis à la tête de tout ce qui est sur la terre et dans les eaux. Le serpent lui-même était fort rapproché de l'homme; il en était plus rapproché que tous les autres animaux, et par ses gracieux mouvements il semblait converser avec lui. Voilà pourquoi le démon, chef de l'empire du mal, se servit de lui pour insinuer à nos premiers parents son pernicieux conseil.» Liv. 2, chap. 10

1100 *In Gen.*, homil. 16, n. 2,3. Nous n'avons rapporté ici qu'en abrégé la pensée de saint Chrysostome.

1101 Saint Chrysostome représente ici Dieu disant à Adam : «Quelle indulgence peux-tu mériter, toi qui a oublié mon commandement et osé préférer à mes paroles ce que la femme te présentait ? En effet, bien que la femme te présentât ce fruit, mon commandement et la crainte de la punition devaient suffire pour te retenir d'en goûter. Ou tu ne l'as pas su ou tu ne l'as pas senti ? C'est pourquoi, dans ma sollicitude pour vous, je vous avais prévenus de ce point vous exposer à cela; de manière que, quoique ce soit la femme qui t'ait porté à violer ma loi tu n'es pas non plus innocent. Tu devais avoir plus de foi à mon commandement, et avoir à coeur

non seulement de ne pas goûter toi-même du fruit défendu, mais encore de représenter à la femme la grandeur du crime; car tu es le chef de la femme et c'est pour toi qu'elle fut créée. Mais tu as inversé l'ordre, et non seulement tu ne l'as pas corrigée, mais tu es tombé toi-même avec elle.» Et plus loin il ajoute cette remarque : «Examinez aussi les paroles du mari : La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé.» (Gen 3,12) Ici il n'y a ni nécessité ni contrainte; mais choix et liberté; elle m'a présenté simplement; mais elle ne m'a ni forcé ni contraint.» (*In Gen.*, homil. 17, n. 4,5)

<sup>1102</sup> Augustin dit : «Qui oserait affirmer ou croire que Dieu n'ait pas eu le pouvoir de prévenir la chute de l'ange ou de l'homme ? Mais Dieu préféra laisser cela à leur libre volonté» (*De civit. Dei*, 14,26) Et ailleurs, à cette même question : Pourquoi Dieu permit-il la chute de l'homme ? Il répond : «Je ne puis pénétrer les profondeurs de ses vues, et j'avoue que de telles choses dépassent mes forces» (*De Genes.*, ad litt., lib. 2)

<sup>1103</sup> *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal.*

<sup>1104</sup> *Apud Phot. Biblioth. cod. 229; On trouve la même idée dans saint Ambroise (De Parad., cap. 8, n. 41*

<sup>1105</sup> Nous avons déjà remarqué qu'il n'y a pas de raison pour s'écarter du sens littéral du récit de Moïse, concernant l'état primitif et la chute de nos premiers parents. Ce fut donc une erreur aux Eucratites (*apud Clem. Strom.*, III, 12,13), aux Manichéens (*apud Augustin. De Morib. Manich.*, cap. 19), et aux autres hérétiques des siècles suivants, de penser que le commandement de Dieu à Adam et à Ève n'était qu'une simple défense de l'unir par le mariage, et que leur péché ne fut autre chose que l'infraction de cette défense, puisqu'au contraire on sait que Dieu, aussitôt après avoir créé les premiers hommes, «mâle et femelle, les bénis et leur dit : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre» (Gen 1,27-28) et alors même leur donna la loi du mariage : «C'est pourquoi l'homme quittera son père si sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une même chair.» (Ibid., 2,24) Tout cela eut déjà lieu avant la séduction exercée par le serpent.

<sup>1106</sup> «On demande pourquoi il y avait dans le paradis un arbre au moyen duquel le diable put réussir dans ses mauvais desseins contre nous. Car, si cet appât séducteur lui eût manqué, comment nous eut-il conduits à la mort par la désobéissance ? Cet arbre existait parce qu'il fallait un commandement pour mettre notre soumission à l'épreuve.» (Saint Basile, *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal.*)

<sup>1107</sup> *De Civit. Dei*, 14,12

<sup>1108</sup> *In Genes.*, homil. 14 n.3. On trouve la même pensée dans Augustin (*De Civit. Dei*, 14,12), et dans Théodoret (*In Genes.*, quæst. 3). Ce dernier dit : «Le péché ne te paraît-il pas de peu d'importance ? Le Seigneur mit à la disposition d'Adam tous les arbres du jardin, en lui défendant de toucher à un seul; mais lui, laissant tous les autres, il ne cueillit que le fruit du seul arbre défendu. C'est pourquoi Dieu lui adressa ce reproche : «Et d'où saviez-vous que vous étiez nus, sinon de ce que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avais défendu de manger ?» (Gen 3,11) On voit la même chose dans les paroles du diable à Ève : Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger de tous les fruits des arbres du paradis ?» (Gen 3,1) Ainsi le crime n'est point d'une médiocre importance. Il leur était défendu de goûter du fruit d'un seul arbre, et ce fut la première dont ils goûtèrent.»

<sup>1109</sup> Il n'y a rien qui déplaît tant à Dieu que l'orgueil; aussi déjà dès le commencement arrangea-t-il tout de manière à extirper en nous cette passion. C'est pour cela que nous sommes devenus mortels, que nous vivons dans le chagrin et l'inquiétude; c'est pour cela que notre existence se consume dans la peine et la fatigue,

surchargée d'un travail incessant; car le premier homme tomba dans le péché par orgueil, ayant voulu devenir égal à Dieu.» (Chrysost., *serm. sur Matth.*, 65, part. 3)

1110 *Enchirid.*, cap. 45

1111 *Op. imparf. contra Julian*, 6, cap. 23

1112 «Quelle espèce de mort est provenue du péché d'Adam ? Cette mort est de deux espèces : corporelle, lorsque le corps est privé de l'âme qui l'animait; et spirituelle, lorsque l'âme est privée de la grâce divine qui l'animait d'une vie spirituelle supérieure.» (Gr. Catéch. chr., sur art, 3, p. 43, M., 1540.)

1113 Iren. *Adv. Hæres.* 5,23; Athanase *Contra Arian.*, orat. 1, n. 59; Hilaire *In Ps.* 137 n. 12; Theodoret *In Rom.*, 5, 14; Pierre Chrysol. *Serm.* 70; Cyrill. *Contra Julian.*, orat. 8

1114 *Orat. ad Græc.* cap. 2

1115 *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal.*

1116 *Adv. Eunom.*, orat. 2

1117 *De civit. Dei*, 13,13

1118 *In Genes.*, homil. 17, n. 2

1119 Iren. *Adv. Hæres.* 3,37

1120 *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal.*

1121 *Contra Apollin.*, lib. 2, n. 6

1122 *Serm. sur l'Ath. chr.*

1123 *Homil.* 12

1124 *In II Paralipom.* quæst. 1

1125 Tatian. *Adv. Græ.* 7; Tertull. *Adv. Marcion.*, 2,9; 5,25; Chrysostome *In Genes.*, homil., 17, n. 7,9

1126 Théophile *Ad Autol.*, 2,25

1127 *Adv. Hæres.* 3,35; cf. 5,23

- 1128 Théophile *Ad Autol.*, 2,25; Méthode *Conv. des Virg.*, or. 3, n. 6; Iren. *Adv. Hæres.* 5,23; Eusèbe *H. E.* 1,2; Theodor. *In Ps.* 15,5; Lactance *Divine Inst.*, 2,13
- 1129 *De Paradiso*, cap. 7; cf. *In Hexaem.* 5,7; *In Ps.* 36
- 1130 *In Genes.* homil. 17, n. 9; cf. homil. 16, n. 6
- 1131 *De civit. Dei*, 13,15
- 1132 Tatian. *Adv. Græ.* cap. 34; Tertull. *Adv. Marcion.*, 2,2; Hilaire *In Ps.* 68; Cyrille de Jérusal. *Catéch.*, 2,4; Basile *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal.*
- 1133 *Exposit. in Ps.* 3
- 1134 *In Genes.*, serm. 3, n. 2. Les mêmes idées se rencontrent aussi chez d'autres docteurs de l'Église (Theodoret. *In Ps.*, 15,5; August. *De Civil. Dei*, 22, 22, n. 3; Jean Damasc., *Exp. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 10)
- 1135 *In Genes.* homil., 17, n. 9
- 1136 Quelques anciens Docteurs de l'Église eurent aussi sur ce sujet leurs opinions particulières. Ainsi Tatien considérait comme une conséquence du péché originel la propriété vénéneuse de certaines plantes (*Ad Græc.* cap. 12); Théophile d'Antioche, la férocité des bêtes sauvages (*Ad Autol.*, 2,17); Augustin, ta monstruosité; *Contr. Julian.*, op. imperf. 5,8); saint Isidore, l'affaiblissement de la lumière du soleil et de la lune (*Ord. creat.*, cap. 5), etc.
- 1137 *Epist. 190 ad Optat.*, cap. 1,2,3
- 1138 Vid. Th. Procopowicz *Christ. orth. Theolog.* II vol.
- 1139 Apud Augustin *Gesta Pelag.*, cap. 11; *Contr. Julian.*, op. imparf. 2,64; *de Natur. et Grat.*, cap. 19, n. 21
- 1140 *Catech. Racomiens.* quæst. 423; Clericus, *Hist. Eccles.*, ad ann. 180 § 30,34
- 1141 Augustin *Confess.*, cap. 18; Solid. *Declar. 1 de Lib. Arbitr.*, n. 1,2,3; Calvin. *Instit.*, 11,1, n. 8,9; 2, n. 1; Luther *De Serv. Arbitr. ad Erasm.* fol. 173; Melanchth. *Loc. Commun. de Peccat. act. et de Peccat. discrim.*
- 1142 Il ne s'agit pas de la naissance naturelle mais de la fécondation, car le Christ est né aussi comme tout homme. Hiéromoine Cassien



- 1143 *De Peccat. Merit. et remiss.* 1. cap. 9
- 1144 Augustin *Contr. Julian.*, 6, cap. 12
- 1145 Augustin Serm. 153, *de Verb. Apostoli. Rom.* 7, 5-12, cap. 11
- 1146 Iren. *Adv. Hæres.* 11,22; Origène lib. 5, cap. 6, *Epist. ad Roman.*, n. 9; *In Lev.*, homil. 8, n. 3; Cyprien *Epist. 59 ad Fidum de Laps*; Ambroise, *de Abraham*, 2, n. 61; Augustin *Serm.* 115, n. 10; *contr. Donat.*, 4,23, n. 30
- 1147 *In Luc.*, homil. 14
- 1148 *De Pecat. merit. et remiss.* 3,4 n. 9,5 , n. 10
- 1149 Augustin alléguait ce même fait contre les Pélagiens (*Contr. Julian.*, 2, cap. 2)
- 1150 Comme l'atteste le bienheureux Jérôme (*Dialog.* 3, n. 17)
- 1151 *Dialog. cum Tryphon*, n. 88
- 1152 *Contr. Hæres.*, 5,16. Autres passages : «La loi dit que l'homme ne se guérit de la blessure que lui fit autrefois le serpent qu'en croyant en Celui qui ... attire tout à Lui et vivifie les morts.» (*Contr. Hæres.*, 4,5) «Comme c'est par un arbre que nous sommes devenus débiteurs de Dieu, c'est aussi par un arbre que nous obtenons la remise de notre dette.» (5,17)
- 1153 *De Testim. animæ.* cap. 3 et 40
- 1154 *Epist. 59 ad Fidum*
- 1155 *In Matth.*, cap. 18, n. 16; *In Ps.* 59, n. 4
- 1156 *Sermon pour un temps de famine et de sécheresse*
- 1157 *Hymn. sacr.*, serm. 7, *Ibid.*, 4,245; *Serm. contre les Ariens*; *Ibid.*, 3,173-174
- 1158 *Apol. David.*, 2, cap. 13, n. 71; Cf. *Apol. David*, 1, dap. 2, n. 46; *Epist.* 73, n. 8; *De Myst.* cap. 6, n. 42; *Epist. de Fide ad Hier.*. Dans le dernier endroit, cette idée est rendue avec une clarté particulière.
- 1159 *Homil.* 10 in *epist. ad Rom.* cap. 3, Cf. *In Is.* 7, n. 7
- 1160 *De Nupt. et Concup.* 2, cap. 12. Les Pélagiens citaient à l'appui de leur erreur certains passages des écrits

des anciens pères, tels que Cyprien, Hilaire, Chrysostome et surtout Ambroise; mais l'inexactitude de toutes ces citations fut déjà signalée par le bienheureux Augustin (*Contr. duas epist. Pelag.* 4,3; *De Nat. et Grat. contra Pelag.*, 63; *Contr. Julian*, 1, 6; *De Grat. Christ et pecc. orig. contr. Pelag.*, 43; *De Nupt. et Concup.*, 1, cap. 35, n. 40

<sup>1161</sup> Plat. *De Legib.*, 9; Cicer., *Quæst. Tuscul.* 3, n. 1; Senec. *De Clementia*, 1, cap. 6; *De Ira*, 3, cap. 26; Horat, *Sat.* 1,13,16

<sup>1162</sup> Tatian. *Adv. Græ.* 1<sup>re</sup>,14,30; Macaire *Homil.*, 25, n. 2; *De Libert.ment*, n. 21; Augustin *De civit. Dei*, 22,22; Grégoire *In Job*, 5,34, n. 61

<sup>1163</sup> Justin *Apolog.* 1,24; Athenag. *Leg.*, 24; Clem. Alex. *Strom.* 2,4; 3,9; 4,20; Origène, *De Princ. prolog.*, n. 5; Tertull. *Contr. Marc.*, 2,5; Cyprien *Epit.* 55; *Exhort. castit.*, cap. 2

<sup>1164</sup> Cyril. Jerus. *Catech* 4,21; Basile, *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal*; Ambroise *In Hexaem.* 1, cap. 3; Le premier dit proprement : «L'âme est indépendante; le diable peut donc l'exciter, mais non la contraindre. Il te suggère des idées de sensualité : tu les adoptes si tu le veux, sinon tu les repousses. Car, si tu te livrais à la sensualité nécessairement, Dieu aurait-il préparé la géhenne, et, si tu faisais le bien par nature et non par volonté, pourquoi Dieu eut-il préparé les couronnes indescriptibles ? L'agneau est doux, mais il n'est pas couronné pour sa douceur, parce que sa douceur provient, non de sa liberté, mais de sa nature même.»

<sup>1165</sup> Augustin, par exemple, exhortait ainsi ses auditeurs : «Tenez pour certain que vous agissez librement. Comme vous vives, vous agissez. Dieu n'est point un aide pour vous vous ce faites rien vous-mêmes; il ne coopère pas avec vous si vous ne combates pas ... Dieu ne fait pas de vous son temple, comme de ces pierres inanimées que l'architecte prend et dispose. Ce n'est pas ainsi que doivent être des pierres vivantes. Vous, comme pierres vivantes, construisez-vous vous-même en temple du Seigneur. On vous conduit, mais, vous aussi, marchez; on vous conduit, vous aussi, suivez. (Serm. 156, alias 13, n; 13)

<sup>1166</sup> Epiph. *Hær.* 70, n. 3; Grégoire de Nysse Serm. 1 sur ces paroles : "Faisons l'homme à notre image ..." : C'est qui constitue en moi l'image de Dieu, c'est que je suis doué de raison; mais c'est moi qui me fais à la ressemblance de Dieu en devenant chrétien;» Cyrille. *Adv. Anthrop.*, cap. 5,10; Augustin *De Spiritu et littera*, cap. 28; *Retractat.*, 2, 24; Démétrius de Rostov *recherch.* p. 293-294

<sup>1167</sup> Epiphane. *Epist. adv. Joann. Ierosol.*; Hieron. *Epist.*, 38 ad Pammach., de error Joann. Ierosol.

<sup>1168</sup> *Orat. de Græc.* cap. 11; cf. cap. 7

<sup>1169</sup> *Ad Autol.* II,25

<sup>1170</sup> *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal.* 8,155

<sup>1171</sup> Hymn. sacr. serm. 10

<sup>1172</sup> *Serm.* 47; cf. *De Vocat. gent.*, 1, cap. 3; *In Luc*, 7, cap. 15

- <sup>1173</sup> Justin *Dialog. cum Tryph.* n. 88; Iren. *Adv. Hæres.* 5,13, n. 3; Tertull. *Adv. Marcion.*, 2,9; 5,25; Lactance *Inst. div.*; 2,13; Hilaire *In Ps.* 42, n. 6; Greg. Nyss. *De Virginit.*, cap. 13; Augustin *De civit. Dei*, 13,15
- <sup>1174</sup> «La lumière a été créée, dit saint Grég. de Nysse, mais par un simple commandement; Dieu dit : *Que la lumière se fasse.* Le ciel a été créé, mais sans préconsultation. Les étoiles ont été créées, mais également sans délibération préliminaire. Les océans et les mers sans nombre ont été créés, mais aussi par un simple commandement. Les animaux, les bêtes, les poissons ont été créés; mais *Il dit, et ils furent.* Ici, au contraire, l'homme n'existe pas encore, et il se tient conseil sur l'homme. Il n'est point dit, comme par rapport aux autres animaux : *Que l'homme soit.* Reconnais donc ta supériorité; la création n'a pas été abandonnée à un simple commandement; mais en Dieu il se forma un conseil pour délibérer de quelle manière doit être amené à l'existence cet être supérieur. (Serm. 1 sur ces paroles : *Faisons l'homme ...*)
- <sup>1175</sup> «Mon bien-aimé, écrit saint Démétrius de Rostov, ton père, qui t'a engendré en la chair, n'est point ton véritable père; car il n'a engendré qu'une chair corruptible, qui périt bien vite; mais le Dieu tout-puissant est ton véritable père, en tant qu'il a créé ton âme immortelle et l'a mise en ta chair conçue par son ordre. L'un est ton père visible; l'autre, ton père invisible. Ton père visible est mortel, n'existe que pour un temps...; ton père invisible est immortel, éternel, tout-puissant, contenant tout en Lui-même. Il dit, et tu fut formé dans la sein de ta mère; il ordonna, et tu fus mis au monde; et si ton devoir est de respecter ton père selon la chair, à combien plus fort raison ne dois-tu pas respecter Celui qui nous créa à son image et à sa ressemblance, nous doua de jugement et de raison, nous donna l'empire sur les oeuvres de ses mains, et nous, ses esclaves, nous adopta pour fils, frères et amis par un effet de sa grâce !» (*Instr. dogm. extr. des écrits de Démétrius de Rostov*)
- <sup>1176</sup> Ainsi s'expriment sur la Providence Basile le Grand : «Tout être créé, soit visible, soit invisible, a besoin, pour sa conservation, de la sollicitude divine (*Du saint Esprit*, chap. 8); saint Jean Damascène : «La Providence est le soin que Dieu prend des créatures.» (Exp. de la Foi orth., liv. 2, chap. 29) Au reste, il à est remarquer que, en disant que la Providence est le soin que Dieu prend des créatures, nous parlons de Dieu humainement, faute d'expressions plus exactes; la Providence divine est tout à fait étrangère à cet empressement, cette sollicitude, à ces travaux, souvent inséparables pour nous du soin que nous prenons des choses.
- <sup>1177</sup> Suivant la remarque de saint Clément d'Alexandrie (*Strom.*, 6,17)
- <sup>1178</sup> Vid. apud Tertull. *Adv. Marcion.*, 2,24; Tite Bostren. *Adv. Manich.*; Augustin, *Hæres.* 70; Monet *Adv. Cathar.*, 5,11 § 6
- <sup>1179</sup> Apud Hieronym., *Epist.*, 63 (alias 133) n. 7 *Ad Ctesiph. adversus Pelag.* cap. 5-6
- <sup>1180</sup> Zwingl. *De Provid.*, cap. 5-6; Calvin *Instit.*, 1,18, n. 1
- <sup>1181</sup> Apud Cyrill. Alex., *Lib. Thesaur.*, 15, p. 150
- <sup>1182</sup> Comme les disciples d'Aristote (Origène *In Ps.* 35,6), d'Epicure (Bucret. *Rer. nat.*, v. 196; 6,389; Plin. *Hist. Nat.*, 2,7) et de Zénon (cf. Marc Aurel. *De se ipso.* 7,7)

1183 *De Offic*, 1, cap. 13

1184 Théodoret *Contra Hær.*, lib. 5, cap. 10

1185 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 5, chap. 29. La même idée avait déjà été exprimée par d'autres docteurs, comme Théodoret (*Ad Autol.*, 1) et Némésius (*De nat. homin.*, cap. 42)

1186 Nemes, *De Natur. homin.*, cap. 44

1187 *In Joann.*, Tract. 2

1188 *In Joann.*, homil. 5 ad verba : *In Ipso vita erat.*

1189 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2 chap. 29

1190 «Il est évident, fait observer Clément d'Alexandrie, que tout homme qui nie la Providence est plus digne de châtement que de réfutation et est vraiment un athée.» (Strom., 6) Lactance s'exprime avec plus de vigueur encore contre Épicure (*De ira Dei*, cap. 9; cf. cap. 4)

1191 *De falza Sapientia*, lib. 3, cap. 28

1192 *Orat. contra gent.*, n. 41

1193 *In Johann.*, lib., 9

1194 *De Genes.*, ad litt., cap. 12

1195 *Sermon sur l'amour pour le pauvres*

1196 *De Provid.*, orat., 2

1197 *De Resurrect. mort.*

1198 *Sur le saint Esprit*, chap. 8

1199 *Orat. contra Gent.*, n. 42

1200 Ces expressions : *Dieu a voulu que tous fussent enveloppes dans l'incrédulité* (Rom 11,32), de même que celles-ci : *Dieu leur a donne un esprit d'assoupissement et d'insensibilité et Il ne leur a point donné jusqu'à ce jour des yeux pour voir ni des oreilles pour entendre*» (Rom 11,8), ne signifient point que Dieu ait fait toutes



ces choses, mais seulement qu'il les a permises; car l'homme a reçu la liberté en partage, et une bonne action exclut la contrainte. (Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 4, chap. 19)

<sup>1201</sup> *In II Epist. ad Timoth.*, cap. 4; homil. 8, n. 4

<sup>1202</sup> *Doctrin.*, 14

<sup>1203</sup> *in cap. 38 Ezechielis*

<sup>1204</sup> Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 29

<sup>1205</sup> *Serm. 1 sur Julien*

<sup>1206</sup> *In Epist. ad Coloss.*, cap. 2, homil. 5

<sup>1207</sup> *Catech.*, 8, n. 4

<sup>1208</sup> *De Provid.*, orat. 1

<sup>1209</sup> *Contra Hæres.* 2, cap. 26, n. 3

<sup>1210</sup> *De Ressurr. Mortuor*

<sup>1211</sup> *Strom.* 1, cap. 2; cf. 4, cap. 6,12

<sup>1212</sup> *Epist.*, lib. 1, epist. 3

<sup>1213</sup> *Lib. Thesaur.*, 22 Voir saint Augustin (*De Civit. Dei*, 5, cap. 11) et saint Grégoire le Grand (Lib. 27, cap. 18, n. 35 in cap. 37 Job)

<sup>1214</sup> On peut trouver les plus judicieuses considérations sur l'existence réelles de ces deux sortes des Providences dans Théodoret (*De Provid.*, orat. 2) et Némésius (*De Natur. hum.*, cap. 44)

<sup>1215</sup> *Plato, De Legibus*, 10; *Ammon, In libr. Aristotelis de Interpret.*; *Plotin Enn.* 4, liv. 8, cap. 2

<sup>1216</sup> De même, dans le livre liturgique, elle attribue l'oeuvre de la Providence au Père, au Fils et au saint Esprit (Octoèque)

<sup>1217</sup> *Epist. 1, ad Serapion*, n. 26

1218 *Contra Eunome*, liv. 5

1219 Du saint Esprit, chap. 16

1220 *De Fide ad Reg.* Serm. 2, n. 51

1221 *De vera relig.*, cap. 7, n. 13

1222 *Exp. ex. de la foi orth*, liv. 2, chap. 2

1223 Tertull. *Adv. Marcion.*, 2, cap. 14; Clem. Alex. *Strom.* 1,17; Athanase *Contra Gent.*, cap. 7; Greg. Nyss. *Catech.*, cap. 5; Augustin *De Genes. contra Manich.* 2, cap. 29, n. 43; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 29 et 30

1224 Clem. Alex. *Strom.* 1,17; Augustin *De civit. Dei*, 17,2

1225 «Ce qui nous paraît inégal, dit saint Grégoire le Théologien, est sans doute égal aux yeux de Dieu. Comme, dans le corps, il y a des parties saillantes et des parties rentrantes, de grandes et de petites, de même, sur la terre, il y a du haut et du bas; mais tout cela, dans ses rapports, forme et présente à nos yeux un admirable tout. Déjà, chez un artiste, la matière, d'abord informe et raboteuse, paraît ensuite habilement façonnée quand il a terminé son oeuvre; et nous, en la voyant dans toute sa beauté, nous concevons et nous reconnaissons le talent de l'artiste. Gardons-nous donc de prendre Dieu pour un artiste aussi imparfait que nous, et de vouloir trouver des désordres dans le gouvernement du monde par cela seul que le mode de ce gouvernement nous est inconnu.» (Sermon sur la charité)

1226 *Sur ce que Dieu n'est point l'auteur du mal.*

1227 *Lamentation sur la souffrance de son âme*

1228 *Serm. sur le théologie*, 2, ibid. 3,50-51 comp. 5, 235. «Comme, lorsqu'un rayon du soleil, perçant la nue et venant tomber sur des nuages qui distillent la pluie, se réfracte et forme un arc aux mille couleurs, on voit ses cercles concentriques, continus et diminuant graduellement d'éclat, de même la nature des lumières se maintient parce que la Lumière suprême éclaire incessamment de ses rayons les esprits inférieurs.» (3,20) «Je ne sais si cela est possible aux natures supérieures et spirituelles, qui, étant plus près de Dieu et illuminées de toute sa lumière, voient peut-être, sinon complètement, du moins d'une manière plus parfaite et plus nette que nous, et, de plus, suivant leur rang, les uns plus, les autres moins.»

1229 *De communi Ess. Patr., Fil. et Spir. S.*, n. 62

1230 *Advers. Scrutat.*, serm. V

1231 *De Civitate Dei*, XI

- 1232 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.*, liv. II, chap. 3
- 1233 *Hom. sur Ps 32*
- 1234 *Contre Eun.*, liv. 3
- 1235 *Du saint Esprit*, chap. 16
- 1236 *Sermon sur le saint baptême*, 3,276; comp. : «Il y a des forces spirituelles et des intelligences, des natures pures et sans mélanges, inflexibles ou difficilement flexibles au mal, qui sont constamment dans l'allégresse entourant le trône de la Cause première.»
- 1237 *Sermon sur la Naissance du Sauveur*, *ibid.*
- 1238 *Sermon sur la Pentecôte* (voir aussi saint Athanase . *Contra Arius*, orat. 1, n. 36)
- 1239 *Catéch.* 16
- 1240 *Catéch.* 17. cf. Cyrille d'Alexandrie *De Adorat. spir. et verit.*, lib. 9
- 1241 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 3. Voir Augustin (*De Civit. Dei*, 11, cap, 9)
- 1242 *Hom. sur le Ps 27*
- 1243 *Comm. sur le 6e chap. d'Isaïe*; *ibid.* 6, 255
- 1244 *Hym. sacr.*, serm. 5, *Sur la Providence*, *ibid.*, 4, 237
- 1245 *3e sermon sur la théologie*, *ibid.*, 3,51
- 1246 *De Comm. Essent. Patr., Fil. et Spir. S.*, n. 52
- 1247 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 3
- 1248 *Serm. sur la théologie*; *ibid.*, 3,51
- 1249 Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 3
- 1250 *De la Hiérarchie cé.*

1251 *Dialog. cum Tryph.*, n. 5

1252 *Legat.* 10,24

1253 Origène. In Jerm., homil. 10, n. 6; *Eusèbe, Démonstration évang.*, 4,10; Grég. le Théo., 2e serm. sur la Théologie; Hilaire. In Gal., 4,3; Augustin *De Genes. ad litt.* 12,36; Damascène *Exp. ex. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 3; Démétrius de Rostov, *Légendes* 8 nov.

1254 Origène, *In Joann.* t. 13, n. 49

1255 Hermès, Pasteur 2, chap. 2; Athénagore, apud Phot.; Origène, *In Num.* homil. 14, n. 2

1256 Origène, *In Num.* homil. 14, n. 2

1257 Augustin. *De divers. quaest.*, 83, quaest. 79

1258 Voir Jérôme, Comment. in Daniel., chap. 10,12

1259 Mais, demandera-t-on, comment comprendre ce désaccord entre les anges qui régissent les nations, puisque les anges sont bons et soumis à la volonté de Dieu ? Comment le prince du royaume de Perse pouvait-il résister au prince de la Judée ? Voici la réponse à faire, avec saint Chrysostome et les autres docteurs de l'Église : Dans le temps où l'ange Gabriel et l'ange du peuple hébreu, conjointement avec le prophète Daniel, priaient Dieu en faveur des enfants d'Israël captifs à Babylone, le suppliant de les ramener à Jérusalem, regardant cela comme un bienfait pour eux, le prince ou l'ange de la Perse suppliait le Seigneur de prolonger leur captivité, y voyant avantage et pour les païens confiés à son administration, qui, pendant la captivité des Juifs, leur avaient emprunté nombre de vérités religieuses et qui, une fois privés de pareils maîtres, pouvaient facilement retomber dans leur première impiété, et pour les Juifs eux-mêmes, qui, dans leur patrie, au sein de la prospérité, étaient si facilement devenus idolâtres, au lieu que, captifs, ils adoraient avec ferveur le Dieu de leurs pères. Quoique, de cette manière, les deux anges priassent, l'un et l'autre, animés de louables intentions, cependant, comme la volonté de Dieu leur était inconnue, ils paraissaient ni désaccord l'un avec l'autre. (V. Chrysost, In in Phot: Biblioth., cod, 277, p. 1543-1546, éd. Genève, 1612; de même, comme sur les principaux passages du livre de Daniel, d'après les saints pères, Lect. chr., 1845, 1,195)

1260 Et aussi Sur Deut., 32,3

1261 *De la Hiérarchie cél.*

1262 *Contre Eun.*, liv. 3

1263 Hymn. sacr., serm. 6

1264 *Abr. des dogmes divins*, chap. 7



<sup>1265</sup> Damascène *Exp. ex. de la foi orth.* liv. 2, chap. 3

<sup>1266</sup> Clem., *Strom.*, 6,6; Origène *In Genes. homil.* 16,2; *In Exod. homil.* 8, n. 2; Eusèbe, *Dem. evang.* 4,10; Epiph. *Hæres.* 1.1, n. 34; Chrysostome *In Matth.*, homil. 49

<sup>1267</sup> *De la Hiérarchie cé.*,

<sup>1268</sup> *Serm. sur la Théologie*, 3,51

<sup>1269</sup> *De la Hiérarchie cé.*,

<sup>1270</sup> *In Numer. homil.*, 11, n. 5; 20, n. 3; cf. *In Luc. homil.* 12 et 13

<sup>1271</sup> *Sermon*, 4,33

<sup>1272</sup> *Haeres.*, 25, n. 3

<sup>1273</sup> *Exposit. evang.*, Luc, lib. 2, n. 50

<sup>1274</sup> lettre 230

<sup>1275</sup> Euseb. *In Ps. 90*; Hilaire, *In Ps. 124*

<sup>1276</sup> L'Ancien Testament renferme encore quelques textes du même genre. Voy. Gen 24,7,14; IV Rois, 1,3-16; Tob. 5,17-22; Judith 13,20; Za 2,3; 4,4; 5,5

<sup>1277</sup> Il est à remarquer que, «quoique cette expression, dans son sens le plus relevé, se rapporte, comme allégorie, aux enfants en la foi, elle avait pourtant trait aussi à ces petits enfants dont l'un était l'objet visible et immédiat des paroles du Seigneur, et particulièrement aux enfants chrétiens, qui sont d'ordinaire les enfants en la foi après leur baptême.» (Serm. du 17 avril 1835, du métropolitain Philarète de Moscou t. 3, p. 143) «Même à ne prendre sous le nom de ces petits, dont parle le Sauveur, que les enfants proprement dits nous sommes naturellement amenés à croire que chacun des fidèles reçoit un ange gardien. En effet, si, pour des enfants en bas âge, dont les forces spirituelle, et les facultés ne sont point encore assez développées pour pouvoir fonctionner par elles-mêmes, et qui, par là même, sont moins exposés aux séductions que les adultes, l'institution d'un ange gardien auprès de chacun d'eux n'est pas superflue, à combien plus forte raison n'en devons-nous pas conclure que les adultes ne sont point exclus de cette institution, eux qui sont plus exposés aux tentations, qui, par conséquent, ont bien plus besoin de secours spirituels, et qui, à raison du plus grand développement de leurs facultés, sont bien plus aptes aux communications spirituelles.» (Sermon dudit jour de l'archange Michel, t. II, p. 228)

<sup>1278</sup> *In Num. homil.* 20, n. 3

1279 *Hom. sur le Ps 48*

1280 *Contre Eunome*, liv. 3, ibid. 7, 130-132

1281 *In Epist. ad Coloss.*, cap. 1, hom. 3, n. 3

1282 *Expos. in Ps. 118*

1283 *In Hexaem.*, lib. 5

1284 Hieron. *Epist. ad Eustoch.*, 86; Théodoret. *In Ps. 40*, 2; Cyrill. Alex. *Contr. Julian.*, lib. 4; Hilaire *Comment. in Matth.*, cap. 18, n. 5; Lactance *In Ps 118*, litt. 1; Théophilact. *In Matth. 18*,10

1285 Greg. Nyss. *De Vita Mos.*, t. 1; Augustin *De Civit. Dei*, 20,14; Théodoret. *In Genes. quaest. 3* : «Le Seigneur a dit que chaque homme est placé sous la sauvegarde ou la direction d'un ange particulier.»

1286 Jérôme *Comment. in Matth.*, cap. 18 : «Haut est la dignité des âmes humaines, car, dès la naissance, chacune d'elles a un ange proposé à sa garde.»

1287 *Hom. sur le Ps. 33*

1288 *Comment. sur le proph. Isaïe*, chap. 5

1289 *Tract. in Ps. 118*, 1. n. 8

1290 *Apud Damasc. Sacr. Parall. tit. 7*. On trouve la même pensée dans Origène (*in Ezech. homil. 1*, t. 3; *In Matth. 13*, t. 3; dans Clément d'Alexandrie (*Strom.*, 5), Augustin (*De Civit. Dei*, lib. 19; Athanase le Sinaïte (*Epist. lib. 2 ad Anthim*)

1291 Ce sont les paroles de saint Jean Chrysostome (*In Epist. ad Hebr.*, cap. 1, hom. 3) Saint Grégoire de Nysse s'exprime de la même manière (*Contr. Eunom.*, lib. 1)

1292 *Tract. in Ps. 5*,1

1293 La même idée se trouve dans Basile le Grand (*Hom. sur le Ps. 48*) et dans Grégoire le Théologien (*Serm. sur le bapt.*), ibid. 3,310

1294 *Hom. sur le ps. 33*

1295 *Serm. contr. Auxent. intern. Epist. class. 1*

1296 *Tract. in Ps. 134, vers 7 n. 17*

1297 *Epître à Euphros. praepos., lib. 2, t.5*

1298 *Comment. In Matth., cap. 18, v. 5*

1299 *Amour du bon, part. 4, chap. 82*

1300 Voyez aussi Cyrille d'Alex., *Contr. Julian.*, lib. 5; Augustin. *Lib ad Honorat. de Grat.* N. T. Epist. 111, cap. 29; Isaac de Syrie, *Serm. sur l'éloignement du monde*

1301 *epist. 134 ad Euphos.*

1302 *Serm. sur le départ de l'âme*

1303 *Tract. in Ps. 57, n. 6*

1304 Athenag. *Legat.* 25-26; Théphil. *Ad Autol.*, 2,28; Eusèbe *Demonst. evang.* 4,9

1305 Augustin *In Ps. 94*, n. 6; cf. Justin *Apolog.*, 1, cap. 9,12; Tatian *Ad Graec.* 12 et 13; Athenag., *Legat* 26

1306 Minut. Felix *Octav.* 27; Clém. Alex. *Coh.* 2; Origène *Contr. Cels.* 3,29; 8,47; Tertull. *De Spectac.* 10,12; Basile le Grand, *Comm. sur le 10 e chap. d'Isaïe* : «Dans le bois et la pierre travaillé par la main des hommes ou dans l'or, l'argent et l'ivoire, ainsi que dans toutes les idoles d'une matière précieuse ou vile, devant lesquelles se prosternent les païens se trouvent des démons que l'oeil ne voit point et qui se détectent d'impures émanations... Saisissant l'occasion de se repaître du sang et de la graisse des victimes, ils affectionnent le voisinage des autels et des idoles qui leur sont consacrés.»

1307 Théoph. *Ad Autol.* 2,10

1308 Tertull. *De Praeser. haeret.*, 40; *Apolog.* 22

1309 Tertull. *De Orat.* 13; Origène *Contr. Cels.* 4,92; Sozom. *Hist. eccl.* 5,13. Les docteurs de l'Église envisageaient ces oncles comme l'un des moyens les plus perfides dont se servait la diable pour séduire et entraîner les hommes, qui, en général, sont ardemment désireux de connaître l'avenir. (Chrys. In Joann., homil. 78. Quant au sens des oracles, voici ce qu'ils en pensaient : «Ni les anges de Dieu, ni les démons ne connaissent l'avenir; cependant ils font des prédictions : les anges, lorsque Dieu leur découvre des événements futurs et leur donne ordre de les annoncer; aussi ce qu'ils ont prédit s'accomplit-il. Les démons eux-mêmes prédisent l'avenir, tantôt par prévision, tantôt par conjectures; aussi débitent-ils beaucoup de mensonges.» (Damascène, *Exp. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 4)

1310 Lactance *De Morte persecut.*, chap. 10

1311 Greg. le Grand *Moral* 4, chap. 14

1312 Macaire le Grand, *Serm. sur la liberté de l'esprit*

1313 Grég. le Théol. *Serm.* 3

1314 Léon le Grand *Serm. in Nativit., Dimini*, 7, cap. 3, in *Patrolog. curs. compt.*, t. 54, p. 218. Comp. Grég. le Théol., *Serm.* 37 : «Conserve-toi inaccessible, et dans la parole, et dans l'action, et dans la vie, et dans la pensée, et dans les mouvements de ton coeur; car le Malin t'essaye en tous sens; il cherche, il épie ton côté faible et sans défense pour te frapper par là. Plus il découvre en toi de pureté, plus il fait d'efforts pour te salir; car une tache est plus visible sur un vêtements blanc.»

1315 Basile le Grand, *Court Exp. sur l'Orthodoxie*, rép. à la quest. 75

1316 Mac. le Gr. *Serm. sur la liberté de l'esprit*; Comp Antoine le Gr. Lettre 6. aux moines : «Ils (les malins esprits) cherchent de mille manières à nous entraîner dans le péché. Ils nous déguisent et la haine qu'ils nous portent et leurs perfides trames contre nous; ils nous suggèrent des pensées profane; ils nous poussent à douter des vérités de la religion pour nous rendre incrédule.; ils obscurcissent notre jugement; ils engendrent dans nos coeurs de coupables désirs; ils nous jettent dans le découragement et le désespoir; ils excitent en nous le ressentiment, y font naître et y fortifient le penchant à condamner les autres et à s'absoudre toujours soi-même; ils nous apprennent à médire de notre prochain, à flatter et à combler de tendresses des gens contre lesquels, inspirés par eux, nous nourrissons une aveugle haine; ils nous signalent les défauts secrets des autres, mais nous cachent notre secrète perversité; ils allument entre nous des altercations et des disputes, en nous suggérant l'idée que nous sommes plus parfaits que les autres. En outre ils nous portant à former des entreprises au-dessus de nos forces, et nous détournent de faire ce qui serait pour nous avantageux et nécessaire. Lorsque nous devrions pleurer, ils nous excitent à rire; lorsque nous devrions être dans ta joie, ils nous mettent le chagrin dans la coeur.»

1317 Voyez en particulier les écrits ascétiques d'Antoine le Grand, Éphrem le Syrien, de Macaire le Grand, d'Isidore de Péluse, etc.

1318 Hermas *Pasteur* 2, mandat 6, n. 2 : «Deux anges sont placés auprès de l'homme, l'un bon, l'autre mauvais.» Origène *De princ.*, 3,2, n. 10; Grég. de Nysse *De Vita mos.* t. 1

1319 «Ils n'ont ni force ni pouvoir contre qui que ce soit, sauf lorsque Dieu le permet, comme ce fut le cas par rapport à Job, et comme le lisons dans l'évangile au sujet des porcs gadaréniens.» (J. Damasc., *Exp. ex. de le foi orth.*, liv. 2, chap. 4) La même idée se retrouve dans Tertullien (*De Fuge in persecut.* 2 et d'autres (in Marc. 5).

1320 Justin, *Apolog.* 2, n.6

1321 Tertull. *Ad Scap.*, 2



1322 Tertull. *Apolog.*, cap. 23

1323 Minut. Felix, *In Octav.* 27

1324 Origène, *Contr. Cels.*, 7,4 Voir la même pensée, Clem. *Recogn.*, 4,20,32; Lactance *Instit. divin*, 2,15; 4,27; 5,22; Cyprien *Ad Demetr.*; Cyrill *Catech.*, 16,15

1325 «Les esprit du mal savent que, lorsque Dieu leur permet de tenter un homme qui lui est dévoué, il leur réserve par cela même un plus sévère châtement. Ils savent déjà que leurs tourments sont inévitables, que leur révolte et leur inimitié contre Dieu les ont rendus nécessairement héritiers de l'enfer.» (Antoine le Grand, *Lettre 6 aux moines*)

1326 Basile le Grand, *Sur ce que Dieu n'est pas l'auteur du mal*

1327 *Dialog. cum Tryph. et Apolog.*, 2,6

1328 *Serm.* 3

1329 *Hom. sur le Carême* 2; *ibid.* 8,19

1330 *Règ. de l'Athl. chr.*, chap. 17; *ibid.*, 9

1331 *In cap. 1 Genes.* homil. 7, n. 3

1332 *Sur l'év. de Matth.* hom. 54, art. 17 Saint Cyrille fait le même raisonnement (*Cath.* 13, 36)

1333 *De Lazar. conc.*, 2, n. 2

1334 *Serm. 2 in Dom. 1 post Trinit.* Comp. Damascène, *Exp. de la foi orth.* liv. 2, chap. 4 : «Quoiqu'il leur soit permis de tenter l'homme, ils ne peuvent pourtant contraindre personne; car il dépend de nous d'accepter ou de repousser leurs insinuations.»

1335 *Serm. sur ce que l'âme, tentée par l'ennemi, doit prier Dieu avec larmes.*

1336 *Comm. sur Isaïe*

1337 *Serm. sur ce que Dieu n'est point auteur du mal*; *ibid.* 8,160

1338 *A l'Ath. Stagire*, srm. 1, n. 7 t. 3

1339 *Exp. de la foi orth.*, liv. 2, chap. 39

1340 *Lettre consol.*

1341 *A Stagyre, serm. 1, n. 8,9*

1342 *Lettre apolog. 11,80*

1343 *Lettre aux prêtres ou anciens de Nicopolis; ibid. 173* Saint Ambroise dit la même chose (*Exposit. Evang. sec. Luc. lib. 4, n. 37*)

1344 «Sachant que les anges nous assistent et intercèdent en notre faveur, nous les invoquons dans toutes nos prières afin qu'ils prient Dieu pour nous, et nous invoquons particulièrement celui qui est notre ange gardien.» (*Conf. orth., art. 1, rép. à la quest. 20*)

1345 Dogme du 6<sup>e</sup> conc. oecum.

1346 L'Apôtre dit proprement : «Qu'aucun homme, sous une apparence d'humilité et par un culte des anges, ne vous ravisse à son gré le prix de la course, tandis qu'il s'abandonne à ses visions et qu'il est enflé d'un vain orgueil par ses pensées charnelles, sans s'attacher au chef, dont tout le corps, assisté et solidement assemblé par des jointures et des liens, tire l'accroissement que Dieu donne.» (Col 2,18-19) C'est-à-dire qu'il met les chrétiens en garde contre certains faux docteurs qui sous le masque de l'humilité et par suite d'une profonde ignorance, enseignaient à rendre un culte ou une adoration divine aux anges, et qui par là trahissaient le Chef de l'Eglise, notre Seigneur Jésus Christ, seul vrai Dieu, et se détachaient de son corps, la sainte Eglise. (v. Chrysostome *In Epist. ad Coloss., cap. 2, hom. 7, n. 1*; Théodoret *In Epist ad Coloss., Opp., t. 3*)

1347 Canon 35

1348 «Les malades, dit saint Ambroise, ne peuvent demander l'aide du médecin à moins qu'il ne leur soit amené par la commisération de quelqu'un des leurs... Notre chair est faible; notre âme malade, liée par les chaînes du péché, ne peut donner au Médecin (céleste) toutes les explications nécessaires. C'est pour cela qu'on doit s'adresser dans ses prières aux anges qu'on a reçus pour protecteurs.» (*De viduis, cap. 9, n. 55*)

1349 *In Joann. homil. 18, n. 2*

1350 *Divin. Inst. 2, cap. 5*

1351 *Contr. Gentes, n. 44*

1352 *Ep. aux Cor., chap. 20*

1353 *Contra Gentes, n. 42, où la même idée est exposée plus en détail.*

1354 *Hymn. sacr.*, serm. 5

1355 *De Provident.*, orat., 1, t. 4

1356 *Contr. Haer.*, 5, chap. 24

1357 *Apologet.*, cap. 26

1358 *Sermon sur soi-même*

1359 *In I Epist. ad Timoth.*, cap. 2, homil. 4

1360 *Homil.*, 5, n. 1 (Hom. de saint Jean Chrysostome au peuple d'Antioche)

1361 *De Civit. Dei*, 4, cap. 33

1362 *De Civit. Dei*, 5, cap. 1

1363 *De Civit. Dei*, 18, cap. 2

1364 *Lettre à la femme de Nectaire*

1365 *Lettre à Nectaire*

1366 *Lettre consol.*; *ibid.*

1367 *Lettre à Eustache*; *ibid.*

1368 *Serm. sur l'amour des pauvres*

1369 Il arrive souvent que justes mêmes sont livrés entre les mains des impies (Job 9,25), non point pour la gloire de ceux-ci, mais pour l'épreuve de ceux-là. Et quoique, selon l'Écriture, les méchants soient destinés à périr, néanmoins, dans la vie présente, ils se riront des innocents (*ibid.*, 24) tant que resteront cachés et la bonté de Dieu et les immenses trésors des rétributions préparées dans l'avenir aux uns et aux autres, lorsque les actions, les paroles et les pensées seront pesées dans la balance de la Justice divine. (Greg. le Théol, *Orais. fun. d'Ath. le Grand*)

1370 *A Stragyre*, serm. 1

#